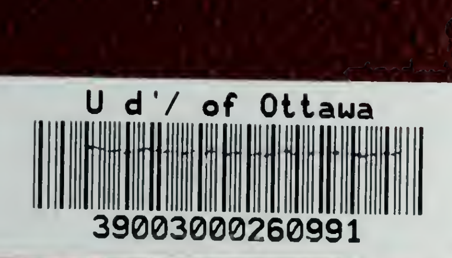
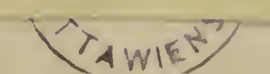

U d'/ of Ottawa
39003000260991

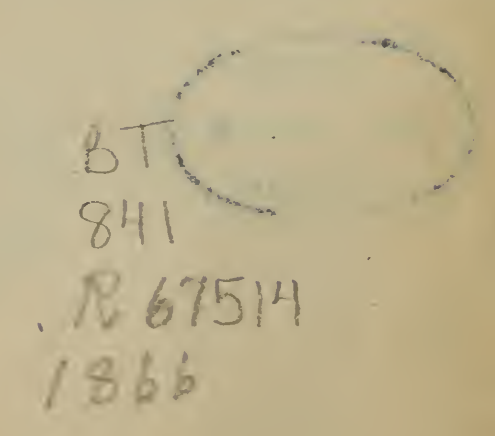

TTAWIEN



LES MERVEILLES DIVINES

DANS

LES AMES DU PURGATOIRE


BT
841
.R 67514
1866

AVERTISSEMENT

DE LA SECONDE ÉDITION.

L'extrême rapidité avec laquelle s'est écoulée la première édition de ce livre a prouvé combien il répondait heureusement à l'une des plus pieuses préoccupations des fidèles. Dans cette édition nouvelle, nous nous sommes appliqué à améliorer le texte en plusieurs endroits, et surtout à faire disparaître un certain nombre de fautes typographiques que notre éloignement de France ne nous avait pas permis de corriger sur les premières épreuves.

Puissions-nous avoir inspiré à quelques lecteurs, par cette traduction d'un ouvrage estimé

et digne de l'être, un zèle plus ardent pour la délivrance des âmes du purgatoire, et pour eux-mêmes un zèle égal à éviter les fautes dont la divine justice exige une si rigoureuse expiation.

Rome, le 23 février 1866.

PRÉFACE.

La dévotion aux âmes du purgatoire est une de celles qui ont le moins besoin d'être recommandées aux cœurs fidèles : ils l'ont comprise avant même d'en connaître la forme et les moyens. Ce sera d'ailleurs l'objet de quelques-unes des réflexions que l'on trouvera disséminées dans cet ouvrage, ou placées en tête des deux parties qui le divisent. Les saints sont en ceci, comme dans tout le reste, nos modèles. On lit, par exemple, dans la Vie de saint Vincent de Paul par Abelly, au chap. IXe du livre 3 : « Nous ne devons pas omettre la dévotion particulière qu'il avait de procurer le soulagement et la délivrance des âmes fidèles qui souffrent dans le purgatoire. Il exhortait souvent les siens à ce devoir de piété, et disait qu'il fallait considérer ces chers défunts comme les membres vivants de Jésus Christ, animés par sa grâce et assurés de participer un jour à sa gloire ; et que, pour cette considération, nous

étions obligés de les aimer, servir et assister de tout notre pouvoir. Pour cet effet, il priait et offrait souvent le très-saint sacrifice de la Messe à leur intention. Il faisait aussi prier et offrir le même sacrifice pour eux par les autres prêtres de sa maison, et le sacristain de Saint-Lazare a déclaré qu'il lui ordonnait fort souvent de faire dire des messes pour les âmes du purgatoire qui y sont détenues depuis longtemps, et qui n'ont personne qui prie particulièrement pour elles. Il établit encore pour le même sujet, dans toutes les maisons de sa congrégation, cette sainte pratique de dire trois fois le jour en commun le *De profundis*, c'est à savoir après les deux examens particuliers qui se font devant les repas et aux prières du soir. »

Rome a consacré un touchant souvenir de la même dévotion dans S. Bernard. Sur la route d'Ostie, aux Eaux Salviennes, à l'endroit même où fut martyrisé S. Paul et où sa tête en tombant fit jaillir trois sources limpides qui coulent encore, l'illustre abbé de Clairvaux disait la Messe pour les défunts. Il fut ravi en extase, et il eut à l'autel une révélation semblable à celle de Jacob : il vit une mystérieuse échelle qui de la terre allait jusqu'au ciel, et sur laquelle montaient une foule d'âmes délivrées par ses prières et conduites par leurs anges gardiens. La petite église théâtre de cette miraculeuse vision a été reconstruite et embellie, et on lui

a donné le nom doux et gracieux de *Sancta-Maria Scala-Cœli*, Sainte-Marie Echelle-du-Ciel.

Nous espérons rendre service aux âmes pieuses en faisant passer dans notre langue un livre du P. Grégoire Rossignoli qui a pour objet le récit de ce que Dieu a fait, en maintes circonstances, pour nous inviter à prier en faveur des défunts. Ce vertueux religieux a composé un assez grand nombre de volumes dans le même genre, qui se lisent beaucoup en Italie depuis un siècle : *Les merveilles divines dans la sainte Eucharistie* ; *les Merveilles divines dans les Saints des premiers âges de l'Eglise, — dans les Saints du moyen âge, — dans les Saints des temps modernes.*[1]

Nous ne prétendons point, du reste, abriter tous les récits qu'on va lire sous une autorité plus grande que celle qu'il est permis de leur attribuer. Ce sont, pour la plupart, de pieuses croyances, des traditions perpétuées en certains lieux, admises comme certaines par des esprits judicieux et graves, consignées dans leurs écrits ascétiques par des maîtres renommés de la vie spirituelle : ce n'est pas autre chose, et nous les offrons uniquement à ce titre ; mais en nous hâtant d'ajouter, cependant, qu'il n'en est pas une qui puisse offenser, même légèrement, la foi catholique, l'ouvrage ayant été imprimé plusieurs fois à Rome même, avec toutes les permis-

(1) Ces volumes ont paru chez l éditeur Casterman, dans le format gr. in-18.

sions ordinaires. La dernière élition, de 1841, est celle sur laquelle nous avons travaillé.

Nous recommandons à l'attention du lecteur les textes de l'Ecriture placés en tête de chaque *Merveille :* ils forment à eux seuls un cours d'instructions vraiment précieuses sur la matière.

Le sentiment qu'on éprouve devant ces pages, nous ne le dissimulerons pas, est celui de la terreur. On frémit en présence de cette rigoureuse justice qui veut l'expiation entière, complète, absolue. Mais faut-il oublier le mot de l'Ecriture : « *Initium sapientiæ timor Domini :* C'est en tremblant devant le Seigneur qu'on apprend à être sage. » S. Augustin, commentant le psaume 49e, s'écriait : « Jésus-Christ viendra pour le jngement, et le feu marchera devant lui. Avons-nous peur ? eh bien, changeons de vie, et notre crainte cessera. Que la paille redoute l'étincelle : que peut l'étincelle contre l'or ? Ah ! ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont commencé à sentir la douceur de la sagesse et de la vérité savent ce qu'il y a de souffrance à être seulement éloigné de la face de Dieu. Que ceux qui n'ont point goûté ces délices saintes et qui ne soupirent point après la possession de leur Créateur, que ceux-là redoutent au moins les flammes : puisque les récompenses ne sauraient les gagner, que les supplices les épouvantent ! » Et le pape S. Grégoire dit aussi :[1]

(1) 29. *in Ev.* n. 11.

« Que personne, pendant qu'il le peut, ne néglige le soin de lui-même : car notre Rédempteur paraîtra d'autant plus sévère au jugement qu'il nous aura montré auparavant une plus grande patience. Faites-y donc attention, mes frères; pensez-y souvent et sérieusement ! »

Ce n'est pas qu'il convienne de se trop abandonner non plus à ce sentiment d'effroi. Ste Catherine de Gênes, dont il faut lire l'attachant *Traité du Purgatoire*, vient, après toutes ces communications célestes, nous inspirer du courage, en nous rappelant que les âmes, au sortir de cette vie, conçoivent une si haute idée de la sainteté de Dieu, qu'elles ne consentiraient jamais à s'approcher de lui avec la moindre faute qui ne serait pas expiée. D'elles-mêmes, elles demanderaient le purgatoire à la miséricorde qui l'aurait fermé sous leurs pas. Ce besoin sacré est l'appui de leur patience, joint à la certitude si fortifiante du salut. Dieu est toujours père, alors même qu'il agit en juge, et toujours, du fond du purgatoire, comme de cette vie de combats, la créature lève les yeux vers lui en disant : *Notre Père, qui êtes aux cieux!*

Un mot sur ce travail. Nous n'avons pas traduit littéralement, bien s'en faut : le génie français ne supporte guère les lenteurs de la phraséologie italienne. Resserrer la narration, développer au contraire certaines réflexions utiles, supprimer deux

ou trois histoires moins intéressantes, et les remplacer par d'autres qui nous ont semblé mériter cette préférence, indiquer scrupuleusement les sources; ajouter au livre un supplément pratique d'œuvres et de prières qu'on sera bien aise d'avoir sous la main après une lecture presque toujours émouvante : voilà ce que nous avons fait pour notre part. Nous nous réjouissons de mettre la dernière main à cet humble labeur le jour de l'Octave de l'Ascension, auquel l'incomparable liturgie parisienne célèbre la venue du Sauveur Jésus comme juge de l'univers, sans cesser d'en être le doux et miséricordieux Rédempteur.

Porto-d'Anzio (Etats Romains), jeudi 24 mai 1860.

LES MERVEILLES DIVINES

DANS LES

AMES DU PURGATOIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

LA CHARITÉ BIEN COMPRISE NOUS FAIT UN DEVOIR TRÈS-PRESSANT DE SUBVENIR AUX NÉCESSITÉS DES AMES DU PURGATOIRE.

> *Ordinavit in me charitatem :* Dieu m'a placé sous l'étendard de la charité. (*Cant.* 2, 4.)

Il ne peut entrer dans ma pensée de réduire ici à quelques lignes tout ce qu'il y a de parfait dans la charité envers les pauvres âmes du purgatoire. Je me borne à quelques considérations rapides.

Toute charité est d'autant plus grande que les misères qu'elle soulage le sont elles-mêmes. Là où le besoin est extrême, l'obligation d'y porter remède devient plus pressante. Or, quelle plus douloureuse nécessité se peut-il concevoir que celle d'âmes plongées dans un océan de tourments, vouées aux souffrances les plus atroces, aux plus inexprimables angoisses ? Les commentateurs, appliquant au purgatoire ce mot de Malachie, III, 3 : « *Sedebit conflans, et purgabit filios Levi, et colabit eos quasi aurum ;*

Le Messie sera comme un homme qui s'assied pour faire fondre et pour épurer l'argent ; il purifiera les enfants de Lévi, et il les rendra nets comme l'or qui a passé par le feu ; » le comparant à un alambic de toutes les peines imaginables d'ici-bas : comme si Dieu, à l'exemple de ces savants qui distillent de diverses substances les esprits les plus purs pour en composer un extrait qui les représente dans toute leur force, avait réuni dans le purgatoire, par une opération semblable, les différentes espèces de maux dont nous souffrons davantage dans cette vie, les maladies naturelles, les supplices violents, les tortures, les tourments infligés aux martyrs, etc., et en avait exprimé l'essence et l'activité. C'est ce que paraît avoir indiqué le prophète Isaïe, IV, 4, dans ce passage : « *Abluet Dominus sordes filiarum Sion in spiritu ardoris* : Le Seigneur purifiera les souillures de la fille de Sion dans l'ardeur du feu. » Ce feu est doué d'une puissance surnaturelle, d'une activité et d'une violence cent fois plus grandes que celles du nôtre, parce qu'il a été choisi pour instrument de la divine justice. Tertullien appelle même le purgatoire un enfer momentané : car, observe-t-il, les deux peines principales, celle du *sens* et celle du *dam*, y sont réservées aux âmes, avec la seule différence de la durée, les damnés ne devant jamais voir finir leurs tourments. Le feu est le même, suivant saint Augustin : « *Eodem igne purgatur justus et torquetur damnatus.* » Combien donc n'est-ce pas une charité excellente d'apporter du soulagement à ces âmes infortunées ! Il ne s'agit pas seulement de nourrir un affamé, de couvrir celui qui manque de vêtements, de délivrer un malade de sa fièvre, mais de retirer des malheureux de l'abîme immense de tous les maux.

Cette charité est plus précieuse encore si l'on considère le grand bien dont ces âmes vont être mises en possession. L'histoire a enregistré comme un prodige de bonté l'action du grand Théodose, qui tira de son abjection la pauvre jeune fille Athénaïs pour la faire monter sur le trône impérial. David a exprimé de mille manières sa reconnaissance pour la divine miséricorde qui l'avait ôté à la garde des troupeaux et établi chef de son peuple. Oh ! combien meilleure est la charité qui procure à une âme la possession de l'éternelle béatitude ! Ne pourrait-on pas dire, dans un certain sens, qu'elle est aussi élevée que le bien même qu'elle assure ? Il est vrai que nous ne pouvons guère en saisir toute l'étendue, ignorants comme nous le sommes de ces célestes profondeurs. Mais ces âmes bénies sont placées mieux que nous pour cela ; elles savent tout ce qui est caché sous ces simples mots : voir Dieu face à face, Dieu le premier principe et la fin dernière ; s'unir entièrement à cet objet souverainement aimable, après lequel elles soupirent de tout ce qu'elles ont d'intelligence et d'amour. Cette ardeur, ce désir invincible, cette flamme brûlante, leur cause un tourment plus insupportable que la flamme extérieure et vengeresse qui les consume. L'illustre Tertullien explique admirablement cette vérité par l'exemple de Job, image sensible de l'âme du purgatoire, ainsi que l'Eglise le fait entendre elle-même en lisant son histoire dans l'office des morts. Tout le corps de ce prophète de la patience était couvert d'ulcères douloureux, qui le tourmentaient de la tête aux pieds : et cependant, celui de tous ses organes qui le faisait le plus cruellement souffrir, et dont il se plaignait le plus amèrement, c'était la vue, qui n'apercevait plus le bien suprême (c. XVII, 2) : « *In amaritudinibus moratur*

oculus meus : cur faciem tuam abscondis? Mon œil est plongé dans l'amertume : oh ! pourquoi me cachez-vous votre visage? » Comme s'il avait dit : Mon supplice le plus amer c'est de ne vous voir plus, ô mon Dieu ! « On plaint l'œil tout entier dans les tourments, » dit encore Tertullien. Ainsi l'âme souffrante du purgatoire n'a point de torture qui l'éprouve autant que la privation de la présence visible de son Dieu. Les autres peines, auprès de celles-là, ne lui semblent rien. Or, que fait la charité dont nous parlons? elle met fin à cet état d'horrible souffrance, elle apaise cette soif ardente, elle comble ces immenses désirs, en assurant la possession du céleste objet.

Notre amour pour Dieu y est, d'ailleurs, intéressé directement. Dieu veut souverainement avoir auprès de lui ces âmes qu'il aime, afin de les faire participantes de sa gloire. « *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum,* dit-il au livre des Proverbes, VIII, 31 : Mes délices sont d'habiter avec les enfants des hommes : » comme si la compagnie de ses créatures ajoutait quelque chose à sa félicité éternelle, et qu'il ne fût point complètement heureux tant qu'il ne la communique pas. Ces âmes, en effet, sont ses chères filles, les épouses du Sauveur, rachetées au prix de tout son sang, adoptées par lui. Il se réjouit donc de les délivrer de la prison où elles gémissent, et de les introduire à la lumière de son paradis. Pensez un peu quelle serait la consolation d'un roi de recevoir à sa cour un fils longtemps captif parmi les barbares et délivré par un fidèle ami. Quel accueil ne ferait pas un époux au médecin qui lui rendrait son épouse bien-aimée, parfaitement guérie d'une maladie qu'on avait jugée mortelle? Eh bien, Dieu chérit ces âmes

saintes beaucoup plus que tout cela ; il les reçoit avec plus d'allégresse, et il conserve une tout autre reconnaissance pour ceux qui les dégagent de la servitude et les introduisent, suivant l'expression de S. Pierre (I, 2, 9), « dans la parfaite liberté des enfants de Dieu, et du fond des ténèbres à son admirable lumière : *In perfectam libertatem filiorum* Dei, *et de tenebris vocat in admirabile lumen suum.* »

De plus, délivrer les âmes du purgatoire, c'est envoyer au ciel de véritables serviteurs de la divine Majesté, les plus capables de la louer dignement. Nous, dans les ténèbres et les misères de cette vie, nous ne pouvons ni connaître ni aimer convenablement l'éternelle Bonté. C'est au sortir du corps, en se trouvant tout à coup en face du Créateur, que notre esprit obtient cette connaissance claire, et par suite cet ardent amour qui le porte vers le bien suprême. Il se répand aussitôt en actes séraphiques de charité, bien plus élevés que ceux de Marie-Madeleine elle-même, dont le Seigneur a dit qu'elle avait tant aimé : *Dilexit multùm*, plus ardents que ceux de S. Pierre assurant trois fois qu'il aimait et en prenant Jésus à témoin : *Tu scis, Domine, quia amo te.* Qu'ils doivent être touchants, les premiers actes de reconnaissance des âmes purifiées admises en présence de la miséricorde céleste ! quelle adoration profonde des souveraines perfections ! avec quel cœur elles répètent l'hymne de l'Apocalypse, 5 : « *Benedictio, et honor et gloria, et gratiarum actio* Deo *nostro, in sæcula sæculorum* : Bénédiction, honneur, gloire, action de grâces à notre Dieu, pendant toute la durée des siècles ! » Or, tous ces actes de parfait amour, de gratitude, de bénédiction, envers la divine Majesté, ceux-là n'en partagent-ils pas le mérite qui, par

leurs pieux suffrages, ont mis plus tôt les pauvres âmes en état de les produire?

De ces considérations abrégées le lecteur conclura combien est agréable à Dieu la charité envers nos frères du purgatoire. Notre-Seigneur, dans une de ces révélations dont il favorisait sainte Gertrude, lui dit ces touchantes paroles, suivant le récit de Denys-le-Chartreux : « Toutes les fois que vous délivrez une âme, cela est aussi agréable à Dieu que si vous le rachetiez lui-même de la captivité, et il saura bien vous récompenser un jour de cette bonne action : *Quod beneficium reddet vobis tempore opportuno.* » Mais nous aurons occasion de revenir là-dessus dans la seconde partie de ce livre.

Ire MERVEILLE.

EXCELLENCE DES SUFFRAGES EN FAVEUR DES MORTS.

> *Mortuo non prohibeas gratiam* : Gardez-vous d'empêcher la miséricorde envers les morts. (*Eccli.* VII, 37.)

Une grave controverse s'éleva entre deux religieux de l'ordre des Frères-Prêcheurs, Bertrand et Benoît, lequel est le plus agréable à Dieu et le plus profitable pour nous-mêmes d'offrir nos bonnes œuvres pour le repos éternel des morts, ou de les consacrer à la conversion des pécheurs. Bertrand, grand avocat des malheureux pécheurs, pour lesquels il célébrait souvent et faisait de continuelles oraisons jointes à des pénitences rigoureuses, s'efforçait de faire prévaloir leur cause. « Les pécheurs, disait-il, sont dans un état de perdition éternelle si on ne

les fait rentrer en grâce. Constamment entourés des embûches de l'enfer, ils marchent à la damnation et aux tourments épouvantables qui n'auront pas de fin. C'est donc ignorer le prix d'une âme que de ne pas tout faire pour acquérir celles-là au Seigneur. Lui-même en descendant du ciel, en se dévouant à une mort très-douloureuse, nous enseigne le cas que nous en devons faire. Il n'est point d'œuvre meilleure, plus digne de DIEU parce qu'elle ressemble davantage aux siennes, que de coopérer au salut des pécheurs. Saint Denys assure que ce qu'il y a de plus divin dans les choses divines, c'est de travailler à les sauver : *Divinorum divinissimum est* DEO *in salutem animarum cooperari;* afin qu'ils échappent aux mains de l'ennemi commun et parviennent dans le sein de leur bienfaisant Créateur. Laisser périr une âme, c'est laisser perdre le prix de la rédemption, c'est-à-dire le sang et la vie du Sauveur. Or, les âmes du purgatoire sont hors de ce danger; assurées de leur éternel salut, elles souffrent certainement beaucoup, elles sont plongées dans une mer de douleur; mais elles sont au port. Elles gémissent en prison pour les dettes précédemment contractées, mais avec la certitude de les voir acquittées bientôt et de rentrer dans la liberté des enfants de DIEU, dont elles sont les amies; tandis que les pécheurs sont ses ennemis : malheur le plus redoutable, le plus digne de compassion, parmi tous ceux qui peuvent fondre sur l'homme! »

Benoît raisonnait autrement, parce qu'il songeait plus tendrement à l'Eglise souffrante. « Les pécheurs, répondait-il, sont retenus par des liens tout à fait volontaires, auxquels ils se sont offerts d'eux-mêmes et qu'ils peuvent briser quand il leur plaît. Mais les morts sont enchaînés, contre leur gré, dans des tourments affreux. Il ne leur

reste de libre, pour ainsi dire, que la langue pour réclamer les secours des vivants, en leur disant avec Job humilié : « *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me* : Pitié, pitié pour moi, vous du moins mes amis, car la main du Seigneur m'a frappé! » Dites-moi : si vous aviez devant vous deux mendiants, l'un fort et en bonne santé, capable de gagner honnêtement sa vie par le travail de ses deux mains, mais préférant courir les rues et les chemins en quête de quelque aumône, et l'autre infirme, privé de l'usage de ses membres, incapable de pourvoir à ses besoins, vous exposant avec larmes sa situation, auquel réserveriez-vous les secours de votre charité? lequel vous semblerait plus digne de compassion, surtout si celui qui est infirme se trouvait en proie aux plus cruelles souffrances? Vous vous tourneriez du côté de celui-ci. C'est de tout point notre cas. Ces âmes sont dans un ineffable martyre, et il leur est impossible de s'en délivrer, ou même de l'alléger. Il est vrai qu'elles ont mérité cette punition par leurs fautes passées; mais, actuellement, elles ne sont plus libres; elles les ont pleurées et détestées, elles en éprouvent une entière contrition; elles sont rentrées en grâce avec Dieu, auquel elles sont présentement agréables, ayant recouvré le titre de ses amies et de ses filles. Les pécheurs, eux, sont devant le Seigneur comme des rebelles et des ennemis. Si donc la charité bien ordonnée veut que nous nous conformions à la très-sage bonté de Dieu, il va de soi que nous devons nous attacher davantage à ceux qu'il aime, de préférence à ceux qui se déclarent en révolte contre lui. »

Bertrand, toutefois, ne se rendait point à ces raisons. Une miraculeuse apparition le convainquit enfin. Dieu

permit que la nuit suivante, en allant au chœur pour chanter l'office, il vit venir au-devant de lui une âme du purgatoire sous la forme d'un spectre horrible, chargé d'un poids qu'il ne pouvait soulever. L'apparition s'approcha en se plaignant et en gémissant, et le chargea de cet insupportable fardeau, sous lequel le bon religieux succombait. Oh ! alors, comme dit Isaïe, « le tourment lui donna l'intelligence, *Vexatio dedit intellectum;* » et il comprit qu'il devait faire davantage pour les âmes souffrantes. Le matin, dès qu'il le put, la compassion dans le cœur et les larmes aux yeux, il monta au saint autel en leur faveur, et il continua cette pratique le reste de sa vie.

Le grand docteur S. Thomas d'Aquin paraît avoir tranché la controverse par ces lignes de la *Somme théologique* (*Supp. 3, quæst. 71, art.* v, *ad 3*) : « Les suffrages pour les morts sont plus agréables que les suffrages pour les vivants, parce que les premiers se trouvent dans un plus pressant besoin, ne pouvant se secourir eux-mêmes comme ceux qui vivent encore. » Plusieurs autres docteurs enseignent la même chose, et on doit tout au moins conclure qu'il faut avoir en grande estime la prière pour les morts.

II° MERVEILLE.

NE PAS SOULAGER LES DÉFUNTS PAR LES AUMÔNES, C'EST SE PRIVER SOI-MÊME DE GRANDS AVANTAGES SPIRITUELS.

> *Noli esse pusillanimis, et facere eleemosynam ne despicias :* Ne soyez point faible de cœur, et ne méprisez point l'aumône.
> (*Eccli.* VII, 9.)

Le Docteur Angélique, S. Thomas, préfère au jeûne et à la prière le mérite de l'aumône, quand il s'agit d'expier les fautes passées. « L'aumône, dit-il, (*In 4, d. 15, q. 3*), possède plus complètement la vertu de la satisfaction que la prière, et la prière plus complètement que le jeûne. » C'est pourquoi de grands serviteurs de Dieu et de grands saints l'ont principalement choisie comme moyen de secourir les défunts. Nous pouvons citer parmi eux, comme l'un des plus remarquables, le pieux Raban-Maur, premier abbé de Fulde, au IX° siècle, puis archevêque de Mayence. L'abbé Trithème, écrivain distingué de l'ordre de S. Benoît, raconte que Raban avait prescrit aux économes de son monastère de faire constamment les plus abondantes largesses aux pauvres. Cependant, le procureur de l'abbaye, appelé Edélard, trop attaché aux biens de ce monde et moins préoccupé des indigents, retenait souvent la part qui leur était destinée. Le saint abbé avait, de plus, et du commun consentement, décrété que, chaque fois que l'un des religieux passerait à une meilleure vie, sa portion serait pendant trente jours distribuée aux mendiants, afin que

l'âme du défunt fût soulagée par cette aumône. L'avare procureur omettait cette distribution, ou bien la remettait au delà du trentième jour, malgré la tradition ancienne observée par S. Grégoire-le-Grand, qui marque ce temps comme le plus propice aux suffrages pour les morts. Il arriva, l'an 830, que le monastère de Fulde fut éprouvé par une sorte de contagion, qui emporta un bon nombre de moines, et même l'un des supérieurs. Raban-Maur, plein de zèle et de charité pour ces chères âmes, fit venir Edélard, et lui rappela la pieuse pratique. « Ayez grand soin, lui dit-il, que nos constitutions soient fidèlement observées, et qu'on gratifie les pauvres, durant un mois entier, de la nourriture destinée aux frères que nous venons de perdre. Si vous y manquiez, vous seriez très-coupable devant Dieu, et certainement il vous en punirait. » Le procureur promit d'obéir.

Mais, hélas! combien fatale est la passion de l'avarice, dans un homme consacré à Dieu surtout! Edélard, qui en était dominé, qui avait le cœur étroit et la main serrée, ne fit point ce qu'il devait, priva les pauvres et resta sans pitié pour les âmes de ses frères. Dans la crainte, tout à fait déraisonnable, que les vivants ne vinssent à manquer, il négligea à la fois les indigents et les défunts. La justice divine ne laissa point impunie cette infidélité.

Un jour qu'il avait été accablé d'affaires, le soir venu, comme les religieux s'étaient déjà retirés, il traversait la salle du chapitre, tenant une lanterne à la main. Quel fut son étonnement de voir l'abbé, avec une quantité de moines, assis à leurs places, tenant conseil malgré l'heure avancée! Il ne comprenait pas le sujet d'une réunion semblable, à pareil moment, lorsque, regardant plus

attentivement, il reconnut le supérieur défunt, avec les autres religieux défunts aussi. Il est difficile d'exprimer la terreur dont il fut saisi; un froid glacial, qui courut aussitôt dans ses veines, le cloua à sa place, comme une statue sans vie. Mais cette terreur était peu de chose auprès de ce qui lui était réservé. Le supérieur et quelques-uns des morts, se levant, vinrent à lui, le dépouillèrent de son habit et se mirent à le frapper à coups de fouet, avec tant de violence qu'il resta privé de sentiment. En même temps ils lui disaient : « Reçois, malheureux, reçois le châtiment de ton avarice! tu en éprouveras un plus terrible dans trois jours, lorsque tu seras descendu dans la tombe avec nous. Alors le suffrage qui t'est réservé sera appliqué à ceux que tu as privés des leurs. » Puis tout disparut. Pour lui, il était couvert de sang et de plaies.

Il fut trouvé dans cet état par la communauté, au moment où elle se rendait au chœur, après minuit. On le porte à l'infirmerie à moitié mort, et on s'empresse de lui prodiguer tous les soins que réclamait sa position. Mais lui, dès qu'il put parler : « Hâtez-vous, s'écria-t-il, appelez tout de suite le père abbé : j'ai plus besoin des remèdes de l'âme que de ceux du corps. Ces membres ne sauraient plus guérir! » Dès que l'abbé fut venu, en sa présence et devant toute la maison il raconta le terrible événement, dont l'état où il était rendait un trop sensible témoignage. Quand il eut ajouté qu'il devait paraître au tribunal de Dieu dans trois jours, il supplia qu'on lui administrât les derniers sacrements, en protestant de tout son regret. Il les eut à peine reçus, avec les marques d'une grande dévotion, qu'il commença à baisser, jusqu'au moment où il expira, le troisième jour,

au milieu des prières de ses confrères et des exhortations de l'abbé, qui lui rappelait les miséricordes de DIEU et la confiance qu'il faut avoir en lui.

On chanta aussitôt la messe des morts, et on distribua, selon l'usage, la part des pauvres. La punition n'était pas finie cependant. Le défunt apparut à Raban, pâle, défiguré. L'abbé, frappé de cette vision, lui demanda ce qu'il y avait à faire pour lui. « Ah ! répondit l'âme infortunée, les prières de notre sainte communauté m'ont procuré du soulagement, mais je ne puis obtenir ma grâce entière avant la délivrance de tous ceux de mes frères que mon avarice a frustrés des suffrages qui leur étaient dus. Ce qu'on a donné aux pauvres en mon nom leur a profité, et non point à moi, selon l'ordre de la divine justice. Je vous supplie donc, mon père, vous qui êtes si bon, qui m'avez accordé tant d'intérêt pendant ma vie, de faire redoubler les aumônes. J'espère que, moyennant cela, la clémence du Seigneur nous délivrera tous, eux d'abord, et moi ensuite. »

Raban-Maur le promit, et la chose fut faite. Un autre mois était à peine écoulé, qu'Edélard lui apparut de nouveau, vêtu de blanc, entouré de rayons lumineux, la joie peinte sur le visage. Il rendit au monastère les actions de grâces les plus touchantes pour la charité dont on avait usé envers lui, assurant qu'au ciel, où il s'envolait, il ne cesserait de conjurer le DIEU de toute bonté pour ses bienfaiteurs.

Combien d'utiles réflexions se présentent à l'esprit à la lecture de cette histoire ! On y voit, premièrement, que les pauvres âmes du purgatoire ne peuvent rien pour elles-mêmes ; et DIEU permet, dans cette circonstance, qu'elles viennent châtier l'oubli que l'on fait de

leurs peines. Secondement, dans l'application des suffrages le Seigneur fait quelquefois une exception contre celui qui a démérité d'une manière spéciale, alors surtout qu'on a manqué aux devoirs de prières et de bonnes œuvres envers les autres, ce qui rend indigne de recueillir pour soi-même un fruit si précieux. Troisièmement, nous devons exciter en nous un grand zèle pour ces bonnes et tristes âmes, à l'exemple des religieux de Fulde, toujours empressés dans cet exercice de charité. L'historien que nous citons ajoute qu'ils portaient cette affection si loin, que chacun se privait encore d'une partie de ses aliments pour les distribuer aux mendiants à la même intention.

(V. Trithemius, *Vita Rab.-Mauri*, l. II; Théophile Raynaud, jésuite, *Heter spirit.*, p. 2 sect. 3, punct. 7.)

III° MERVEILLE.

DIEU EXAUCE LES PRIÈRES DES COMMUNAUTÉS FERVENTES EN FAVEUR DES DÉFUNTS.

Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum : Les yeux du Seigneur sont ouverts sur les justes, et son oreille est attentive à leur prière. (*Ps.* XXXIII, 16)

S. Chrysostôme expose quelque part, en développant les promesses de Jésus-Christ à ceux qui sont rassemblés en son nom, combien sont bonnes et profitables les prières des communautés ferventes, vivant dans la pratique de l'oraison et de la pénitence. « Dieu lui-même, dit-il.

atteste souvent dans la divine Ecriture qu'il a les oreilles attentives à ceux qui se sont réunis pour le prier. » On en vit une preuve fort touchante dans une chartreuse d'Angleterre, comme je vais le raconter.

Un personnage de haute noblesse et de richesses considérables, étant mort dans ce pays, laissait un fils que cette perte avait cruellement affecté, et qui, plein de zèle pour le salut de celui qu'il aimait à si juste titre, se rendit aussitôt chez les Chartreux. C'était dans leur église que s'était fait l'office des funérailles. Il présenta au prieur une grosse somme d'argent, à titre d'aumône, avec prière à la communauté d'avoir un souvenir devant Dieu pour l'âme de son cher défunt. A l'instant les religieux sont convoqués au chœur. « Serviteurs de Dieu, leur dit le prieur, unissons nos prières en faveur du défunt qui a été enterré ici dernièrement : ce jeune homme, qui nous fait une offrande considérable, nous le demande. » Les moines alors entonnèrent d'une seule voix le *Requiescat in pace*, auquel le supérieur répondit *Amen*, puis chacun se retira en silence dans sa cellule.

Le bienfaiteur restait tout étonné. « C'est bien peu de chose, pensait-il : quoi ! pour une somme aussi importante, un seul *Requiescat !* » Il s'approche donc du prieur avec modestie, et lui dit d'un ton de plainte respectueux : « C'est là tout, mon père? et l'âme de celui que je pleure n'aura point d'autres suffrages, lorsque j'ai fait preuve envers vous de quelque générosité? » Le saint homme, surpris à son tour de cette question, lui répondit avec douceur : « Prétendriez-vous, mon fils, peser dans la même balance votre aumône, fût-elle un monceau d'or, et les prières de mes religieux, si courtes soient-elles? — Non certes, reprit le jeune homme; non, mon père;

je n'entends point établir de comparaison. Cependant, je trouve que deux ou trois paroles sont bien peu de chose, et que j'ai fait davantage pour le monastère. — Je vois que vous doutez encore, mon enfant. Attendez un moment : vous allez, grâces à DIEU, vous assurer de votre erreur. »

Se tournant vers le père cellerier : « Allez, lui dit-il, trouver l'un après l'autre nos frères dans leurs cellules ; dites-leur d'écrire sur un morceau de papier leur *Requiescat in pace* et de me l'apporter tout de suite. » Il commanda en même temps à un frère convers de prendre une balance. Il y met, d'un côté, l'argent et l'or du jeune homme, et le poids emporte rapidement le plateau. Quand les billets furent arrivés, il invoqua le secours de DIEU, et les mit, tout légers qu'ils étaient, de l'autre côté, en disant : « Nous allons voir, mon fils, ce que vaut notre courte prière en regard de votre don. » O merveille ! s'écrie ici l'historien : à l'instant même la balance se relève, emportant la somme d'argent comme si elle eût été une plume ou une paille légère, et inclinant tout entière sous le poids des petits morceaux de papier, qui paraissaient être des masses de plomb.

A cette vue, tous les assistants firent le signe de la croix, et bénirent Dieu de leur faire connaître le prix de la plus simple prière dans la bouche de ses serviteurs. Le jeune homme, plus que les autres, était dans l'admiration, et, les yeux pleins de larmes, le repentir au cœur, il demanda pardon de son peu de foi. Il fit préparer une pierre magnifique, sur laquelle on grava par ses ordres le *Requiescat in pace*, et qui fut placée, en mémoire du prodige, sur la tombe de son père. Il ne

douta plus de la puissance de ce simple cri d'une âme véritablement chrétienne.

(V. Dorlandus, *Chronica carthusiana*, cap. 7; Théophile Raynaud, *Heter. spirit.*, p. 2, sect. 2, punct. 10, q. 4.)

IVe MERVEILLE.

LA CONVERSION RENVOYÉE AU SOIR DE LA VIE CONDUIT L'AME A LA CRUELLE FIN DU PURGATOIRE.

Convertentur ad vesperam, et famem patiuntur ut canes : Ils viendront vers le soir assiéger ma maison, mais ils resteront affamés comme des animaux sans raison. (*Ps.* LVIII, 7.)

Ceux qui aiment assez peu le Seigneur pour ne se convertir à lui qu'au dernier moment, méritent d'être traités à leur tour sans indulgence et sans miséricorde. Ils n'obtiendront le pardon et le salut qu'au prix d'une rigoureuse et longue expiation. Nous en lisons un exemple dans la Vie du P. Jean Corneille, de la Compagnie de Jésus, zélé promoteur de la vraie religion en Angleterre. Parmi ses vertus éminentes, il pratiquait celle d'une grande compassion et d'un dévoûment sincère pour les âmes du purgatoire. Il priait pour elles avec plus d'ardeur encore quand il les avait gagnées à la sainte Eglise catholique, parce qu'il les considérait alors comme ses filles spirituelles, auxquelles il devait davantage. Il avait un grand nombre de pratiques quotidiennes destinées à lui rappeler leur souvenir. Ainsi, toutes les fois qu'il se lavait les mains, il récitait le *De profundis*,

afin que Dieu les purifiât du reste de leurs fautes et les introduisît dans le lieu du rafraîchissement éternel. Outre de fréquentes oraisons, il offrait pour elles, chaque semaine, quatre fois le saint sacrifice, à titre d'aumône. Or, pour lui faire connaître le grand soulagement qu'il leur procurait par sa charité, Dieu permit à plusieurs de lui apparaître, soit pour le remercier, soit afin de solliciter ses suffrages. Je rapporterai une seule de ces apparitions, celle du baron Sturton, qui est restée fort connue parmi les fidèles d'Angleterre, et qui leur fut une leçon précieuse. Je donne le récit textuel d'un témoin oculaire, Dorothée Arundell, femme de haute noblesse et de plus de piété encore, qui se fit plus tard religieuse et vécut saintement dans son Ordre. Elle a laissé un petit écrit ainsi conçu :

« Un jour, ma mère pria le P. Corneille d'offrir le saint sacrifice pour l'âme de son premier mari, le baron Jean Sturton. Il le voulut bien, et à l'autel, entre la consécration et le *Memento* des morts, il resta longtemps en oraison. La messe terminée, il fit une exhortation sur ce texte : *Bienheureux les morts, quand ils sont morts dans le Seigneur!* et il raconta qu'il avait eu une vision : devant lui s'étendait une forêt immense, qui n'était que feu et que flammes, et au milieu s'agitait le baron, poussant des cris lamentables, pleurant et s'accusant de la mauvaise vie qu'il avait menée pendant plusieurs années, spécialement à la cour; il maudissait la dissimulation coupable qui l'avait porté, lui catholique, à fréquenter les temples protestants, au grand scandale et à la ruine spirituelle de ses proches. Mais surtout il s'accusait avec d'amères paroles d'avoir été l'un des quarante-sept choisis par la reine Elisabeth pour condamner l'innocente

Iarie Stuart d'Ecosse ; crime dont il avait éprouvé une ontrition si vive, qu'elle avait hâté sa mort. Après tous es aveux, le baron s'était écrié, suivant le mot employé ar l'Ecriture à la suite de Job : Pitié, pitié pour moi, ous du moins qui êtes mes amis ! car la main du Seigneur m'a frappé. Et il avait disparu.

» Le père pleurait beaucoup en racontant cette vision, t toute la famille qui l'écoutait, au nombre de plus de uatre-vingts personnes, mêlait ses larmes aux siennes. .e servant de messe, qui fut un de ceux qui périrent plus ard avec le Père pour la foi catholique, moi-même, ussi bien que tous ceux qui assistaient au divin sacrifice, ous aperçûmes au même instant comme un reflet de harbons ardents sur le mur auquel était adossé l'autel. »

Pour comprendre la raison de cette expiation et de es tourments, il est bon de rappeler les éclaircissements joutés au récit par le père Guillaume Westen, de la nême Compagnie, qui se trouvait à Londres à la mort lu baron. Il nous apprend que ce gentilhomme était un le ceux qui, satisfaits de tenir dans leur maison un prêtre catholique au prix des plus grands dangers, vivaient xtérieurement dans le protestantisme, se réservant de nettre en ordre les affaires de leur conscience au moment le la mort. Mais, surpris par un accident en l'absence lu saint ministre, il n'avait pas eu le loisir de réaliser on vœu de conversion. Cependant, Dieu, dans sa miséricorde, lui avait inspiré une contrition si vive, un regret i universel et si amer de toutes ses fautes, joint au plus erme propos de se corriger, qu'il avait obtenu son pardon. Il avait fait appeler sa famille et avait protesté levant elle qu'il entendait mourir comme un enfant de Eglise catholique, parce qu'il n'y avait point d'autre foi

où l'on pût opérer son salut. Puis il avait désavoue, avec tous les signes du repentir le plus sincère, les scandales de sa vie mondaine, l'oubli qu'il avait fait de ses devoirs ; accompagnant cet acte de soupirs et de gémissements, et assurant qu'il voudrait pour tout au monde verser sur ces malheurs des larmes de sang. Une si vive et si noble contrition l'avait préservé de l'enfer, et, quand il s'était présenté au tribunal de Dieu, il avait trouvé un juge apaisé, mais non satisfait, qui lui faisait expier dans un douloureux purgatoire les restes de son infidélité.

Ceci nous montre, une fois de plus, l'inconcevable folie de ceux qui remettent leur conversion au dernier moment.

(V. Daniel, *Histoire d'Angleterre*, l. v, ch. 7.)

V° MERVEILLE.

LA MISÉRICORDE ENVERS LES DÉFUNTS PROCURE LE SALUT DE L'AME, ET SOUVENT MÊME CELUI DU CORPS.

Benefacit animæ suæ vir misericors : L'homme de miséricorde assure le bonheur de son âme. (*Prov.* xi, 29.)

Pour exciter la piété des fidèles à prier en faveur des âmes de ceux qui ont été mis à mort par la justice humaine, et qui souffrent dans les flammes de l'expiation, il n'est peut-être point de trait plus pathétique que celui-ci.

Il y avait aux environs de Rome, vers l'an 1620, un jeune homme de vie dissolue et scandaleuse, qui était devenu à cause de cela un objet à la fois d'horreur et de

erreur. Ses excès, ses violences continuelles lui suscitèrent des ennemis décidés, qui résolurent de lui arracher la vie. Le malheureux, au milieu de ses désordres, vait conservé une grande compassion pour les âmes du urgatoire, pour lesquelles il faisait dire de temps en emps des messes, ou donnait l'aumône; il priait même our elles avec toute la ferveur dont il était capable dans e triste état de conscience. Cette unique dévotion devait ui sauver miraculeusement la vie de l'âme et celle du corps.

Un soir qu'il se rendait à Tivoli, monté sur un bon heval, pensant échapper aux embûches qu'il savait dressées contre lui, il se trouva au contraire qu'il marchait uste au-devant d'elles. En effet, n'ignorant pas qu'il devait asser par là, ses ennemis s'étaient placés en embuscade rmés d'arquebuses, derrière un petit bois, et attendaient on arrivée pour le tuer. Il approchait rapidement de ce eu, quand il aperçut au-dessus de sa tête les membres 'un criminel attaché aux branches d'un chêne pour exemple des malfaiteurs. Emu de pitié, il s'arrête afin e réciter quelques prières, suivant sa coutume, pour ette pauvre âme abandonnée. Mais voici que, comme il riait, une merveille inconcevable frappe ses yeux, aux erniers rayons du jour : ces membres décharnés, desséhés, séparés, se rejoignent, tombent à terre, s'animent, 'approchent du cavalier sous une forme vivante. Il restait à sa place, cloué par la terreur. Le fantôme prend a bride du cheval et dit au jeune homme : « Descends t me laisse monter un moment : il y va de ton salut! 'u vas m'attendre ici : je ne serai pas long. » Tel était on saisissement, que, sans proférer une parole, il desend et laisse son cheval aux mains du cadavre ressuscité, ui y monte et le lance en avant.

Au bruit qu'ils entendent, les ennemis s'apprêtent, dressent leurs arquebuses, les déchargent, et, voyant tomber le cavalier, s'enfuient au plus vite, avant que le coup n'attirât du monde et ne les fît découvrir. Ils étaient sûrs d'avoir enfin tué leur homme. Ils se trompaient. Tout tremblant, hors de lui, celui-ci n'avait pas bougé, lorsqu'il vit revenir le spectre, lequel s'arrêtant lui dit : « Tu viens d'entendre cette décharge d'arquebuses? elle t'était destinée : tu serais mort infailliblement : mort quant à la vie présente, mort quant à l'âme. Les âmes souffrantes du purgatoire, pour lesquelles tu as une compatissante dévotion, ont obtenu de Dieu que je vinsse à ton secours dans cet extrême péril. Reconnais cet immense bienfait, en continuant de prier pour elles, mais plus encore en changeant de vie et en te conduisant désormais comme il convient à un chrétien. »

Ce discours fini, le cadavre reprit sa place, comme si une invisible main l'eût rattaché aux branches. Quant au jeune homme, il n'est pas besoin de s'étendre sur la révolution qui s'était opérée en lui. Peu de jours après il se décida à dire adieu au monde pour faire pénitence dans un ordre austère, où il vécut dans une grande perfection.

Combien donc est vraie cette parole de la divine Écriture : *L'homme de miséricorde assure le bonheur de son âme!*

(V. J.-B. Manni, *Sacr. Trig.*, disc. 12.)

VIe MERVEILLE.

LE PURGATOIRE DES PAROLES INCONVENANTES.

Ex verbis tuis condemnaberis : Vous serez condamné sur vos paroles. (*Matth.* XII, 37.)

S. Ambroise recommande fortement aux vierges consacrées à Dieu l'observation rigoureuse du silence, principalement lorsqu'elles sont au chœur pour le chant des louanges divines, parce que, dit-il, « l'époux céleste, quand il vient, n'entre dans une âme qu'autant que les portes en sont fermées aux discours profanes : *Sponsus vult clausam esse januam cùm pulsat : janua nostra os nostrum est ; Christo propemodùm soli debet aperiri :* Notre porte, c'est la bouche, et elle ne doit s'ouvrir que pour le Seigneur » (*De Virg.*, v.). Césaire nous apprend, par un mémorable exemple, combien les conversations dans le lieu saint déplaisent à Dieu. Voici ce trait.

Dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, appelé Saint-Sauveur, deux jeunes filles de riches maisons firent profession et vouèrent à Dieu leur virginité. L'une avait nom Gertrude, l'autre Marguerite. On les avait placées, au chœur, l'une à côté de l'autre. La première, Gertrude, quoique très-vertueuse, avait le malheureux défaut du bavardage, et rompait souvent le silence, faute dans laquelle elle entraînait sa compagne : ce qui lui attira un sévère châtiment après sa mort. Une maladie l'emporta à la fleur de ses années. On l'avait enterrée, suivant l'usage, au fond de l'église. Or, un soir que les

religieuses étaient réunies à chanter l'office, la voici qui apparaît devant l'autel, y fait la génuflexion accoutumée et va s'asseoir auprès de Marguerite. La bonne sœur, à cette vue, est saisie de frayeur, devient pâle, tremblante, prête à défaillir. On s'empresse autour d'elle, on s'informe du mal qu'elle éprouve, on lui prodigue mille soins. Alors, sans dire un mot, elle se prosterne aux pieds de l'abbesse, lui demande sa bénédiction et commence à raconter ce qui lui est arrivé. La défunte, ajoute-t-elle, aussitôt après l'office des vêpres et pendant qu'on récitait l'oraison, s'était levée, avait fait une grande inclination jusqu'à terre et avait disparu.

La prudente supérieure, craignant que tout cela ne fût le jeu d'une imagination troublée, ou bien quelque illusion du démon, lui donna cette consigne : « Si Gertrude vous apparaît encore, vous lui direz *Benedicite*, à quoi elle répondra, suivant notre usage, *Dominus* : vous lui demanderez alors d'où elle vient et ce qu'elle veut. »

Le jour suivant, à la même heure, nouvelle apparition. Marguerite la salue : « *Benedicite!* — *Dominus!* répond le fantôme. — Ma chère sœur Gertrude, poursuit la religieuse, d'où venez-vous à cette heure et que voulez-vous? — Je viens, dit-elle, satisfaire à la justice divine dans le même lieu où j'ai péché avec toi, lorsque j'ai tant de fois rompu le silence et te l'ai fait rompre pour des choses inutiles, pendant les saintes cérémonies. Le Seigneur équitable veut que je m'acquitte envers lui à l'endroit et dans les circonstances où je l'ai offensé. Oh! si tu savais combien je souffre! Je suis tout environnée de flammes; ma langue surtout en est consumée, sans que je trouve le moindre soulagement. Ma bien-aimée sœur, profite de mon exemple : mets un frein à

tes paroles; oublie que je t'ai donné ce scandale et n'y entraîne personne à ma suite, parce qu'un supplice pareil te serait réservé. » Elle disparut.

Plusieurs fois encore, elle vint réclamer les prières des religieuses, jusqu'à ce que, délivrée par leurs suffrages, elle dit à sa compagne un tendre adieu et se dirigea, sous ses yeux, vers le tombeau où on l'avait ensevelie; elle en souleva la pierre et s'y coucha pour toujours.

Ces différentes émotions agirent si fortement sur Marguerite, qu'elle tomba dans une grave maladie et ne tarda pas à être à toute extrémité. On la crut même morte. Mais ce n'était qu'une sorte d'extase, durant laquelle il lui fut révélé des choses admirables de l'autre vie. Elle les raconta, quand elle fut revenue à elle, à ses sœurs étonnées, et les exhorta à marcher de plus en plus dans la voie courageuse de la mortification des sens. De son côté, elle devint d'une scrupuleuse exactitude à la règle du silence, ayant toujours présent à l'esprit le châtiment infligé à sœur Gertrude. Elle veillait tellement sur ses paroles, qu'on aurait pu lui appliquer le mot du Prophète royal : « *Dixi : custodiam vias meas ut non delinquam in linguâ meâ; posui ori meo custodiam* : Je me suis promis de veiller sur moi, afin de ne point pécher par la langue, et j'ai mis une barrière à mes lèvres. »

(V. Césaire, *Illustr Mirac.*, l. XII ch. 36; Alexis Segala, *Triumph. Purg.*, p. II, c. 24, n 22.)

VII[e] MERVEILLE.

UNE AME DU PURGATOIRE RAPPELÉE A L'EXPIATION SUR LA TERRE.

Dedi illi tempus ut pœnitentiam ageret : Je lui ai accordé du temps pour faire pénitence. (*Apocal.* II, 21.)

Oh! que ne donneraient pas les âmes du purgatoire pour avoir quelques moments de ce temps dont nous prodiguons les heures dans des occupations inutiles et dans les vanités terrestres! Quelles pénitences, quels travaux n'entreprendraient-elles pas volontiers, avec empressement, pour s'épargner seulement quelques minutes de leurs cruelles tortures! Citons un nouvel exemple, plus admirable à la vérité qu'il n'est imitable, celui de la vénérable vierge Angèle Toloméi, dominicaine.

Elevée dès le premier âge dans l'amour de la vertu, elle fit, par sa correspondance à la grâce, de rapides progrès dans la perfection. Bientôt elle tomba dangereusement malade. Quand elle vit qu'il n'y avait plus d'espérance du côté de la science humaine, elle eut recours à son bienheureux frère, J.-B. Toloméi, dont la sainteté était déjà célèbre; mais les ferventes oraisons de ces deux âmes n'obtinrent point ce qu'elles désiraient, DIEU ayant d'autres desseins sur sa servante. On peut dire ici, comme S. Augustin au sujet de Lazare : « *Distulit sanare infirmum, ut ressuscitaret mor-*

tuum : Il tarde de guérir le malade, afin de ressusciter le mort. »

Angèle était donc près de rendre le dernier soupir, lorsqu'elle eut une vision. Il lui sembla qu'elle était transportée dans un lieu très-vaste, où étaient représentées au vif toutes les peines du purgatoire. C'étaient les tourments les plus variés : ici, des flammes ardentes; là, des étangs de glace; ailleurs, du soufre bouillant, des roues à pointes de fer rougies au feu; des bêtes féroces à la dent aiguë, et cent autres supplices dont la seule idée fait frémir. Il lui fut montré en quel lieu son âme, qui allait sortir de son corps, allait se rendre pour expier certains défauts qu'elle n'avait pas assez combattus durant sa vie. En un mot, tel fut cet horrible spectacle, que, lorsqu'elle retrouva sa connaissance, elle frémissait de la tête aux pieds. Elle raconta tout à son saint frère, le suppliant de lui obtenir par ses prières assez de vie pour se purifier de ses fautes et éviter de pareils tourments.

Malgré ces désirs et ces supplications, le Seigneur marqua le moment final, et elle expira. Mais, pendant que l'on portait son corps en terre, le bienheureux Jean-Baptiste, mû par une inspiration d'en haut, commanda à sa sœur, au nom de Jésus-Christ, de quitter les ombres de la mort et de reparaître vivante. O prodige! à l'instant le corps s'agite, la tête se lève, la défunte est ressuscitée!

Elle savait à quel dessein le Ciel avait permis pour elle un tel miracle. Aussi n'eut-elle plus d'autre souci que de faire pénitence. Elle ne se contentait pas des austérités ordinaires, cilices, disciplines, veilles prolongées, jeûnes rigoureux; tout cela lui paraissait insigni-

fiant auprès de ce qu'elle avait vu; mais elle demandait à l'eau et au feu une expiation plus complète : au milieu de l'hiver, elle se plongeait dans un étang glacé; d'autres fois, elle se mettait dans les flammes et y restait plusieurs secondes, malgré les plus cuisantes douleurs; ou bien elle se roulait dans les épines jusqu'à rester tout en sang. Elle n'était attentive qu'à rechercher les moyens de mortifier sa chair, de la punir des moindres fautes. Elle ne se montrait pas moins avide des peines morales et des contradictions de toutes sortes.

Elle était devenue un objet de pitié et presque d'horreur pour les témoins de son martyre. Plus d'une fois on lui conseilla de modérer ses austérités, on lui reprocha d'être trop cruelle pour elle-même. — « Ah! répondait-elle, qu'est-ce que tout cela en comparaison des supplices réservés dans l'autre vie aux infidélités qu'on se permet ici-bas si aisément? qu'est-ce que cela? qu'est-ce que cela? Puissé-je en faire cent fois davantage! » Et elle continuait. Enfin, semblable à l'or purifié par le feu, elle fut de nouveau appelée par le Juge souverain au lieu du céleste repos, où elle s'envola, il faut le croire, sans passer par une expiation nouvelle.

Combien ce trait nous devrait faire trembler! Quoi! voilà une bonne religieuse, une fervente sœur Angèle, dans le travail de cette effroyable pénitence; elle l'accomplit en tremblant : et nous, pécheurs, nous nous endormons tranquillement dans la mer de nos iniquités! Quel sommeil! quelle illusion! quel endurcissement!

(V. fr. Dominique-Marie Marchesi, *Vita venerabilis Angelæ Tolomeæ*, 9 nov., *au Diario Dominicano.*)

VIIIe MERVEILLE.

COMBIEN LES AMES DU PURGATOIRE SONT SOULAGÉES PAR LE JEUNE ET L'ORAISON.

Exaudiet Dominus preces vestras, si permanseritis in orationibus et jejuniis : Le Seigneur exaucera vos prières, si vous persévérez dans la prière et le jeûne. (*Judith*, IV, 12.)

La charité doit porter tous les fidèles, sans exception, à s'intéresser aux souffrances des pauvres âmes qui expient leurs péchés par le feu; mais elle crée un devoir plus pressant encore s'il s'agit de parents, d'amis, de bienfaiteurs. La reine Gude, épouse de Sanche, roi de Léon, l'avait compris.

Ce grand prince venait de triompher d'une révolte par la valeur de ses armes, et les rebelles étaient amenés à une entière soumission, lorsque leur chef Gonzalve, voyant qu'il ne pouvait résister à la force, appela la ruse à son secours. Il vint se jeter aux pieds du monarque, lui demanda humblement pardon et l'obtint. Admis dans l'intimité de Sanche, ou du moins dans ses bonnes grâces, le félon préparait une horrible trahison : il présente au roi un fruit empoisonné. A peine Sanche l'eut-il goûté, que, se sentant mortellement atteint, il voulut être reporté tout de suite dans sa capitale; mais il expira en route. Ce fut une grande désolation par tout le royaume, où Sanche était fort aimé; mais comment peindre la douleur de sa femme Gude? Elle ne

cessait de pleurer, de gémir, de plaindre la victime d'une si lâche perfidie. Mais, comme elle était chrétienne, elle s'occupa surtout de prier et de faire prier pour le défunt; c'est en cela qu'elle plaça le plus grand luxe de ses funérailles, qui eurent d'ailleurs toute la pompe ordinaire pour de tels personnages. Le corps avait été porté au monastère de Castillo, où l'on célébra quantité de messes. La pieuse veuve ne voulut point s'éloigner de ces chères dépouilles; elle déposa son diadème et prit le voile de la pénitence parmi les religieuses, accompagnée dans ce sacrifice par plusieurs dames de la cour. Elle se dévoua ainsi à Dieu et aux œuvres saintes, principalement en faveur de son époux défunt.

La nuit aussi bien que le jour, elle faisait monter au ciel les plus ardentes prières; mais le samedi, jour consacré à la divine Marie, elle redoublait ses oraisons, ses pénitences, ses aumônes, la rigueur de son jeûne, afin de délivrer cette âme des tourments du purgatoire, si elle y était encore détenue. Un samedi qu'elle était agenouillée devant l'autel de la Reine du ciel et qu'elle s'acquittait avec ferveur de ce touchant devoir, Sanche lui apparut. Il était couvert d'habits de deuil et avait pour ceinture un double rang de chaînes rougies par le feu. Il commença par remercier Gude de ce qu'elle faisait pour lui, et la supplia en même temps de continuer cette œuvre de charité, et même de faire davantage si elle pouvait. « Ah! lui dit-il, s'il m'était donné, ma chère épouse, de vous faire connaître les supplices que j'endure dans le purgatoire, combien s'augmenterait votre zèle pour celui que vous aimez encore! Par les entrailles de la divine miséricorde, secourez-moi, Gude,

secourez-moi! Je suis dévoré dans ces flammes, *Crucior in hâc flammâ!* »

On le pense bien, il n'en fallait pas tant pour ranimer le zèle de la pieuse femme; elle redoubla de ferveur, de prières, de suffrages de toutes sortes, par elle-même et par les autres. Pendant quarante jours sans interruption, elle ne faisait que verser des larmes afin d'éteindre le feu qui consumait son mari, multiplier les prières afin de faire tomber ses chaînes, répandre d'immenses largesses dans les mains des pauvres afin de racheter les fautes pour lesquelles il souffrait. En outre, elle fit dire un grand nombre de messes, et fit présent pour cela d'un riche ornement, destiné à rehausser la pompe des cérémonies sacrées.

Au bout de ces quarante jours, un samedi encore, le roi lui apparut de nouveau, non-seulement délivré de ses liens brûlants, mais environné d'un éclat céleste, vêtu d'un manteau d'une éclatante blancheur, dans lequel Gude reconnut l'objet précieux qu'elle avait donné pour l'église, et que DIEU avait miraculeusement appliqué au salut de Sanche et à son triomphe. — « Me voici, lui dit-il d'un air heureux; je suis libre; grâce à vous, pieuse reine, je n'ai plus à souffrir. Soyez bénie à jamais! Persévérez dans vos saints exercices. Méditez les peines de l'autre vie, et plus encore la gloire du paradis, où je vais vous attendre et où je serai votre protecteur. » Gude tendit les bras vers lui, mais elle ne put le toucher; seulement, elle saisit l'ornement, qui resta en sa possession et qu'elle donna de nouveau à l'église de Saint-Etienne. Il en avait, en effet, disparu, quoique enfermé avec soin, et on admira par quel prodige le Seigneur l'avait rendu à la charitable donatrice.

Cet objet si intéressant fut conservé pendant longtemps dans le monastère; l'abbé et les religieux en constatèrent l'authenticité, et affirmèrent avec serment la vérité de cette histoire.

(V. Jean Vasquez, *Chronique*, an 940.)

IXe MERVEILLE.

INTERCESSION D'UNE FEMME PLEINE DE FOI.

Mulieris bonæ beatus vir : Heureux l'époux d'une femme vertueuse ! (*Eccli.* XXVI, 1.)

A l'histoire d'un roi d'Espagne, ajoutons celle d'un empereur d'Orient, qui obtint sa conversion à la vraie foi et sa délivrance du purgatoire par les vertus et les prières de sa fidèle compagne, à laquelle on peut bien appliquer le mot de S. Paul : « *Sanctificatus est vir infidelis per mulierem fidelem* : L'époux infidèle a été sanctifié par sa femme fidèle. » (I Cor., VII, 14.)

Théophile, empereur de Constantinople, l'un de ceux que l'histoire a flétris sous le nom d'*iconoclastes*, s'était acharné contre les saintes images et se proposait de les détruire, par la persécution, dans toute l'étendue de ses Etats; et, afin qu'on ne songeât plus à en peindre de nouvelles, il avait eu la cruauté de faire couper la main au pieux artiste Lazare. Il est vrai que cette main s'était miraculeusement rattachée au poignet, à la vue de tout le peuple, suivant le témoignage irrécusable des contemporains. Ce fut un grand bonheur pour ce prince égaré d'avoir dans l'impératrice Théodora une sainte femme,

dont les excellentes vertus, les prières, les jeûnes et les aumônes finirent par arracher au Ciel la grâce de sa conversion. En effet, sur la fin de sa vie, la divine justice lui ayant envoyé de nombreux revers, des défaites désastreuses sur les champs de bataille, il se reconnut, détesta ses criminelles entreprises et résolut de rétablir toutes les images sacrées auxquelles il avait fait la guerre. Mais il n'eut pas le temps de mener à bien ce dessein, ayant été surpris par la mort; du moins témoigna-t-il les plus édifiants sentiments de contrition, et le désir de faire de son passé une pénitence exemplaire. On eut donc tout lieu d'espérer que le Seigneur lui avait épargné les éternels supplices de l'enfer, et lui permettait d'expier ses fautes dans les flammes passagères du purgatoire.

C'est pourquoi, la pieuse Théodora s'appliqua avec une ferveur extraordinaire à soulager cette âme, non-seulement par ses propres prières, mais par celles de beaucoup de saints prêtres à qui elle demandait l'oblation du Sacrifice adorable, et de religieux de qui elle réclamait des mortifications et des austérités. Elle eut bientôt une vision qui lui causa d'abord de la terreur, et ensuite une grande joie. Une nuit qu'elle priait avec un redoublement d'instance, il lui sembla voir son époux Théophile lié avec des chaînes, traîné au tribunal du juge suprême par une troupe d'horribles soldats, dont les uns marchaient devant, les autres derrière lui. Les premiers portaient à la main toutes sortes d'instruments de torture; Théodora venait à la suite du cortége, l'âme oppressée de douleur, cherchant à adoucir ces barbares, mais vainement : car ils arrivèrent devant le Tout-Puissant et lui présentèrent le coupable pour que la dernière

sentence fût prononcée. Alors elle s'approcha, se jeta aux pieds du terrible Juge et implora sa clémence en faveur d'un époux malheureux et coupable, mais repentant. Le visage du Seigneur s'était tout à coup adouci; plein de sérénité, il répondait : « *Mulier, magna est fides tua* : O femme, vous avez une grande foi! A cause de vous et en considération des prières de mes prêtres, j'accorde à votre époux sa grâce. » Puis, se tournant vers les soldats, il leur fait ce commandement : « Déliez-le et le rendez à sa femme. » Quoique ce fût un songe, l'impératrice en fut grandement consolée; elle espéra que tout n'était pas illusion, et son cœur surabonda de joie.

Cette consolation augmenta lorsqu'elle apprit du patriarche de Constantinople, Méthode, une vision non moins surprenante du vénérable vieillard, ennemi déclaré des iconoclastes. Il avait, à la demande de sa souveraine, multiplié lui aussi les prières et les autres œuvres en faveur de Théophile. Or, précisément la même nuit, il avait vu en songe un ange qui, entrant dans l'église de Sainte-Sophie, venait à lui et lui disait : « Tes prières, ô pontife, ont été exaucées, et Théophile a obtenu sa grâce. » Il s'était réveillé plein de joie, et s'étant rendu de grand matin à sa cathédrale, c'est-à-dire à Sainte-Sophie même, il y avait trouvé la confirmation entière de sa vision. Il avait la dévotion d'écrire les noms des principaux iconoclastes sur un petit livre, qu'il plaçait ensuite sous l'autel, afin d'implorer pour eux la miséricorde divine en offrant le saint sacrifice. L'empereur était nécessairement en tête de la liste. Ce jour-là, il se trouva miraculeusement effacé, comme si une main divine en eût enlevé jusqu'à la plus légère trace. Le bruit de ce

prodige se répandit dans toute la ville, où il causa une vive allégresse parmi les catholiques et fut un-sujet de conversion pour les hérétiques.

(V. Gennade, *Defensio concilii Florentini*, sect. 5; Théophile Raynaud, *Heter. Spirit.*, 2e partie, sect. 1, 6e point)

Xe MERVEILLE.

LA PROTECTION DU CIEL EN FAVEUR DE L'HOMME DE BIEN.

Plures nobiscum sunt quàm cum illis : Nous sommes plus nombreux qu'eux. (IV *Reg.* VI, 16)

Nous lisons dans l'Ancien-Testament que le prophète Elisée rendit visible la milice céleste envoyée à la défense d'un roi d'Israël contre l'armée du roi de Syrie, en disant : « Ne craignez rien : nous avons avec nous plus de combattants qu'il n'en ont : *Nolite timere, plures enim vobiscum sunt quàm cum illis.* » Sous la loi nouvelle, on a vu plus d'une fois des légions d'âmes bienheureuses accourir protéger ceux qui, par leurs suffrages, les avaient délivrées du purgatoire. Je regrette que Thomas de Catimpré ne nous ait pas fait connaître le nom comme il nous a raconté l'histoire d'un grand seigneur de son temps, qui fournit un exemple nouveau de ce fait.

Ce seigneur avait eu une jeunesse fort dissipée, s'abandonnant à tous les plaisirs, à la vanité, au luxe mondain, prodiguant ses richesses et celles de l'Etat dans toutes les folies, dont l'une des principales consistait à entretenir

un nombre trop considérable de complaisants et de serviteurs. Les discours d'un Père dominicain le touchèrent, et, docile aux inspirations de la grâce, aux mouvements du SAINT-ESPRIT, il mit immédiatement la main à sa conversion. Il appelle tous ses courtisans, leur déclare franchement qu'il déteste sa vie passée, qu'il entend la réparer, qu'il rendra aux pauvres l'argent qu'un luxe excessif lui faisait dépenser d'une manière coupable, et et qu'il lui faut pour cela se séparer d'une partie de ses gens. La chose s'accomplit sans délai. Il prend ses trésors les distribue aux indigents, comme aussi aux prêtres qu'il charge d'offrir chaque jour le Saint Sacrifice en faveur des âmes qui souffrent pour leurs péchés dans le purgatoire.

Les flatteurs et les parasites, voyant s'évanouir leur félicité première, ne le supportèrent qu'avec indignation. Ils tournent le dos à leur maître, le décrient de toutes leurs forces, et finissent par machiner contre lui un complot. D'abord c'est parmi le peuple qu'ils sèment des mécontements et des défiances; puis ils vont trouver un puissant voisin, assez mal disposé déjà, à la suite d'une défaite honteuse de ses troupes; ils lui suggèrent des pensées de représailles, que voici le moment favorable pour une vengeance qui ait de l'éclat : car les sujets du prince sont désaffectionnés, le nombre de ses serviteurs a été réduit, son trésor est obéré par des dépenses excessives en faveur des églises et des mendiants, etc. Il n'en fallait pas tant pour exciter cet ennemi secret. Résolu de tenter la fortune, il assemble ses soldats et les met sur le pied de guerre; après quoi, il envoie un héraut déclarer, sous de mensongers prétextes, l'ouverture des hostilités. Surpris d'une si brusque attaque, que rien ne lui faisait

présager, le pieux converti assemble ses conseillers et quelques chefs, et leur expose la situation : à quoi les traîtres répondirent qu'ils n'avaient ni la force ni la volonté de combattre. « Allez donc maintenant, lui dirent quelques-uns, vous réclamer de tous ces gueux des rues que vous comblez de vos bienfaits, de tous ces prêtres dont vous estimez tant les prières : leurs bénédictions, leurs *oremus* et leurs psaumes vous vaudront mieux que nos épées rouillées ! »

Méconnu, délaissé par tant de gens qui lui devaient tout, il n'eut d'autre parti à prendre que de se renfermer avec un petit nombre de défenseurs dans une citadelle assez forte, où il attendrait le secours du Dieu qui protége l'innocent. Lorsqu'il apprit que les troupes ennemies étaient entrées sur son territoire bannières déployées, et qu'elles ne tarderaient pas à l'assiéger, il redoubla de ferveur dans ses prières, rappelant au Seigneur que la cause de tout le mal avait été son retour à une vie chrétienne et son zèle à le faire honorer autour de lui. Or, un matin, que, plein de ces préoccupations, il inspectait, du haut d'une petite tour, ses murailles fortifiées, il aperçut, comme une vision céleste, une brillante légion, armée d'épées et de boucliers étincelants d'or et d'argent, avec la croix sur le drapeau, et qui paraissait accourir à son secours. Elle approche, elle est au pied du château ; ce n'est point une illusion ! Il descend aussitôt, plein d'étonnement, de joie, d'admiration, et vient au-devant de ces amis inconnus, suivi de sa garde particulière. Au moment où, les ayant joints, il saluait leur chef, celui-ci, avant d'entendre ses remerciements, lui adresse ce discours : « Chassez bien loin toute crainte, prince valeureux ! Nous venons vous défendre, et la victoire

nous est promise. Nous sommes l'armée de ces âmes autrefois désolées que vos généreux suffrages ont tirées des flammes expiatoires. C'est DIEU qui nous permet de combattre pour notre bienfaiteur. Ayez confiance. Au jour de l'assaut nous serons plus nombreux encore, car d'ici là votre charité aura contribué à la délivrance de plusieurs autres âmes. »

Le bon seigneur, quand la vision eut disparu, rentra tout animé à la fois et tout ému. Il enflamma sa petite armée en lui promettant de la part du Ciel un succès certain. Peu de jours après, on découvre au loin les drapeaux et les armes de l'orgueilleux ennemi, fier de n'avoir point rencontré de résistance et se croyant assuré de réussir jusqu'au bout; mais les assiégés, au lieu de se tenir à l'abri derrière la citadelle, sortent bravement, se présentent en ligne de bataille devant les fossés et prennent position. Ils étaient peu nombreux, mais leurs visages témoignaient d'une confiance et d'un courage extraordinaires. Tout à coup l'envahisseur voit cette petite armée flanquée, à droite et à gauche, de guerriers inconnus, dont la tenue militaire et les belles armes le frappent de stupeur. Il comprend qu'il y a dans tout cela quelque mystère, qu'il pourrait bien être défait et ajouter cette honte à la première; ses soldats eux-mêmes se montrent tout effarés, et déclarent qu'ils ne s'attendaient pas à une pareille résistance. L'orgueil de ce pauvre prince tomba aussitôt, et, sans entamer l'action, il envoya des députés pour traiter d'un arrangement, offrant de se porter de sa personne à signer la paix avec celui qu'il avait offensé. Celui-ci était trop chrétien pour ne pas accepter ces propositions : il fit dire à son ennemi de venir, le reçut à bras ouverts, l'embrassa et lui raconta

tout ce qui était arrivé. Le prince, saisi de frayeur, voulut voir de nouveau cette troupe céleste; mais elle s'était évanouie aussitôt après les paroles de paix. Tous deux s'unirent dans une commune action de grâces envers Dieu qui accomplit de tels prodiges en faveur des siens.

(V. Thomas Catimpré, *Apum* (son meilleur ouvrage), t. II, ch. 53.)

XIe MERVEILLE.

MARTYRE DE CHARITÉ DE SAINTE CHRISTINE-L'ADMIRABLE POUR LA DÉLIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE

Majorem hâc dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis : On ne peut témoigner plus d'amour qu'en sacrifiant sa vie pour ses amis. (*Joan.* xv, 13.)

Ce petit livre serait trop imparfait, tout humble qu'il soit, s'il ne faisait aussi mention de l'incomparable charité de la bienheureuse Christine, surnommée l'*Admirable*, à l'égard des pauvres âmes dont nous nous occupons. On ne pourrait croire les pénitences et les austérités qu'elle s'est imposées pour elles, si le récit n'en était garanti par les historiens les plus dignes de foi. Ils racontent donc que l'âme de cette pieuse vierge, séparée de son corps, fut portée par les anges dans le purgatoire afin de voir les souffrances qu'on y endure, et qu'elle en prit une compassion inexprimable. De là elle fut ravie au ciel, dans la gloire immortelle des élus, et, présentée à la divine Majesté, elle entendit ce discours : « Christine,

te voici au séjour de la félicité qui ne finit plus : je te laisse le choix, ou bien de vivre dès aujourd'hui éternellement parmi les bienheureux, ou de retourner sur la terre pendant quelques années obtenir des mérites, par tes expiations, en faveur des pauvres âmes que tu as contemplées au lieu de la douleur. Si tu préfères le premier parti, tu es au port, tu n'as plus rien à craindre ; si c'est le second, retourne dans ton corps pour y endurer le martyre de la charité, soulager des malheureux et embellir d'autant ta couronne. »

La généreuse fille répondit : « Retournons donc, ô Seigneur, retournons à souffrir, à me sacrifier pour les âmes des défunts : je ne refuse pour cela aucun calice d'amertume, aucun martyre. »

Elle ressuscita, en présence de tous ceux qui étaient venus l'ensevelir, et aussitôt commencèrent les pénitences les plus épouvantables, dont on ne lit point les détails sans frémir. C'était peu pour elle de rester plusieurs jours de suite dans un jeûne absolu, de se rouler parmi les épines, de châtier ses membres délicats par des disciplines affreuses ; elle se jeta plusieurs fois dans des brasiers ardents, d'où elle ne pouvait sortir vivante que par miracle, et, à peine retirée, elle courait se plonger jusqu'au cou dans un étang glacé, où elle éprouvait d'indicibles angoisses. Elle s'exposait, dans cette ardeur sainte, aux roues des moulins, aux dents de fer des machines, à tout ce qui pouvait torturer ses sens et expier les délicatesses des autres. Ce qui l'encourageait dans ces rigoureuses pratiques et les lui rendait douces (nous n'en citons qu'une bien faible partie), c'est que Dieu permettait aux âmes qu'elle délivrait, de lui apparaître et de la remercier l'une après l'autre ; elles se

manifestaient quelquefois par troupes entières, et cette vue donnait à Christine un courage surnaturel.

Rappelons une seule de ces apparitions. Louis, comte de Léon, dans la basse Allemagne, seigneur vaillant et renommé dans les conseils, avait pour Christine une grande vénération, et écoutait volontiers les reproches qu'elle lui adressait au sujet de bien des écarts auxquels il s'abandonnait. Etant tombé malade et en danger de mort, il expédia un messager pour la supplier de venir : car il désirait ardemment s'entretenir avec elle des intérêts de son âme, avant de paraître devant DIEU. Elle ne fut pas plus tôt venue, qu'il se jeta à ses pieds et lui dit, au milieu de ses larmes et de ses gémissements : « Vous savez bien déjà, servante de DIEU, quel grand pécheur que je suis. Dans peu de temps, d'heures peut-être, il me va falloir rendre compte au Juge suprême de mes coupables et nombreuses fautes. Ah ! vous qui êtes si fidèle au Seigneur, conjurez-le, au nom de sa miséricorde, de m'accorder un acte de vraie contrition, afin que mes péchés me soient remis ; et puis, par vos suffrages, je vous en supplie, obtenez à cette pauvre âme quelque diminution dans les peines qu'elle mérite. » La vierge compatissante pria avec toute la ferveur dont elle était capable, et Louis, plein de regrets, réconcilié par une bonne confession, rendit l'âme à son Créateur.

Il ne tarda guère à apparaître à Christine et lui dit : « O servante de Jésus-Christ, si vous saviez à quels tourments ineffables je suis condamné, combien vous auriez pitié de moi ! Je vous conjure de nouveau, *par les entrailles de la miséricorde de notre* DIEU, de redoubler votre intercession en ma faveur, afin que je sois délivré. » Christine, touchée de pitié, lui répondit : « Allez en paix,

âme souffrante : je m'offre à endurer dans mon corps la moitié des tourments qui vous seraient infligés encore par la justice divine. »

Elle s'adonna donc à des pénitences nouvelles, effroyables, le feu, l'eau, la glace, etc. Elle allait sur les lieux mêmes où elle avait entendu dire que Louis se livrait à des plaisirs défendus lorsqu'il vivait, et là, par ses larmes, par le sang qu'elle tirait de ses veines, elle cherchait à les expier. Elle continua ainsi, épouvantant tous les témoins de son courage et de sa charité, jusqu'à ce que le défunt se montra à elle de nouveau, mais cette fois environné de gloire. Il lui rendit de grandes actions de grâces de ce que, par ses souffrances, il était acquitté envers l'éternelle justice et montait dans les splendeurs de la patrie. Christine, ravie, l'y accompagna du regard, et cette nouvelle joie lui fut une compensation de tout ce qu'elle s'imposait de privations et de misères.

(V. S. Surius, *Vie de Christine-l'Admirable*, 23 juin; Denys-le-Chartreux, *De quatuor novissimis*, ch. 50.)

XIIe MERVEILLE.

LA MÈRE DE DIEU MÈRE DES AMES DU PURGATOIRE.

Ego mater pulchræ dilectionis et sanctæ spei : Je suis la mère du bel amour et de la sainte espérance. (*Eccli.* XXIV, 24.)

Ce beau nom de Mère des âmes du purgatoire, la Reine du ciel se le donne à elle-même, dans les *Révélations* de Ste Brigitte : « Je suis, dit-elle à cette sainte,

la Mère de tous ceux qui sont dans le lieu de l'expiation; mes prières adoucissent les châtiments qui leur sont infligés pour leurs fautes (liv. IV°, c. 1, 38). »
Et certainement, si les saints du paradis peuvent par leur intercession obtenir la grâce de ces âmes, qui osera nier que Celle qui est tant au-dessus d'eux jouisse de ce privilége à un bien plus haut degré, alors surtout qu'elle est appelée par l'Eglise *Consolatrice des affligés, Mère de la miséricorde?* St Pierre Damien rapporte l'apparition d'une personne sortie du purgatoire, qui assurait que, dans la fête de la glorieuse Assomption de Marie, il avait été délivré plus d'âmes qu'il n'y avait d'habitants à Rome. (*Opusc.* 34, 2e p., c. 3.) Il raconte, en outre, le mémorable exemple d'un prêtre à qui il fut donné de voir une admirable chose dans la basilique de Sainte-Cécile, l'une des plus célèbres de Rome.

Il sembla à ce prêtre qu'il était tiré de son sommeil par un ami défunt, et conduit dans cette église. Là il aperçut une troupe de vierges saintes, Cécile, Agnès, Agathe, et autres, qui se groupèrent autour d'un trône magnifique, sur lequel la Mère de Dieu vint s'asseoir, environnée d'anges et de bienheureux qui lui faisaient la cour. Notre-Dame avait un visage majestueux à la fois et serein, qui faisait la joie de toute la sainte et silencieuse assemblée. Alors parut une pauvre petite femme en habits négligés, mais ayant sur les épaules des fourrures assez précieuses. Elle se mit humblement aux pieds de la céleste Reine, joignant les mains, les yeux pleins de larmes, et dit en soupirant : « Mère des miséricordes, au nom de votre ineffable bonté je vous supplie d'avoir pitié du malheureux Jean Patrizzi, qui vient de mourir et qui souffre cruellement dans le pur-

gatoire. » Trois fois elle répéta la même prière, y mettant chaque fois plus de ferveur, sans recevoir aucune réponse. Enfin, elle éleva encore la voix et ajouta : « Vous savez bien, ô très-miséricordieuse Reine, que je suis cette mendiante qui, à la porte de votre grande basilique, demandais l'aumône, dans le cœur de l'hiver, sans autre vêtement qu'un misérable haillon. Oh ! comme je tremblais de froid ! C'est alors que Jean, imploré pa moi au nom de la Vierge Marie, ôta de ses épaules et m donna cette précieuse fourrure, s'en privant lui-même. Une si grande charité, faite en votre nom, mérite bien quelque indulgence ! »

A cette touchante requête, la Reine du ciel jeta sur la suppliante un regard plein d'amour. « L'homme pour lequel tu pries, lui répondit-elle, est condamné pour longtemps et à de rudes souffrances à cause de ses nombreux et graves péchés. Mais, comme il a eu deux vertus spéciales, la miséricorde envers les pauvres et la dévotion pour mes autels, je veux user de condescendance. »

Les autres bienheureux qui étaient présents intercédèrent à leur tour. Marie ordonna qu'on amenât Patrizzi au milieu de l'assemblée : aussitôt, une troupe de démons l'introduisirent, pâle, défiguré, chargé de chaînes qui lui déchiraient les membres. La Sainte Vierge leur commanda de le délier à l'instant même et de le mettre en liberté, afin qu'il pût se joindre aux saints qui faisaient la couronne de son trône. Quand cet ordre eut été exécuté, tout disparut, et l'église rentra dans son silence ordinaire.

Le bon prêtre qui avait joui de cette vision ne cessa plus, à partir de ce moment, de prêcher en tous lieux

la clémence de la divine Marie envers les pauvres âmes qui n'ont pas encore acquitté toute leur dette, pourvu qu'elles aient été charitables et qu'elles l'aient servie.

(V. Pierre Damien, *Opusc.*, 34, c. 4; Théophile Raynaud, *Heter. Spirit.* 2e partie, sect. 3, 2e point, q. 2.)

XIII[e] MERVEILLE.

DIEU ACCORDE A SES SAINTS DE GRANDES GRACES EN FAVEUR DES AMES DU PURGATOIRE.

Mirificavit Dominus sanctum suum; Dominus exaudiet me cùm clamavero ad eum : Le Seigneur a exalté son serviteur; il m'exaucera lorsque je crierai vers lui. (*Ps.* IV. 4.)

Il ne serait pas inutile d'examiner ici comment et par quels suffrages les bienheureux déjà couronnés peuvent secourir les âmes de l'Eglise souffrante. Il est certain, et tel est l'enseignement des maîtres de la théologie S. Augustin et S. Thomas, que les saints sont très-puissants à cet égard par voie de supplication, ou, comme on dit, d'*impétration*. C'est tout ce qu'il nous suffit de savoir, et nous nous bornerons à rapporter un nouvel exemple de ce pouvoir dans la personne du roi de France Dagobert 1er. Le récit est emprunté à Théophile Raynaud, qui ajoute, à titre de confirmation, que les détails en sont sculptés sur le tombeau du prince dans la basilique royale de Saint-Denys près Paris.[1] Dagobert

(1) Ces sculptures s'y voient encore aujourd'hui, et les archéologues les considèrent comme symboliques. (*Trad.*)

avait construit cette église en 636, et on y a depuis enseveli les Rois Très-Chrétiens.

Ansault, évêque de Poitiers, avait fait le voyage de Sicile pour s'acquitter d'une ambassade et traiter quelques affaires de son Eglise. Comme il revenait satisfait, se dirigeant vers Marseille, une tempête s'éleva, qui le força de s'arrêter dans une petite île à moitié déserte. Là vivait en ermite un fidèle serviteur de DIEU, qui s'appelait Jean et qui était en lointaine réputation de sainteté; on venait de toutes parts se recommander à ses prières et réclamer son intercession, à laquelle on attribuait des miracles nombreux. Ansault, quittant le vaisseau, se rendit à cet ermitage et se plut à interroger le pieux solitaire sur les choses célestes, et spécialement sur la gloire qui nous est réservée dans le paradis. Après ces conversations spirituelles, Jean s'informa du pays de l'évêque, du sujet de son voyage, de sa navigation, etc. Quand il eut appris qu'il était Français, qu'il retournait de Sicile dans son diocèse et les autres particularités, il lui demanda s'il connaissait la vie édifiante du roi Dagobert. « Sans aucun doute, » répondit le prélat; et il raconta tout ce qu'il en savait : que, après des guerres malheureuses, il s'était adonné à la piété, à la glorification de l'Eglise, à la construction de temples magnifiques et à l'embellissement des saintes cérémonies. Il parlait avec âme. Mais Jean l'interrompit bientôt : « Vous ignorez, ce semble, dit-il, que ce prince est passé à une meilleure vie? » Comme l'évêque paraissait étonné de cette nouvelle, et même incrédule, l'ermite lui raconta une vision qu'il avait eue. Un matin que, fatigué de ses longues veilles, il s'était laissé gagner par le sommeil, il avait vu paraître un vénérable person

nage en cheveux blancs, qui, le secouant, lui disait : « Levez-vous tout de suite et vous mettez en oraison afin d'implorer la divine miséricorde en faveur du roi Dagobert, dont l'âme est sortie aujourd'hui même de son corps. » Le serviteur de DIEU avait commencé effectivement à prier, lorsqu'il aperçut sur les flots de la Méditerranée une troupe de monstres infernaux qui semblaient conduire le prince dans une barque, par une permission spéciale du Seigneur. Ils le poussaient avec fureur vers l'île volcanique du Stromboli, d'où s'élancent des flammes continuelles d'un cratère célèbre, et en même temps ils le frappaient avec beaucoup de cruauté, et de diverses manières. L'infortuné roi appelait à son secours, avec de grands cris, les martyrs Denys et Maurice, le saint évêque Martin, qu'il avait honorés particulièrement durant sa vie et auxquels il avait élevé trois magnifiques églises; il espérait qu'ils le tireraient des mains de ses bourreaux. Un moment après, voici que le ciel se couvre, l'orage accourt, la foudre gronde, d'horribles éclairs sillonnent l'air et frappent les démons au visage; puis, au milieu de la tempête, trois personnages vêtus de blanc, éclatants comme le soleil, se montrent à Dagobert et le regardent avec des marques de vive compassion. Il les interroge, toujours suppliant : « Oh! qui êtes-vous? venez-vous me délivrer enfin? » Ils lui répondent qu'ils sont Denys, Maurice et Martin, qu'ils descendent à son appel et qu'ils le tireront de ce péril pour le conduire à l'éternelle félicité. Aussitôt, ils lèvent contre les esprits infernaux un bras menaçant, leur arrachent leur victime toute tremblante, les mettent en fuite; après quoi, ils l'embrassent tendrement, le consolent et l'emportent avec eux au ciel en chantant

avec le Prophète et d'une voix d'une angélique douceur : « *Beatus quem elegisti et assumpsisti, Domine! inhabitabit in atriis tuis; replebitur in bonis domûs tuæ; sanctum est templum tuum, mirabile in æquitate* : Bienheureux, Seigneur, celui que vous avez choisi et attiré à vous! il habitera dans vos parvis; il sera rassasié des bien. de votre maison; votre demeure est sainte, et on l'admire parce que les justes seuls y sont reçus. »

Tel fut le récit du bon anachorète Jean, et c'est à la suite de la connaissance qui en fut répandue en France par Ansault que l'on exprima sur le marbre de Saint-Denys toute l'histoire, afin que la mémoire en fût conservée, et que les princes apprissent de là à s'assurer la protection des saints en les priant et en honorant leurs autels.

(V. le chroniqueur bénédictin du XIe siècle, Aymon, *Histoire des Français*, liv. IV, ch. 24; Raynaud, *Heter. spirit.*, 3e p., sect. 3, 2e point, q. 2.)

XIVe MERVEILLE.

COMMENT LES PRIÈRES D'UN SAINT DÉLIVRENT QUANTITÉ D'AMES.

Mittet tibi auxilium de sancto : Dieu vous enverra son secours du fond du sanctuaire (*Ps.* XIX, 3.)

Ce que nous venons de voir de la puissante intercession des saints en faveur des âmes du purgatoire me remet en mémoire tout ce qu'a opéré dans le même genre le grand serviteur de DIEU Jean de Nivelle, cha-

noine primicier de la cathédrale de Liége.[1] Thomas de Catimpré s'étend au long sur les œuvres apostoliques de ce pieux personnage, qu'il loue extrêmement. Bornons-nous à ce qui touche notre sujet.

Un prédicateur plein de zèle, prêchant en Angleterre, se livrait à des mouvements oratoires très-vifs contre les impies qui osent outrager en face la divine Majesté. Une femme du monde, livrée à de grands désordres, assistait à ce sermon : elle y fut tellement touchée de la grâce du Saint-Esprit et de la terreur des jugements de Dieu, qu'elle voulut donner devant tout le monde la preuve de son repentir et de sa contrition. « Mon père, s'écria-t-elle à haute voix et en versant des larmes, mon père! la confession, la confession tout de suite pour cette malheureuse pécheresse! » Celui-ci, dans l'admiration de cette grande foi, l'invita cependant à se taire jusqu'à la fin du discours, et à ne point troubler le recueillement des autres. Elle le fit pour un moment; mais, le repentir oppressant de plus en plus son cœur, elle s'écria de nouveau : « Oh! je vous en prie, serviteur de Dieu, descendez un seul instant pour me donner l'absolution de mes crimes, de mes énormes offenses! » Le prêtre lui imposa encore silence, ajoutant qu'il n'avait plus que peu de chose à dire, et qu'il serait ensuite à sa disposition, pour la consoler et rendre la paix à sa conscience

(1) C'est le même, dit-on, qui a donné lieu au proverbe si répandu du *chien de Jean de Nivelle*. Ce fidèle animal l'accompagnait dans toutes ses courses apostoliques, et devint à Liége une vraie célébrité. On le battait tellement, pendant la dernière maladie de son maître, pour l'empêcher de sauter sur son lit, qu'il finit par s'enfuir chaque fois qu'il apercevait un visage nouveau, quelques caresses qu'on lui fît. C'est la tradition populaire.

troublée. Il termina en récapitulant brièvement ce qu'il venait d'exprimer touchant la gravité du péché; mais, à ce tableau qui la saisissait, cette femme se leva et recommença ses cris, comme hors d'elle-même : « Point de retard, mon père! tout de suite, tout de suite! la douleur me brise, et je me meurs... » Et, en effet, elle tombe sur le pavé de l'église et expire au milieu de ses sanglots.

Grande fut la stupeur de l'assistance et le trouble du prédicateur; il regrettait de ne s'être pas rendu immédiatement à la prière de cette pauvre pécheresse convertie, qui soupirait après la parole du pardon. Après ce premier moment d'agitation, il se recueillit, et, s'adressant aux auditeurs, il leur demanda de se mettre en prières pour supplier la divine Majesté d'user de miséricorde envers cette âme et de daigner lui faire connaître en quel état elle se trouvait, afin qu'on pût mériter pour elle des suffrages si elle en avait besoin. Quand il fut rentré dans son monastère, il s'enferma dans sa cellule pendant trois jours, à prier continuellement, sans prendre ni repos ni nourriture. La troisième nuit, la défunte lui apparut toute glorieuse, le visage resplendissant d'allégresse, et elle lui dit : « Voici la pécheresse pour laquelle vous faites tant de prières : je suis délivrée des peines que m'avaient méritées mes innombrables fautes. Rendez plutôt d'éternelles actions de grâces à la bonté divine, qui m'a si promptement accueillie. Oui, je vole pour toujours dans le magnifique séjour du ciel, et j'y serai votre protectrice. » Et comme le bon père paraissait douter de la vision et craindre que tout cela ne fût un rêve de son imagination, elle ajouta : « Afin que vous n'hésitiez point à croire ce que vous voyez, je vais

vous donner un signe auquel vous reconnaîtrez la vérité : Aujourd'hui même est passé à la vie bienheureuse le grand serviteur de Dieu Jean de Nivelle, chanoine de Liége, lequel, ayant été toute sa vie le bienfaiteur dévoué des pauvres, qu'il secourait par d'abondantes aumônes et par les consolations du cœur, a encore, après sa mort, obtenu de Dieu la grâce de faire du bien aux âmes du purgatoire, dont il a délivré un grand nombre. Car, tandis que les anges le portaient dans la céleste Jérusalem, il a aperçu les malheureuses âmes souffrantes, au milieu des flammes expiatoires, et parmi elles beaucoup de ceux qu'il avait convertis à la pénitence : alors il s'est adressé à la divine miséricorde, au nom des mérites de Jésus-Christ : il a été exaucé tout aussitôt, et une multitude de ces captifs, délivrés à l'instant, se sont joints au cortége de leur bienfaiteur. J'ai été de cette troupe privilégiée. Mais, avant de monter où mon Dieu m'appelle pour me couronner, il m'a été accordé de venir à vous, de vous témoigner ma gratitude, puisque ce sont vos paroles bénies qui m'ont éclairée, et que vous avez eu souvenir de moi dans vos oraisons. »

Dès que la vision eut disparu, le père s'empressa d'écrire à Liége, et il reçut des chanoines l'assurance que ce jour-là même, à l'heure où il avait vu et entendu, le vénérable Jean avait quitté ce monde.

Voyez donc, conclut ici l'historien qui rapporte ce trait, voyez de quelle gloire sont jugés dignes ceux qui emploient le temps de leur existence à travailler au salut du prochain !

(V. Thomas de Catimpré, *Apum.* livr. II. chap. 81, n. 5.)

XVe MERVEILLE.

LA PEINE TRANSFÉRÉE D'UN DÉFUNT A UN VIVANT.

Condemnat justus mortuus vivos impios : Le juste condamne du fond de son sépulcre les impies qui vivent encore. (*Sap.* IV, 16.)

On raconte qu'un chasseur laissa à son fils, en mourant, trois excellents faucons, lui recommandant d'en conserver deux pour lui et de vendre le troisième, afin d'en donner le prix aux pauvres pour l'âme de son père. Le fils voulut choisir les deux meilleurs, et réserver l'autre pour l'aumône. Mais, pendant qu'il les éprouve, l'oiseau réservé s'échappe de ses mains et vole de toute sa force. Il le rappelle, le siffle de toutes les manières, mais inutilement ; ce que voyant, il dit tranquillement : « Va pour l'âme de mon père ! »

Vrai on non, ce qui n'est que trop exact, c'est la conduite de bien des enfants à l'égard de leurs parents morts. Thomas de Catimpré nous offre encore ici une leçon que je lui emprunte.

Pendant les guerres de Charlemagne, un valeureux soldat avait servi de longues années dans des charges importantes et honorables. Sa vie avait été celle d'un chrétien : content de sa paye, il s'interdisait tout acte de violence et de rapine, et le tumulte des camps ne l'éloignat d'aucun de ses devoirs essentiels. Toutefois il était tombé fréquemment dans quantité de petites fautes ordinaires aux gens de sa profession. Il avait

vieilli sous le drapeau, et était arrivé ainsi à un âge très-avancé. La maladie mortelle le vint visiter. Alors il appela auprès de son lit un neveu orphelin, dont il s'était fait le père, et il lui dit : « Je n'ai aucun bien à te léguer, mon fils ; le testament que je pourrais faire n'aurait pour objet que mes armes et mon cheval. Je te recommande, je te prie instamment, lorsque j'aurai rendu mon âme à Dieu, de vendre cet animal, et l'argent qui t'en reviendra tu le distribueras à des prêtres et aux pauvres, afin que les premiers offrent pour moi le divin sacrifice, et que les autres me secourent de leurs prières. »

Le neveu, touché de la scène qu'il avait sous les yeux, promit avec serment d'accomplir aussitôt cette dernière volonté. Dès qu'il vit son oncle expiré, il prit le cheval avec tous ses harnais et l'emmena. Cette bête était bonne et belle : elle lui plut dès l'abord. Il commença par s'en servir pour quelques petits voyages, et, en étant encore plus satisfait, il ne pensait pas à s'en priver de si tôt ; soit qu'il ne se crût point obligé d'exécuter aussi promptement sa promesse, soit parce qu'il estimait qu'il lui était loisible d'intervertir l'ordre et de consacrer à l'aumône le prix des armes, à la place de celui du cheval, quoiqu'il fût très-inférieur ; soit tout autre motif qu'il est inutile de rechercher. En tardant ainsi de jour en jour, de semaine en semaine, de mois en mois, il finit par étouffer les réclamations de sa conscience et les remords qui ne manquaient pas de l'agiter ; en sorte qu'il oublia entièrement son parent et son bienfaiteur, et se conduisit comme s'il ne l'avait point connu et comme s'il ne lui restait rien de lui.

Il y avait six mois que cela durait, lorsqu'un matin

le défunt lui apparaît et lui adresse les plus amers reproches. « Malheureux ! lui dit-il, tu n'as eu aucun soin de faire pour l'âme de ton oncle ce à quoi tu t'étais engagé à son lit de mort ! et à cause de ton infidélité, de ton cœur plus dur que la pierre, il m'a fallu endurer des supplices inexprimables dans le purgatoire. Que te dirai-je pour te punir? Maintenant Dieu a eu pitié de moi, il a pris en considération mes souffrances : mon âme sort de sa prison et monte au glorieux séjour.

» Mais toi, par un juste jugement, tu ne tarderas pas à mourir, et ton âme ira au même lieu pour souffrir à ma place autant de temps qu'il m'en restait à faire, si la divine miséricorde n'avait usé envers moi d'indulgence; et cela outre le temps réservé à tes pauvres fautes. » A ces mots, il disparut.

Les choses se passèrent comme il l'avait prédit. Bien peu de temps après, ce jeune homme tombe gravement malade : il appelle promptement un prêtre, se confesse avec larmes et raconte sa vision. Il l'avait à peine finie, qu'il expire, allant sans doute accomplir la seconde partie de ce qui lui avait été annoncé, et souffrir dans le purgatoire les tourments dont il n'avait pas délivré son oncle.

Apprenez de là, ajoute l'historien que nous copions, combien une telle ingratitude déplaît au Seigneur, et à quel point il se montre sévère à l'égard des enfants ou des parents qui manquent au saint devoir de la reconnaissance. Comment perdre le souvenir de ceux qui nous ont fait du bien, qui nous ont aimés et que nous pouvons si facilement soulager?

(V. Thomas de Catimpré, *Apum.* liv. II, ch. 53, n. 25.)

XVIe MERVEILLE.

C'EST SE DÉLIVRER SOI-MÊME QUE DE SECOURIR LES AMES DU PURGATOIRE.

Beatus qui intelligit super egenum et pauperem! in die mala liberabit eum Dominus: Bienheureux celui qui a l'intelligence des besoins du pauvre! au jour mauvais Dieu le le délivrera. (*Ps.* XL. 2.)

Ce ne sont pas seulement les saints docteurs, c'est l'Eglise elle-même qui, dans son Office des morts, applique à la miséricorde envers les défunts le passage des psaumes que nous venons de citer. Ces pauvres âmes sont en effet les plus indigentes, les plus dignes de compassion, puisqu'elles ne peuvent rien pour elles-mêmes. Elles réclament avec instance nos suffrages, nous promettant d'ailleurs qu'elles s'acquitteront envers nous avec usure dès qu'elles pourront le faire. Nous avons rapporté plusieurs traits de cette reconnaissance : en voici un nouveau.

Guillaume Freyssen, fameux libraire de Cologne, après avoir obtenu du Ciel deux grâces signalées, en l'an 1649, écrivit au R. P. Jacques de Montfort, de la Compagnie de Jésus, grand promoteur de cette dévotion par son précieux livre *De misericordiâ fidelibus defunctis exhibendâ*, une lettre que nous donnons dans son entier :

« Je vous écris, mon Père, pour vous faire part de la double et miraculeuse guérison de mon fils et de

ma femme. Pendant les jours de fête où ma maison était fermée, je me suis mis à lire le livre dont vous m'aviez confié l'impression, touchant le zèle envers les âmes du purgatoire. J'étais encore occupé à cette lecture, lorsqu'on vint m'avertir que mon petit enfant, de quatre ans, éprouvait les premières atteintes d'une maladie fort grave, laquelle progressa rapidement et le mit en danger de la vie. Les médecins en désespéraient, et déjà on faisait par avance les préparatifs des funérailles. La pensée me vint que je pourrais peut-être le sauver en faisant un vœu en faveur des âmes du purgatoire. De bon matin donc, je me rends à l'église, et je supplie avec une grande ferveur le bon Dieu de m'exaucer, m'engageant par vœu à distribuer gratuitement cent exemplaires du livre qui apprend à s'intéresser aux membres de l'Eglise souffrante, et de les donner à des ecclésiastiques et à des religieux, afin qu'ils s'acquittassent avec plus de fruit des pratiques qui y sont enseignées.

» J'étais plein d'espérance. Quand je rentrai à la maison, je trouvai mon fils en meilleur état ; il demandait déjà de la nourriture, quoique depuis plusieurs jours il ne pût avaler même une goutte de liquide. Le lendemain il était parfaitement guéri ; il se leva, sortit pour la promenade, et mangea comme s'il n'avait jamais souffert. Pénétré de gratitude, je n'eus rien de plus pressé que d'accomplir ma promesse. J'allai au collége de la Compagnie, je priai les Pères d'accepter de l'ouvrage autant d'exemplaires qu'ils voudraient, et de bien vouloir distribuer eux-mêmes les autres aux ordres religieux et aux ecclésiastiques qu'ils connaîtraient, afin que les âmes souffrantes, mes bienfaitrices, fussent soulagées par de nouvelles prières.

» Trois semaines ne s'étaient pas écoulées, qu'un autre accident non moins grave pesa sur moi. Ma femme, en rentrant chez elle, fut surprise d'un tremblement subit de tous ses membres, qui la jetait à terre et lui ôtait le sentiment. Peu à peu les paroxysmes augmentèrent, au point de lui ôter tout appétit, et jusqu'à la parole. On employa tous les remèdes possibles, mais en vain ; le mal grandissait de jour en jour, et enfin on jugea que c'en était fait d'elle. Le confesseur qui l'assistait, voyant qu'il n'y avait plus rien à attendre, m'adressait des paroles de consolation, et m'exhortait paternellement à me soumettre à la divine volonté, qui appelait au paradis la compagne de ma jeunesse. Pour moi, après l'expérience que j'avais faite, je conservais ma confiance dans les bonnes âmes du purgatoire, et je ne désespérais pas encore. Je retournai à la même église : là, prosterné devant l'autel du Saint-Sacrement, je renouvelai mes supplications avec toute l'ardeur que m'inspirait le dévouement conjugal. — *O mon* Dieu, disais-je, *votre miséricorde ne s'épuise point! Au nom de cette bonté infinie, ne permettez pas que la guérison de mon fils soit payée cruellement de la mort de ma femme!* Je formulai le vœu de distribuer cette fois deux cents exemplaires du saint livre, afin d'engager un plus grand nombre de personnes à intercéder pour les âmes souffrantes. Je suppliai celles qui avaient été délivrées déjà de s'unir à moi dans cette circonstance, puisque j'avais eu d'elles un fidèle souvenir.

» Après cet acte de piété, comme je retournais à la maison, je vois accourir au-devant de moi mes domestiques : ils m'annoncent tout joyeux que la malade éprouve un soulagement notable, que le délire a cessé et que la parole est libre. Je vole m'en assurer : tout

était vrai. Je lui offre des aliments, elle les mange avec appétit. Très-peu de temps après, elle était si parfaitement remise, qu'elle venait avec moi dans le saint lieu faire son action de grâces et bénir le Seigneur des miséricordes, si bon père pour ceux qui le servent. Naturellement, je fus aussi exact à porter au collége les livres que j'avais voués, et non-seulement au collége, mais au couvent des dominicains et chez d'autres religieux de différents ordres, et je leur demandai de s'unir tous pour délivrer les âmes du purgatoire.

» Votre révérence peut accorder une foi entière à ce récit, que je signe devant Dieu. Qu'elle m'aide, je l'en prie, à remercier le Seigneur de ce double miracle. »

Il n'est pas nécessaire d'y ajouter une seule parole. Le cœur du lecteur lui en dit plus que ne pourraient faire de longs discours.

(V. Jacques Hautin, S. J., *Puteus defunct.* l. 1, c. 5, art. 3.

XVIIe MERVEILLE.

LES SOUFFRANCES DU PURGATOIRE, BIEN QUE PASSAGÈRES, PARAISSENT EXTRÊMEMENT LONGUES.

Heu mihi quia incolatus meus prolongatu est : Malheureux que je suis! mon exil s prolonge. (*Ps.* CXIX.)

S. Augustin reprend fortement la témérité d'un chré tien de son temps, qui enseignait que le purgatoire n'es point à redouter, puisque les tourments n'y doivent pa durer toujours. « Peu importe, disait-il, le temps que j

passerai dans ce lieu, pourvu qu'à la fin je sois introduit au ciel. » Le saint lui répond : « Que personne ne parle ainsi : car le feu de l'expiation sera plus affreux qu'aucune souffrance ici-bas, quelque dure que nous l'imaginions (*Serm. 4 de Sanctis*). » Le trait que nous allons rapporter montrera ce qu'il en faut penser.

Deux religieux pleins de piété (il est inutile d'indiquer l'ordre auquel ils appartenaient) montraient le plus grand zèle pour l'œuvre de leur sanctification. Les mêmes goûts d'oraison, de recueillement et de pénitence, les avaient unis d'une étroite amitié, de sorte qu'on pouvait leur appliquer ce vers latin :

Hi duo corporibus, mentibus unus erant :
Ils forment bien deux corps, mais c'est une seule âme.

Ils avaient fait une sainte ligue pour travailler à la gloire de Dieu, être toujours les premiers au chœur pour la psalmodie, s'intéresser au salut du prochain, et maintenir autant qu'ils pourraient la stricte observation des règles. L'un des deux ne tarda pas à tomber sérieusement malade, et en peu de temps donna des inquiétudes pour sa vie. Un ange du Seigneur lui apparut et lui annonça qu'il allait mourir sans retard, et qu'il expierait ses fautes légères dans le purgatoire, jusqu'à ce qu'on eût dit pour lui une messe de *requiem*, après laquelle il s'envolerait au ciel, où l'attendait la récompense de son zèle et de sa ferveur.

Cette nouvelle le combla de joie. Appelant à l'instant son ami, il lui fit part de sa vision, de la mort qui l'allait enlever et du séjour très-court qu'il devait faire en purgatoire, et il le conjura, par les liens de leur fra-

ternelle union, d'offrir le plus tôt possible le divin sacrifice, d'où dépendait son éternelle félicité. Le bon moine, tout ému de la perte qu'il allait faire, promit tout à un ami si cher, et il fut fidèle à sa parole : car, la mort étant survenue dès le lendemain matin, à peine eut-il fermé les yeux qu'il courut à la sacristie revêtir les ornements sacrés, et monta au saint autel. Il y pria avec une dévotion extraordinaire, conjurant Dieu, au nom de la divine Hostie, d'admettre dans les joies du paradis une âme qui avait été sa fidèle servante.

La messe était à peine terminée, que, pendant son action de grâces, il voit apparaître son ami, rayonnant de bonheur, et cependant avec un reste de chagrin et de souffrance sur le visage. « Mon frère, lui dit le défunt, où donc était votre foi? qu'avez-vous fait de votre promesse? vous mériteriez que Dieu n'eût pas davantage pitié de vous-même! — Et pourquoi? demanda celui-ci. — Pourquoi? Ne m'avez-vous pas laissé au milieu du feu vengeur plus d'une année, sans que ni vous ni aucun des frères dît pour moi une seule messe, lorsqu'on pouvait ainsi me délivrer promptement? Cela ne vous paraît-il pas un bien cruel oubli? — En vérité, vous me surprenez! s'écria le religieux. J'ai tenu si exactement ma promesse, que je viens seulement de déposer mes ornements sacerdotaux. Comment pouvez-vous dire que j'ai différé plus d'une année, lorsqu'il y a à peine quelques heures que vous avez quitté la terre et que les funérailles ne sont pas encore faites? Si vous voulez vous en assurer, venez avec moi : le cadavre est là. »

Alors l'âme, le regardant avec un douloureux soupir : « Oh! s'écria-t-elle, qu'elles sont épouvantables,

ces souffrances, puisqu'elles m'ont fait prendre quelques heures pour une année ! Louée soit donc la divine miséricorde, qui maintenant abrége l'épreuve ! Je bénis votre charité, mon frère ; je vous remercie. Je vole au ciel, où je supplierai Dieu de vous rendre ce que vous venez de faire pour moi, afin que nous soyons un jour réunis dans l'éternel bonheur et dans la gloire, comme nous l'avons été aux jours de la peine et du combat. Adieu donc, et courage ! »

Celui qui nous a conservé cette histoire en prend texte de confirmer un autre mot de S. Augustin que voici : « La peine que l'on endure au purgatoire dans le temps d'un simple clin d'œil est plus cruelle que celle de S. Laurent sur son gril. »

(V. Jos. Harolius, *De animabus*, serm. 100.)

XVIIIe MERVEILLE.

LES PEINES DU PURGATOIRE CONFORMES AUX FAUTES COMMISES.

Per quæ quis peccat, per hæc et torquetur :
Par où l'homme pèche, c'est par là aussi qu'il est tourmenté. (*Sap.* xi. 17.)

On lit dans les Révélations de Ste Brigitte d'admirables apparitions relatives aux âmes du purgatoire, et qui méritent d'autant plus d'être crues qu'elles ont été discutées et admises par de très-savants docteurs ; en sorte qu'on a pu écrire autour de l'image de la sainte les belles paroles que l'Ecriture applique à la pieuse veuve Judith : « *Omnia quæ locuta es vera sunt, et in verbis tuis nulla est*

reprehensio : Tout ce que vous avez dit est vrai, et il n'y a rien à reprendre dans vos paroles. » Parmi ces nombreuses visions, j'en choisis deux seulement, de celles qui peuvent profiter davantage au lecteur.

Ste Brigitte assista au jugement et à la condamnation d'un soldat qui venait de mourir. L'âme fut présentée au tribunal divin, ayant à droite son ange gardien pour avocat, et à gauche le démon pour accusateur. Celui-ci alléguait particulièrement contre lui trois crimes : le premier, d'avoir péché par les yeux, en les arrêtant avec pleine délibération sur des objets défendus qui remplissaient son imagination de tableaux coupables et son cœur de désirs mauvais; le second, d'avoir péché par la langue, en prononçant des mots obscènes, des serments et des malédictions; le troisième, d'avoir péché en actions, par toute espèce de souillures et de larcins. L'ange prit sa défense et rappela les actes de vertu qu'il avait produits : les prières ferventes souvent récitées, les aumônes abondantes distribuées aux malheureux, les jeûnes et les mortifications qu'il s'imposait au milieu même des camps. Il ajouta spécialement qu'au moment de la mort il avait recouru avec grand abandon à la Mère des miséricordes, à la Reine du ciel, et qu'elle lui avait fait produire les actes d'une vraie contrition. — Après ce double plaidoyer, le juge souverain prononça que l'accusé serait exempt des peines éternelles, mais qu'il ferait un douloureux et long purgatoire, dans ce sens que l'expiation serait parfaitement conforme aux fautes commises. « Il faut, dit-il, que cette âme soit entièrement purifiée, et elle subira un châtiment en rapport avec ses faiblesses. La peine des yeux sera de contempler des objets affreux; celle de la langue, d'être percée de mille pointes et tourmentée

de la soif; celle du toucher, d'être plongé dans un océan de feu. » A ce moment parut l'avocate des pécheurs, la Mère de Dieu, pour demander en grâce à son divin Fils un adoucissement à tant de supplices réunis ; elle rappelait que ce soldat avait jeûné les veilles de ses fêtes, récité son office souvent, et recouru à sa protection par de dévotes prières. Le Sauveur, touché de cette intervention, consentit à adoucir la sentence, et ajouta que pour obtenir davantage encore il faudrait, de la part des vivants, des prières, des aumônes et des pénitences : *Hæc enim sunt tria quæ liberabunt à tribus pœnis.*

La seconde vision fut celle d'une noble demoiselle, dont Brigitte vit les grands tourments et entendit les plaintes. La sainte était livrée à une haute contemplation, lorsqu'elle se trouva tout à coup ravie en extase en présence des peines de l'autre vie. Parmi bon nombre de personnes, elle observa une jeune fille de condition distinguée, qui se désolait au sujet de sa mère, dont l'excessive indulgence, pire que la haine, l'avait laissée trop à elle-même et à ses goûts de dépense, de délicatesse et de vanité. En outre, elle l'avait conduite aux spectacles, aux festins, aux réunions mondaines et licencieuses. En un mot, au lieu de retenir une jeunesse déjà portée d'elle-même au plaisir et à l'oubli des devoirs sérieux du christianisme, cette mère aveugle l'avait pour ainsi dire introduite dans la vie légère et sans retenue qui ruine les âmes. « Il est vrai, ajoutait la malheureuse condamnée, que ma mère me conseillait de temps en temps quelques actes de vertu et plusieurs dévotions utiles ; mais, comme d'autre part elle consentait à mes égarements, ce bien se mêlait au mal ; c'étaient des aliments, sains d'eux-mêmes, empoisonnés et rendus mauvais. Toutefois, je dois rendre grâ-

ces à l'infinie miséricorde du Sauveur, qui n'a pas permis ma damnation éternelle, que je méritais si bien par tant de fautes. Avant de mourir, touchée de repentir, je me suis confessée; et quoique cette conversion fût l'effet de la crainte, au moment où j'entrais en agonie je me ressouvins de la douloureuse Passion du Sauveur, et cette pensée me porta à une sincère contrition. Je m'écriai donc, de cœur plus que de bouche : *Seigneur* Jésus, *je crois que vous êtes mon* Dieu. *Ayez pitié de moi, ô Fils de la vierge Marie, au nom de vos douleurs du Calvaire. J'ai un vif regret de mes péchés, et je souhaiterais de les réparer si j'avais pour cela du temps.* En disant ces mots j'expirai. J'ai été délivrée de l'enfer, mais précipitée dans les plus graves tourments du purgatoire. »

Après ce discours, que Dieu fit entendre distinctement à la sainte, afin qu'il servît d'instruction à tous, l'âme continua d'expliquer ce qu'elle endurait en rapport avec ses fautes : « Maintenant, disait-elle, cette tête qui se plaisait aux parures et à la vanité, qui cherchait à attirer les regards, est dévorée de flammes à l'intérieur et à l'extérieur, et de flammes si cuisantes, qu'il me semble que je suis le point de mire de toutes les flèches du ciel. Ces épaules et ces bras que j'aimais à découvrir sont cruellement étreints dans des chaînes de fer. Ces pieds, ornés pour la danse, et objets de vanité, sont entourés de vipères qui les mordent et les souillent de leur bave immonde. Tous ces membres, chargés de colliers, de bracelets, de fleurs, de joyaux, se trouvent plongés dans des tortures qui leur font éprouver à la fois la consomption du feu et l'insupportable froid de la glace. »

L'infortunée poursuivait ce tableau, afin d'émouvoir la compassion de Brigitte et d'obtenir ses suffrages. La

sainte raconta tout à une cousine de la défunte qui s'abandonnait elle-même à la mondanité : ce qui fit sur elle une telle impression, qu'elle commença par renoncer à ses vains ajustements, et plus tard se voua à la pénitence dans un ordre extrêmement austère, où elle n'avait de bonheur que dans les mortifications, les jeûnes et la prière, tant pour elle-même que pour soulager sa pauvre parente.

(V. *Révélations de Ste Brigitte*, liv. VI, ch. 38 et 52.)

XIXe MERVEILLE.

LE CIEL BÉNIT CEUX QUI PRIENT POUR LES MORTS.

Benedicti vos à Domino, qui fecistis misericordiam : Bénis soyez-vous du Seigneur, vous qui avez exercé la miséricorde. (*II Reg*, II, 5.)

Avant de quitter Ste Brigitte, je veux rapporter une autre de ses visions, qui montre clairement combien sont bénis des anges et des élus ceux qui s'occupent généreusement à prier en faveur des défunts. Ils reçoivent, à bien meilleur titre encore, l'expression ardente de la reconnaissance de David envers les habitants de Jabès : *Bénis soyez-vous du Seigneur, vous qui avez usé de miséricorde envers votre maître Saül, et qui lui avez donné la sépulture !*

Brigitte vit donc, une autre fois, ouvert devant elle le lieu où les âmes sont purifiées comme l'or dans le creuset, avant de monter au séjour de l'éternel repos. Elle y entendit la voix d'un ange qui disait parmi ses

prières : « Béni soit celui qui, vivant encore sur la terre, aide les âmes de ses oraisons et de ses bonnes œuvres ! car l'infaillible justice de Dieu exige que les âmes soient purifiées par les tourments du purgatoire ou délivrées par les bonnes œuvres de leurs amis. » Alors la sainte entendit un chœur de voix suppliantes : « O Seigneur Jésus-Christ, très-juste juge, au nom de votre infinie miséricorde, n'ayez point égard à nos innombrables fautes, mais aux mérites de votre très-précieuse Passion. Inspirez un sentiment de vraie charité au cœur des ecclésiastiques, des religieux, des prêtres et des prélats, afin que par leurs prières et leurs sacrifices, par les aumônes, par les indulgences, ils nous secourent dans notre triste situation. Ils peuvent, s'ils le veulent, adoucir et abréger nos tourments ineffables, et faire que nous soyons plus tôt près de vous, ô Dieu ! »

Enfin, de l'abîme de ce lieu de souffrances d'autres supplications frappaient l'oreille : « Grâces et mille fois grâces à ceux qui nous envoient du soulagement dans notre malheur ! » Puis une sorte de lumière, brillante d'un côté, nuageuse de l'autre, descendit d'en-haut et pénétra dans le purgatoire, pour faire comprendre que le soulagement venait avec des prières, mais non parfait encore. Et de nouvelles voix chantaient : « O Seigneur Dieu, que votre puissance infinie rende au centuple le bien que nous font ceux qui pensent à intercéder pour notre délivrance, et à contribuer à nous introduire dans votre céleste et douce lumière ! »

Voilà donc la récompense assurée de ceux qui prient pour les morts, voilà les intercesseurs qu'ils s'attachent. Ce sont des âmes qui, envoyées par eux dans la félicité éternelle, n'oublient jamais un pareil service et le ren-

dent en prières semblables. Admirable communion des fidèles entre eux, qui fait de l'Eglise une seule famille étroitement unie! Source assurée de grâces pour qui sait comprendre! Plaise à Dieu que chacun de mes lecteurs éprouve quelque chose des sentiments de compassion et de ferveur dont ces visions remplirent la grande sainte Brigitte jusqu'à la fin de sa vie! Hélas! combien nous avons besoin de nous assurer un appui dans l'autre monde, nous que tant de fautes exposent aux rigueurs de la divine colère!

(V *Révélations de Ste Brigitte*, liv. IV, ch. 7; Théophile Renaud, *Heter. Spirit.*, 2e partie; sect. 1, 7e point.)

XXe MERVEILLE.

INGRATITUDE DES HÉRITIERS ENVERS LEURS BIENFAITEURS.

Ingrati fuerunt ei qui præparavit eis vitam : Ils se sont montrés ingrats envers celui de qui ils tiennent la vie. (*Esdr.*)

Si Dieu doit juger sans miséricorde celui qui n'a pas eu de miséricorde envers les autres, *Judicium sine misericordiâ illi qui non fecit misericordiam*,[1] quelle sera sa rigueur à l'égard de ces héritiers qui font à l'âme de leurs bienfaiteurs cette injustice, de n'acquitter point leurs legs pieux? Je n'hésite pas, pour ma part, à leur appliquer le mot du IVe concile de Carthage et à les appeler *Egentium necatores*, meurtriers des malheureux

(1) S. Jacques. II, 13.

On va voir dans ce chapitre un exemple du châtiment réservé à leur impiété et à leur criminelle usurpation : car enfin, tout ce qu'ils ont retenu de la sorte ne leur appartient pas, c'est un bien dérobé. Oh ! combien de fois ces héritages, marqués au cachet de l'ingratitude, n'ont-ils enfanté pour leurs possesseurs que labeurs et peines !

A Milan, une propriété peu éloignée de la ville avait été affreusement tourmentée et désolée par la grêle, pendant que les campagnes voisines étaient demeurées intactes et florissantes. On ignorait la cause de ce désastre particulier, lorsque l'apparition d'une âme du purgatoire fit connaître que c'était un châtiment de la justice divine sur des enfants ingràts qui n'avaient point exécuté la dernière volonté de leur père relativement à des œuvres pieuses.

On raconte aussi, et sur le nombre il y a certainement des faits prouvés, que maintes fois les âmes des défunts ont fait entendre dans les maisons des bruits effrayants, ont bouleversé les meubles et autres choses semblables, pour le même motif. A Ferrare, un des plus beaux palais de la ville était resté inhabitable par suite du tapage nocturne qui s'y faisait régulièrement, et dont la cause naturelle avait échappé à toutes les investigations. Le propriétaire, voyant la perte considérable qui en résultait pour lui chaque année, avait tout employé, mais inutilement. Un étudiant en droit, fatigué de ses plaintes et persuadé qu'il n'y avait au fond que de ridicules terreurs, s'offrit hardiment à demeurer dans cette maison seul, et à prouver la vanité des craintes générales, pourvu qu'on lui garantît un logement gratuit pendant dix ans dans l'une des chambres. Le propriétaire y consentit

bien volontiers. L'étudiant s'installa au palais le jour même, après y avoir fait porter ses livres et tout son bagage.

La nuit vient. Notre jeune homme, plein de courage, se mit à étudier tranquillement; il avait à soutenir le lendemain une thèse importante, et son esprit n'était rempli que de cette idée. Comme il avait d'ailleurs de la piété, il avait fait bénir le cierge qui l'éclairait, persuadé qu'au cas où le démon tenterait quelque chose contre lui, ce saint objet le préserverait de malheur. Il étudiait donc, sinon sans émotion, du moins sans crainte appréciable, lorsque, vers le milieu de la nuit, un bruit singulier se fait entendre dans tous les appartements; on eût dit un mouvement de chaînes traînées lourdement sur le parquet. Sans s'émouvoir, notre étudiant s'apprête à voir ce que c'est et attend avec impassibilité : car il distinguait l'approche de ce bruit, qui venait de son côté. Il tenait les yeux fixés sur la porte, prêt à interpeller le nouveau-venu, lorsque cette porte s'ouvre, et qu'aperçoit-il? un spectre hideux, des fers aux pieds et aux mains, qui, sans lui adresser une parole ni répondre à ses questions, s'assied à côté de lui et le regarde avec des yeux terribles. Le jeune homme commençait à trembler bien fort; mais, ayant fait une prière intérieure à Dieu, il se rassied à son tour et continue de consulter ses livres et d'écrire. — « Que cherches-tu donc avec tant de soin? demanda enfin le fantôme d'une voix sépulcrale. — Je cherche un texte de loi qui m'est indispensable pour ma thèse de demain. — Ce n'est pas dans ce livre que tu le trouveras, reprend l'effrayant visiteur : je vois là, sur la table, un Barthole : à tel endroit tu auras ce que tu veux. — Je vous remercie. » Et il pour-

suit son travail. Je n'oserais dire qu'il le fit en toute liberté d'esprit; on ne pouvait pas l'exiger de lui.

Dès que la première lueur du jour parut, le spectre se leva, faisant de nouveau résonner ses chaînes, et sortit comme il était venu. Mais le jeune homme se lève à son tour, sa lumière à la main et le suit pas à pas, jusqu'à une sorte de cave, où la terre sembla s'ouvrir et où la vision s'évanouit. Il laisse son cierge bénit à cet endroit et remonte dans sa chambre. Aussitôt que l'heure le lui permit, il sortit et alla raconter l'histoire à ses amis. On se rend au palais, on visite les lieux, on descend où était le cierge, on creuse, et on trouve un cadavre, dont personne ne put indiquer l'origine. On appela donc un prêtre; ces restes ignorés furent déposés dans un cercueil et inhumés en terre sainte, après les cérémonies et les prières ordinaires. On dit pour le défunt un grand nombre de messes, et depuis ce moment le palais demeura libre de tout ce qui l'avait rendu inhabitable. Tout le monde fut persuadé que Dieu avait permis à une âme abandonnée dans le purgatoire de solliciter ainsi les suffrages de ses frères.

(V. Jacques Hautin, *Patroc. defunct.*, l. II, art. 5; Nicolas Lagus, *Mirac. SS. Sacram.* tr. VII, dist 4, ch. 27.[1])

(1) Cette histoire paraîtra presque incroyable; mais les livres les plus sérieux et les plus dignes de foi en contiennent de semblables, à toutes les époques et dans tous les pays. Voyez, par exemple, la *Mystique divine* du célèbre Gœrrès, traduite par M. Sainte Foi, où le savant critique a rassemblé une foule de traits plus étonnants encore et authentiquement prouvés. Nous rappellerons que Pline, dans une de ses lettres, raconte une apparition du même genre, à laquelle il déclare positivement croire. Suétone en a plusieurs, dans ses *Douze Césars*, notamment au n° 59 de sa *Vie de Caligula*. (Note du traducteur.)

XXIᵉ MERVEILLE.

ACTIONS DE GRACES DES AMES DU PURGATOIRE ENVERS LEURS LIBÉRATEURS.

Salvâsti nos de affligentibus nos, et odientes nos confudisti : Vous nous avez délivrés de nos persécuteurs, et vous avez confondu ceux qui nous haïssaient. (*Ps.* XLIII, 8.)

Des âmes que l'illustre S. Nicolas de Tolentino avait délivrées par ses prières lui adressèrent les paroles du psaume que je viens de prendre pour épigraphe. Une des plus grandes vertus de cet admirable serviteur de DIEU fut sa charité, son dévouement pour l'Eglise souffrante. Pour elle il jeûnait souvent au pain et à l'eau, il se donnait des disciplines cruelles, il se mettait autour des reins une chaîne de fer étroitement serrée. Ce fut surtout lorsque l'obéissance l'eut forcé à se laisser ordonner prêtre qu'il témoigna cet empressement et ce zèle, en offrant l'auguste sacrifice. Aussi, les âmes qu'il soulageait par tant de suffrages lui apparurent-elles plusieurs fois pour en réclamer de lui la continuation. Il demeurait à Vallimanésé, près de Pise, tout occupé de ses exercices spirituels, lorsqu'un samedi, pendant la nuit, comme il s'était retiré pour prendre un peu de repos, il vit en songe une personne toute dolente, qui le supplia de monter pour elle au saint autel la matinée suivante, et aussi pour quelques autres âmes qui souffraient d'une manière affreuse dans le purgatoire. Nicolas reconnaissait

la voix, mais ne pouvait se rappeler distinctement celui qui l'interpellait; il lui demanda donc qui il était. — « Je suis, répondit l'apparition, l'âme de votre défunt ami le frère Pellégrino d'Osima, qui ai pu éviter, par la divine miséricorde, les châtiments éternels dus à mes fautes, mais non pas l'expiation douloureuse qui leur est réservée pour un temps. Je viens, au nom de beaucoup d'âmes aussi malheureuses que moi, vous supplier de dire pour nous demain la sainte Messe, et nous espérons de là ou notre délivrance entière ou du moins un grand soulagement. »

Le saint lui répondit avec sa bonté accoutumée : « Que le Seigneur daigne vous secourir par les mérites de son sang, par lequel il vous a rachetées! Mais pour cette messe de *Requiem*, je ne puis la dire demain : c'est moi qui dois chanter au chœur la messe du couvent, et le dimanche il ne nous est pas permis de faire l'office des morts. » Alors, l'âme, soupirant et gémissant, ajouta : « Ah! venez avec moi, je vous en conjure pour l'amour de Dieu; venez contempler nos souffrances, et vous ne me refuserez plus : vous êtes trop bon pour nous laisser dans de pareilles angoisses. »

Il lui sembla qu'il était transporté dans une plaine immense, où il aperçut une grande multitude d'âmes de tout état, de tout âge et de toute condition, livrées à des tortures diverses et épouvantables; du geste et de la voix, elles imploraient tristement son assistance. — « Voilà, lui dit le frère Pellégrino, la malheureuse situation de ceux qui m'ont député près de vous. Nous avons la confiance que le Seigneur ne refuserait rien à vos sacrifices, et que sa divine miséricorde nous délivrerait. »

Le serviteur de Dieu, à ce spectacle trois fois lamen-

table, ne pouvait contenir son émotion. Il se mit aussitôt à genoux et pria avec grande ferveur pour tant d'infortunés. Il eût voulu que ses larmes éteignissent le feu qui les consumait. Le matin venu, dès qu'il fut réveillé, il courut chez le prieur lui raconter en détail toute sa vision, et lui exposer la demande que le frère Pellégrino lui avait faite d'une messe de *Requiem* ce jour-là même. Le père ne put l'entendre sans partager sa vive émotion, et, cédant à ce sentiment, il le dispensa, non-seulement pour ce jour-là, mais pour toute la semaine suivante, de la messe conventuelle, afin qu'il pût vaquer au soulagement des âmes qui paraissaient l'avoir imploré. Heureux de cette permission, Nicolas se rendit incontinent à la sacristie et célébra avec une extraordinaire ardeur. De plus, il passa le jour et même la nuit en toutes sortes de bonnes œuvres dans la même intention, macérations, jeûne, disciplines, oraisons prolongées. L'auteur de sa Vie assure que le démon le troubla plusieurs fois visiblement dans ce saint exercice, mais en vain. Il continua ainsi toute la semaine. Alors, il revit l'âme du frère Pellégrino, non plus dans son état de douleur, dans ses flammes, dans sa tristesse : une robe blanche le recouvrait ; il était environné d'une splendeur toute céleste, dans laquelle se jouaient une quantité d'autres âmes aussi heureuses. Toutes ensemble lui rendaient grâces et l'appelaient leur libérateur. Puis elles s'élevèrent au ciel en chantant : *Salvâsti nos de affligentibus nos, et odientes nos confudisti?*

(V. Surius, *Vita S. Nicol. Tol.*, 10 sept.; Jourdain de Saxe, *Vies des fr. erm. de S.-Augustin.*)

XXIIe MERVEILLE.

IL FAUT TRAVAILLER PAR SOI-MÊME A ÉVITER LA PURGATOIRE.

Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare, quia nec opus nec ratio erunt apud inferos : Tout ce que vous pouvez faire, hâtez-vous de l'accomplir : car ni le travail ni la volonté ne vous suivront après la mort. (*Eccles*. IX, 10.)

C'est avec grande raison que Thomas à Kempis nous avertit de ne pas trop compter sur les suffrages de nos amis et de nos parents après notre mort, et de prendre nous-mêmes le plus grand soin de notre salut. *Ne vous fiez point à vos amis et à vos proches*, dit-il dans l'Imitation (liv. I, chap. 23) : *car ils vous oublieront plus vite que vous ne pensez. Si vous ne vous occupez pas de vous-même actuellement, qui s'occupera de vous quand vous aurez disparu?* Je ne sache pas qu'il y ait souvenir plus sacré que celui d'un père dans le cœur de sa fille : et pourtant il s'est trouvé des filles, même vertueuses, qui ont oublié ceux de qui elles tenaient le jour! Un exemple entre plusieurs autres.

Archangèle Panigarola, prieure du monastère de Sainte-Marthe, à Milan, avait un zèle extraordinaire pour le soulagement des âmes du purgatoire; elle priait et faisait beaucoup prier en leur faveur. Cependant elle ne songeait que rarement et presque sans effet à l'âme de son père Gothard, bien qu'elle l'eût tendrement aimé pen-

dant sa vie. L'idée lui en venait bien quelquefois, et elle prenait la résolution de le recommander particulièrement ; puis elle pensait à autre chose ou à d'autres âmes, et l'oubli persévérait. Un événement inattendu et merveilleux la tira de cette insensibilité.

Le jour de la fête des morts, elle s'était renfermée dans sa cellule à prier pour eux et à faire en leur faveur divers actes de pénitence. Tout d'un coup son ange gardien lui apparaît, la prend par la main et la conduit en esprit en purgatoire. Là, parmi les âmes qu'elle aperçut, elle reconnut celle de son père, plongée dans un étang d'eau glacée. A peine eut-il reconnu lui-même sa fille, qu'il se souleva vers elle en criant : « Hélas ! Archangèle, ma fille, comment as-tu pu oublier si longtemps ton malheureux père, dans les tortures qu'il souffre ici ? Tu te montres animée d'une douce charité envers les étrangers ; j'en ai vu beaucoup monter au ciel par tes suffrages ; et pour moi qui suis ton père, à qui tu dois tant, qui t'ai aimée, élevée, favorisée, tu n'as pas le moindre sentiment de compassion ! Ne vois-tu pas que je suis transi, avec d'insupportables douleurs, dans ce lac de glace, pour châtiment de ma tiédeur au service de Dieu et de mon indifférence à l'égard de sa loi et du salut des âmes ? Ah ! sois donc émue une seule fois de pitié pour ton père, et fais par la ferveur de tes prières qu'il obtienne enfin miséricorde et monte au séjour de la gloire et du repos ! »

Archangèle demeura interdite à ces reproches qu'elle reconnaissait mériter ; bientôt sa douleur se répandit en un torrent de larmes, et c'est parmi les sanglots qu'elle put répondre ce peu de mots : « Je ferai, ô mon bien-aimé père, tout ce que vous me demandez, et je le ferai

immédiatement. Plaise au Seigneur que mes supplications vous délivrent! »

L'ange la conduisit alors dans un autre lieu. Elle lui demanda comment il se faisait que, ayant eu souvent l'intention et formé la résolution de prier pour son père, elle l'avait le plus souvent oublié, et pourquoi Dieu avait permis une telle distraction. « Je me rappelle même, dit-elle, qu'un matin, comme je me mettais à intercéder pour lui, je fus ravie en esprit, et il me sembla que je lui offrais un pain très-blanc, mais qu'il le regardait d'un air dédaigneux et refusait de le prendre. Ce qui me fit craindre qu'il ne fût damné. Le fait est que je ne songeais plus guère à prier pour lui, tandis que j'y songeais pour tant d'autres qui ne me sont attachés par aucun lien. » L'ange lui répondit : « Votre oubli a été permis de Dieu en punition du peu de zèle de votre père, quand il était en vie, à travailler à son salut. Il n'avait point de mauvaises mœurs, cela est vrai; mais il ne montrait non plus aucun empressement pour les œuvres pieuses que le Ciel lui inspirait, et, quand il en accomplissait quelqu'une, c'était sans l'attention ni l'intention désirables. Dieu impose pour l'ordinaire cette peine à ceux qui ont ainsi passé leur existence, sans empressement pour le bien : il permet qu'on se conduise envers eux comme ils se sont conduits envers le Seigneur. Oubli pour oubli. Tel était le sens de ce refus du pain qui vous a été montré. Mais maintenant il faut multiplier vos suffrages en sa faveur, et obtenir de la divine miséricorde qu'elle le tire de ce lieu de tourments. »

Archangèle revint à elle, mais si émue, si brisée de chagrin, qu'elle n'eut plus un instant de calme; il lui semblait toujours entendre les gémissements et les cris

de son pauvre père, et elle versait toutes les larmes de ses yeux. Nous ne pouvons dire combien de prières, de jeûnes, de macérations, elle fit pour cette âme si chère. Elle avait coutume de demander la délivrance des âmes au nom du sang très-précieux du Sauveur et de l'amour infini qu'il nous a témoigné sur la croix; elle ajouta désormais une nouvelle invocation, celle des mérites de la divine Mère, lorsqu'au calvaire elle contemplait son Fils expirant. Enfin, quand l'éternelle justice eut été satisfaite, l'âme de Gothard lui apparut lumineuse, inondée de joie; elle la remercia dans les termes les plus touchants; après quoi elle s'éleva triomphante au ciel, laissant Archangèle aussi heureuse qu'elle avait pu auparavant éprouver de chagrin et de regrets.

(V. *Vie de la sœur Archangèle Panicarola*, par le R. P. Octave Invitiati, de la Compagnie de Jésus, 1re partie, chap. 11e.)

XXIIIe MERVEILLE.

TRAITS DIVERS DE CHARITÉ.

Exultavit anima mea in Deo meo, quia induit me vestimentis salutis : Mon âme se réjouira dans le Seigneur, parce qu'il m'a revêtu du manteau du salut. (*Is.* LXI, 10.)

Entre le père Jules Mancinelli, de la Compagnie de Jésus et les âmes du purgatoire, il y avait un tel échange de prières d'une part et de visites de l'autre, qu'on ne saurait en redire tous les détails. Je me bornerai à quelques-uns.

Rien de gracieux comme ce qui lui arriva avec l'âme de l'archevêque de Capoue, César Costa, son oncle du côté maternel. Ce prélat, le voyant mal vêtu dans une fonction ecclésiastique, et jugeant qu'il devait souffrir du froid, lui donna de l'argent pour se procurer un manteau meilleur et plus chaud. Le père l'acheta, et le mit sur ses épaules pour faire sa visite accoutumée des malades, à travers la ville. Un jour, après la mort de l'archevêque, comme il était déjà sur le pas de la porte pour sortir, ayant sur lui son manteau, il voit venir le défunt, environné de flammes, qui le supplie de lui prêter un moment ce vêtement. Le bon Père tout étonné, le lui donne; et le prélat s'en entoure comme s'il voulait s'y cacher, comme s'il y trouvait un rafraîchissement délicieux. Mancinelli comprit que cette âme souffrait dans le purgatoire, et qu'elle voulait marquer par là que son unique soulagement était dans la charité dont elle avait fait preuve envers lui. C'est pourquoi il lui promit de prier pour elle avec plus de zèle, à partir de cette heure, ajoutant qu'il fallait lui rendre son manteau, parce qu'il était envoyé quelque part pour la gloire de Dieu et que la chose pressait.

Un autre jour, c'est le baron de Montfort, qui, ayant été lié d'amitié avec le Père, lui apparut quelque temps après sa mort, et se recommanda à lui avec une confiance tout amicale. Il revint plusieurs fois pour le même objet, jusqu'à ce que, après une messe de *Requiem* qu'il avait demandée, il cessa de se faire voir : ce qui donna au Père l'assurance qu'il était délivré.

Il avait eu pour maître Antoine Ugolino, qui fut depuis un prélat distingué de la cour de Grégoire XIII. Après sa mort, cet ancien professeur apparut à Manci-

nelli avec tous les attributs ordinaires de l'âme souffrante, visage pâle et défait, flammes autour de lui, chaînes étroites et pesantes, etc., et il le supplia, au nom des leçons qu'il lui avait données autrefois, d'intercéder pour lui dans l'extrémité où il se trouvait, et d'offrir le saint sacrifice. Le pieux jésuite s'empressa de le faire ; de grand matin, le jour suivant, il monta dans cette intention au saint autel, afin d'immoler l'hostie de propitiation. Il put contempler ensuite cette même âme dans la plus belle gloire, au milieu de rayons célestes, respirant une félicité ineffable et lui témoignant pour sa charité une reconnaissance vive et sans bornes.

Et vraiment, on peut le dire, les sacrifices offerts par ce digne religieux semblaient avoir auprès du Seigneur une efficacité particulière, quand il s'agissait du purgatoire. Les âmes lui apparaissaient fréquemment pour lui demander la grâce d'une seule messe. On assure même qu'on les a vues plusieurs fois assister, dans les églises où il célébrait, à ces saintes oblations, dans la posture de la plus ardente confiance. Un autre de ses oncles, Camille Costa, homme de haute distinction, parut, deux ans après sa mort, sortir de son tombeau et entrer à l'église pendant que son neveu était à l'autel, et là, il se prosterna, à la vue de tous les assistants. Voilà du moins ce que plusieurs d'entre eux ont déclaré. Aussi les peuples s'empressaient-ils autour du saint prêtre.

La croyance à cette efficacité spéciale était si générale, qu'on en a perpétué le souvenir dans une peinture que l'on conserve au collége de Macérata, sa patrie. On y voit le père Jules Mancinelli à l'autel, revêtu des orne-

ments sacerdotaux; il est un peu élevé au-dessus des marches de l'autel pour signifier les ravissements dont Dieu le favorisait. De sa bouche sortent des étincelles, image de ses brûlantes prières et de sa ferveur au saint autel, au-dessous duquel on aperçoit le purgatoire et les âmes qui y reçoivent le bienfait des suffrages. Au-dessus, deux anges puisent dans des vases précieux, pour répandre une pluie d'or, qui marque les bénédictions, les grâces, les délivrances accordées à ces pauvres âmes en vertu des sacrifices du pieux célébrant. Puis, sur le manteau dont on vient de lire l'histoire, et qui est peint aussi, on a inscrit quelques vers dont voici le sens :

« O miraculeux vêtement, donné pour parer aux rigueurs de l'hiver, et ensuite rendu un moment pour tempérer l'ardeur des flammes de l'expiation ! Ainsi la charité devient un feu ou une glacière, suivant les maux qu'elle doit adoucir. »

(V. *Vie du P. Mancinelli*, en latin, par Jacq. Celsius, l. III, ch. 2.)

XXIVe MERVEILLE.

SOUFFRANCES DES AMES QUI ONT DONNÉ DU SCANDALE.

Væ homini illi per quem scandalum venit :
Malheur à l'homme de qui vient le scandale !
(*Matth.* XVIII, 7.)

Il est douloureux, assurément, d'avoir à subir le châtiment de ses propres fautes; mais il est autrement pénible d'être puni pour les fautes d'autrui. Or, combien y a-t-il dans le purgatoire d'âmes qui expient des

iniquités qu'elles n'ont pas commises, mais dont elles ont été l'occasion coupable ! En sorte qu'elles peuvent dire jusqu'à un certain point, avec David : « *Quæ non rapui, tunc exsolvebam :* J'acquitte les dettes que je n'ai point contractées. »

Un peintre, fort estimé pour son talent et pour la vie exemplaire qu'il menait, avait fait différentes images de saints, et sa réputation porta le prieur d'un couvent des carmes déchaussés à le prier de peindre un tableau pour cette maison. Il avait à peine achevé l'œuvre, dont on lui donna un prix élevé, qu'il fut surpris par une grave maladie et réduit à toute extrémité dans ce même lieu. Il pria le supérieur de le venir voir, et lui demanda la grâce d'être enterré dans son église, s'il venait à mourir ; en retour de cette faveur, il léguait à la communauté le prix de son travail, avec l'obligation, en outre, de célébrer plusieurs messes en sa faveur. Tout fut fait selon ses désirs.

Peu de jours après sa mort, un religieux était resté au chœur après matines, à continuer sa prière, lorsqu'il vit apparaître l'âme du peintre, tout éplorée et se débattant au milieu des flammes : elle le conjura d'avoir pitié de ses insupportables tourments, qui lui faisaient endurer une mort continuelle. Le religieux lui demanda comment il pouvait être ainsi puni, lui qui avait vécu en telle réputation de vertu. Il répondit : « Lorsque j'ai eu rendu mon âme, j'ai été présenté au tribunal du juge suprême, et aussitôt j'ai entendu déposer contre moi plusieurs personnes qu'une peinture immodeste avait portées à des pensées et à des désirs mauvais, ce qui les avait fait condamner au purgatoire ; d'autres, ce qui était bien pis, gémissaient en enfer dans d'éternels sup-

plices, à cette même occasion; elles déclaraient que j'étais digne au moins des mêmes châtiments, pour leur avoir fourni la pierre de scandale à laquelle elles s'étaient brisées. Alors sont venues aussi du ciel les âmes de plusieurs saints qui ont pris ma défense, en expliquant que cette peinture était une œuvre de jeunesse expiée depuis par la pénitence et par une foule d'autres travaux à la gloire de la vertu des amis de Dieu, d'où était résultée pour plusieurs une grande édification. Ces âmes étaient celles des saints que j'ai honorés, et elles sollicitaient mon pardon, en ajoutant que j'avais employé en aumônes une bonne partie de l'argent que je gagnais, et que le dernier, notamment, avait été laissé à une sainte communauté. Enfin, elles suppliaient le Seigneur de prendre sur leurs mérites pour ajouter aux miens. Le souverain juge, touché de leur prière, a voulu l'exaucer : il m'a exempté de la peine éternelle; mais ma sentence porte que je serai tourmenté dans les flammes expiatoires jusqu'à ce que la coupable peinture soit brûlée, réduite en cendres, de manière à ne plus scandaliser personne. Je vous conjure donc, bon religieux, d'aller de ma part chez un tel, aux instances duquel j'ai composé ce malheureux tableau, de lui dire dans quel état je me trouve, et qu'il me fasse la grâce que cet instrument de péché disparaisse. Ce n'est pas moi seulement qui le veux, c'est le Dieu qui nous a créés l'un et l'autre. S'il refuse, malheur à lui! En foi de ce que je vous suis réellement apparu et que tout ceci n'est point une illusion, dites-lui, mon père, qu'avant peu il perdra deux de ses enfants, et que, s'il se refuse au petit sacrifice que je lui demande, il ne tardera pas lui-même à le payer par une mort prématurée. »

En apprenant ces choses, le possesseur de la peinture la saisit à l'instant et la jeta de ses propres mains au feu. En moins d'un mois, il vit périr, suivant la prédiction, deux de ses jeunes enfants. Bien que son obéissance le mit à l'abri de la seconde menace, il s'appliqua à faire une juste pénitence de la faute qu'il avait commise tant en ordonnant qu'en conservant et exposant la peinture. Il fit, à la place, exécuter de belles et pieuses images, sur lesquelles on grava les portraits des saints qui pouvaient le mieux inviter à la vertu et qu'il désirait avoir pour protecteurs au ciel, afin que, suivant le mot de l'Évangile, « ils le reçussent dans les tabernacles éternels. » (Luc. XVI.)

(V. *De la Chasteté*, par le P. Joseph de Jésus-Marie, liv. IV, ch. 9.)

XXVe MERVEILLE.

POUR ENTRER AU CIEL IL FAUT ÊTRE EXEMPT DE LA MOINDRE FAUTE.

Quis requiescet in monte sancto tuo? qui ingreditur sine macula : Qui se reposera sur votre sainte montagne? ce sera celui qui s'y présente sans tâche. (*Ps.* XIV, 1.)

L'illustre vierge Ste Gertrude, voulant faire comprendre à ses religieuses l'extrême pureté que recherche le divin Époux dans les âmes avant de les admettre aux noces célestes, leur rapportait deux admirables visions.

Il était mort dans son monastère une jeune religieuse

que la sainte abbesse aimait singulièrement, à cause du zèle extraordinaire qu'elle voyait en elle pour la pratique des vertus, et pour une tendre et fervente piété. Cette perte lui fut très-sensible, et elle recommandait ardemment cette âme à DIEU dans ses prières, lorsque, ravie en extase, elle l'aperçut devant le trône divin, environnée de la plus éclatante lumière, revêtue de vêtements magnifiques, chargée de joyaux. Cependant il y avait sur son front une sorte de préoccupation; elle tenait les yeux baissés avec une certaine honte comme si elle eût eu peur de contempler en face la gloire de l'adorable Majesté; elle semblait même chercher à se cacher et à fuir les regards de son Rédempteur. Gertrude, émue de voir sa fille spirituelle trembler ainsi devant l'éternel Epoux, se tourna vers lui et lui adressa cette invocation : « Très-doux JÉSUS, pourquoi donc votre infinie bonté n'invite-t-elle pas celle qui s'est donnée à vous parfaitement à s'approcher et à entrer dans la joie qui lui est réservée? pourquoi ne l'attirez-vous pas dans vos bras, et la laissez-vous ainsi seule, triste, craintive? » Le Seigneur aussitôt fit signe à la bonne religieuse de s'avancer, avec un sourire de tendresse. Mais elle, plus troublée encore, hésitait, tremblait, et enfin, après une profonde inclination, se retira.

L'étonnement de Gertrude était au comble. Elle s'adressa cette fois à l'âme et lui dit : « Comment, ma fille! vous vous éloignez du Seigneur qui vous appelle; vous voilà en possession de ce que vous avez désiré toute votre vie, et c'est pour vous en séparer avec cette froideur! Ne voyez-vous pas ce que JÉSUS attend de vous? » La jeune fille lui répondit : « Ah! ma mère, je ne suis pas encore assez digne de paraître devant l'Agneau

immaculé; il me reste des taches terrestres. Il faut être, plus pur que la lumière pour s'unir au Soleil de la justice, et je n'ai pas cette pureté parfaite sur laquelle se reposent avec complaisance ses regards. Je vous assure que, quand même la porte du ciel m'eût été toute grande ouverte et que j'eusse pu m'y élancer d'un bond, je n'aurais pas osé le faire avant d'être entièrement délivrée des plus légères imperfections; il me semble que les chœurs de vierges qui suivent Notre-Seigneur m'eussent repoussée. — Et comment cela, reprit l'abbesse puisque je vous vois environnée de lumière et de gloire? — Ah! répondit-elle, tout ceci n'est encore que la frange du dernier vêtement de l'immortalité; c'est bien autre chose quand on voit Dieu, qu'on vit de lui, qu'on en jouit pour toujours! Mais pour cela il ne faut pas une tache! »

L'autre vision est à peu près semblable. Elle eut pour objet la sœur de cette même religieuse, un peu plus jeune, mais non moins vertueuse. Elle était morte dans la fleur de l'âge, chargée d'œuvres saintes et de mérites. Elle s'était fait remarquer surtout par une dévotion toute singulière envers le très-saint Sacrement. La communauté s'empressa de prier pour son âme, et d'offrir à cette occasion des pénitences et des oraisons nombreuses. Gertrude la vit, brillante aussi, agenouillée devant le Roi de gloire, de qui s'échappaient cinq rayons enflammés qui allaient doucement frapper les cinq sens de la défunte. Mais elle n'en avait pas moins sur le front comme un nuage de chagrin et une tristesse visible. La sainte, s'adressant de nouveau à Notre-Seigneur, lui demanda comment il pouvait illuminer de la sorte toute sa servante, qu'elle éprouvât aussitôt une joie parfaite.

Jésus lui répondit que, jusqu'à ce moment, cette pieuse fille était digne seulement de contempler sa divine humanité et de jouir de la vue de ses cinq plaies, mais qu'elle ne méritait pas encore la vision béatifique de la divinité, parce qu'il restait en elle certaines taches légères contractées dans l'observation des règles. Gertrude supplia le Seigneur d'user envers elle d'indulgence, de lui pardonner ses misères et de l'admettre au sort le plus heureux, après lequel nous soupirons tous. Notre-Seigneur répondit que, à moins de suffrages en sa faveur, la divine justice exigeait l'entier accomplissement de la peine, laquelle d'ailleurs était si bien comprise de cette âme et lui était si agréable, qu'elle ne consentirait point à en être exemptée. Elle fit signe effectivement qu'il en était ainsi, et le Sauveur, en signe de bienveillance, étendit la main sur sa tête.

Dès cet instant, la sainte abbesse s'imposa plusieurs pratiques méritoires afin de soulager et de délivrer l'âme de sa sœur; elle pensait à elle principalement au saint sacrifice, et il lui semblait alors la voir s'élever peu à peu au ciel. Un jour, l'âme lui apparut et lui dit : « La dévotion que j'ai eue au divin Sacrement, durant ma vie, me fait recueillir des fruits particuliers de l'adorable Hostie quand on l'offre pour moi. C'est pourquoi je suis sur le point d'être introduite à jamais au séjour où m'attend le céleste époux pour me couronner. Oh! que je suis heureuse du culte que je lui ai rendu pendant les courtes années d'une si passagère existence! et quel bon maître nous servons! » Par ces paroles, elle enflamma d'un nouvel amour pour la sainte Eucharistie toute la communauté que dirigeait Gertrude, et on y conçut en même temps un plus scrupuleux éloignement

pour les moindres fautes, puisqu'il n'en est aucune qui ne doive être expiée.

(V. Louis de Blois, *Monile spirituale*, ch. 1.)

XXVIe MERVEILLE.

ADMIRABLE COMMERCE DE CHARITÉ ENTRE LES VIVANTS ET LES DÉFUNTS.

Vigilate in orationibus, mutuam in vobismetipsis charitatem habentes : Veillez dans la prière, exerçant la charité les uns envers les autres. (*I Petr.* IV. 7.)

Il ne serait pas facile de décider à qui la prière pour les morts est le plus utile, ou aux morts eux-mêmes ou à ceux qui travaillent à leur délivrance. En effet, si d'une part les âmes du purgatoire sont puissamment soulagées par nos suffrages, de l'autre elles nous obtiennent elles-mêmes des grâces non moins précieuses. La vie de la vénérable Mère Françoise du Saint-Sacrement, qui avait la plus grande dévotion à ces pauvres âmes, peut fournir d'utiles éclaircissements sur ce sujet.

Elle avait été élevée dans cette sainte pratique, et tant qu'elle vécut, elle y resta fidèle. Elle était tout cœur, tout dévoûment envers ces âmes souffrantes ; pour elles chaque jour elle récitait le rosaire, qu'elle avait coutume d'appeler son *aumônier*, et elle en terminait chaque dizaine par le *Requiescant in pace*. Les jours de fêtes, où elle était plus libre de son temps, elle y ajoutait l'office des morts. La meilleure partie de l'année, elle se condamnait pour elles au jeûne au pain et à l'eau sans

parler des cruelles disciplines dont elle accablait son corps; ainsi, elle ne quittait jamais son rude cilice. Le repos qu'elle était obligée de prendre, elle le troublait encore par plusieurs genres de mortifications. Toutes les fonctions dont elle s'acquittait, les travaux qu'elle faisait, les pensées de son esprit, les souffrances intérieures, les fatigues du corps, les persécutions continuelles des démons, elle consacrait tout aux âmes des défunts.

Ce n'est pas tout. Elle s'unissait avec les religieuses qu'elle fréquentait davantage, afin de former avec elles une sorte de ligue de bonnes œuvres et de prières. Quand des ecclésiastiques venaient au monastère, elle les exhortait à dire des messes de *Requiem*; elle en faisait autant envers les laïques qu'elle voyait, les engageant à répandre beaucoup d'aumônes dans le même but. En un mot, pour les secourir, elle avait renoncé au mérite personnel de ses œuvres : elle présentait chaque jour à la justice divine, pour leur soulagement, les oraisons, les pénitences, les privations qu'elle s'imposait, et les indulgences qu'elle gagnait. Le malin esprit s'efforça de lui suggérer une pensée de regret : il lui représenta qu'en se dépouillant ainsi de tous ses mérites, elle n'en aurait plus aucun quand elle paraîtrait devant Dieu, et devrait par conséquent souffrir elle-même un long purgatoire. Mais il ne réussit point; tout retour d'intérêt propre était impossible à cette âme généreuse et ferme comme le diamant; les défunts qui lui apparaissaient l'assuraient d'ailleurs qu'ils sauraient bien compenser cette différence par leur intercession quand ils seraient délivrés, et que Dieu ne ferait point tourner contre elle son héroïque charité.

Ceci nous amène à dire encore un mot de la reconnaissance des âmes du purgatoire envers leurs bienfaiteurs. On la vit dans cette sainte femme. Ces âmes la visitaient fréquemment, non-seulement pour solliciter ses suffrages, mais pour l'en remercier. Des témoins ont assuré que, plusieurs fois, elles l'attendirent visiblement à sa porte, quand elle se rendait à l'office de matines, pour se recommander à elle; d'autres fois, elles pénétrèrent dans sa chambre, afin de lui présenter leur requête; elles se rangeaient autour de son lit jusqu'à ce qu'elle s'éveillât. Pour elle, elle ne témoignait aucune crainte devant ces apparitions, qui auraient rempli tout autre de frayeur. « Nos peines sont adoucies, disaient les âmes, rien que par votre présence. » Elles lui disaient en entrant, afin qu'elle ne se crût point le jouet de quelque rêve ou d'une illusion du démon : « Nous vous saluons, servante de Dieu, épouse du Seigneur : que Jésus soit avec vous toujours ! » Puis, elles témoignaient leur vénération pour une grande croix et pour des reliques que leur bienfaitrice conservait dans sa cellule. Si elles la trouvaient récitant le rosaire, ajoutent les mêmes témoins, elles le lui prenaient des mains et semblaient le baiser avec respect et confiance, comme un instrument de délivrance et de salut. Elles la prévenaient des artifices de Satan, des piéges qu'il dressait contre elle et des tentations ou des illusions qu'il lui préparait, afin qu'elle se disposât à les déjouer par les sacrements et par la prière.

Dans le but de la toucher davantage, elles se montraient à elle sous des formes particulières. C'était, ordinairement, accompagnées des signes ou des instruments de leurs péchés, devenus ceux de leur châtiment.

Tantôt c'étaient des évêques la mitre en tête, la crosse à la main, revêtus de la chasuble, et en même temps environnés de flammes; ils lui disaient : « Nous souffrons tout ceci pour avoir recherché ambitieusement les dignités, et n'avoir point correspondu aux obligations qu'elles nous ont fait contracter. » D'autres fois, c'étaient des prêtres avec leurs ornements en feu, l'étole transformée en chaîne, les mains couvertes d'ulcères : ils s'accusaient d'avoir traité avec irrévérence le divin corps du Seigneur, et d'avoir administré sans respect les sacrements. Un religieux se fit voir entouré d'objets précieux, d'écrins, de fauteuils, de tableaux, tout enflammés, parce que, manquant à son vœu de pauvreté, il avait rassemblé ces futilités dans sa cellule. Elle vit aussi un notaire de Soria avec tous les insignes de sa profession, qui, accumulés autour de lui et enflammés, le tourmentaient terriblement : « J'ai employé cet encrier, cette plume, ce papier, dit-il, à des actes illégitimes, contraires à la justice et à l'équité. J'avais aussi la passion du jeu : et ces cartes tout en feu que je suis obligé de tenir dans les mains font ma punition. Cette bourse brûlante contient mes gains illicites et me les fait expier. Au moment de mourir, j'aurais infailliblement couru à ma damnation, si une sincère contrition n'avait alors rempli mon cœur. Du moins suis-je condamné à un long et rigoureux purgatoire, si vous ne consentez charitablement à l'abréger par vos bonnes œuvres. » Ces apparitions causaient un grand chagrin à la servante de Dieu; mais, d'un autre côté, elle éprouvait une immense consolation lorsque les âmes délivrées venaient la remercier avant de monter au ciel.

Nous ne pouvons passer sous silence le trait qui con-

cerne Christophe de Ribéra, évêque de Pampelune. Ce prélat, ayant appris que la Mère Françoise était animée d'une grande dévotion pour l'Eglise souffrante, et qu'elle avait eu révélation que trois de ses prédécesseurs sur ce siége étaient encore dans le purgatoire, s'empressa de prier et de faire prier pour eux, mû par un sentiment de vive compassion ; et, comme c'était le moment où l'on distribuait dans toute l'Espagne les bulles dites *de la Croisade,* qui contiennent pour ce royaume des priviléges spirituels, il en envoya quatorze à la servante de Dieu, en lui faisant dire d'en appliquer trois pour les trois évêques, et les onze autres suivant son inspiration. La nuit suivante, les trois prélats apparurent à Françoise et lui rendirent grâces ; ils la prièrent de remercier pour eux Christophe de Ribéra. D'autres âmes lui demandèrent de leur appliquer le fruit des autres bulles : ce qu'elle fut heureuse de leur accorder. Les apparitions se multiplièrent dans cette circonstance, et, par son empressement à intercéder et à mériter, la sainte rendit de nouveau gloire à Dieu.

(V. *Vie de Françoise du Saint-Sacrement,* par le frère Joachim de Sainte-Marie, l. II.)

XXVIIe MERVEILLE.

TRAITS DIVERS.

Est qui multa redimat modico pretio : On peut racheter beaucoup avec peu de chose. (*Eccli.* xx. 12.)

Les âmes qui gémissent dans le feu du purgatoire ne nous demandent pas toujours des mérites extraordinaires, des aumônes considérables, des jeûnes rigoureux, de dures privations, ou d'autres pénitences austères : souvent elles trouveraient leur soulagement dans de petites choses, de courtes prières, des pratiques faciles : et on les leur refuse ! De sorte qu'elles en sont tout affligées, et qu'elles pourraient bien dire avec le poète :

« Quodque magis doleo : non nos mare separat ingens,
Exiguâ prohibemur aquâ :

Ma douleur augmente de ce que ce n'est point la mer qui nous sépare, mais un peu d'eau... » Ce qui veut dire qu'elles n'auraient plus besoin que d'un léger effort pour arriver jusqu'au Seigneur qui les attend pour les couronner, et qu'elles ressentent tristement l'indifférence qui refuse de le faire pour elles.

J'ai lu quelque part qu'un saint évêque vit en songe un enfant, lequel, avec un hameçon d'or et un fil d'argent, tirait du fond d'un puits une femme qui s'y noyait. A son réveil, jetant les yeux par la fenêtre, il aperçut ce même

enfant agenouillé, priant sur une tombe du cimetière. Il l'appela et lui dit : « Que fais-tu là, mon ami? — Monseigneur, je dis un *Pater* et un *Miserere* pour l'âme de ma mère, dont le corps repose en ce lieu. » Le prélat comprit aussitôt que Dieu avait voulu lui montrer l'efficacité de la prière la plus simple ; il crut que l'âme de cette mère venait d'être délivrée, que l'hameçon d'or était le *Pater*, et le *Miserere* le fil d'argent de cette ligne mystique.

On rencontre deux traits du même genre, plus frappants même, dans les Chroniques des Frères Mineurs. Le P. Conrad d'Offida, religieux de l'ordre séraphique, grand serviteur de Dieu, était resté une nuit devant un autel privilégié, à faire oraison. Un frère du couvent, qui était mort peu auparavant, lui apparut, et le conjura, au nom des services qu'il lui avait rendus lui-même en lui donnant autrefois des règles et des conseils de perfection, de travailler maintenant à le délivrer des supplices auxquels il se voyait condamné. « Vous savez bien, ajouta-t-il, que le Seigneur a pour agréable vos prières, et vous ne serez pas assez cruel pour me les refuser. » Aussitôt, le charitable Père récita le *Pater* et le *Requiem æternam*. La vision revint, et on entendit ces paroles : « O mon Père, si vous saviez quel grand soulagement m'a procuré cette simple invocation, votre miséricorde vous porterait à la renouveler ! » Le religieux le fit avec empressement. « Ah ! s'écria de nouveau cette âme, continuez, mon Père, au nom des entrailles de Jésus-Christ, continuez : voici que mes peines se changent en consolation ! » Sans attendre de nouvelles instances, le bon religieux redit un grand nombre de fois cette prière. Par une miraculeuse permission du Ciel, il voyait peu à peu le visage du défunt exprimer un adoucissement,

puis un commencement de jouissance, puis une joie extraordinaire; ses vêtements se modifiaient de la même façon : ils devinrent blancs et éclatants; la lumière environna cette bonne âme; et enfin, après mille actions de grâces, elle s'éleva radieuse vers l'éternel séjour.

Le bienheureux Etienne, du même ordre, avait la même dévotion, et auprès de DIEU un crédit égal. Il aimait à passer plusieurs heures de la nuit auprès du Saint-Sacrement, auquel il faisait sa cour assidue. Une nuit, se retournant, il aperçut un des religieux assis dans une des stalles du chœur, le capuchon ramené sur la tête et jusque sur les yeux. Etonné d'une telle posture, qui n'était pas celle de la prière, à cette heure du repos général, il s'approcha et lui demanda pourquoi il se tenait ainsi à l'église et ce qu'il y faisait. Le moine répondit d'une voix lugubre : « Je suis un religieux défunt, condamné par la divine justice à endurer ici un rigoureux purgatoire, à cause des fautes nombreuses que j'y ai commises par des distractions et des tiédeurs volontaires pendant le chant de l'office. Le Seigneur m'a permis de me manifester à vous, afin de vous conjurer de faire pour moi quelque chose : puissé-je sortir de cette captivité douloureuse et entrer dans la liberté des enfants de DIEU! » Le bienheureux Etienne, sans attendre davantage, se remet à genoux et récite à cette intention le *De profundis* avec l'oraison *Fidelium*. Le défunt en parut singulièrement soulagé, et pendant plusieurs nuits encore il vint exciter la charité du bon Etienne, le remerciant chaque fois avec grande effusion. Si bien qu'une nuit, à la suite de *Requiem æternam*, il quitta la stalle comme un prisonnier qui abandonne son cachot, et s'élança vers le ciel.

Le bienheureux raconta plusieurs fois ce trait pour exhorter les religieux à une parfaite modestie et au recueillement en chantant les louanges de DIEU et dans la prière : car le Seigneur ne peut bénir ceux qui ne l'honorent que des lèvres, *tandis que leur cœur est loin le lui*. (Isaïe, XXIX, 13.

(V. *Barthélémy de Pise*, l. I, ch. 23; *Chroniques des Frères Mineurs*, liv. IV, ch. 30.)

XXVIIIᵉ MERVEILLE.

TRAITS MERVEILLEUX SUR LA MORT ET SUR LE PURGATOIRE.

Fiebat omni animæ timor; multa quoque prodigia et signa fiebant : Tous les esprits étaient frappés de crainte; il se faisait aussi beaucoup de prodiges et de merveilles. (*Act.* II, 43.)

Le P. Ferdinand de Castille rapporte deux étonnants prodiges opérés par le Seigneur dans le couvent de Saint-Dominique, à Zamorra, ville du royaume de Léon en Espagne : l'un pour nous rappeler que nous ignorons le moment de notre mort, l'autre pour nous faire comprendre la rigueur des souffrances du purgatoire.

Il arriva plusieurs fois que la cloche du chapitre sonna d'elle-même, sans être tirée, et l'expérience fit connaître que c'était l'avertissement de la mort prochaine de quelqu'un des religieux. Ainsi, quand on entendait ce son retentir tout à coup, bien que personne ne fût malade dans le couvent, chacun se disposait au redoutable passage par la réception des sacrements, par des prières et des pénitences. Le battement de cœur général ne cessait que

lorsqu'un des religieux était frappé et quittait la terre. Cette cloche était pour eux cette voix dont il est parlé dans Isaïe, 38, 1 : *Mets ordre à ta maison, car tu vas mourir, et ta vie est à son terme.*

Le second trait vient plus directement à notre objet. Il y avait, dans ce même couvent de Saint-Dominique, un religieux de grande vertu uni d'étroite amitié avec un moine de S. François non moins édifiant et non moins saint. Leurs goûts de piété et leur commune aspiration à la perfection les portaient à discourir souvent des choses spirituelles. Un jour, s'entretenant de la mort à l'occasion de la cloche merveilleuse, ils s'engagèrent mutuellement à se visiter quand ils seraient morts, c'est-à-dire que le premier apparaîtrait au survivant, s'il plaisait à DIEU, pour l'instruire de sa position et de son sort dans l'autre monde, afin que, s'il gémissait dans le purgatoire, il pût être soulagé par les prières de son ami. Ce fut le frère mineur qui fut appelé le premier dans l'éternité. Fidèle à son engagement, il apparut au dominicain, à l'heure où l'obéissance l'avait conduit à préparer le réfectoire pour le repas de la communauté. Après l'avoir salué affectueusement, il lui apprit que la divine miséricorde l'avait sauvé, mais qu'il lui restait beaucoup à souffrir pour l'expiation d'une infinité de choses légères dont il n'avait pas eu un assez vif repentir. Puis, afin de l'exciter davantage à travailler par ses bonnes œuvres à sa délivrance, il lui laissa entrevoir les flammes cruelles dont il était dévoré. « Rien sur la terre, lui dit-il, ne peut vous donner une idée de ces tortures. En voulez-vous une preuve sensible? » Il étendit la main droite sur la table du réfectoire, et la marque s'y enfonça aussitôt profondément, comme si on y avait passé un

fer rouge. Je laisse à penser l'émotion du bon religieux, et avec quelle ardeur il s'occupa de son défunt ami. On conserva la table comme un monument du miracle, et elle se voit encore à Zamorra au moment où j'écris[1]; pour la préserver, on l'a recouverte d'une feuille de cuivre.

Ces deux merveilles contribuèrent puissamment à développer chez les religieux de S. Dominique la pensée fréquente et fructueuse de la mort, et la crainte des châtiments de l'autre vie. Un poète espagnol écrivit à ce sujet les vers suivants :

Horrida fumantem monstrant vestigia dextram,
Inque suis venis flamma recepta cremat.
Vindicis ardorem flammæ, quem nulla referre
Lingua potest, poterit sat manus ista loqui.

Ce qui signifie : « Ces terribles marques accusent une main consumée par le feu, et la flamme qui s'y cache est dévorante. Aucune langue n'en peut rendre l'ardeur vengeresse, mais la main elle-même a parlé mieux qu'aucune langue au monde ! »

(V. Ferdinand de Castille, *Histoire de S. Dominique*, 2e part. l. I, ch. 23.)

(1) Vers le milieu du siècle dernier.

XXIXe MERVEILLE.

LES INDULGENCES.

In præsenti tempore, vestra abundantia illorum inopiam suppleat : Qu'en ce moment votre abondance supplée à tout ce qui leur manque. (*II Cor.* 8, 14.)

Pour faire comprendre le prix des indulgences en faveur des âmes du purgatoire, nous mettrons ici le trait admirable du bienheureux Berthold, prédicateur de l'ordre S. François. Il venait de faire un sermon très-émouvant sur l'aumône, et il avait accordé à ses auditeurs dix jours d'indulgence, selon le pouvoir qu'il en avait reçu du Souverain-Pontife, lorsqu'une dame de condition, qui n'avait conservé de son ancien rang que la crainte d'avouer sa misère présente, vint la lui exposer secrètement. Le bon père lui fit la même réponse qu'autrefois S. Pierre au boiteux de Jérusalem : « *Je n'ai ni argent ni or; mais ce que j'ai, je vous le donne.* Je vous renouvelle l'assurance que vous avez gagné dix jours d'indulgence en assistant à ma prédication ce matin, car le Saint-Père m'a honoré de ce privilége pour le bien des âmes que je suis appelé à évangéliser. Allez donc chez tel banquier, lequel n'a guère eu souci jusqu'à présent des trésors spirituels, et offrez-lui, en retour de l'aumône qu'il vous fera, de lui céder votre mérite, afin que les peines qui l'attendent dans le purgatoire en

soient diminuées. J'ai tout lieu de croire qu'il vous donnera quelques secours. »

La pauvre femme s'y rendit en toute simplicité et avec beaucoup de foi. Dieu permit que cet homme l'accueillît avec bonté : il lui demanda combien elle prétendait recevoir en échange de ses dix jours d'indulgence. — « Autant, répondit-elle, qu'ils pèsent dans la balance ! » Elle se sentait animée par une force intérieure. — « Eh bien, reprit le banquier, voici des balances : écrivez sur un papier vos dix jours et le mettez dans l'un des plateaux : je pose sur l'autre un réal[1]. » O prodige ! le premier plateau ne s'élève pas, mais au contraire entraîne celui de l'argent. Etonné, l'homme ajoute un réal, qui ne change rien à ce poids. Il en met cinq, dix, trente, enfin autant qu'il en fallait à la suppliante dans sa nécessité actuelle ; alors seulement les deux plateaux s'équilibrent. Ce fut une leçon précieuse pour le banquier : il sentit enfin la valeur des intérêts célestes. Mais les pauvres âmes la comprennent bien mieux encore ; pour la plus légère indulgence elles donneraient tout l'or du monde.

C'est pourquoi elles les appellent de tous leurs soupirs, nous conjurant de les leur procurer par charité, nous à qui la bonté divine les prodigue. La bienheureuse Marie de Quito fut ravie en extase, et elle vit, au milieu d'une grande place, une table chargée de monceaux d'argent, d'or, de rubis, de perles, de diamants ; en même temps elle entendit une voix qui disait : « Ces richesses sont publiques : chacun peut s'approcher et en recueillir autant qu'il lui convient. » Dieu lui fit connaître que c'était une image des indulgences. Combien

(1) Petite monnaie espagnole valant environ 27 centimes.

donc ne sommes-nous pas coupables, dans une abondance pareille, de rester pauvres et dénués pour nous-mêmes, et de ne point songer à ceux qui dans le purgatoire pourraient être enrichis par nous, qui nous supplient avec larmes, au milieu de leurs tourments! Ce trésor exige-t-il des efforts pénibles, des jeûnes, des voyages, des privations insupportables à la nature? Quand même cela serait, il faudrait nous y résoudre, comme le disait éloquemment l'illustre P. Ségneri, qui oppose à notre insensibilité le zèle d'un amateur des arts s'exposant au milieu d'un incendie pour sauver une toile. Mais la bonté infinie de Dieu n'en demande pas tant; elle attend de nous des œuvres simples, communes, courtes : un chapelet, une prière, une communion, la visite d'un sanctuaire voisin de notre habitation, une petite aumône, un mot de catéchisme à des enfants abandonnés, etc. Et nous négligeons l'acquisition aisée d'un tel trésor, et nous n'avons point d'ardeur pour l'appliquer à tous ces malheureux qui gémissent dans les flammes!

Un second exemple. Ste Madeleine de Pazzi avait dans son monastère de Florence une religieuse d'éminente vertu. Elle l'assista avec la plus grande charité pendant sa dernière maladie et lui ferma elle-même les yeux. Quand le corps eut été porté à l'église pour les funérailles, la sainte se retira dans la salle du chapitre, d'où elle voyait la bière, et priait pour sa chère défunte. Elle fut, à ce moment, favorisée d'une vision : elle aperçut l'âme de la religieuse, plus belle que le soleil, s'élever au ciel enivrée de bonheur. — « Adieu, ma sœur, s'écria Madeleine; adieu, âme bienheureuse : vous vous en allez donc en paradis, m'abandonnant dans cette vallée de larmes! Oh! que grande est votre gloire! qui pourrait exprimer

l'éclat de ce triomphe ! et comme l'épreuve du purgatoire a pour vous été courte ! Vos restes mortels ne sont point encore dans leur dernière demeure, et déjà vous entrez dans l'éternelle patrie ! Vous voyez maintenant la vérité de ce que je vous disais : que les misères de cette vie et l'expiation passagère du purgatoire ne sont rien, comparées à ce que l'époux vous réservait auprès de lui ! » Il lui fut révélé par Notre-Seigneur que cette âme n'était restée que quinze heures dans le purgatoire, en vertu des indulgences dont on lui avait appliqué les mérites. Pendant toute la cérémonie de l'enterrement, Madeleine ne put distraire sa pensée d'un si beau et si consolant spectacle.

(V. *Chronique des Frères Mineurs*, 2e part. liv. II, ch. 30 ; *Vie de Ste Madeleine de Pazzi*, 1re part, ch. 2.)

XXXe MERVEILLE.

LA PROTECTION DES SAINTS UTILE, APRÈS LA MORT, A QUI L'A INVOQUÉE ICI-BAS.

> *Ad aliquem sanctorum convertere : voca si est qui tibi respondeat :* Tournez-vous vers quelqu'un des saints; appelez pour qu'on vous réponde. (*Job.* v.)

La dévotion envers les saints qu'elle a eu la fidélité d'invoquer souvent pendant la vie est une source d'avantages précieux pour l'âme soumise au feu du purgatoire. Nous avons sur ce point une miraculeuse vision de la bienheureuse Jeanne de la Croix, religieuse de S.-François et fidèle épouse de JÉSUS-CHRIST.

Un prélat éminent, après avoir eu pour elle, pendant quelque temps, de l'affection et du respect, changea entièrement de sentiments et ne la vit plus qu'avec peine et répugnance, à la suite d'une admonition charitable que la servante de Dieu avait été inspirée de lui faire. Cet ecclésiastique, oubliant parfois les devoirs de sa profession, tombait dans certains défauts de langue, dans une démarche trop fière et dans l'oubli des âmes qui lui étaient confiées. Il mourut bientôt. A peine la vertueuse fille l'eut-elle appris, que, voulant rendre le bien pour le mal, elle s'employa à procurer à cette âme tous les suffrages en son pouvoir.

Une nuit qu'elle se livrait plus spécialement à la prière dans cette intention, le défunt lui apparut avec un visage abattu et lamentable. Il avait à la bouche des chaînes; ses vêtements n'étaient que de misérables haillons; il était humilié au delà de toute expression, et, comme il ne pouvait parler, les soupirs qu'il laissait échapper manifestaient ses tourments. On voyait sur son front et sur sa tête certaines taches, indices des péchés qu'il avait commis. Derrière lui suivaient quelques âmes qu'il avait portées au péché par ses exemples de relâchement. Les démons l'environnaient aussi et le tourmentaient, de mille façons à la fois douloureuses et humiliantes. La bienheureuse Jeanne en fut toute consternée, et avec d'autant plus de raison qu'elle ignorait si c'étaient les peines de l'enfer ou celles du purgatoire. Elle s'adressa à son ange gardien, dont la présence lui était sensible; mais il lui répondit : « Dieu vous le fera savoir en temps utile. »

Elle persévéra donc à prier, à conjurer la clémence divine d'avoir pitié de cette âme infortunée, pour laquelle

elle espérait encore. Elle aimait à se rappeler les bonnes œuvres qu'elle avait accomplies durant sa vie, et surtout la tendre dévotion qu'elle avait eue envers un saint dont l'historien ne nous a pas conservé le nom. « Seigneur, disait Jeanne, vous savez avec quel empressement et quelle confiance ce prélat servait le saint patron qu'il s'était choisi, quels devoirs il lui rendait, avec quelle tendresse il implorait ses suffrages ; il avait fait dessiner son image et la tenait toujours près de lui, afin de n'en point perdre le souvenir. Ayez égard, je vous en conjure, à ces bonnes pratiques de sa foi, et le délivrez des supplices où vous me l'avez fait voir. » Pendant plusieurs jours elle redit cette prière. Tout à coup la porte de sa cellule s'ouvre, l'image du saint se présente, et derrière elle l'âme du prélat, mais non plus dans le même état de désolation et de souffrance. Après avoir salué Jeanne, elle lui dit : « Je suis celui pour lequel vous avez tant prié. Grâce à votre intercession et à celle de mon bienheureux patron, dont vous voyez ici l'image, le Dieu de toute bonté a usé envers moi de miséricorde. Cette image a été mon bouclier contre les assauts du démon. Le Seigneur allége mes tourments, mon épreuve touche à sa fin, et j'espère que vous travaillerez encore à l'abréger, ô ma sœur, vous que j'ai autrefois méconnue ! — Qu'il en soit ainsi, s'écria Jeanne ; et que béni soit Dieu pour la consolation que j'éprouve à vous savoir préservé de l'enfer ! J'avais redouté ce sort affreux quand vous m'êtes apparu pour la première fois. » Le défunt lui demanda de nouveau pardon pour les chagrins qu'il lui avait causés, et la remercia de ses saintes prières. Jeanne continua d'intercéder en sa faveur, jusqu'au moment où elle connut par révélation sa délivrance. C'est elle qui fit tout

ce récit à ses religieuses, afin d'augmenter en elles tout à la fois la crainte des jugements de DIEU, la dévotion aux saints et le zèle pour les âmes du purgatoire.

(V. *Chroniques des Frères Mineurs*, par Cimarello, 4e p. l. II, chap. 18; *Triomphe des âmes*, par Ségala, 2e p., ch. VII, n. 4.)

XXXIe MERVEILLE.

RECONNAISSANCE DES AMES POUR LEURS BIENFAITEURS.

Benè egistis, et reddidistis vicem beneficiis ejus: Vous avez bien agi en rendant le bien pour le bien. (*Juges*, IX, 16.)

Si le sentiment de la gratitude se rencontre quelque part, c'est certainement dans les âmes délivrées du purgatoire. Je vais en donner une preuve nouvelle, sur la foi de graves auteurs.

En Bretagne, un homme occupé de toutes les affaires du siècle, menait cependant une vie fort religieuse. Parmi ses autres vertus, on remarquait une grande charité envers les pauvres défunts, pour lesquels il offrait nombre de prières, d'aumônes, de pénitences, et autres œuvres méritoires. Il ne passait jamais dans un cimetière, par exemple, sans s'arrêter quelques moments à prier sur les tombes pour tous ceux dont les restes mortels y reposaient; il se mettait à genoux pour ce saint office, sans aucun respect humain. DIEU fit connaître combien cette fidélité et ce zèle lui étaient agréables, et permit à cette occasion une grande merveille. Ce fervent chrétien tomba gravement malade, et aussitôt

il fit appeler le curé de sa paroisse, afin qu'il voulût bien lui apporter le saint viatique, qu'il avait le plus grand désir de recevoir dans ses souffrances, comme un aliment nécessaire à sa faiblesse et aux tentations dont le démon assaille d'ordinaire les infirmes. C'était au milieu de la nuit ; le curé ne put venir lui-même, mais il envoya son vicaire, qui consola le pieux serviteur de Dieu et le munit de toutes les bénédictions de l'Eglise. Avons-nous souvent pensé à tout ce que l'Eglise fait pour nous, dans toutes les circonstances de la vie?

La cérémonie se termina par les prières des agonisants, parce que le mal empirait ; puis le prêtre se retira. Mais voici qu'arrivé au cimetière il se sent arrêté par une force invisible, qui l'empêche de faire un pas de plus. Etonné, effrayé même, il regarde autour de lui et aperçoit la porte de l'église toute grande ouverte, bien qu'il fût certain de l'avoir fermée à double tour en partant. Pendant qu'il se demande ce que cela signifie, il entend sortir du sanctuaire une voix qui disait distinctement : « *Ossements arides, écoutez la parole du Seigneur ; ô morts, levez-vous!* (Ezéchiel, 47). Venez tous, vous qui déjà êtes admis dans les splendeurs du ciel, prier ensemble pour votre bienfaiteur, qui vient de rendre l'âme. La reconnaissance le demande, et nous ne saurions lui en témoigner assez pour tout le bien que sa piété généreuse nous a fait, à nous surtout qui attendons dans ce cimetière la résurrection suprême. » Aussitôt un fracas extraordinaire eut lieu tout autour du vicaire épouvanté ; il lui sembla que les ossements sortaient des tombeaux, se réunissaient, et que le reste du passage d'Ezéchiel s'accomplissait : *Factus est sonitus et commotio, et accesserunt ossa ad ossa, unumquodque ad juncturam suam.*

En même temps l'église paraissait illuminée. Les morts se rangèrent dans le chœur et commencèrent à chanter, d'une voix céleste, l'office des défunts, qu'ils achevèrent solennellement. Quand il fut fini, la même voix qui avait donné l'ordre au commencement se fit de nouveau entendre, et prescrivit aux corps de retourner dans leur demeure funèbre, ce qui s'exécuta pendant que les lumières de l'autel s'éteignaient d'un seul coup.

Le prêtre, qui était demeuré comme cloué à sa place osant à peine respirer, put alors rentrer librement dans le lieu saint et y déposer le ciboire; puis il courut raconter sa vision au curé, aussi émerveillé que lui, mais doutant de la réalité. Au moment où il disait « Au moins faudrait-il savoir si réellement le malade est mort, ce qui est peu vraisemblable, » on frappe à la porte, et un messager vient apporter la nouvelle du décès, qui avait eu lieu à l'heure même de la vision.

L'impression du vicaire fut si forte, qu'il dit adieu au monde, renonça à toute espérance terrestre et alla s'enfermer dans le monastère de Saint-Martin à Tours, dont il fut plus tard élu prieur. Il est superflu sans doute d'ajouter que tout le reste de sa vie fut employé à prier pour les âmes du purgatoire et à demander à Dieu leur délivrance, assuré qu'à leur tour elles ne l'abandonneraient point au jour du jugement.

(V. Alexis Segala, *Triumph. animarum*, 2e p., ch. XXII, n. 1; P. Martin, de Roa, *De statu animarum*, ch. XXI.)

XXXIIe MERVEILLE.

CELUI QUI SOUFFRE PIEUSEMENT ICI-BAS VA TOUT DROIT AU REPOS ÉTERNEL.

Usquè in tempus sustinebit patiens, et posteà redditio jucunditatis : L'homme patient attendra la fin de ses maux jusqu'au temps destiné de Dieu pour les faire cesser, et après cela la joie lui sera rendue. (*Eccli* I, 29.)

L'empereur Maurice était bien inspiré lorsque, interrogé miraculeusement par le Sauveur s'il préférait expier ses fautes ici-bas ou dans le purgatoire, il répondit avec empressement : « Ici-bas, Seigneur ! j'aime mieux souffrir ici-bas ! » Un autre personnage n'eut pas la même sagesse. C'était un religieux de S. François. Un ange se manifesta à ses yeux, et lui dit de choisir entre une longue maladie et un purgatoire très-court. Il se détermina pour celui-ci, parce que déjà depuis longtemps il était malade, en proie à une extrême tristesse, et à charge, lui paraissait-il, à ses frères : il jugeait donc meilleur d'abandonner la terre et la prison de son corps. « O mon Dieu, disait-il, par pitié, appelez-moi hors de ce monde ; secourez votre malheureux serviteur. Je ne trouve de repos ni le jour ni la nuit, tant sont cruelles les douleurs qui me tourmentent ; elles augmentent sans cesse ; je n'ai plus la force de les supporter. Si mes fautes me rendent indigne d'être délivré, ayez égard, Seigneur, aux mérites de mes frères qui se sacrifient autour de mon lit d'agonie. Ayez pitié d'eux et de moi ;

et s'il n'y a point d'autre voie, vienne plutôt la mort, je l'accueillerai comme envoyée par votre clémence. »

C'est alors que l'ange descendit du ciel pour le fortifier et lui proposer l'alternative : « Puisque vous vous fatiguez de souffrir dans cette vie, vos prières ont été entendues. Dieu vous permet de décider vous-même votre départ immédiat de ce monde, ou le prolongement de vos douleurs terrestres. Si vous adoptez ce dernier parti; vous avez encore une année de maladie, après laquelle vous monterez au ciel directement; mais, si vous préférez mourir, vous aurez à subir trois jours de purgatoire pour achever de vous purifier de vos fautes : choisissez librement. » Le pauvre religieux, tout à sa souffrance présente, qui lui paraissait insupportable, et ne songeant point à ce qui l'attendait dans le lieu de l'expiation, répondit : « J'aime mieux mourir, au risque d'être tourmenté dans le purgatoire, non pas seulement trois jours, mais autant qu'il plaira à Dieu : car ma vie présente est une mort de chaque minute, et je ne pense pas que je puisse trouver rien de comparable. — Eh bien! répondit l'ange, il sera fait comme vous le souhaitez. Vous allez mourir aujourd'hui. Munissez-vous donc des sacrements au plus tôt. » Le malade raconta sa vision et réclama les secours de la sainte Eglise; puis il expira, et son âme fut portée au purgatoire.

Au bout d'un temps qu'on peut comparer à la durée d'un jour, si toutefois cette expression de temps et de jour convient à l'éternité, le même ange vint le visiter et lui demanda que lui semblait de l'épreuve à laquelle il était soumis, si elle lui paraissait moins paisible que ses souffrances de la terre. « Oh! combien j'ai été aveugle! répondit l'âme; mais combien aussi vous avez été

cruel, vous qui m'aviez parlé de trois jours et qui me laissez ici des siècles ! Qu'elles sont longues les années dont je vois se dérouler pour moi l'interminable série ! et encore rien ne m'annonce une délivrance prochaine ! — Eh quoi ! repartit l'ange, est-ce donc ainsi qu'une âme infortunée peut tomber dans l'erreur ! il n'y a pas vingt-quatre heures que vous êtes au purgatoire, et vous vous lamentez de la sorte, et vous m'accusez de vous avoir trompé ! Ce n'est point le temps, c'est la rigueur de la peine qui vous fait raisonner ainsi. Un instant vous paraît un siècle. Croyez donc bien qu'il n'y a pas encore un jour que vous souffrez ; votre corps n'a pas reçu encore la sépulture. Toutefois, si vous vous repentez de votre choix, Dieu consent à ce que vous retourniez sur la terre pour y subir l'année de maladie qui vous était réservée. — Oh ! oui, s'écria l'âme avec joie, oui je préfère ce parti, je le demande en grâce ! L'expérience a changé mes pensées. Plutôt deux, trois, quatre années de maladies affreuses, qu'une seule heure dans ce séjour d'inexprimables angoisses ! »

L'ange alors reporta l'âme dans le corps, qu'elle anima de nouveau, à la vue de la communauté saisie d'étonnement et de crainte. Dès que le ressuscité put parler, il révéla tout ce qui lui était advenu, et en prit texte pour exhorter ses frères à faire une plus rigoureuse pénitence de leurs moindres fautes, afin d'éviter les tourments que la divine justice leur a préparés dans l'autre monde. Pour lui, il supporta avec joie les souffrances diverses de son infirmité, trop heureux de racheter par là les instants plus courts mais si affreux dont il avait connu l'amertume. Au bout d'un an il mourut, et on a tout lieu de croire qu'il monta droit au séjour du bonheur promis.

Ce trait, qui paraît certain, justifie pleinement le mot de S. Augustin au sujet du purgatoire : « Un seul jour dans ce lieu d'expiation peut être comparé à mille ans de supplices terrestres. » Et il ajoute ailleurs (in ps. 75) : « Le feu y est plus insupportable que tout ce qu'on peut endurer ici-bas : *Gravior erit ille ignis quàm quicquid potest pati homo in hàc vitâ.* »

(V. Luc de Wadding, *Ann. Minor.*, anno 1183, n. 9.)

XXXIIIe MERVEILLE.

SAINTE USURE DE CEUX QUI APPLIQUENT LEURS ŒUVRES AU SOULAGEMENT DES DÉFUNTS.

Benefac justo, et invenies retributionem magnam : Faites du bien au juste, et vous aurez une grande récompense. (*Eccli.* XII, 2.)

Il ne faut pas oublier combien de mérites, de prières et de grâces s'assure à lui-même celui qui offre ses bonnes œuvres pour racheter les âmes du purgatoire, les mettre en liberté et les envoyer au ciel. On peut dire qu'il travaille à peupler le ciel, mais qu'en même temps il s'y prépare des avocats, intéressés par la reconnaissance à lui obtenir à la fois ce qui lui est nécessaire ici-bas et ce qui assurera son salut dans l'autre vie. Je dirai même que les anges gardiens de ces âmes se trouvent en quelque sorte obligés à le favoriser, à cause de ce qu'il a fait pour leurs pupilles. Les bienheureux le regardent avec des yeux pleins d'affection, parce qu'il a

augmenté leur nombre. La divine Marie le cache sous son manteau, pour avoir contribué à la couronne de ces âmes qui ont coûté tout le sang de son Fils. Jésus-Christ lui-même, quelles bénédictions, quelles faveurs, quelle rémunération, ne versera-t-il pas sur celui qui coopère généreusement à son œuvre de Rédempteur! Voici à ce sujet une petite histoire.

Il y avait, au récit de Denys-le-Chartreux, une vierge remplie de piété, nommé Gertrude, qui, chaque matin, par une charité singulière, faisait donation aux âmes du purgatoire de tout ce qu'elle acquerrait de mérites devant Dieu pendant la journée, sans en rien retenir pour elle, bonnes œuvres, aumônes, prières, mortifications, etc. Bien plus, dans sa grande foi, elle suppliait Notre-Seigneur, de vouloir appliquer lui-même ce trésor suivant ses divines lumières. Jésus-Christ lui fit plusieurs fois connaître miraculeusement les âmes qui en avaient le plus besoin, et alors elle redoublait pour elles de ferveur, de pénitences et de prières, et ne s'arrêtait point qu'elle ne crût avoir procuré leur délivrance, quelques travaux qu'une semblable pratique coûtât à la nature. Souvent ces âmes lui apparaissaient au moment de se réunir au Seigneur, et la comblaient de bénédictions.

Elle arriva ainsi, chargée de mérites plus encore que d'années, à la vieillesse. Couchée sur son lit de mort, elle fut assaillie de tentations du démon, qui cherchait à lui persuader qu'elle avait délivré tant d'âmes du purgatoire justement pour aller occuper leur place et souffrir plus qu'elles. Il lui représenta les horribles supplices auxquels elle serait soumise par la justice divine pour l'expiation de ses moindres fautes, puisqu'elle n'avait réservé pour elle-même rien de tous les mérites de sa

vie, les prodiguant à des étrangers et à des inconnus. Elle commença donc à gémir. — « Oh ! que je suis malheureuse ! se disait-elle : dans peu d'instants je vais mourir ; je vais rendre de toutes mes actions le compte le plus rigoureux et le plus sévère. Comment pourrai-je être délivrée, après que je n'ai rien gardé pour moi de mes bonnes œuvres depuis tant d'années ? J'ai donc en perspective un effroyable purgatoire, sans adoucissement, sans espérance de compensation actuelle ! Mon Dieu, le permettrez-vous ? »

Pendant qu'elle était en proie à cette angoisse, elle voit paraître devant elle Notre-Seigneur, son époux céleste, qui lui adresse la parole : « Quel est donc, ô Gertrude, le sujet de ta tristesse ? » Elle répond : « Seigneur, je m'afflige parce que je me vois sur le point de mourir, sans aucun capital de bonnes œuvres qui puissent satisfaire pour tant d'offenses que j'ai commises : car je me suis dépouillée en faveur des âmes souffrantes, vous le savez bien ! » Alors le Sauveur, lui souriant doucement, la consola. — « Ma fille Gertrude, lui dit-il, afin que tu saches combien m'a été agréable ta charité envers ces âmes et ta dévotion, je te remets en ce moment même, sans exception, toutes les peines qui t'eussent été réservées. De plus, moi qui ai promis cent pour un à ceux qu'anime mon amour, je veux encore te récompenser en augmentant le degré de gloire qui t'attend là-haut. Toutes les âmes que tu as soulagées viendront par mon ordre à ta rencontre, et t'introduiront dans la Jérusalem éternelle, au milieu de leurs cantiques de joie. »

L'allégresse de la sainte ne put se contenir à cette belle et toute divine assurance. Elle eut à peine le temps

d'en faire part à ses sœurs, qu'elle expira le sourire sur les lèvres, les yeux animés d'une clarté merveilleuse, comme une prédestinée qui ne doute point de son sort.

(*Denys-le-Chartreux*, cité par le P. Martin de Roa dans son livre *De statu animarum*, 20.)

XXXIVe MERVEILLE.

LE SANG DE NOTRE-SEIGNEUR DANS L'EUCHARISTIE.

Lavit nos à peccatis nostris in sanguine suo :
Il nous a purifiés dans son sang. (*Apocal.* I, 5.)

Nous avons eu déjà l'occasion de rappeler au lecteur que, de tout ce qu'on peut entreprendre en faveur des âmes du purgatoire, il n'est rien d'aussi précieux que l'immolation du divin Sauveur à l'autel. Outre que c'est la doctrine expresse de l'Eglise, manifestée dans nombre de conciles, des faits miraculeux, authentiques, ne laissent point de doute à cet égard.

Il y avait à Cologne, parmi les étudiants des cours supérieurs de l'université, deux religieux dominicains d'un talent distingué, dont l'un était le bienheureux Suzô. Les mêmes études, le même genre de vie, et par-dessus tout le même goût pour la sainteté, leur avaient fait contracter une amitié intime, et ils se faisaient confidentiellement part des faveurs spirituelles qu'ils recevaient du ciel. C'est ainsi que le bienheureux dévoila à son ami un fait qu'il tenait caché. Un jour qu'ils s'entretenaient ensemble des mystères de la vie de Notre-Seigneur, il lui fit voir le nom de Jésus qu'avec

une pointe de fer il s'était gravé au vif sur la poitrine, afin de ne l'oublier jamais dans les mouvements de son cœur. Le bon frère en fut si frappé, si ému, qu'il demanda et reçut la permission d'appliquer ses lèvres sur cette plaie glorieuse, et il la mouilla de ses larmes.

Quand ils eurent terminé leurs études, se voyant à la veille de se séparer pour retourner chacun dans leur couvent, ils convinrent et se promirent mutuellement que le premier des deux qui mourrait serait secouru par l'autre, une année entière, de deux messes par semaine : le lundi, une messe de *Requiem*, selon l'usage, et le vendredi celle de la Passion, autant que le permettraient les rubriques. Ils s'y engagèrent, se donnèrent le baiser de paix et quittèrent Cologne. Pendant plusieurs années ils continuèrent, chacun de leur côté, à servir Dieu avec la plus édifiante ferveur. Le frère fut le premier appelé au jugement, et Suzô en reçut la nouvelle avec de grands sentiments de soumission à la divine volonté. Quant à l'engagement qu'il avait pris, le temps le lui avait fait oublier. Il priait beaucoup pour son ami, s'imposait en sa faveur des pénitences nouvelles et bien des œuvres saintes, mais ne songeait point à dire les messes convenues. Un matin qu'il méditait à l'écart dans une chapelle, il voit tout d'un coup paraître devant lui son cher défunt, qui, le regardant tendrement, lui reproche d'avoir été infidèle à une parole donnée, acceptée, sur laquelle il avait droit de compter. Le bienheureux, surpris, chercha à s'excuser de son oubli involontaire, sur les oraisons et mortifications qu'il avait faites et faisait encore pour un ami dont le salut lui était aussi précieux que le sien même. « Oh ! non, non, mon frère, reprit l'âme souffrante; non, cela

ne me suffit pas ! c'est le sang de Jésus-Christ, qu'il faut pour éteindre les flammes dont je suis consumé ; c'est l'auguste sacrifice qui me rachètera de ces tourments épouvantables : je vous conjure de tenir votre parole. Ne me refusez pas cette justice, ô mon frère ! » Suzô s'empressa de lui dire qu'il s'acquitterait, et qu'il dirait encore plus de messes qu'il n'en avait promis, afin de réparer sa faute involontaire, autant qu'il était en lui.

Dès le lendemain, plusieurs prêtres, avertis par le bienheureux, s'unirent à lui au saint autel, et continuèrent plusieurs jours cet acte de charité. Le défunt revint au bout de ce temps, mais non plus dans la tristesse et l'abattement ; la joie brillait sur son front, une vive et pure lumière l'environnait, et il paraissait parfaitement heureux. — « Je vous rends grâces, mon fidèle ami, lui dit-il, du soulagement que je vous dois. Me voici, grâce au sang du Seigneur, délivré de l'épreuve, et je monte au ciel, où je pourrai contempler Celui que nous avons si souvent adoré ensemble sous les voiles eucharistiques, et dont le sang vient encore de me purifier. » Suzô se prosterna à son tour pour remercier le Dieu de toute miséricorde, et il comprit mieux que jamais l'inestimable prix du sacrifice auguste de nos autels.

(V. Ferdinand de Castille, *Histor. S. Dominici* 2e p., l. 2, c. 1.)



XXXVe MERVEILLE.

IL VAUT MIEUX MOURIR AVEC LA CERTITUDE D'ALLER EN PURGATOIRE QUE DE VIVRE EN DANGER DE PÉCHÉ.

Elegerunt magis mori quàm infringere legem Dei : Ils ont mieux aimé mourir que de violer la loi de Dieu. (*I Mach.* I, 65.)

Le trait que nous allons rapporter convaincra le lecteur chrétien qu'on doit envisager la mort comme un avantage, même en étant assuré de souffrir beaucoup dans les flammes expiatoires, en comparaison d'une vie exposée à l'offense de Dieu. Il y verra, de plus, la confirmation manifeste de la doctrine catholique sur le purgatoire et sur la prière pour les morts : car le miracle a eu pour témoin non pas telle ou telle personne, mais toute une ville.

S. Stanislas, évêque de Cracovie (vers l'an 1070), avait acheté, d'un paysan nommé Pierre, un bien de campagne pour son église : il paya intégralement le prix convenu, sans toutefois exiger de reçu en forme. Depuis trois ans déjà le vendeur était passé de vie à trépas, lorsque ses héritiers, voyant que le roi Boleslas, prince injuste et cruel, était fort irrité contre le saint, à cause des remontrances qu'il lui faisait sur sa conduite scandaleuse, songèrent à mettre à profit cette circonstance. Ils intentèrent à l'évêque un procès, l'accusant de s'être emparé sans aucun titre d'un héritage qui leur appartenait à eux-mêmes. Le roi admit très-volontiers la cause ;

et, comme le saint avait effectivement négligé les formalités ordinaires, ne pouvant prévoir tant de mauvaise foi, il fut condamné à payer de nouveau ce qui lui appartenait légitimement, ou à faire aussitôt restitution pure et simple de la propriété. Stanislas, mû par une inspiration, déclara que, puisqu'il ne pouvait obtenir justice des vivants, il l'obtiendrait des morts, dont le témoignage trancherait la question. C'est pourquoi il demanda un délai de trois jours, à l'effet d'invoquer la disposition du vendeur Pierre, que l'on savait défunt depuis plusieurs années. Les juges se moquèrent d'une pareille réclamation, qui leur parut une folie, et cependant y firent droit, au milieu de plaisanteries et de paroles offensantes.

Rentré dans sa maison, Stanislas assemble ses prêtres. les invite à prier avec lui et à jeûner durant trois jours, sans goûter le sommeil, afin d'obtenir de Dieu qu'il prenne en main la cause de la justice. Le troisième jour donc, après avoir célébré solennellement le saint sacrifice à cette intention, gardant ses ornements pontificaux, il se mit en marche vers le cimetière, suivi de tout son clergé et d'une foule de peuple que ce spectacle avait attiré. Arrivé auprès de la tombe, il ordonna d'ôter la pierre sépulcrale et de creuser jusqu'au cadavre, qui n'était plus que des ossements arides et sans forme. Quand ils eurent été mis à jour, l'évêque s'agenouille, lève les yeux au ciel et conjure le Seigneur de faire un miracle devant cette ville attentive, pour la glorification de son saint Nom et pour le triomphe de l'équité; puis, touchant de son bâton pastoral ces restes inanimés, il leur dit, comme autrefois le prophète Ezéchiel : « *Ossa arida, audite verbum Domini* : Ossements desséchés, écoutez la parole du Seigneur Dieu ! » Il leur commande, au

nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, de s'animer de nouveau et de rendre témoignage à la vérité. O merveille ! aussitôt ces restes sans nom s'agitent, la poussière se change en chair ; le mort se dresse sur ses pieds, et, sortant du sépulcre, s'avance vers le pontife, qui le conduit d'abord à l'église pour remercier Dieu, au milieu du peuple, puis au tribunal.

Dans ce moment-là même, le roi s'y trouvait, entouré des grands et de tous les magistrats. On lui annonce que Stanislas arrive processionnellement, avec son clergé et avec Pierre ressuscité ! Le prince n'en veut rien croire ; mais il faut bien se rendre à l'évidence, lorsque le prélat entre dans la salle, s'arrête en face du trône et parle ainsi : « Je vous amène, Sire, l'homme qui m'a vendu cette terre : il a quitté la région des morts pour rendre hommage à la vérité. Interrogez-le : il parlera lui-même, il vous dira si j'ai réellement acheté son héritage et si je lui en ai remis la valeur. L'homme est connu ; son tombeau est encore ouvert : Dieu l'envoie confondre l'imposture. Sa déposition vaudra plus, je le pense, que la dénégation des autres témoins et que toutes les signatures imaginables. » Pierre alors, élevant la voix, attesta qu'il avait reçu le prix entier de la terre vendue au saint prélat pour son église, et que ses trois neveux, Pierre, Jacques et Stanislas, n'avaient aucun droit à le troubler dans sa possession. Ensuite, se tournant vers ceux-ci, qui étaient présents dans l'auditoire, il les menaça de la justice de Dieu, qu'on ne peut tromper, et d'une mort malheureuse avant peu, s'ils ne cessaient de réclamer ce qu'ils savaient bien ne leur point appartenir. La stupéfaction de l'assistance ne se peut rendre ; tous restaient cloués par la terreur à la place où ils se trouvaient. Les

héritiers demeurèrent confondus, pendant que le roi rendait une nouvelle sentence en faveur de S. Stanislas.

Le ressuscité était toujours là. L'évêque lui demanda s'il désirait vivre encore quelques années ; il espérait en obtenir la grâce de Celui qui l'avait ressuscité pour peu de moments. Mais il répondit qu'il préférait rentrer au sépulcre et mourir de nouveau, plutôt que de rester dans une vie si misérable et si périlleuse. Il assura néanmoins que son âme était encore en purgatoire, et qu'il lui restait quelque temps à souffrir pour se purifier des dernières souillures de ses fautes ; que, nonobstant les supplices cruels auxquels il allait être rendu, il les préférait de beaucoup à l'incertitude où l'on est ici-bas de plaire à Dieu et de faire son salut. Il termina en disant que la plus grande grâce que le saint lui pouvait accorder, c'était de prier le Seigneur d'abréger le temps de son épreuve et de le recevoir plus tôt parmi les élus, puisqu'il avait l'assurance d'y être admis un jour. Stanislas le lui promit, puis l'accompagna au cimetière avec tout le clergé et la foule du peuple ; on récita sur lui les prières ordinaires de la recommandation de l'âme, pendant qu'ils se couchait dans la tombe. Il renouvela à tous les assistants la demande de prier pour lui. Ses ossements se séparèrent de nouveau, la chair tomba en poussière, et on n'eut plus devant les yeux que les restes informes de la matinée. C'est une croyance dans le pays que S. Stanislas obtint très-promptement la délivrance de cette âme [1].

De tout ceci nous devons conclure, avec un saint

(1) Ce saint mourut plus tard, tué à l'autel par Boleslas II, le Hardi, et son cadavre, traîné hors de l'église, fut mis en pièces par les satellites du roi. (*Note du Traduct.*)

auteur, combien nous sommes insensés de tant aimer la vie, lorsque nous connaissons les dangers qui nous y menacent du côté du salut. Nous ne savons pas si nous persévérerons jusqu'à la fin, si nous mourrons dans les conditions nécessaires de contrition et de ferveur : et cependant nous nous attachons à cette existence fragile et dangereuse comme s'il n'y en avait pas d'autre pour nous. Quel aveuglement étrange! quelle insensibilité injustifiable!

(V. Laurent Surius, *Vies des Saints;* et de plus les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 7 mai. *Vie de S. Stanislas.*)

XXXVI° MERVEILLE.

LES JUSTES EUX-MÊMES NE SONT PAS IRRÉPRÉHENSIBLES DEVANT DIEU.

> *Non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens :* Aucun homme n'est juste devant vous. (*Ps.* CXLII, 2.)

Le livre de l'Ecclésiastique compare le juste au soleil : *Quasi sol refulgens.* Mais, de même qu'on découvre des taches dans cet astre lumineux, les saints ont aussi leurs imperfections, dont ils doivent être purifiés dans les flammes du purgatoire, avant de recevoir la couronne de l'immortalité et de jouir pleinement de Dieu. Il n'y a point d'homme si parfait qui ne touche la terre des pieds, tout en ayant les yeux élevés au ciel.

Dans le couvent des Frères Mineurs de Paris, mourut un religieux que sa piété éminente avait fait surnommer

l'*Angélique*. Et c'était véritablement un ange de perfection spirituelle, dans une chair mortelle et fragile. Il y avait parmi ses confrères un lecteur de théologie, savant dans les choses de l'âme, lequel, bien qu'il n'ignorât pas l'obligation commune de célébrer trois messes en faveur de chaque moine qui mourait dans la maison, omit de s'acquitter de ce devoir dans cette circonstance : il lui semblait inutile d'intercéder pour une âme dont la vie avait été si vertueuse, et qui devait être dès maintenant, pensait-il, au plus haut degré de la gloire. Mais, au bout de quelques jours, comme il se promenait un matin dans les allées du jardin, tout entier à ses méditations théologiques, il voit subitement le défunt se présenter devant ses yeux, et il l'entend lui dire d'un ton lamentable : « Cher maître, je vous en conjure, ayez compassion de moi ! »

Surpris de cette apparition et de cette demande : « Eh quoi ! âme sainte, répondit-il, quel besoin as-tu de mon secours? — Je suis retenu dans les feux du purgatoire, reprit le défunt, dans l'attente des trois messes que vous deviez célébrer pour moi. Si vous vous acquittiez de cette obligation, je serais tout aussitôt introduit dans la Jérusalem céleste. — Ah ! répondit le religieux, je l'aurais fait avec bonheur si j'avais pu penser que vous en dussiez éprouver du soulagement; mais, en songeant à la vie si sainte que vous aviez menée parmi nous, je m'imaginais que la couronne vous avait été donnée tout de suite au sortir de ce monde. N'étiez-vous pas le premier et le plus édifiant au chœur, au chapitre, à l'oraison? Y avait-il un seul point de la règle auquel vous ne fussiez scrupuleusement fidèle? Chacun vous admirait et se proposait de vous imiter, estimant que, s'il y arrivait, il atteindrait la perfection de sa vocation religieuse. Ne faisiez-vous

pas, en outre de vos obligations, des prières et des pénitences sans nombre, qui rendaient votre vie un acte de vertu continuel? Non, je n'aurais pu croire qu'il y eût encore à s'inquiéter pour vous. — Hélas! hélas! dit le défunt, personne ne croit, personne ne comprend avec quelle sévérité Dieu juge et punit sa créature. Son infinie sainteté découvre dans nos meilleures actions des côtés par où elles pèchent et lui déplaisent. Les cieux mêmes ne sont pas exempts d'imperfection devant lui : comment l'homme le serait-il? Il veut qu'on lui rende compte jusqu'au dernier denier, *usquè ad novissimum quadrantem* (Matth. V). Au reste, cette justice rigoureuse n'est encore que de la miséricorde, puisqu'elle nous assure la possession de cette éternité de délices qu'on ne saurait acheter au prix de trop de sacrifices et de souffrances. Nous ne nous plaignons que de nous-mêmes dans le purgatoire. Si, avec toute votre science, vous aviez compris la sainteté divine, vous me m'auriez point si cruellement traité. »

Le théologien courut aussitôt à la sacristie ; il célébra, ce jour-là et les deux jours suivants, avec une grande dévotion, en faveur de cette âme, qui, au troisième jour, lui apparut de nouveau pour le remercier. Elle lui annonça que l'épreuve était finie pour elle, et que la récompense sans fin allait commencer.

Est-il nécessaire d'ajouter l'impression opérée par cette vision sur le religieux? Il ne trouva plus, dès lors, qu'il en fît assez pour Dieu, et il s'appliqua à perfectionner chacune de ses actions et de ses pensées, persuadé que cela est beaucoup plus nécessaire que les hautes spéculations de la science.

(V. Fr. Marc, *Chroniques des Frères Mineurs*, 2e part. liv. IV, ch. 7.)

XXXVIIe MERVEILLE.

ON NE SORT DU PURGATOIRE QU'APRÈS UNE EXPIATION ENTIÈRE ET COMPLÈTE.

Non exies indè donec reddas novissimum quadrantem : Vous ne sortirez point de là sans avoir acquitté jusqu'à la dernière obole. (*Matth.* v, 26.)

Il ne faudrait pas croire que les grandes fautes seulement nous conduiront dans le lieu de l'expiation, et que nous en sortirons aisément si nous n'avons pas fait tout ce qui est nécessaire pour éviter le mal. Les moindres imperfections des justes eux-mêmes seront purifiées par le feu, suivant la parole du prophète Malachie : « *Purgabit filios Levi, et colabit eos quasi aurum :* Le Seigneur purifiera les enfants de Lévi, et il les passera au creuset comme l'or. » Nous lisons de S. Séverin, archevêque de Cologne, dont l'admirable vie avait été illustrée par le don des miracles, qu'il se fit voir, après sa mort, à l'un des chanoines de sa cathédrale pour réclamer le secours de ses prières, parce qu'il avait été condamné au purgatoire. — « Et comment cela se peut-il? s'écria le prêtre consterné. Vous si pieux, vous si zélé pasteur, qui avez accompli tant de bien dans ce diocèse! vous que nous invoquons tous comme notre protecteur au ciel! — Ah! répondit le prélat, Dieu m'a fait la grâce de le servir de tout mon cœur, et de travailler longtemps dans son héritage; mais je l'ai offensé souvent par la

manière pressée dont je récitais mon bréviaire. Les affaires de la cour occupaient mon esprit et mon temps, et, quand je devais m'acquitter de ce devoir de la prière, c'était sans assez de recueillement, quelquefois à une autre heure qu'à l'heure marquée par les règles de l'Eglise. Maintenant, j'expie ces infidélités, et le Ciel me permet de venir réclamer vos prières. Me les refuserez-vous? » C'est S. Pierre Damien, qui rapporte ce fait, dans sa lettre 14e à l'abbé Désidérius, chap. 7.

Durand, premier abbé d'un monastère, puis évêque de Toulouse, nous offre un autre exemple du même genre. Il avait une singulière piété, beaucoup de zèle pour son avancement spirituel, l'esprit de mortification, la régularité; cependant, il avait aussi le défaut de veiller trop peu sur sa langue. Lorsqu'il était simple religieux, il se livrait volontiers à une excessive gaîté dans la conversation, disant des plaisanteries, des bons mots, des histoires amusantes qui prêtaient à rire. Son supérieur, l'abbé Hugues, l'avertit plusieurs fois de modérer cet entrain qui le portait à la dissipation; il lui représentait que ces jovialités conviennent peu dans la bouche d'un moine qui est en même temps prêtre, dont les lèvres doivent être vouées aux choses utiles et saintes, selon le précepte des livres sacrés : *Labia sacerdotis custodient scientiam* (Malachie II, 7). Il l'avertit même un jour que s'il ne se corrigeait pas, il aurait infailliblement des peines à souffrir en purgatoire pour ces fautes quotidiennes. Durand attacha peu d'importance à ces avis, et continua, même étant évêque, à aimer le mot pour rire et les facéties d'une conversation enjouée. Quelques personnes en étaient mal édifiées.

Lorsque le prélat fut mort, la prédiction du supérieur

se réalisa. Il apparut à un moine de ses amis, le P. Séguin, et le chargea de prier l'abbé, dont il avait si mal écouté les conseils, d'intercéder pour lui. Celui-ci, qui était plein de charité, assembla les religieux, leur dit ce qu'il venait d'apprendre, et leur demanda de s'imposer pendant toute une semaine, en faveur de cette âme souffrante, un rigoureux silence. Ils y consentirent. Cependant, l'un d'eux n'observa pas si bien sa promesse qu'il ne laissât échapper quelques paroles. Le défunt apparut de nouveau et se plaignit de cette infraction, qui le privait du fruit de la bonne œuvre. On recommença donc une autre semaine, avec beaucoup de prières. A peine s'achevait-elle, que Durand se fit voir à l'abbé, revêtu de son costume pontifical, la joie peinte sur le visage ; il lui exprima sa reconnaissance envers tout le couvent, et ajouta que Dieu le recevait à l'instant même parmi ses élus.

Ce trait est une leçon pour les personnes consacrées à Dieu ; on peut l'appeler le commentaire vivant de ce passage du livre de la *Considération* de S. Bernard : « Parmi les séculiers, les plaisanteries ne sont que des plaisanteries : parmi les ecclésiastiques, ce sont comme des blasphèmes. Votre bouche a été consacrée à l'Evangile : il ne faut donc point l'ouvrir à de telles inutilités. »

(V. Vincent de Beauvais, *Specul. hist.*, liv. XXVI, ch. 5 ; Alexandre Ségala, *Thiumph. animarum*, 2e part., ch. 17.)

XXXVIIIe MERVEILLE.

LA DÉVOTION DU SAINT ROSAIRE.

Quasi rosa plantata super rivos aquarum, fructificate : Fructifiez comme le rosier planté au bord des eaux. (*Eccli.* XXIX, 17.)

Ce que Pline assure de la rose, qu'elle reçoit de la nature non-seulement l'office de nous embaumer de ses parfums, mais aussi d'être utile à notre santé, peut s'appliquer justement à la dévotion du Rosaire : car cette dévotion, outre le bonheur qu'elle procure à ceux qui l'embrassent, leur est très-profitable pour les guérir à la fois du mal du péché et de la peine qui lui est réservée. En voici un exemple très-convaincant.

Dans le royaume d'Aragon, une jeune fille de haute naissance, appelée Alexandra, assistant aux prédications du grand S. Dominique, se décida à entrer dans la confrérie instituée pour cet objet. Mais, livrée à la vanité mondaine, elle oubliait souvent de réciter son chapelet, préférant passer des heures entières au miroir et aux conversations inutiles. Comme elle était fort belle et gracieuse, plusieurs jeunes gens commencèrent à l'entourer de leurs hommages et à lui demander sa main, et chacun faisait de son mieux pour attirer ses regards et son cœur. Il y en avait deux surtout, d'une condition élevée, qui se montraient plus ardents à sa poursuite, et qui finirent par se défier en duel. La jeune fille était présente pour décider entre les combattants, armés chacun

d'une longue lance comme pour un tournoi. Au signal donné, ils se précipitèrent l'un sur l'autre avec tant de fureur, qu'ils tombèrent tous deux à la renverse, mutuellement frappés, et ne tardèrent pas à expirer. Ce fut un sujet de vive douleur pour les deux familles : unissant leur colère contre celle qui avait été l'occasion de ce malheur, elles se jetèrent sur elle, et la battirent jusqu'à compromettre sa vie. Baignant dans son sang, l'infortunée demandait grâce et suppliait qu'on la laissât au moins se confesser ; mais ces furieux, s'animant de plus en plus, l'achevèrent en lui coupant la tête d'un coup de sabre ; après quoi, afin d'échapper à la justice, ils jetèrent le cadavre au fond d'un puits et se sauvèrent.

Cependant, la divine Marie, mère des miséricordes, voulut récompenser les quelques actes de piété de cette malheureuse enfant envers elle ; elle révéla tous les détails du crime à S. Dominique, qui se trouvait alors dans une autre ville. Le saint fut consterné ; il serait parti aussitôt pour se rendre en ce lieu-là, s'il n'avait été retenu par les affaires de son ordre. Au bout de quelques jours seulement, il put venir au bord du puits, y plongea son regard, et, après avoir fait une prière, se mit à appeler : « Alexandra ! Alexandra ! » O prodige inouï ! en présence de plusieurs personnes que la venue du Père avait attirées, la morte s'anime, la tête se rapproche du tronc, et la voici qui sort pleine de vie, quoique couverte de sang ; elle se jette aux pieds de Dominique, et fait avec beaucoup de larmes une confession générale, en bénissant Dieu qui lui avait permis de se faire inscrire parmi les servantes de la Reine du ciel. Elle vécut encore deux jours, afin de pouvoir réciter un certain nombre de rosaires qui lui avaient été imposés pour sa pénitence.

On vint la voir de tous côtés, et elle ne cessait de prêcher la dévotion à Marie.

Interrogée par le saint patriarche sur ce qui lui était arrivé après sa mort, elle raconta trois choses bien mémorables. La première, que, par les mérites de la confrérie du Rosaire, elle avait eu la grâce de la contrition au moment d'expirer, sans quoi elle eût été damnée. Secondement, quand on lui tranchait la tête, elle s'était vue assaillie d'une troupe de démons hideux qui voulaient l'emporter en enfer, lorsque Marie était accourue à son aide et l'avait délivrée. En troisième lieu, elle avait été condamnée par la divine justice à deux cents années de purgatoire pour avoir causé la mort des deux jeunes gens; en outre, à cause de ses parures vaines et immodestes, qui avaient été à beaucoup une occasion prochaine de péché, elle avait à endurer encore cinq cents autres années de souffrances. « Mais j'espère, ajouta-t-elle, que les confrères auxquels je m'étais associée pour honorer Marie prieront pour moi avec tant de ferveur, que ce temps de terrible épreuve sera miséricordieusement abrégé. »

Elle mourut de nouveau, après avoir donné les marques de la plus édifiante piété. On lui fit des obsèques solennelles. S. Dominique prit tellement à cœur l'heureuse fin du miracle que Dieu avait opéré par lui, il fit lui-même et fit faire à d'autres tant de pénitences, de prières, d'aumônes et de jeûnes, qu'il obtint la délivrance entière d'Alexandra. Au bout de quinze jours, elle lui apparut tout éclatante de lumière, semblable à une étoile. Elle pria le saint de remercier pour elle les confrères, qui lui avaient été autant de bienfaiteurs, et qui avaient par leurs suffrages hâté son salut. Elle ajouta aussi qu'elle

venait comme ambassadrice des âmes du purgatoire, le conjurer de prêcher et d'étendre la dévotion du Rosaire, qui leur procurait chaque jour un admirable soulagement. « Que les confrères, dit-elle, appliquent à ces pauvres âmes les indulgences et les faveurs spirituelles dont ils possèdent un trésor si abondant : ils n'y perdront rien, car les élus à leur tour intercéderont pour eux quand ils auront reçu la couronne. Les anges se réjouissent de cette dévotion, et la Reine du ciel s'est déclarée la tendre mère de tous ceux qui l'embrassent. » Dominique, ravi de cette révélation nouvelle, en fit part à ses disciples, et travailla avec un redoublement de zèle à faire réciter autour de lui le chapelet.

(V. Alain Durocher (De Rupe), *Psalterium*, 5e p. ch. 52 ; Eusèbe Nieremberg, *Trophæ. Marian.*, liv. 1er, ch. 20.)

XXXIXe MERVEILLE.

TOURMENT APAISÉ.

Transivimus per ignem et aquam, et eduxisti nos in refrigerium : Nous avons passé par l'eau et par le feu, et vous nous avez conduits au lieu du rafraîchissement. (*Ps.* LXV, 12.)

Dieu, pour récompenser les trois enfants jetés dans la fournaise de Babylone, en changea les flammes en une douce rosée et un vent rafraîchissant, *quasi ventum roris flantem*, en sorte que, loin de souffrir et d'être consumés, ils éprouvaient une délicieuse jouissance. Par un miracle tout opposé, que nous allons dire, il fit d'une

fontaine une véritable fournaise, pour la punition d'un de ses serviteurs à qui il restait à expier une faute particulière.

Dans les vies des hommes illustres de l'ordre des Cisterciens, on lit qu'un abbé d'un grand savoir et de beaucoup de vertu avait conçu une amitié trop humaine et trop partiale pour son neveu, élevé par lui dans le couvent, et formé de bonne heure à l'observance des règles. Après avoir longtemps administré la maison, étant réduit à l'extrémité, les religieux, qui lui étaient fort attachés et qui avaient la plus entière confiance dans ses lumières, le prièrent de désigner lui-même son successeur. Bien qu'il fût un modèle de désintéressement et de prudence, il se laissa aller à son affection de parenté, et indiqua son neveu, encore trop jeune, mais d'une régularité exemplaire. Puis il mourut, béni et regretté de tous.

Il avait coutume, de son vivant, de se promener pour sa récréation dans un petit jardin rempli de fleurs et bien ombragé, à l'extrémité duquel coulait une charmante fontaine. Souvent il s'asseyait au bord de cette eau et s'y reposait doucement de ses fatigues. Son neveu l'avait imité, et continuait cet innocent et paisible délassement. Un jour, le nouvel abbé entendit sortir de la fontaine comme une voix lamentable, qui semblait implorer du secours. Etonné, effrayé, il ordonne, au nom de Dieu, à l'être invisible qui se fait entendre de déclarer qui il est. La voix répond alors qu'elle est celle du défunt supérieur, et que le juste Juge le retient en ce lieu à faire pénitence de la faiblesse qu'il a eue dans le choix d'un successeur, ayant écouté plutôt les conseils du sang que ceux de la piété. « Je souffre ici, ajouta-t-il, le tourment du feu

dans ce qu'il a de plus rigoureux. Ayez donc pitié de moi, mon enfant ; faites pour mon salut tout ce qui est en votre pouvoir, puisque je suis puni de vous avoir trop aimé selon la nature. »

L'abbé n'eut pas plus tôt entendu cela, qu'il courut se démettre de sa charge, sans vouloir garder aucun autre emploi honorifique. Il s'enferma dans une retraite profonde, où il n'avait d'autre soin que celui de son âme. Là, il s'appliqua à prier et à se mortifier en faveur de son oncle, et il ne cessa que lorsqu'il eut la certitude morale qu'il était délivré du purgatoire.

(V. le fr. Alexis Ségala, *Triumph. animarum*, 2e part., ch. 16, ex. 3; le P. Martin de Roa, *De Statu animarum*, ch. 4.)

XLe MERVEILLE.

PROTECTION DES AMES DU PURGATOIRE.

Repulsi sunt inimici ejus præ timore ejus : Ses ennemis ont été repoussés par la crainte qu'il leur inspirait. (*I Macch.* III. 6.)

Dans l'Ancien Testament, le valeureux Judas Machabée, qui ne manquait jamais dans ses combats d'invoquer le secours du Ciel, mérita d'être défendu visiblement par des anges : *Machabæum medium habentes, armis suis circumspectum, incolumem habebant.* Depuis l'Evangile, on a vu quelque chose de semblable en plus d'une circonstance, et spécialement dans celle que nous allons rapporter.

Il s'agit d'un simple soldat, pieux, régulier dans ses

devoirs, uni de cœur à Dieu dans chacune de ses actions, et mettant en lui sa confiance plutôt que dans son propre courage. Parmi ses œuvres ordinaires de piété, il s'était imposé pour règle inviolable, par une sorte de vœu, de ne jamais passer dans un cimetière, en se rendant à l'église ou autrement, sans s'arrêter quelques instants à prier pour les morts qui y étaient enterrés. En aucune circonstance il n'y manquait. Or, un jour qu'il se promenait seul et sans armes, dans un temps où régnait la violence, quelques ennemis qui le détestaient mirent à profit cette occasion de se jeter à sa poursuite. Il s'enfuit de toutes ses forces, n'ayant aucun moyen de résister à ces furieux, si bien qu'il arriva au pied d'un mur, et d'un saut hardi se lança de l'autre côté, mettant cet obstacle entre les agresseurs et lui. Il allait reprendre sa course, lorsqu'il s'aperçut qu'il était au milieu des tombes, dans un cimetière. Sa promesse lui revint à l'esprit ; mais comment faire ? S'il s'arrêtait un seul moment à prier, il perdait l'avantage qu'il venait de conquérir ; s'il ne priait pas, il manquait à un engagement sacré. La délibération ne fut pas longue : il lui sembla que la protection du bon Dieu valait mieux que toutes les fuites possibles, et, à tout risque, il se mit à genoux et récita le *De profundis*. Le Seigneur ne permit pas que cette confiance tournât contre lui.

Les ennemis l'avaient suivi ; eux aussi avaient escaladé la muraille, et cherchaient des yeux leur victime. Ils l'aperçurent prosternée et priant dans un vrai recueillement. Aussitôt, ils s'approchent sans bruit, résolus de profiter de la circonstance pour le tuer sans danger. Ne comprenant pas ce qu'il pouvait faire dans un pareil moment, ils s'imaginèrent que la peur l'avait cloué à

cette place, et qu'il en était devenu comme fou ; ils se regardaient l'un l'autre avec cet étonnement dont on ne peut se défendre devant l'imprévu, et se demandaient s'ils achèveraient leur crime. La réponse fut qu'il fallait ne pas perdre une si bonne occasion, qu'on ne retrouverait certainement plus ; et là-dessus, ils s'avancent. Le lecteur comprend bien que tout cela avait duré à peine quelques secondes. Au moment où ils allaient décharger leur épée et en finir, on voit surgir comme un escadron de guerriers qui entourent le soldat, le protégent, et finalement repoussent les assaillants ; ils se sauvent à leur tour, frappés de terreur. Le soldat avait entendu quelque chose derrière lui, mais sans deviner tout le péril ; en sorte que, sa prière achevée, il se leva avec précipitation, pour s'assurer de la situation ; il ne vit personne, et se remit en route, ne comprenant pas de quelle manière ses ennemis avaient ainsi perdu sa trace.

Quelque temps après, des amis communs ménagèrent une réconciliation. On se donna le baiser de paix, on se promit oubli du passé et amitié pour l'avenir. Quand tous les serments eurent été faits, les assaillants demandèrent au soldat de leur expliquer quelle était cette troupe inconnue qui l'avait si vaillamment protégé pendant qu'il se tenait à genoux, immobile comme une statue. Il ne savait que répondre, n'ayant aucune connaissance de ce fait. Il raconta comment il avait dit sa prière ordinaire pour les morts, malgré le danger qui le pressait, et personne ne douta que les âmes du purgatoire ne fussent accourues à son secours, par une permission de Dieu, et pour récompenser sa dévotion. Le bruit s'en répandit dans tout le pays et au delà ; chacun, dit l'historien que nous suivons, en prit un nouveau motif d'inter-

céder en faveur de ces âmes si dignes de pitié, et en même temps si reconnaissantes de ce qu'on fait pour elles.

(V. Alex. Ségala, *Triumph. animarum*, 3e p., *Historia virorum illustr. Cisterciens.*, ex. 4.)

XLIe MERVEILLE.

ŒUVRES D'INSIGNE CHARITÉ ENVERS LES AMES DU PURGATOIRE.

Charitas patiens est, benigna est; omnia sustinet : La charité est patiente, elle est bienveillante; elle endure tout. (*I Cor.* XIII.)

La véritable charité est pleine de zèle, d'industrie même, pour trouver les moyens de subvenir aux nécessités du prochain, et spécialement à celles des âmes du purgatoire. Nous rencontrons un modèle de cette disposition dans la grande servante de DIEU Marie Villani, de l'ordre de S. Dominique. Elle s'appliquait nuit et jour à inventer de nouvelles œuvres méritoires en faveur de ces pauvres âmes. Une veille d'Epiphanie, elle s'était adonnée à de longues oraisons, et, en satisfaction des peines que ces âmes devaient endurer pour leurs fautes, elle offrait à DIEU les cruels tourments de la Passion de Notre-Seigneur, méditant sur chaque détail, chaque douleur, chaque instrument. La nuit suivante, le Ciel se plut à lui manifester combien lui était agréable cette belle pratique.

Pendant sa prière, elle tomba en extase. Il lui sembla voir une longue procession de personnes vêtues de blanc, avec des manteaux éclatants, chacune portant un insi-

gne de la Passion : celle-ci les cordes, cette autre les fouets, une troisième la colonne, une autre les épines, la croix, les clous, la lance, etc. En tête marchait une vierge balançant dans sa main une palme. Arrivées à un magnifique autel, l'une après l'autre y venait offrir et déposer l'instrument, en place duquel elle recevait, d'une grande dame, une riche couronne d'or. Le sens de cette vision lui fut révélé.

Ces personnes brillantes et couronnées étaient les âmes du purgatoire, dont les insignes de la Passion marquaient la délivrance par les mérites du sang de Jésus-Christ, mérites appliqués précisément en vertu de la prière de Villani. C'était elle qui était figurée par la vierge ayant une palme à la main, et conduisant à l'autel cette troupe bénie.

Un autre jour, celui de la Commémoration des fidèles défunts, on lui avait demandé de continuer un livre qu'elle avait commencé sur des matières spirituelles; mais elle s'en excusa sur l'intention qu'elle avait de consacrer tout ce jour à la prière, à la pénitence et aux exercices de piété, pour le soulagement des âmes du purgatoire. Notre-Seigneur lui apparut et lui intima l'ordre d'écrire, parce que telle était sa volonté souveraine. Et, afin qu'elle le fît plus volontiers, il lui promit que chaque ligne qu'elle tracerait procurerait la délivrance d'une âme, ce jour-là seulement. Aussitôt la sainte religieuse se mit avec joie au travail et s'efforça d'écrire beaucoup. Le démon ne manqua pas de s'y opposer de toutes ses forces, même d'une manière sensible, la distrayant de son ouvrage, lui suscitant des embarras, des dérangements, des difficultés matérielles. En dépit de lui, Villani s'appliqua si bien, qu'à la fin du jour elle

avait terminé son traité. Les quatre jours suivants, elle ressentit une telle fatigue, qu'elle ne pouvait pas même remuer les doigts de la main; on pouvait croire que par là aussi elle méritait pour ses chères âmes

Et, de fait, sa grande charité envers elles ne se bornait point à des prières, des jeûnes et des pénitences; elle désira prendre pour elle-même une partie de leurs souffrances, spécialement celle du feu. Voici un exemple de ce qu'elle fit. Comme elle priait un jour dans cette intention, elle fut ravie en esprit et conduite en purgatoire, où, parmi tous les infortunés qu'elle vit, il y en avait un plus cruellement éprouvé que les autres, par des flammes horribles qui l'enveloppaient de la tête aux pieds. Touchée de compassion, elle s'approche de cette âme et lui demande pour quel sujet elle est ainsi traitée, et si jamais elle n'éprouve de soulagement. « Je suis ici, répondit-elle, depuis un long temps, effroyablement punie pour mes vanités passées et pour mon luxe scandaleux. Je n'ai pas obtenu, jusqu'à cette heure, le moindre soulagement, parce que le Seigneur a permis que je fusse oubliée de mes parents, de mes enfants, de toute ma famille et de mes amis; ils ne font pour moi aucune prière. Quand j'étais sur la terre, livrée aux toilettes inutiles, aux pompes mondaines, aux fêtes et aux plaisirs, je n'avais de Dieu et de mes devoirs qu'un rare et infructueux souvenir Les seules préoccupations sérieuses de ma vie étaient d'accroitre le renom et les richesses périssables des miens. J'en suis bien punie, vous le voyez, puisqu'ils ne m'accordent pas même une pensée! »

Ce récit fit sur notre religieuse une douloureuse impression. Elle pria cette âme de lui faire sentir quelque chose de ce qu'elle endurait. A l'instant même, il lui sembla

qu'on la touchait au front avec un doigt de feu, et la douleur qu'elle en éprouva fut si forte, si aiguë, qu'elle la fit revenir de son extase. Or, la marque lui resta au front, si profondément imprimée, qu'on la voyait encore deux mois après, et elle lui causait une souffrance insupportable. Villani offrit cette douleur, avec d'autres prières, pour l'âme qui lui avait parlé. Cette âme lui apparut, au bout de deux mois, et lui dit que, délivrée par son intercession, elle montait au ciel. Dès ce moment, la brûlure du front s'effaça pour toujours.

(V. *Vita Mariæ Villani*, par le P. Domin. Marchi, l. II, 5.)

XLIIIe MERVEILLE.

SUPPLICATION MERVEILLEUSE.

Pauperi porrige manum tuam, ut perficiatur propitiatio : Ouvrez la main au pauvre, afin que votre sacrifice d'expiation soit parfait. (*Eccli.* VII, 36.)

Parmi les nombreux prodiges accomplis par le Seigneur à l'occasion des prières solennelles pour les morts, l'un des plus célèbres est celui qui eut lieu à Mantoue, dans le monastère de Saint-Vincent, en présence de toute la communauté. Une religieuse nommée Paule, de l'ordre de S. Dominique, après une vie sanctifiée par les plus excellentes vertus et une mort précieuse aux yeux des hommes, montra que, devant le Seigneur qui sonde les cœurs et les reins, il n'y a point de perfection humaine qui n'ait des taches. Le corps avait été apporté à l'église

et placé, selon l'usage, au milieu du chœur; toutes les sœurs, faisant autour du modeste catafalque une couronne, chantaient pieusement les prières ordinaires du *Requiem*. On avait exhorté spécialement la bienheureuse Etiennette Quinzana, favorisée de dons singuliers, à intercéder avec toute la ferveur dont elle était capable pour le salut de la défunte, et à d'autant meilleur droit que ces deux saintes filles avaient été liées d'amitié spirituelle, toute au profit de leurs âmes.

Etiennette donc, mue d'un sentiment personnel d'affection, s'approcha de la bière les mains jointes, et se mit à réciter avec grande ardeur les psaumes de circonstance. Tout à coup la morte laisse tomber un petit crucifix qu'elle tenait, étend la main gauche vers la droite de son amie et la serre de telle façon, qu'aucun effort ne la lui peut arracher. La communauté entière, qui était présente, demeura stupéfaite. Pendant plus d'une heure, ces deux mains restèrent étroitement enlacées. Au bout de ce temps intervint le supérieur, qui commanda à la défunte, au nom de la sainte obéissance, de laisser la sœur Quinzana. Instantanément il fut obéi, comme si la vertu d'une telle personne n'eût subi aucun changement au delà du tombeau.

Que signifiait ce serrement de main? Etiennette le comprit parfaitement, soit que Paule lui eût adressé miraculeusement la parole, soit qu'elle eût agi sur son esprit. L'histoire n'a point éclairci ce détail. Toujours est-il que celle-ci interpréta la chose par ce discours : « Secourez-moi, ma sœur, secourez-moi dans les supplices auxquels je suis vouée! Oh! si vous saviez la rage de nos ennemis invisibles pour nous tenter à l'heure de la mort! si vous saviez combien sévère est le juge qui

exige notre amour parfait! quel examen! quelle discussion des moindres fautes! et puis, quelle expiation avant la récompense! comme il faut être pur pour ceindre l'éternelle couronne! Priez donc pour moi maintenant; placez-vous entre le Seigneur et sa servante! priez, priez, faites pénitence à ma place! »

Etiennette entendit ce touchant langage, et se mit à accomplir toutes sortes d'œuvres méritoires pour son amie, jusqu'au moment où elle sut par révélation que la porte du ciel était ouverte à Paule, et que Dieu l'avait enfin reçue dans son sein.

Comment donc, ô Seigneur, ne tremblerions-nous pas pour nous-mêmes! et quel est le sacrifice que nous ne consentirions point à faire pour vous apaiser, nous dont la vie ne se compose guère que d'offenses!

(V. Franc. Seghizzus, *Vita B. Stephanæ*, p. 110; J.-B. Manni, *Sacr. Trig*, disc. VI, n. 27.)

XLIIIe MERVEILLE.

BIENFAITS DES AMES DU PURGATOIRE ENVERS CEUX QUI LES ASSISTENT.

Esto misericors : præmium enim bonum tibi thesaurizas in die necessitatis : Soyez miséricordieux, car vous amasserez ainsi un trésor pour le jour du besoin. (Tob. IV, 10.)

Plusieurs auteurs ont rapporté le merveilleux secours que reçut des âmes du purgatoire Christophe Sandoval, archevêque de Séville. N'étant encore qu'un enfant, il avait l'habitude de distribuer aux pauvres, en leur

faveur, une partie de l'argent qu'on lui remettait pour ses menus plaisirs. Devenu grand, sa piété envers les morts augmenta avec les années; il donnait pour eux tout ce dont il pouvait disposer, jusqu'à se priver de mille choses qui lui eussent été utiles ou nécessaires. Lorsqu'il suivait les cours de l'université de Louvain, où il exerçait les mêmes œuvres, il arriva un jour que, les lettres qu'il attendait d'Espagne ayant tardé, il se trouva réduit à une véritable extrémité, n'ayant pas même de quoi prendre son repas. Sa peine augmenta beaucoup en se voyant obligé de refuser un pauvre qui lui demandait l'aumône au nom des âmes du purgatoire, ce qu'il n'avait encore jamais fait. Il en conçut un si vif chagrin, qu'il entra aussitôt dans une église : « Au moins, se disait-il, si je ne puis donner d'argent au nom de ces pauvres âmes, je prierai pour elles, étant pauvre moi-même et dénué de tout. »

Il n'avait pas fini sa prière, qu'il vit venir à lui un beau jeune homme, en habits de voyageur, qui lui adressa un salut à la fois respectueux et empressé. Christophe resta tout interdit, effrayé même, comme s'il se trouvait en présence d'une apparition de l'autre monde. Mais il se rassura bientôt lorsque celui-ci, lui parlant avec beaucoup de politesse, lui donna des nouvelles du marquis de Dania son père, de ses autres parents, de ses amis, absolument comme s'il arrivait à l'heure même de la Péninsule. Il finit par le prier de venir avec lui à l'hôtel, où il l'invitait à dîner. Sandoval ne refuse point cette offre, parce qu'il n'avait pas mangé de la journée. Ils se mettent donc à table, et continuent de s'entretenir pendant le repas, après lequel l'étranger lui remit une certaine somme, lui disant d'en faire tel usage qu'il lui

plairait, parce que, quand il le voudrait, il se la ferait rendre par le marquis son père, en Espagne. Puis il prétexte quelques affaires et se retire. Or, quels que fussent depuis les soins et les démarches de pieux Christophe, il ne put découvrir son inconnu ; ni à Louvain ni en Espagne, personne ne l'avait vu ; jamais l'argent ne fut réclamé auprès de sa famille, et il se trouva que c'était exactement la somme dont il avait besoin pour attendre ses lettres en retard. Il se persuada donc que le Ciel avait fait un miracle en lui envoyant une de ces âmes que ses prières et ses aumônes soulageaient habituellement, et il le crut à d'autant meilleur droit, que ce fut aussi l'avis du pape Clément VIII, auquel il raconta l'histoire en allant à Rome pour ses bulles d'évêque. Ce pontife, frappé de ces circonstances, lui fit un devoir de les publier, afin que les fidèles fussent encouragés par là à intercéder pour les défunts et à faire grand cas de cet acte de charité. Le saint archevêque, on le conçoit, fut toute sa vie rempli de zèle à promouvoir dans sa patrie une si généreuse dévotion, et il réussit à l'inspirer à une foule de cœurs autour de lui.

(V. Martin de Roa, *De Statu anim.*, c. XXI.)

XLIVe MERVEILLE.

LA SAINTE COMMUNION POUR LES MORTS.

Panem tuum super sepulturam justi constitue : Déposez votre pain sur le tombeau du juste. (*Tob.* IV, 18.)

L'objet du présent ouvrage n'est point d'aborder les questions théologiques, ni d'expliquer comment la sainte communion faite par les vivants est utile aux morts qui ont encore à expier leurs fautes. Les docteurs ont savamment établi cette doctrine, et on les peut consulter. Il nous suffit de rappeler que cet acte pieux, le plus sublime de la religion, procure à DIEU une gloire telle, qu'elle répare l'injure du péché, dans une mesure que lui seul définit, mais qui est considérable. L'humilité, la contrition, la ferveur, l'amour dont l'âme se pénètre alors sont d'ailleurs, de leur nature, des œuvres satisfactoires d'un haut prix, principalement lorsque le divin Sauveur, soleil de justice et foyer de charité, réside au milieu d'elle. Et puis, de grandes indulgences sont attachées souvent à la communion dans une circonstance déterminée. C'est d'après ces diverses considérations que plusieurs interprètes appliquent à la communion pour les défunts le mot de Tobie que j'ai écrit ci-dessus comme épigraphe : « *Panem tuum super sepulturam justi constitue :* Mettez votre pain sur le tombeau du juste. » Voyons plutôt des exemples.

Le vénérable Louis de Blois, célèbre maître de la vie

spirituelle et homme d'une remarquable sagesse, rapporte dans un de ses livres qu'un dévot serviteur de Dieu, qu'il connaissait et aimait, fut visité par une âme du purgatoire, qui lui fit voir tout ce qu'elle endurait de tourments. Elle était punie pour avoir reçu la divine Eucharistie avec une préparation insuffisante et beaucoup de tiédeur, et, en expiation, l'éternelle justice lui avait ménagé le supplice d'un feu dévorant qui la consumait. « Je vous conjure donc, dit-elle, vous qui avez été mon ami et qui devez l'être encore, au nom de notre fidèle union, de communier une fois en mon nom, et de le faire avec toute l'ardeur et la charité dont vous êtes capable : j'espère que cela suffira pour ma délivrance, et qu'ainsi seront compensées mes coupables froideurs. » Celui-ci s'empressa de le faire. L'âme lui apparut de nouveau, brillante d'un incomparable éclat, heureuse et pleine de reconnaissance. « Enfin, lui dit-elle, grâce à vous, mon ami, je vais donc voir face à face mon adorable Maître ! » N'est-ce pas le cas de rappeler le conseil de saint Bonaventure : « Que la charité vous porte à communier, car il n'y a rien de plus efficace pour le repos éternel des défunts. (*De præpar. Missæ.*) »

Plus merveilleux encore est ce qui arriva à la bienheureuse Jeanne de la Croix, religieuse de l'ordre de S. François, à laquelle les anges apportèrent une hostie consacrée, afin qu'elle communiât pour la délivrance d'une âme autrefois pleine de dévotion envers l'auguste Sacrement. Pendant une de ses oraisons, la sainte fut ravie en esprit et demeura quelque temps dans cet état, privée de sentiment. Une religieuse, étant entrée dans sa cellule, la tira de cette extase par le bruit qu'elle fit en dérangeant un meuble. « Retirez-vous, lui dit vive-

ment Jeanne, et faites bien attention de ne pas toucher à l'objet précieux qui est là sur ce linge, car c'est le divin sacrement, apporté ici par les anges. — Et comment cela peut-il être? » demanda la sœur étonnée. Jeanne lui fit alors part de ce qui était arrivé, lui en demandant le secret. Un pécheur endurci, qui avait toujours vécu dans la disgrâce du Seigneur et qui venait d'être condamné au feu de l'enfer, était mort avec le saint viatique dans la bouche; on avait cru, en le lui donnant, à une conversion trompeuse. Les anges, ajouta-t-elle, n'avaient pu souffrir une telle profanation ni que la divine hostie restât dans cette bouche impure, et ils l'avaient apportée à la servante de Dieu. « De plus, continua Jeanne, ils m'ont ordonné de communier demain matin en faveur d'une âme du purgatoire qui eut une grande dévotion pour l'Eucharistie. Ce sont les mêmes anges qui m'ont retirée de mon extase à votre arrivée, afin que je vous prévinsse de ne point toucher un objet si sacré. » Elle communia en effet de cette manière, dans les sentiments de la plus ardente piété, et elle fut assurée que l'âme pour laquelle elle avait intercédé était montée au ciel.

(V. Louis de Blois, *Monile spirituale*, ch. VI; Alex. Segala, *Triumph. animar.*, 2e part., ch. 6, ex. 6; *Vie de la bienh. Jeanne de la Croix*, ch. VII.)

XLVe MERVEILLE.

LA DIVINE EUCHARISTIE.

Parâsti in conspectu meo mensam adversùs eos qui tribulant me : Vous avez préparé pour moi un banquet contre ceux qui m'oppriment. (*Ps.* XXII, 5.)

Puisque nous avons parlé de la sainte Communion, nous sommes amené naturellement à dire aussi quelque chose de celle qui se fait chaque mois dans les églises de la Compagnie de Jésus pour le soulagement des âmes du purgatoire. Les docteurs ont vu le symbole du divin Sacrement dans « l'arbre de vie planté au milieu du paradis, S. Jean (*Apoc.* XXII), et qui donnait chaque année douze fruits, un par mois ; ses feuilles même étaient utiles au salut des nations : *Lignum vitæ afferens fructus duodecim, per menses singulos reddens fructum suum ; et folia ligni ad sanitatem gentium.* » C'est, en particulier, l'interprétation de S. Thomas d'Aquin (*Opusc. de Sacr. alt.* VI) : « De même, dit-il, que la corruption et la mort nous sont venues d'une nourriture défendue, c'est-à-dire de l'arbre de la science du bien et du mal, ainsi la justification et la vie doivent commencer en nous par une nourriture sainte, celle de l'arbre de la vie, qui est le corps du Seigneur. » Si donc l'Eucharistie est bien représentée par ces douze fruits annuels de l'arbre, on voit combien est convenable et sainte la pratique de la communion mensuelle dont il s'agit, à laquelle est attachée une

indulgence plénière. Les âmes délivrées de cette manière se font auprès de DIEU les avocates de leurs libérateurs. Telle est l'assurance du pape Adrien VI : « Quiconque prie pour les âmes du purgatoire (à plus forte raison communie pour elles) les oblige à la reconnaissance et à des services égaux. » C'est pourquoi cette pratique est extrêmement recommandable et très-agréable à DIEU, comme on le sait tant par l'autorité de plusieurs saints que par diverses apparitions miraculeuses. J'en citerai une.

L'archange S. Michel, spécial protecteur de l'Eglise militante, et pour ainsi dire lieutenant du Seigneur, s'est fait voir plusieurs fois assistant à cette sainte cérémonie. L'an 1615, comme les Pères de la Compagnie célébraient solennellement cette communion mensuelle dans l'église de Sainte-Marie-au-delà-du-Tibre, à Rome, une foule immense de peuple y accourut. Il s'y trouvait un étranger, d'une autre province d'Italie, qui visitait en ce moment-là les merveilles de la ville éternelle. Cet homme, se promenant sur la place qui précède le portique, vit sortir de l'église et venir à lui un pauvre de bonne apparence, qui lui demanda l'aumône pour l'amour de DIEU ; il la lui refusa. Mais celui-ci, selon l'usage des mendiants, insista jusqu'à trois fois, employant les formules de supplication les plus touchantes. A la fin, poussé par je ne sais quel sentiment intérieur, l'étranger le rappela, ouvrit sa bourse et lui donna une pièce de monnaie. Alors le pauvre, changeant ses prières en un langage de maître : « Gardez votre argent, lui dit-il : je n'ai pas besoin de vos largesses, tandis que vous avez grand besoin, vous, de la divine miséricorde pour vous convertir et changer de vie : car vous êtes un pécheur bien coupable. Sachez que je suis venu depuis le mont Gargano à la

cérémonie qui s'accomplit dans cette église, avec le dessein de vous avertir de réformer votre conduite. Voici vingt années que vous menez une existence déplorable, excitant contre vous la divine justice, sans qu'une seule confession vous ait lavé de toutes vos souillures. Hâtez-vous de faire pénitence. L'épée du souverain juge est suspendue déjà sur votre tête, et elle tirera vengeance de tant d'infidélités et d'outrages. »

Le pécheur, à ce discours, demeura tout interdit ; ses cheveux se dressèrent sur sa tête, en voyant connues d'une créature humaine les iniquités qu'il croyait sues de Dieu seul. Son émotion fut bien plus grande encore, quand il vit ce pauvre disparaître de ses yeux comme une nuée qui se dissipe. La grâce agissant, il entra dans l'église, se jeta à genoux en versant un torrent de larmes, et vint supplier son confesseur de l'entendre et de le purifier de ses crimes passés. Il le conjura en même temps de publier ce fait, de l'annoncer du haut de la chaire et d'en prendre texte à confirmer les fidèles dans leur sainte dévotion : car il ne doutait point que ce ne fût quelque âme délivrée tout à l'heure qui lui eût obtenu cette grâce de conversion.

Le mont Gargano est célèbre dans toute l'Italie pour une apparition de l'archange S. Michel, auquel on y a élevé un magnifique sanctuaire. Quelques-uns ont cru que ce mendiant, qui disait venir du Gargano, n'était autre que l'archange lui-même. Quoi qu'il en soit, la conversion de ce pécheur par un tel miracle, et dans le moment même où l'on priait et communiait solennellement pour les âmes du purgatoire, montre que cette dévotion est sainte, recommandable, et qu'elle profite également aux vivants, la charité pour le prochain étant

l'essence même de la vie chrétienne, comme JÉSUS-CHRIST le répète plusieurs fois dans l'Evangile.

(V. Jacques Hautin, *Patroc. animar.*, l. III, tit 1, art. 3.)

XLVIe MERVEILLE.

LE PARDON D'UNE OFFENSE SOULAGE LES AMES SOUFFRANTES.

Dimitte, et dimittemini : Remettez, et l'on vous remettra à vous-mêmes. (*Luc.* VI, 37.)

Les saints docteurs Augustin et Grégoire réduisent à quatre espèces les suffrages que l'on offre pour les défunts : saint sacrifice, prière, jeûne et aumône. Des théologiens plus récents en ajoutent une cinquième, qui est de pardonner dans la même intention une offense reçue; et, comme cet acte a quelque chose de plus héroïque et de surnaturel, il est par là même d'une grande efficacité. Voyons-en la preuve dans le miracle suivant.

Dans une ville d'Italie, à Bologne, une veuve noble et riche avait un fils unique qu'elle aimait tendrement et qui était pour elle comme la pupille de ses yeux. Ce jeune enfant avait coutume de jouer sur la place publique, avec ceux de son âge, à un jeu qu'il affectionnait beaucoup. Un jour, un étranger qui passait par là troubla la partie avec un mauvais vouloir évident. L'enfant, qui était vif et emporté de nature, lui cria de rester tranquille, et ajouta quelques expressions un peu dures. Celui-ci n'était pas moins irascible : il dégaîne aussitôt,

court sur le malheureux enfant, l'atteint, lui plonge son épée dans la poitrine et le jette à terre sans vie. Il n'eut pas plus tôt accompli ce crime, qu'il en sentit toute l'horreur, et, son épée sanglante à la main, se mit à courir devant lui, jusqu'à ce que, voyant une porte ouverte, il s'y précipita. C'était la maison de sa victime! Il monte rapidement l'escalier, sans savoir où il aboutirait, et arrive dans l'appartement de la malheureuse veuve, qu'il ne connaissait point. Pour elle, à la vue de cet homme, de ce sabre nu et couvert de sang, elle demeura tout interdite. Ce fut l'affaire d'un court moment : car aussitôt, entendant l'étranger lui demander au nom de Dieu asile contre ceux qui le poursuivaient, sa piété se laissa attendrir ; elle l'enferme dans une cachette, en promettant de ne point le livrer. Elle croyait à un meurtre involontaire ou de simple imprudence, et en ignorait totalement l'occasion et la victime.

Cependant, les officiers de justice l'avaient suivi de près ; ils le virent entrer dans cette maison et y pénétrèrent eux-même, peu après lui, en le demandant à haute voix. Ils le cherchèrent dans tous les coins, sous tous les meubles, mais inutilement. Ce que voyant, comme ils allaient se retirer, l'un deux dit : « Cette dame doit savoir que celui qui a été tué est son propre fils : elle ne voudrait donc pas, je m'imagine, soustraire à la justice un tel meurtrier. »

A ces paroles, qui furent aussitôt confirmées par tous les autres, la pauvre mère se sentit le cœur percé d'un coup mortel ; elle tomba évanouie. Quand elle revint à elle, on crut qu'il serait impossible de la sauver, tant ce coup l'avait frappée au vif. Mais bientôt une grande force descendit en elle, et, s'en remettant à la Providence, elle

adora ses éternels décrets, promettant de pardonner pour l'amour de DIEU cette cruelle injure.

Bien plus, la grâce agissant de plus en plus sur son cœur, elle résolut de rendre le bien pour le mal, et de faire pour le meurtrier de son fils ce qu'elle aurait fait pour son propre fils. Sans tarder, elle va le trouver dans sa cachette, ne lui fait pas un reproche, lui remet une bourse, avec un cheval qu'elle avait fait préparer, et l'engage à se soustraire par la fuite aux conséquences de l'assassinat.

Quelle fut la récompense d'un si beau trait de magnanimité chrétienne? La pieuse mère, toute à sa douleur, s'était retirée dans sa chambre, devant une image de Notre-Seigneur, et elle y priait pour son cher défunt, lorsqu'il se fait voir à elle brillant comme un soleil, le visage heureux, tenant à la main la palme du triomphe : « Bonne nouvelle, chère mère, lui dit-il! séchez vos larmes; mettez un terme à votre douleur. Il ne faut point me plaindre, mais envier mon sort. La générosité chrétienne dont vous avez fait preuve hier m'a tiré immédiatement du purgatoire. Oh! que je vous dois bien plus pour m'avoir enfanté ainsi à la vie éternelle que pour m'avoir donné la vie du corps! La justice divine m'avait condamné à de longues années de souffrances pour mes fautes; mais votre pardon a complété en un instant l'expiation, et je suis auprès de mon DIEU, où je resterai pendant l'éternité. Réjouissons-nous donc et chantons ses bienfaits. »

(V. Nicius Erythræus, exemple VIII; le P. Ségneri, *Christ. instr.*, part. I, disc. 20.)

XLVIIe MERVEILLE.

VALEUR DU SAINT SACRIFICE EN FAVEUR DES AMES DU PURGATOIRE.

Sacrificate sacrificium justitiæ et sperate in Domino : Offrez le sacrifice de la sainteté et espérez au Seigneur. (*Ps.* IV, 6.)

Quoique nous ayons plusieurs fois traité ce sujet, nous ne craignons pas d'y revenir, parce qu'il est inépuisable et qu'aucun ne mérite plus notre attention.

Dans le monastère de Clairvaux, gouverné par S. Bernard, vivait un religieux peu observateur de la règle, peu attaché à sa solitude et ayant beaucoup de goût pour en sortir. Il n'y a point à s'étonner que dans un grand nombre de pièces d'or il s'en rencontre une qui n'ait pas le même éclat. Ce religieux mourut. On faisait la cérémonie des obsèques avec toute la solennité accoutumée, et la communauté se tenait autour de la bière chantant les psaumes et les prières, lorsque l'un des moines, vieillard d'une sainteté peu commune, crut voir une troupe de démons qui se réjouissaient et disaient : « Enfin nous y voilà ! de cette indigne *vallée* (allusion au nom de Clairvaux) nous n'avons encore pu tirer pour nous qu'une seule âme ; mais celle-là nous l'aurons ! »

La nuit suivante, le saint vieillard vit en songe le défunt, qui lui apparut sous les livrées de la douleur, le visage abattu, poussant de tristes soupirs. — « Vous avez eu connaissance hier, lui dit-il, de mon supplice et de

la joie des esprits mauvais : voyez maintenant les tortures auxquelles je suis dévoué par la divine justice pour les fautes que je n'ai pas suffisamment expiées sur la terre. » Il le conduisit en esprit à un puits large, immense et profond : « Voici, ajouta-t-il, où les démons pleins de rage ont commission de me précipiter continuellement ; ils m'en retirent pour m'y jeter de nouveau, sans me laisser un instant de repos. » Le bon moine, à cette révélation, qu'il avait lieu de croire autre chose qu'un rêve, fut saisi de tristesse. De grand matin il courut instruire de tout S. Bernard, lequel, de son côté, avait eu une apparition semblable ; il en avait gémi une partie de la nuit, voyant bien que les fautes du défunt avaient dû être considérables, pour avoir mérité un tel châtiment.

Le saint abbé convoqua le chapitre et raconta ce que Dieu avait permis au pauvre religieux de faire connaître touchant son état présent ; il s'en servit pour rappeler à tous de quelle importance il est de demeurer fidèle jusqu'au scrupule aux petites choses, et de se garder avec le plus grand soin des piéges dressés par le démon, principalement contre les serviteurs de Dieu qui vivent en communauté. Il termina en demandant des prières aussi ferventes que possible en faveur de cette âme infortunée, avec des jeûnes et des macérations, mais surtout avec l'oblation du divin sacrifice, afin que la colère céleste se laissât fléchir. On s'y mit le jour même, et plusieurs messes de *Requiem* furent dites.

Peu de jours après, la vision revint. Le vieillard fut visité par le défunt, cette fois-ci tout différent de ce qu'il avait été, resplendissant de lumière, livré à l'allégresse. Interrogé sur l'état où il se trouvait : « Très-heureux, répondit-il, grâce à la bonté divine et à mes charitables

confrères. » Interrogé de nouveau sur l'œuvre d'expiation qui lui avait profité davantage, au lieu de répondre, il prit le vieux moine par la main et le conduisit à l'église, où l'on célébrait en ce moment la sainte Messe. « Voici, dit-il, les armes qui ont le mieux opéré pour ma délivrance ; voici le prix de ma rançon ; c'est l'hostie salutaire qui efface les péchés du monde. A de telles armes, à un tel trésor, à une telle vertu, il n'est rien qui résiste, rien, sinon le cœur endurci qui s'est enfoncé dans l'abîme de sa perversion. » L'apparition fut annoncée à tous les religieux, qu'elle confirma merveilleusement dans la dévotion au saint sacrifice.

(V. Henri Grandgermain, *Magn. spec. exemp.*, dist. III, exemp. 16.)

XLVIII[e] MERVEILLE.

OBÉISSANCE A LA VOLONTÉ DIVINE.

Qui in monumentis sunt audient vocem Filii Dei, et procedent : Ceux qui sont couchés dans les tombeaux entendront la voix du Fils de Dieu, et ils marcheront... (*Joan.* v, 25.)

On lit, en plusieurs endroits des saintes Ecritures, que la Providence s'est servie des morts pour instruire les ignorants, secourir les nécessiteux, ramener à l'observation des divins commandements ceux qui vivaient révoltés contre eux. Voici un prodige fameux, qui eut pour héros S. Gothard, évêque d'Hildesheim, en Hanovre. Ce prélat avait dans sa ville épiscopale plusieurs hommes couverts de crimes, scandaleux, pleins d'orgueil, toujours disposés

à violer les antiques immunités ecclésiastiques. Il essaya toutes les voies du zèle, de la persuasion, de la douceur, pour les convertir ; mais ce fut vainement : ils résistaient à toutes les exhortations comme aux monitoires solennels ; en sorte que le saint pontife se vit contraint de formuler contre eux une sentence d'excommunication.

Ces malheureux, enfoncés dans leur corruption, n'en tinrent point compte, et, dès le lendemain, au moment où l'évêque prenait les ornements sacrés pour monter à l'autel, les plus osés d'entre eux pénétrèrent audacieusement dans l'église, qui leur était interdite. Gothard, témoin de cette arrogance, se tourne vers eux et prononce à haute voix ces paroles : « J'ordonne, au nom du Saint-Esprit, en vertu de l'obéissance chrétienne, à tous ceux qui sont excommuniés de quitter immédiatement ce saint lieu, qu'ils profanent. » Les impies ne bougèrent point, au grand scandale des fidèles qui étaient là à prier Dieu. Mais voici que tout à coup plusieurs des tombeaux qui étaient dans l'église s'ouvrent, et on en voit sortir les défunts, qui se dirigent vers la porte, comme si l'ordre les concernait. A cette vue, les criminels s'échappent eux-mêmes, épouvantés de cette leçon miraculeuse. Il y avait, en effet, parmi ces morts, plusieurs hommes qui, atteints par les censures pour des fautes secrètes, avaient été enterrés dans le lieu saint parce qu'on ignorait leur état ; ils n'avaient pas été damnés cependant, comme on va le voir, parce qu'en expirant, leur sincère contrition les avait réconciliés avec Dieu.

Le saint évêque demeura lui-même tout ému de ce prodige, et, dès que l'auguste sacrifice fut achevé, il sortit pour s'assurer de tout. Les morts ressuscités l'attendaient à la porte, dans la posture la plus humble,

comme s'ils eussent sollicité leur absolution, en faisant acte de soumission au ministre sacré. Alors le pontife, s'adressant à eux en présence de la foule accourue au premier bruit de cette merveille, les loua de ce qu'ils faisaient avec la permission de DIEU pour l'instruction de ce peuple, et il ajouta : « Par l'autorité que je tiens de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, je vous relève de l'excommunication que vous aviez encourue de votre vivant, et au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit je vous délivre, afin que cette sentence ne soit plus un obstacle à votre entrée au ciel. Que vos corps retournent en paix attendre le dernier jugement. » Les morts, qui s'étaient agenouillés, les mains jointes et la tête inclinée, se relevèrent aussitôt, et, sans prononcer un seul mot, rentrèrent dans leurs sépulcres.

(V. les *Acta Sanctorum*, au 4 mai, n. 70.)

XLIXe MERVEILLE.

DÉLIVRANCE D'UNE AME.

Venit mihi gaudium à sancto super misericordiâ : Celui qui est souverainement saint m'inspire de la joie, dans la vue de sa miséricorde. (*Baruch.* IV, 22.)

La salutation que les Machabées de Jérusalem adressèrent à leurs frères d'Egypte, *Fratribus qui sunt per Ægyptum salutem dicunt fratres qui sunt Jerosolymis*, est appliquée par le cardinal Hugues aux âmes du purgatoire : il suppose qu'elles l'envoient continuellement à leurs frères couronnés dans le ciel, afin qu'ils intercèdent

fraternellement pour elles; comme de leur côté ceux-ci répondent à leurs sœurs souffrantes de l'Egypte. L'histoire que nous allons rapporter entre bien dans cette pensée.

A Récanati, petite ville des Etats-Romains, voisine de Lorette, une pieuse dame avait deux fils, qu'elle recommandait incessamment à la protection du bienheureux Luchésio, religieux de S. François, en vénération depuis sa mort, et de plus, elle leur avait inspiré à eux-mêmes une grande dévotion pour lui. Ils grandissaient en vertu comme en âge, lorsqu'une question d'intérêt pécuniaire fit naître entre eux une division, qui en vint au point de les exciter à des voies de fait; la dispute s'échauffant, l'un donna un soufflet à l'autre, qui saisit à son tour une épée et en perça la poitrine de son frère. Ceci se passait en 1542.

Ce fratricide accompli, il prit la fuite, mais pas assez promptement pour échapper aux mains de la justice: elle s'empara de lui, le jugea et le condamna à un affreux supplice. Les assassinats étaient devenus si fréquents dans la province, que les magistrats avaient résolu d'appliquer aux meurtriers une peine exceptionnelle: comme le cruel Mézence, dont parle Virgile (Enéide VI), ils faisaient attacher l'assassin au corps de sa victime, et on les enterrait ensemble. Le jeune homme entendit prononcer contre lui cette sentence épouvantable, qui fut exécutée la nuit, dans le cimetière de l'église des Frères-Mineurs, sans que ces religieux ni le public en fussent avertis. Le lendemain, dès le matin, des enfants qui jouaient auprès de la tombe s'aperçurent que la terre tremblait sous leurs pieds, que tantôt elle s'abaissait et tantôt se relevait légèrement. Effrayés, ils se mirent à

pousser des cris et à appeler les moines, alors au chœur et chantant l'office. Ils viennent au bruit, vérifient de leurs yeux ce que racontaient les enfants, et se décident à creuser la terre à cet endroit. Quelques soupirs étouffés, qui arrivent à leurs oreilles dès les premiers coups de bêche, les encouragent ; ils parviennent enfin à une couche de terre d'où une voix les supplie distinctement d'aller avec précaution. Bref, ils trouvent les deux frères, attachés encore par leurs liens, mais vivants l'un et l'autre. On comprend la stupéfaction des assistants.

Le bruit, grâce aux enfants, avait déjà fait le tour de Récanati. Le gouverneur, la noblesse, l'évêque, comme le clergé, étaient accourus. On se demandait anxieusement quel miracle s'était opéré. On interrogea les jeunes gens, et le premier qui répondit fut celui qui avait été tué. « Lorsque je me suis senti mortellement frappé, dit-il, j'ai pardonné de bon cœur à mon frère, et me suis recommandé avec ferveur à DIEU d'abord, puis au bienheureux Luchésio, pour lequel j'ai professé une particulière dévotion dès mon enfance. Et lui, non-seulement il m'a assisté dans ce terrible passage, mais il m'a obtenu d'être délivré du purgatoire, et d'être renvoyé dans mon corps faire pénitence. — Quant à moi, dit le second, me voyant attaché au cadavre de mon frère et destiné à mourir ainsi, je me suis adressé également à ce saint protecteur, et, excitant dans mon âme les sentiments de la plus profonde contrition, j'ai fait vœu, s'il me sauvait de cette extrémité, d'entrer dans l'ordre séraphique, et je veux maintenant accomplir ma promesse, si la justice humaine me pardonne. »

Leur mère aussi était venue, et des premières. Elle fondait en larmes, sans pouvoir prononcer une parole.

Quand il lui fut possible de parler, elle raconta de son côté comment elle avait mis sa confiance dans le bienheureux Luchésio, lui rappelant que le salut de ses deux enfants le regardait, puisqu'ils lui avaient été confiés dès leur naissance, qu'elle les remettait absolument entre ses mains, et qu'il ne devait pas permettre qu'ils périssent éternellement. Le saint avait donc tout fait.

Je laisse à penser de quelle émotion était saisi tout ce monde, et comment on loua Dieu d'une pareille merveille. Les magistrats déclarèrent que leur sentence avait reçu son exécution, et qu'il ne leur restait plus qu'à s'incliner devant la volonté du Ciel. Le ressuscité se rendit donc à la maison paternelle, où il pratiqua les plus constantes austérités, et l'autre entra comme religieux au couvent des Mineurs, et il y devint le modèle de communauté.

(V. Bonif. Bagatta, *De admir. Orb. Christiani*, t. II, l. 8, c. 2; *Annales Minor.*, an. 1542, n. 15.)

Le MERVEILLE.

ONTÉ DES ANGES POUR LES PAUVRES AMES DU PURGATOIRE.

Mittet angelos suos, et congregabunt electos suos : Dieu enverra ses anges, qui rassembleront ses élus. (*Matth.* XIII, 27.)

C'est une opinion assez commune parmi les saints docteurs, que le Seigneur envoie de temps en temps les anges du ciel au purgatoire, visiter ces âmes souffrantes et les consoler. Aucun adoucissement, sans doute, ne leur saurait être plus précieux que la vue des habitants

de la Jérusalem céleste, dont ils partageront un jour l'admirable et éternelle félicité. Les Révélations de Ste Brigitte sont remplies de traits de ce genre, et on en trouve ailleurs encore, celui-ci par exemple.

La vénérable sœur Paule de Sainte-Thérèse, de l'ordre des Dominicains du monastère de Sainte-Catherine à Naples, était d'une merveilleuse dévotion envers l'Eglise souffrante, et elle en fut récompensée, dès ici-bas, par des visions miraculeuses. Un jour, pendant qu'elle faisait dans cette intention une fervente oraison, elle fut conduite en esprit au purgatoire, et elle y vit une foule d'âmes plongées dans un feu. Tout auprès se tenait le Sauveur, escorté de ses anges, qui en désignait l'une après l'autre quelques-unes pour le ciel, où elles montaient aussitôt avec une joie inexprimable. A cette vue, la servante de DIEU s'adressant à son divin Epoux, lui dit : « O JÉSUS, pourquoi ce choix, dans une si grande multitude? — J'ai délivré, daigna-t-il répondre, celles qui pendant leur vie ont produit de grands actes de charité et de miséricorde, et qui ont mérité que j'en use de même à leur égard : car c'est moi qui ai dit : *Misericordes misericordiam consequentur* : Les miséricordieux obtiendront miséricorde. »

Sœur Paule avait coutume, le samedi, de s'adresser spécialement à la divine Marie, toujours en faveur de ces âmes si dignes de notre compassion. Un de ces jours donc, elle fut encore ravie en extase au milieu du purgatoire. Mais quel est son étonnement de le trouver transformé comme en un paradis de délices, avec une grande lumière au lieu des ténèbres habituelles ! Comme elle se demandait la raison de cet heureux changement, elle aperçut Marie, entourée d'une infinité d'anges, auxquels

elle ordonnait d'aller délivrer les âmes qui lui avaient été dévotes, et de les amener au ciel. Cette vue lui causa une allégresse profonde, mêlée toutefois de compassion pour celles qui n'étaient point choisies et qui continuaient de souffrir, chacune selon ce qu'elle avait mérité par ses péchés. « *Pro mensurâ peccati est et plagarum modus*, dit l'Ecriture : Le châtiment est proportionné aux fautes. » Ce qui a failli par l'orgueil, par l'ambition des honneurs, est condamné à l'humiliation et à l'opprobre ; celui qui a satisfait ses sens révoltés par des plaisirs criminels se voit consumé par les flammes, etc. C'est aussi l'avertissement exprès de l'Apocalypse : « *Quantùm glorificavit se et in deliciis fuit, tantùm date illi tormentum et luctum.* »

Mais, non-seulement Paule vit les anges descendre au purgatoire et consoler les âmes ; elle les entendait encore élever la voix et supplier en leur faveur. C'était, dans ce fervent monastère de Sainte-Catherine, une pieuse coutume de réciter chaque jour, le soir avant le coucher, les vêpres de l'office des morts ; il semblait aux bonnes religieuses convenable de procurer le repos aux pauvres âmes en prenant elles-mêmes le leur. Un soir cependant, par suite de je ne sais quel travail prolongé, on omit la sainte pratique. Le Seigneur alors, pour ne point augmenter la peine de ses servantes, et en même temps assurer aux âmes l'adoucissement qu'elles recevaient ordinairement à cette heure-là, envoya du ciel un chœur d'anges, qui, se plaçant au même endroit que les religieuses, récitèrent d'une voix douce et toute céleste l'office accoutumé. Notre sainte dominicaine, étant en oraison, entendit l'admirable psalmodie : étonnée, elle prête l'oreille, ouvre la porte de sa cellule, et aperçoit la troupe angélique, en nombre exactement pareil à celui des religieuses,

afin de bien montrer que c'était pour les remplacer. Paule en bénit DIEU de tout son cœur, et comprit mieux encore le prix de la dévotion à laquelle elle s'était consacrée. On a fait sur ce miracle des vers latins dont voici le sens :

« Pendant que la communauté fatiguée s'abandonne au repos, les anges réunis à sa place chantent la prière des morts. Ce sommeil, je m'imagine, était le fruit des supplications des âmes elles-mêmes, heureuses de se procurer de tels intercesseurs :

Virgineus dùm membra chorus dat languida somno,
Funebres cantat cœlica turma preces.
Virginibus manes credo hunc oràsse soporem,
Et precibus superùm substituisse chorum. »

LI° MERVEILLE[1].

RECONNAISSANCE DES AMES DU PURGATOIRE.

Magnificavit Dominus misericordiam suam cum illâ : Le seigneur a exalté en elle sa miséricorde. (*Luc*, I, 58.)

La gratitude est sans doute en proportion du service rendu, et aussi en proportion de l'élévation de cœur de celui qui a été obligé. Comment donc les âmes du purgatoire, pouvant veiller du haut du ciel sur ceux qui en ont hâté pour elles la possession par leurs prières, ne le feraient-elles pas, même dans les choses temporelles? Le trait suivant parait être arrivé à Paris vers 1827.

(1) Ajoutée par le Traducteur.

Une pauvre servante, élevée chrétiennement dans son village, avait adopté la sainte pratique de faire dire chaque mois, sur ses modiques épargnes, une messe pour les âmes souffrantes. Amenée avec ses maîtres dans la capitale, elle n'y manqua pas une seule fois, se faisant d'ailleurs une loi d'assister elle-même au divin sacrifice, et d'unir ses prières à celles du prêtre, spécialement en faveur de l'âme dont l'expiation n'avait plus besoin que de peu de chose pour être achevée. C'était sa demande ordinaire.

Dieu l'éprouva bientôt par une longue maladie, qui non-seulement la fit cruellement souffrir, mais lui fit perdre sa place et épuiser ses dernières ressources. Le jour où elle put sortir, il ne lui restait que vingt sous pour tout argent. Après avoir fait au Ciel une prière pleine de confiance, elle se mit en quête d'une condition. On lui avait parlé d'un bureau de placement à l'autre extrémité de la ville, et elle s'y rendait, lorsque l'église de Saint-Eustache se trouvant sur sa route, elle y entra. La vue d'un prêtre à l'autel lui rappela qu'elle avait manqué, ce mois, à sa messe ordinaire des défunts, et que ce jour était précisément celui où depuis bien des années elle s'était procuré cette consolation. Mais comment faire? Si elle se dessaisissait de son dernier franc, il ne lui resterait pas même de quoi apaiser sa faim. Ce fut un combat entre sa dévotion et la prudence humaine. La dévotion l'emporta. « Après tout, se dit-elle, le bon Dieu voit que c'est pour lui, et il ne saurait m'abandonner! » Elle entre à la sacristie, remet son offrande, puis assiste avec sa ferveur accoutumée à cette messe.

Elle continuait sa route, quelques instants après, pleine d'une inquiétude que nos lecteurs comprennent.

Dénuée de tout absolument, que faire si un emploi lui manquait? Elle était dans ces pensées, lorsqu'un jeune homme pâle, d'une taille élancée, d'un maintien distingué, s'approche d'elle et lui dit : « Vous cherchez une place? — Oui, monsieur. — Eh bien, allez à telle rue, tel numéro, chez Madame*** : je crois que vous lui conviendrez et que vous serez bien là. » Et il disparut dans la foule des passants, sans attendre les remercîments que la pauvre fille lui adressait.

Elle se fait indiquer la rue, reconnaît le numéro et monte à l'appartement. Une domestique en sortait tenant un paquet sous le bras, et murmurant des paroles de plainte et de colère. — « Madame y est-elle? » demanda la nouvelle venue. — « Peut-être oui, peut-être non, répond l'autre. Que m'importe? Madame ouvrira elle-même si cela lui convient : je n'ai plus à m'en mêler. Adieu. » Et elle descend. Notre héroïne sonne en tremblant, et une voix douce lui dit d'avancer. Elle se trouve en face d'une dame âgée, d'un aspect vénérable, qui l'encourage à exposer sa demande. — « Madame, dit la servante, j'ai appris ce matin que vous aviez besoin d'une femme de chambre, et je viens m'offrir à vous : on m'a assuré que vous m'accueilleriez avec bonté. — Mais, ma chère enfant, ce que vous dites là est fort extraordinaire. Ce matin, je n'avais besoin de personne; depuis une demi-heure seulement, j'ai chassé une insolente domestique, et il n'est pas une âme au monde, hors elle et moi, qui le sache encore. Qui donc vous envoie? — C'est un monsieur, madame, un jeune monsieur que j'ai rencontré dans la rue, qui m'a arrêtée pour cela, et j'en ai béni Dieu, car il faut absolument que je sois placée aujourd'hui : il ne me reste pas un sou. » La vieille dame ne pouvait

comprendre quel était ce personnage et se perdait en conjectures, lorsque la servante, levant les yeux au-dessus d'un meuble du petit salon, aperçut un portrait. « Tenez, madame, dit-elle aussitôt, ne cherchez pas plus longtemps : voilà exactement la figure du jeune homme qui m'a parlé : c'est de sa part que je viens... »

A ces mots, la dame pousse un grand cri et semble prête à perdre connaissance. Elle se fait redire toute cette histoire, celle de la dévotion aux âmes du purgatoire, de la messe du matin, de la rencontre de l'étranger ; puis, se jetant au cou de la pauvre fille, elle l'embrasse avec effusion, et lui dit : « Vous ne serez point ma servante, vous êtes dès ce moment ma fille ! C'est mon fils, mon fils unique que vous avez vu ; mon fils mort depuis deux ans, qui vous a dû sa délivrance, je n'en puis douter, et à qui DIEU a permis de vous envoyer ici. Soyez donc bénie, et prions désormais ensemble pour tous ceux qui souffrent avant d'entrer dans la bienheureuse éternité. »

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

INTRODUCTION.

Si benefeceris, erit gratia in bonis tuis multa : benefac justo, et invenies retributionem magnam : Si vous faites du bien, vos bienfaits vous attireront de grandes grâces. Soulagez le juste, et vous trouverez une belle récompense. (*Eccli.* XII, 2.)

Comme les motifs supérieurs que nous venons de développer, le zèle pour la gloire de Dieu, la compassion pour les âmes saintes du purgatoire, et autres de ce genre, peuvent n'avoir pas assez de force sur certaines personnes qui ne s'émeuvent guère que de ce qui les touche directement, il me semble bon de retracer maintenant les grands avantages attachés à cette dévotion. C'est, en effet, placer à usure aussi haute que sainte, et il n'y a guère pour des chrétiens d'œuvre plus profitable. Un docteur estimé, le savant jésuite Martin de Roa, dit que les satisfactions que nous appliquons aux vivants ressemblent à des richesses confiées à un vaisseau sur la mer. Car, pour suivre son raisonnement, bien que nous n'en perdions jamais le mérite devant Dieu, il y a trop souvent risque de naufrage en ce qui touche au résultat. Cette vie est une navigation très-périlleuse, où le vent de la

tentation nous submerge fréquemment dans quelque péché, et ainsi se perdent, relativement du moins, les biens que nous entendions procurer au prochain. Ce que nous ne disons pas, assurément, pour détourner qui que ce soit de la prière pour les vivants. Cependant, il faut bien convenir qu'au contraire ce que l'on fait en faveur des défunts ne court point un semblable risque; pour eux comme pour nous, rien n'est perdu. Pour eux, puisque nos suffrages satisfont à la divine justice et acquittent leur dette jusqu'à ce qu'ils soient introduits au ciel. Pour nous, en ce que toute âme ainsi délivrée devient là-haut notre avocate et notre protectrice. Et non-seulement ce patronage commence de leur part aussitôt après leur délivrance; il date du purgatoire même. Ces âmes, qui ne peuvent prier pour elles-mêmes, obtiennent de grandes grâces pour les autres. Tel est l'enseignement exprès de deux illustres théologiens, le cardinal Bellarmin et Suarez. Voici les propres paroles de celui-ci (*tr.* IV, *dist.* *47*, *3*, *n.* *4*) : « Ces âmes sont saintes, chères à DIEU; la charité les porte à nous aimer, et elles savent, au moins d'une manière générale, à quels périls nous sommes exposés, quel besoin nous avons du secours divin. Pourquoi donc ne prieraient-elles pas, alors même qu'elles souffrent pour leur propre compte? C'est ce qui nous arrive à tous ici-bas, puisque, débiteurs envers le Ciel, nous n'hésitons pas néanmoins à intercéder pour le prochain. Les saints patriarches qui étaient dans le sein d'Abraham priaient pour les vivants, ainsi que l'Ecriture nous l'apprend de Jérémie et du grand-prêtre Onias. » Les âmes du purgatoire sont en grâce avec DIEU, elles sont ses enfants bien-aimés : il les écoute donc et les exauce. Ste Catherine de Bologne assure que, quand elle désirait

quelque grâce, elle s'adressait à ces âmes et l'obtenait; elle va plus loin, et déclare qu'elle a été exaucée ainsi dans des choses où elle avait inutilement supplié les saints.

Si les âmes souffrantes ont ce pouvoir dans leur épreuve, on conçoit qu'il grandit encore après qu'elles sont couronnées dans la gloire éternelle. Il n'y a pas à douter que les premières faveurs qu'elles demandent alors à l'infinie miséricorde ne soient pour ceux qui leur ont ouvert les portes du paradis, et elles ne cesseront point de prier toutes les fois qu'elles les verront en quelque péril ou en quelque besoin. Dans les désastres de fortune, les maladies, les privations extrêmes, les persécutions, les accidents de tout genre, elles seront leurs vigilants gardiens. Leur zèle grandira avec les intérêts de l'âme : victoire sur les tentations, acquisition des vertus, assistance à l'heure de la mort, délivrance des peines de l'autre vie. Le cardinal Baronius, dont l'autorité est grave, raconte qu'une personne très-pieuse se trouva horriblement tourmentée par les démons, au moment de la mort; elle vit tout à coup le ciel s'ouvrir et des milliers de défenseurs voler à son secours, en promettant qu'ils lui assureraient la victoire. Emue de cette protection miraculeuse, elle demanda à ses défenseurs inattendus qui ils étaient. « Nous sommes, répondirent-ils, les âmes que vos suffrages ont tirées du purgatoire. Nous venons vous rendre la pareille, en vous conduisant directement de ce pas au paradis. » En entendant ces paroles, la malade expira doucement, la sérénité sur le front et l'allégresse dans le cœur.

Et quand même, par une impossible supposition, ces âmes tomberaient dans un ingrat oubli de leurs bien-

faiteurs, l'infinie miséricorde de DIEU se chargerait elle-même du souvenir et de la récompense. La voix de l'intercession dirait encore avec Ruth : « *Faciat vobiscum Dominus sicut fecistis cum mortuis* : Que le Seigneur agisse envers vous comme vous avez agi envers les morts. » JÉSUS a engagé sa parole qu'il exercerait la miséricorde envers les miséricordieux : *Misericordes misericordiam consequentur* : comment donc ne la témoignerait-il pas tout spécialement à ceux qui intercèdent pour ses enfants aimés et prédestinés? Aussi, le séraphique saint Bernardin a-t-il écrit qu'il y a plus de mérite à faire quelque bien à l'une de ces âmes qu'à en faire dix fois autant en faveur d'un vivant, lors même qu'il serait prisonnier, malade, tourmenté de la faim. En effet, le bien est en proportion du besoin que l'on soulage, et ici quelles nécessités! quelle extrémité pressante! Le grand S. Thomas d'Aquin (*Supp.*, p. III, quest. 71, art. 4) enseigne la même chose, et S. Ambroise dit de son côté, dans son livre des *Offices*, que tout ce qu'on offre par charité pour les défunts se change en mérite pour nous, et que nous le retrouvons au centuple après la mort : « *Omne quod defunctis impenditur, in nostrum tandem meritum commutatur, et illud post mortem centuplum recipimus duplicatum.* »

LIIe MERVEILLE.

GRAND PÉCHEUR DÉLIVRÉ PAR UNE AME DU PURGATOIRE.

Protector factus es mihi, et liberâsti corpus meum à perditione : Vous êtes devenu mon protecteur, et vous avez délivré mon corps de la perdition. (*Eccli.* LI, 3.)

La Reine du ciel, mère des miséricordes, s'est servie plus d'une fois des âmes du purgatoire, soit pour convertir des pécheurs, soit pour délivrer ses dévots serviteurs de périls mortels. Dans une ville du royaume d'Aragon en Espagne, un seigneur avait épousé une dame en possession de tous les avantages de la nature et de la piété que l'on peut souhaiter dans celle dont on fait la compagne intime de sa vie. L'extraordinaire beauté de cette jeune femme frappa les yeux d'un autre cavalier, qui avait aussi pour lui des dons singuliers, et qui se mit à la poursuivre, à lui adresser la parole, à lui faire la cour. Elle, aussi craintive et aussi chaste que chrétienne, s'ingéniait à éviter ces rencontres, que le soupirant multipliait, au contraire, autant qu'il le pouvait, à la promenade, dans le monde, à la porte même et sous les fenêtres de la maison. La chose ne demeura point secrète, et le bruit en vint aux oreilles du mari. La jalousie monte aussitôt à son cœur; il redoute quelque trahison, veille le jour et la nuit, et, quoiqu'il n'aperçût dans son épouse aucune correspondance à cette passion, il lui semble qu'il n'aura de repos qu'en ôtant la vie à l'importun rival.

Un matin donc, il prétexte une affaire et part pour une maison de campagne qu'il possédait à quelque distance de la ville, accompagné de sa femme et d'un seul domestique. Le soir venu, il appelle celle-ci dans un cabinet retiré, ferme la porte à double tour, et, tirant de sa poche un pistolet chargé, menace de la tuer à l'instant si elle n'obéit à tout ce qu'il va lui commander. Troublée, effrayée, la pauvre femme promet de se soumettre sans hésiter. Alors il prend une feuille de papier, la pose devant elle et lui ordonne d'écrire sous sa dictée. C'était une invitation au jeune homme de venir la trouver dans ce lieu, pendant l'absence de son mari; que telle nuit, à telle heure, il verrait une échelle dressée contre les murs du jardin, qui le conduirait jusqu'à une fenêtre, par où il entrerait en sûreté. La lettre écrite, elle est confiée au domestique, avec ordre de la remettre au destinataire en main propre et secrètement, comme si elle venait de sa maîtresse. Le serviteur s'acquitta exactement de la commission, qui remplit de joie l'imprudent jeune homme. Il lut et relut la lettre, le baisant avec transport, comme un insensé; puis, l'heure venue, il prend ses habits de campagne, monte sur un bon cheval, annonce qu'il va faire un tour de promenade et se met en route.

Il allait rapidement, au grand galop du cheval, lorsqu'il eut à traverser un lieu où plusieurs condamnés étaient suspendus à la potence, suivant la coutume d'Aragon. On laissait ainsi les cadavres exposés quelque temps, afin d'inspirer de la terreur aux bandits. Cette vue lui rappelant qu'il n'avait point, ce jour-là, récité le rosaire, comme il en avait l'habitude malgré ses tristes débordements, il commença à s'acquitter de ce tribut de dévotion envers la Mère de Celui qu'il était sur le point

de grièvement offenser, et il le fit en faveur des âmes de ces malheureux suppliciés, pour lesquels sans doute personne ne pensait à intercéder. La récompense ne se fit pas attendre.

Une voix forte lui cria : « Arrêtez, cavalier, n'allez pas plus avant ! » Il regarde autour de lui, ne voit que les cadavres et donne de l'éperon à son cheval. La même voix recommence : « Arrêtez, vous dis-je, n'allez pas plus loin ! » La peur lui était inconnue ; il descend et se met à chercher, parmi ces hideux restes, à moitié mangés par les corbeaux, s'il n'y avait pas quelque condamné vivant encore. En effet, d'une des potences descend cette supplication : « Cavalier, je vous prie, par pitié, de couper cette corde qui m'étrangle. » Touché de compassion autant que surpris, il donne un coup d'épée à ce lien, et le corps tombe à terre, d'où il se relève ; et voilà un homme plein de vie, qui se répand en remercîments, et proteste qu'il ne quittera plus son bienfaiteur, son sauveur, qu'il le servira comme un esclave. Le jeune aventurier refusa tout net cette offre de reconnaissance, et déclara qu'il voulait aller seul. — « Mais, reprit l'autre, ignorez-vous qu'un danger extrême vous attend au bout de votre course, qu'il y va pour vous de la vie même ! Je veux vous délivrer. Laissez-moi vous marquer ma reconnaissance. » Se voyant ainsi découvert, notre cavalier ne fit plus d'objection. Il remonta à cheval et prit son nouveau compagnon en croupe. Ils ne tardèrent pas à apercevoir la maison ; l'échelle était préparée. Le jeune homme voulait s'y risquer tout de suite. — « Non pas, dit son compagnon ; je soupçonne quelque machine, et, si vous m'en croyez, vous me laisserez monter le premier, afin que je m'assure de tout. Donnez-moi seule-

ment votre chapeau et votre manteau. » Quand il les eut, il s'élança à l'échelle et pénétra par la fenêtre entr'ouverte. Au même instant on entendit un cliquetis d'armes, des menaces, des cris de colère, et au bout de quelques secondes, un corps frappé de coups d'épée tombait au pied du mur. Il se releva cependant et dit au jeune homme stupéfait : « Vite ! vite ! à cheval, et sauvons-nous ! » Lorsqu'ils furent à quelque distance : — « Avez-vous maintenant, dit le compagnon, vu et compris la belle réception qu'on voulait vous faire ? Le mari vous attendait tout bonnement pour vous tuer à coups de dague. Et, dites-moi, s'il avait réussi, où serait allée votre âme ? Rendez donc grâces à la Mère des miséricordes, qui vous a délivré à cause de votre fidélité à dire le saint rosaire chaque jour. Vous devez aussi bénir les âmes du purgatoire : car vous avez obtenu la délivrance de quelques-unes, alors que vous étiez en état de grâce, et elles vous le rendent aujourd'hui. Eh bien ! changez de vie, et apprenez à craindre DIEU. »

Comme il finissait cette exhortation, ils étaient revenus au lieu des potences. L'inconnu descend de cheval, se rattache au gibet, et déclare qu'il a été envoyé miraculeusement de l'autre vie pour ce qu'il vient de faire, et qu'il retourne où DIEU l'appelle. Une minute après, ce n'était plus qu'un cadavre.

Quant au jeune homme, il est à peine besoin de dire dans quels sentiments il rentra chez lui. Son cœur tout bouleversé n'eut point de repos qu'il n'eût fait à DIEU le sacrifice entier de sa vie ; il se dévoua pour le reste de ses jours à la pénitence et aux œuvres de piété, et il devint un modèle de sainteté, aussi empressé à se mortifier et à gagner les âmes au bien, qu'il avait autrefois

recherché les plaisirs et compté pour rien le salut des autres.

(V. J. de Alloza, *Cœlum stel. Mariæ*, l. III, ch. 3, ex. 60.)

LIIIe MERVEILLE.

DÉFUNTS RÉPONDANT AUX PRIÈRES QU'ON FAIT POUR EUX.

Per illam, defunctus adhùc loquitur : Grâce à sa foi, tout mort qu'il est, il parle encore. (*Hebr.* XI, 4.)

Si c'est une détestable pratique, flétrie par l'Ecriture-Sainte, de se servir de la magie pour interroger les morts, comme nous le lisons de Simon-le-Magicien et de la pythonisse dont il est question au premier livre des Rois, il est au contraire très-louable de réciter pour eux des prières, auxquelles on les a entendus plus d'une fois répondre. L'histoire est riche en traits de ce genre. C'est ainsi qu'on raconte du saint évêque Bristano, qui avait pour les âmes du purgatoire une extrême dévotion, priant exactement pour elles chaque jour au saint sacrifice, disant des messes de *Requiem* toutes les fois que les règles liturgiques le permettaient, se levant la nuit pour aller faire oraison sur leurs tombes dans les cimetières, où il récitait en leur faveur les psaumes de la pénitence, accompagnés de nombreuses supplications, que dans une de ces circonstances, comme il achevait le *Requiescant in pace,* il distingua clairement une foule de voix qui répondaient du sein de la terre : *Amen! amen! amen!*

Le bienheureux François de Fabriano, de l'ordre des Frères Mineurs, fut témoin d'un semblable miracle. Il avait coutume d'appliquer en suffrage aux défunts ses œuvres de dévotion et de pénitence, unies aux mérites de Jésus sur la croix. Sa compassion pour eux était si grande, qu'il ne pouvait pas même arrêter sa pensée sur les tourments expiatoires de l'autre vie; il frémissait et tremblait, comme si cette image allait le faire mourir. Aussi, avait-il une ferveur peu commune en priant pour eux, particulièrement au saint autel. Un jour, il terminait une messe de *Requiem* par la post-communion *Fidelium Deus omnium conditor*, etc., suivie de la formule qui remplace l'*Ite, Missa est : Requiescant in pace :* on entendit dans toute l'église, alors presque déserte, un concert de voix qui répondaient en chœur : *Amen!* Ce que le saint religieux interpréta comme un cri de joie des âmes délivrées par l'auguste Victime qu'il venait d'immoler.

S. Grégoire de Tours rapporte quelque chose de plus admirable encore. Au diocèse de Bordeaux, dans un bourg dont il donne le nom, deux vénérables prêtres vinrent à mourir presque au même moment, après une vie extrêmement édifiante. Ils furent ensevelis dans la même église, quoique à des endroits différents, et aux deux extrémités de la nef. Or, pendant que le clergé, partagé en deux chœurs, chantait l'office (l'historien ne dit pas si c'était celui des morts), on entendit très-clairement la voix des deux défunts unie à celle des chantres, l'un d'un côté, l'autre de l'autre; et cela avec tant d'harmonie, une si parfaite suavité d'organe, que les assistants y prenaient un grand plaisir. On fut persuadé que Dieu permettait ce miracle pour faire connaître que ses serviteurs lui adressaient leurs dernières supplications avant de monter

au ciel, et en même temps pour affermir la foi de nos ancêtres, qui à cette époque étaient convertis depuis peu. Qu'on juge combien il y avait de charme pieux à écouter ces âmes bienheureuses redire le psaume « *Lætatus sum* : Je me suis réjoui à la pensée que nous irions dans la maison du Seigneur. »

(V. J. Bagatta, *De admir. orbis christiani*, l. II, chap. 1 ; S. Grégoire, *De glor. confessor.*, chap. 47.)

LIVe MERVEILLE.

LA DIVINE MARIE ET LE SCAPULAIRE.

In me gratia omnis viæ..., in me spes vitæ : En moi est toute la grâce de la voie, toute l'espérance de la vie. (*Eccli.* XXIV, 25.)

Parmi les dévotions à la très-sainte Vierge qui nous doivent inspirer la confiance d'échapper aux supplices du purgatoire et de monter au ciel plus promptement, il faut mettre au premier rang celle du Scapulaire. La Mère de Dieu elle-même a daigné promettre au bienheureux Simon que quiconque porterait ce saint habit dans les dispositions convenables de mortification, de prière et de chasteté, ferait une courte expiation dans l'autre vie. Cette promesse est rappelée dans le bréviaire romain, à la sixième leçon de la fête : *Beatissima Virgo relatos in societatem Scapularis*, etc. La bulle pontificale dite *Sabbatine* fait également mention de ce fait, et de ce que les associés obtiennent d'échapper aux flammes du purgatoire, ou d'en être retirés le premier samedi

après leur mort, ce jour de la semaine étant spécialement consacré à Marie. L'auguste Mère peut donc employer ici le langage du Seigneur à son peuple, dans le Lévitique : « *In hâc die expiatio erit vestrî atque mundatio ab omnibus peccatis, sabbatum enim requietionis est* : Ce jour-là vous aurez accompli votre expiation et vous serez purifiés de tous vos péchés, car c'est le samedi du repos. » Les Annales des carmélites contiennent plusieurs faits miraculeux dans ce sens.

A Otrante, ville du royaume de Naples, une dame de la haute société éprouvait le plus sensible bonheur à suivre les prédications d'un père de l'ordre des Carmes, grand promoteur de la dévotion envers Marie. Il assurait à ses auditeurs que tout chrétien portant le scapulaire dans les sentiments requis, en observant les faciles conditions de l'association, rencontrerait la divine Mère sur la route de son dernier soupir, et qu'elle viendrait le délivrer le samedi suivant, pour l'emmener avec elle au séjour de la gloire. Cette dame donc, émue de si précieux avantages, se fit inscrire et prit l'engagement d'observer les règles et les conditions exigées. Sa piété en augmenta considérablement ; sa joie la plus vive était de prier Marie de jour et de nuit, de mettre en elle sa confiance, de lui rendre toutes sortes d'hommages. Elle la suppliait, entre autres grâces, de lui obtenir de mourir un samedi, afin d'être immédiatement tirée du milieu des tourments mérités par ses péchés.

Elle fut exaucée. Quelques années après, cette pieuse dame tomba gravement malade, et, malgré l'assurance contraire des médecins, elle comprit et déclara que c'était sa fin, ce dont elle se réjouissait, dans l'espérance de voir Dieu. Le mal fit de tels progrès, que les hommes de l'art

annoncèrent alors qu'elle ne passerait pas le mercredi suivant ; mais elle leur dit : « Vous vous trompez encore : je vivrai trois jours de plus et ne mourrai que samedi. » L'événement justifia sa parole, et elle employa ses souffrances, comme un trésor inestimable, à se purifier des restes de ses fautes. Puis, elle rendit l'âme à son Créateur.

La perte d'une si bonne mère fut extrêmement douloureuse pour une fille très-pieuse qu'elle laissait sur la terre, et qui se retira aussitôt dans un oratoire, où elle priait pour la défunte. Elle y reçut la visite d'un grand serviteur de Dieu, accouru pour la consoler. C'était un homme fameux par les grâces dont le Ciel le comblait et par des révélations merveilleuses. « Cessez, ô pieuse enfant, lui dit-il, cessez de pleurer, et que votre tristesse se change en joie. En perdant une mère ici-bas, vous avez acquis une protectrice au ciel : car je vous assure qu'aujourd'hui même, aujourd'hui samedi, grâce à la divine Marie, celle que vous aimez tant est sortie du purgatoire et a été admise parmi les élus. Réjouissez-vous donc, et bénissez l'auguste Vierge, notre bonne mère à tous ! »

(V. Philocalus Caputus, *Histor. miracul. Imag De Virg. Carmeli*, ch. XI; *Carmelus thaumaturgus*, an. 1613)

LVe MERVEILLE.

ACCUSATIONS DU DÉMON CONTRE LES MORTS.

Satanas expetivit vos ut cribraret sicut triticum : Satan a demandé à vous cribler comme on crible le froment. (*Luc*, XXII, 31.)

Le démon poursuit au tribunal de DIEU, avec une cruelle instance, les âmes qui viennent de quitter leurs corps et qui entrent dans la vie éternelle. Il veut les entraîner au moins dans le purgatoire, quand il ne peut obtenir contre elles l'enfer et la damnation. On se fera une idée de ce combat d'après le récit de S. Anselme, au sujet d'un de ses moines appelé Osbern, qu'il avait rappelé à la parfaite observation des règles, après une vie peu édifiante. Le converti vécut plusieurs années dans les meilleures dispositions, à la grande joie du saint abbé, qui l'aimait beaucoup. Au bout de ce temps et quoiqu'il fût encore jeune, il fut visité par la maladie qui le devait mettre au tombeau. Anselme, plein de chagrin, le veilla comme un père; puis, le voyant près d'expirer, il lui demanda en grâce de lui faire savoir, après sa mort, quelque chose de l'état où il se trouverait. Le moribond le promit, et expira.

Or, pendant que la communauté chantait les prières ordinaires autour du corps, l'abbé s'était retiré dans un coin pour n'être pas distrait, et pouvoir implorer avec plus de recueillement la miséricorde divine sur le défunt. Là, versant beaucoup de larmes, multipliant

ses soupirs et ses supplications, il implorait le salut de cette âme avec toute l'ardeur dont il était capable. Le sommeil le surprit dans cette œuvre de charité ; alors il eut une vision : il voyait entrer dans la chambre du défunt plusieurs personnages vénérables, vêtus de blanc, qui s'asseyaient pour prononcer la sentence ; mais il n'entendait rien, et se demandait avec anxiété quelle elle serait, lorsque le religieux lui apparut lui-même, le visage troublé, inquiet, bouleversé, comme quelqu'un qui sort d'un combat ou qui échappe à peine à un danger. — « Qu'y a-t-il, mon fils? lui dit l'abbé ; qu'est-ce qui a été prononcé? » il répondit : « L'antique serpent s'est levé trois fois contre moi ; trois fois il a voulu m'abattre ; mais *les oursiers* du Seigneur m'ont délivré... » Le saint s'éveilla et ne vit plus rien.

Anselme comprit que cette vision avait un sens. Il l'interpréta. Osbern avait été trois fois poursuivi par le démon devant le Juge suprême : la première, pour les péchés commis depuis son baptême, avant son entrée en religion ; la seconde, pour ceux dont il s'était rendu coupable depuis sa retraite dans le monastère ; la troisième, depuis ses vœux jusqu'à la mort. Mais trois fois l'ennemi avait dû faire retraite : car les premières fautes avaient été effacées par la foi et la générosité d'un adieu volontaire au monde ; celles du noviciat, par la ferveur avec laquelle il avait prononcé ses engagements définitifs ; celles de la dernière époque, par les sacrements pieusement reçus et la pénitence courageusement embrassée. L'accusateur maudit avait donc été confondu sur tous les points, et, en fin de compte, il avait dû retirer son opposition. Quant à ces *oursiers* du Seigneur qui avaient délivré le défunt, Anselme entendait par là les bons

anges, qui ont mission de museler la bête infernale, et de l'empêcher de déchirer le troupeau de Jésus-Christ.

Afin de se montrer vrai père spirituel, le bon et saint abbé dit la Messe pendant toute l'année suivante en faveur d'Osbern; il désirait d'abréger les peines du purgatoire auxquelles il ne doutait guère qu'il n'eût été condamné, pour la tiédeur et les infidélités de quelques-unes de ses années de religon; s'il était empêché de célébrer lui-même, il se faisait remplacer dans cet office de charité. De plus, il recommanda la même intention à divers monastères. Et ainsi, non-seulement les défunts en obtinrent du secours, mais les vivants apprirent de ce bé exemple à prier pour les âmes souffrantes, que nous sommes trop disposés, hélas! à oublier.

(V. *Acta Sanctorum*, 21 avril n. 70.)

LVIe MERVEILLE.

UN PURGATOIRE PLUS LONG A QUI N'A PAS PRIÉ POUR LES MORTS.

Qui non diligit manet in morte: Celui qu n'aime point demeure dans la mort. (*I Joan* III, 14.)

Dans la belle Vie de S. Malachie, archevêque d'Armagh S. Bernard loue hautement la dévotion du prélat envers les âmes du purgatoire, mais il blâme au même degré la sœur de Malachie, animée de tout autres sentiments Etant encore diacre, l'archevêque aimait à assister aux funérailles des pauvres, afin de prier pour eux; il les accompagnait au cimetière; souvent même il les enseve

issait de ses propres mains, cet office lui paraissant
ropre à développer l'humilité autant que la pratique de
a charité. Mais, comme le saint homme Tobie, il devait
tre éprouvé et tenté par la femme, ou plutôt par l'an-
ique ennemi du genre humain. Sa sœur, toute aux
dées du monde, tenait à déshonneur qu'un membre de
a noble famille se consacrât à des œuvres si basses,
t elle lui disait avec colère : « Beau métier tu fais là,
ou et grossier personnage ! est-ce l'occupation d'un
omme de ton rang? Laisse les morts ensevelir leurs
norts, selon le mot du Seigneur.... » Et, abusant de ce
exte évangélique, elle le tourmentait de ses reproches
t de ses plaintes. Malachie lui répondait avec douceur,
nais non sans fermeté : « Pauvre fille, que dis-tu? Tu
ais les mots du texte sacré, mais tu n'en pénètres guère
e sens. » Et il continuait de s'acquitter de l'humble
fonction, où Dieu le récompensait par de grandes conso-
ations intérieures.

Cependant le Ciel ne laissa pas impunie l'imprudente
témérité de cette femme. Elle mourut assez jeune, et
parut devant le Juge terrible, qui lit jusqu'au fond du
cœur et demande compte de ses moindres mouvements.
Malachie avait eu à se plaindre d'elle ; mais, quand elle
fut morte, il ne pensa plus qu'aux besoins de son âme,
et pria pour elle avec tout le zèle dont il était capable.
Une nuit, pendant son sommeil, longtemps après, il lui
sembla la voir dans la cour de l'église, triste, vêtue de
noir, sollicitant sa compassion, parce qu'il y avait trente
jours qu'elle n'éprouvait plus de soulagement. Le saint
homme s'éveille en sursaut, tout plein de ce rêve, et il se
rappelle en effet que depuis un mois il n'a pas dit la
sainte Messe pour sa sœur. On peut croire que Dieu avait

encore permis cet oubli en punition de son insensibilité ancienne envers les défunts.

Le pieux frère se remet donc à ses suffrages, et dès le lendemain, il monte à l'autel et offre dans ce but le saint sacrifice. Peu après, la morte se fit voir à lui dans une autre vision : elle se tenait sur le seuil de l'église, comme s'il ne lui était pas encore permis d'entrer, et elle gémissait. Il persévéra donc dans ses prières, n'omettant pas un seul jour l'auguste sacrifice. Alors il la vit entrer, mais elle ne pouvait avancer jusqu'à l'autel, malgré tous ses efforts. Bref, le saint ne cessa point de célébrer qu'il ne l'eût revue admise auprès de l'autel, magnifiquement parée, brillante, heureuse, parmi une foule d'âmes éclatantes comme elle, qui paraissaient quitter aussi le lieu de l'épreuve, après leur expiation terminée. Ce qui démontre une fois de plus, comme l'observe S. Bernard lui-même, la puissance de la sainte Messe pour nous purifier de toutes nos fautes et nous rendre agréables à Dieu : « *Hoc planè sacramentum*, dit-il, *potens est peccata consummare, debellare obvias potestates, inferre cœlis revertentes de terrâ.* »

Mais nous ne devons point ici omettre le récit de la grâce que valut à S. Malachie sa grande charité envers les âmes du purgatoire. Il avait un jour convoqué les personnes dont il dirigeait la conscience à une conférence spirituelle, où, discourant du dernier passage, il demandait à chacun où et quand il lui serait plus agréable de mourir. Les uns indiquaient une fête, les autres une autre ; ceux-là un endroit, ceux-ci tel autre, etc. Quand ce fut au tour du saint de manifester sa pensée, il dit que, quant au lieu, il ne finirait nulle part plus volontiers sa vie, hors de l'Irlande, qu'au monastère de Clairvaux

(dirigé par S. Bernard), afin de jouir tout de suite des saints sacrifices de ces fervents religieux ; et que, quant au temps, il préférerait le jour de la fête des morts, afin d'avoir part à toutes les prières qui se font ce jour-là dans le monde catholique pour les défunts. Ce souhait de sa piété fut accompli de point en point. Comme il se rendait auprès du souverain-pontife Eugène III, il fut surpris par une grave maladie à Clairvaux même, et comprit que le Seigneur l'exauçait, car il s'écria avec le prophète : « Voici mon repos pour toujours : je l'ai choisi et j'y demeurerai : *Hæc requies mea in sæculum sæculi : hic habitabo, quoniam elegi eam.* » (Ps. 131.) En effet, le lendemain de la Toussaint, il rendit son âme au Créateur, et courut recevoir la récompense de ses vertus.[1]

(V. S. Bernard, *Vita S. Malachiæ*.)

(1) Nous avons connu une pieuse religieuse, Zénaïde-Pauline P..., qui, attaquée d'une maladie affreuse depuis plusieurs années, suppliait Notre-Seigneur de lui accorder de mourir le jour de la Commémoration des fidèles défunts, pour lesquels elle avait eu toujours une grande dévotion Il lui fut accordé comme elle désirait. Le 2 novembre au matin, après deux ans de souffrances supportées avec le courage le plus chrétien, elle se mit à chanter un cantique d'actions de grâces, et expira doucement quelques instants avant l'heure où commence la célébration des messes dans toutes les églises. (*Note du trad.*)

LVIIe MERVEILLE[1].

RIGUEUR DE LA JUSTICE DIVINE.

Justitia et judicium præparatio sedis tuæ : Le jugement et la justice sont l'appui de votre trône. (*Ps.* LXXXVIII, 15.)

Telle est la sainteté de notre Sauveur, qu'il ne saurait souffrir la moindre souillure dans ceux de ses enfants qu'il appelle à l'éternelle couronne. Nous avons à lui rendre compte de tout sans exception : pensées, actions, omissions volontaires, paroles, aspirations, etc. Qui donc ne tremblerait à la pensée de ce jugement que nul ne pourra éviter? Qui ne s'appliquerait à préparer une sentence favorable, en se ménageant des intercesseurs? Voici un fait, tout récent, qui donnera à penser aux plus insensibles.

En Amérique, grâce aux progrès consolants du catholicisme, presque tous les ordres religieux ont fondé des maisons florissantes, où l'on travaille généreusement, par la prière, l'aumône et les labeurs de l'apostolat, à étendre le règne de Jésus-Christ. Les bénédictins, entre autres, ont une abbaye du nom de Saint-Vincent, au village de Latrobe. C'est en 1846 que le P. Boniface Wimmer fonda ce monastère, lequel dix ans après, était élevé à la dignité d'abbaye et agrégé au Mont-Cassin d'Italie. Le bruit courut, au commencement de 1860, qu'une âme était

(2) Ajoutée par le traducteur.

apparue à l'un des religieux, afin de réclamer ses prières. Aussitôt les mauvais journaux de se répandre, selon leur coutume, en plaisanteries et en grossières impiétés. Le vénérable Wimmer, affligé de ces scandales, crut devoir faire et publier, le 26 février 1860, la déclaration suivante :

« Voici la vérité. Dans notre abbaye de Saint-Vincent, près de Latrobe, le 18 septembre 1859, un novice a vu apparaître un moine bénédictin en costume complet de chœur. Cette apparition s'est renouvelée chaque jour, depuis le 18 septembre jusqu'au 19 novembre, soit de onze heures à midi, soit de minuit à deux heures du matin. Le 19 novembre seulement, le novice a interrogé l'esprit, en présence d'un autre membre de la communauté, sur ce qu'il demandait. L'esprit a répondu qu'il souffrait *depuis soixante-dix-sept ans*, pour n'avoir pas dit sept messes d'obligation ; qu'il était déjà apparu, à diverses époques, à sept autres bénédictins, qu'il n'avait pas été entendu ; qu'il serait contraint d'apparaître encore dans onze années, si lui, novice, ne venait pas à son secours. L'esprit demandait que ces sept messes fussent dites pour lui ; de plus, le novice devait pendant sept jours demeurer en retraite et garder un profond silence ; en outre, et pendant trente-trois jours, il devait réciter trois fois par jour le psaume 50 (*Miserere mei, Deus*), les pieds nus et les bras élevés au ciel.

» Toutes ces conditions ont été remplies, à dater du 21 novembre jusqu'au 25 décembre, où, après la célébration de la dernière messe, l'esprit a disparu. Pendant cette période, l'esprit s'était montré encore plusieurs fois, exhortant le novice, dans les termes les plus touchants, à prier pour les âmes du purgatoire, disant qu'elles souffrent

affreusement, et qu'elles sont profondément reconnaissantes envers ceux qui concourent à leur rédemption. L'esprit a ajouté, chose bien triste à dire, que, des cinq prêtres qui sont déjà morts à notre abbaye, aucun n'était encore au ciel, que tous souffraient dans le purgatoire. Je ne tire pas de conclusion, mais tout ceci est exact. »

Telle est la déclaration de l'abbé, signée de sa main. Les conclusions frappent le plus distrait des lecteurs. Préparons-nous avec tremblement à cette discussion sévère de notre vie, et, si nous voulons être secourus un jour, secourons nous-mêmes ceux qui souffrent et qui s'adressent à notre charité.

(V. le journal *Le Monde*, 4 avril 1860, n. 47.)

LVIIIe MERVEILLE.

PROTECTION MIRACULEUSE.

Si consistant adversùm me castra, non timebit cor meum : Quand même je serais attaqué par les forces ennemies, mon cœur ne tremblera point. (*Ps.* XXVI.)

Déjà nous avons rapporté le secours miraculeux accordé par les âmes du purgatoire à un soldat dévot pour elles. Mais, de même que la Sainte-Ecriture nous montre plusieurs fois les légions célestes volant à la défense des Israélites contre les armées de Sennachérib et du roi de Syrie, de même dans les annales de l'Eglise nous lisons plus d'une intervention de ce genre de la part des pauvres âmes souffrantes en faveur des princes qui son-

geaient à leur soulagement. Eusèbe, duc de Sardaigne, est un de ces témoins.

Ce prince était tellement dévoué aux âmes du purgatoire, que, indépendamment des aumônes considérables qu'il faisait à leur intention, il avait consacré à cette œuvre les revenus d'une ville entière où la piété était en honneur. On l'appelait pour ce motif la *Ville de Dieu*, et tout l'argent qui en provenait pour le trésor de l'Etat servait aux œuvres saintes, à l'entretien d'un certain nombre de prêtres et de chapelains chargés de célébrer journellement en faveur de ces âmes. Le démon ne put souffrir une si belle institution, et il excita Ostorge, roi de Sicile, qui avait de grandes richesses et des troupes nombreuses, à déclarer la guerre à Eusèbe, sous de frivoles prétextes. Ostorge se mit donc en route, assiégea cette ville et s'en empara. Dès que le duc apprit cette nouvelle, il en éprouva une aussi vive douleur que s'il eût perdu la moitié de ses États. Aussitôt il assemble ses officiers, tient conseil avec eux, et se résout à tout entreprendre pour chasser l'ennemi de cette place. L'armée se forme, bien inférieure à celle des Siciliens, et l'on marche.

Ce n'était pas sans crainte, à cause de cette grande infériorité. Mais voici que les sentinelles avancées signalent au loin des légions de cavalerie et d'infanterie vêtues de blanc, chevaux blancs, armes et bannières blanches. Le duc reste interdit : d'une part, il tremblait que ce ne fussent des renforts siciliens ; de l'autre, il lui semblait comprendre que DIEU lui envoyait du secours. Il se décide à expédier des hérauts d'armes, au nombre de quatre, pour faire une reconnaissance et découvrir à qui l'on a affaire. Dès qu'ils furent à égale distance des deux

armées, quatre hérauts des nouveau-venus se détachèrent, et, marchant vers eux, les saluèrent en disant : « N'ayez aucune crainte : nous sommes la milice du souverain Roi, et nous accourons au secours de votre prince : qu'il vienne s'entendre avec notre chef. » Le duc s'avança, et joignit ses soldats à ceux que le Ciel lui adressait ainsi miraculeusement. Dès qu'Ostorge aperçut les troupes qu'il avait à combattre, ces vêtements blancs, ces légions martiales qui lui étaient inconnues, il fut saisi de terreur ; des éclaireurs envoyés à la découverte lui rapportèrent que ces nouvelles légions ne pouvaient apparaître que par miracle, personne dans le pays ne comprenant d'où ni comment elles étaient venues. En même temps, il fut sommé de restituer la *Ville de* DIEU à son légitime souverain. Il s'empressa d'accéder à toutes les propositions, répara le dommage qu'il avait causé, et se retira en toute hâte. Eusèbe rendit à DIEU ses actions de grâces et remercia les généreux inconnus. Leur chef lui répondit : « Sachez, prince, que presque tous ces soldats que vous voyez sont des âmes tirées du purgatoire par vos suffrages ; le Seigneur leur a confié le soin de vous protéger dans cette extrémité. Continuez donc cette charitable dévotion, et n'oubliez jamais qu'autant d'âmes vous délivrez, autant vous acquérez d'amis et de défenseurs au ciel. » Puis tout disparut. Le duc se jeta à genoux et bénit le DIEU de toute miséricorde, qui n'abandonne jamais les siens.

(V. Henri Grandgermain, *Magn. Specul. exemp.*, dist. 9, ex. 184.)

LIXe MERVEILLE.

APPARITIONS ET RÉVÉLATIONS.

Nos scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam : Nous savons que nous avons été transférés de la mort à la vie. (*I Joan.* III, 14.)

Quoique déjà nous ayons cité des apparitions et des révélations terribles sur les mystères de l'autre vie, pour la confusion de ces impies à qui il plaît de répéter que personne n'est revenu nous dire ce qui s'y passe, je n'hésite pas à en rapporter deux autres, appuyées sur l'indiscutable autorité du grand S. Thomas d'Aquin, témoin oculaire.

Cet illustre docteur, la gloire de l'Eglise et de l'esprit humain, était pénétré d'un grand zèle pour les pauvres âmes, et il pensait souvent à elles dans ses sacrifices, ses prières et ses mortifications. Lorsqu'il était lecteur de théologie de l'Université de Paris, il vit apparaître devant lui l'âme de sa sœur, morte abbesse de Sainte-Marie de Capoue, qui le conjura d'avoir pitié d'elle : car elle souffrait cruellement dans les flammes de l'autre vie, et avait grand besoin d'être secourue. Le saint s'empressa de prier, de jeûner, de se macérer, et de réclamer les charitables suffrages de plusieurs de ses amis. Il obtint la délivrance de sa sœur, et il en eut l'assurance à Rome, où on l'avait envoyé : elle se fit voir à lui de nouveau, mais cette fois dans tout l'éclat du triomphe et de la joie ; elle lui dit qu'il était exaucé, que désormais elle allait

pour l'éternité se reposer dans le sein de Dieu. Thomas saisit cette occasion de lui demander ce qu'étaient devenus deux de ses frères, morts aussi depuis quelque temps. L'âme répondit que celui qui se nommait Arnaud jouissait dans le ciel d'un haut degré de gloire, pour avoir courageusement défendu le souverain Pontife contre l'empereur Frédéric d'Allemagne, et avoir souffert persécution sur ce sujet; mais que Landolphe était encore dans les peines du purgatoire, où il attendait qu'on s'intéressât à lui. Elle ajouta : « Pour vous, mon frère, hâtez-vous de mettre la dernière main aux saintes choses que vous avez entreprises : car vous viendrez bientôt vous réunir à nous dans le paradis, où une place magnifique vous attend, en récompense de tout ce que vous faites pour l'Eglise. »

Une autre fois, comme le saint faisait oraison dans l'église de Saint-Dominique à Naples, il aperçut tout à coup frère Romain, qu'il avait laissé à Paris dans sa chaire de théologie. Pensant qu'il vivait encore et qu'il venait le voir, il se leva pour aller à sa rencontre et le saluer, en s'informant de son voyage et de sa santé. Le bon religieux, l'arrêtant, lui dit que sa vie terrestre était achevée, qu'il avait reçu déjà la couronne, et qu'il était envoyé de Dieu pour encourager Thomas dans ses travaux. Celui-ci, interdit au premier moment, reprit courage et l'interrogea sur ce qu'il mettait au-dessus de tout : « Suis-je en état de grâce ? » demanda-t-il. Le défunt sourit, l'assura qu'il y était, et que ses œuvres étaient agréables à la divine Majesté. Il l'interrogea ensuite sur son propre état à lui, et Romain lui répondit qu'il jouissait actuellement de la gloire, après quinze jours de purgatoire pour différentes infidélités qu'il n'avait

point expiées auparavant. Enfin, il voulut apprendre de cette âme certains détails théologiques, si, par exemple, dans le ciel on voit Dieu par le moyen de la gloire élevant l'intelligence, ou bien par toute autre action divine. Il lui fut répondu seulement par le verset neuvième du psaume XLVIIe : « *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Domini virtutum :* Nous avons vu dans la cité du Dieu puissant selon ce que nous avons appris. » En prononçant ces mots, la vision s'évanouit, laissant l'angélique docteur dans une grande impatience de monter auprès de son Sauveur adorable.

On voit par ce double trait qu'en assurant que Dieu se sert quelquefois des âmes pour en faire ses messagers, comme il fait des anges, S. Thomas parlait d'après une expérience personnelle qui ne pouvait le laisser dans le moindre doute.

(V. *Vie de S. Thomas d'Aquin*, par Pierre Maffei; *Diario Domenicano*, 7 mars.)

LXe MERVEILLE.

MÉRITE DE LA SAINTE OBÉISSANCE.

Erit velut filius Altissimi, obediens, et miserebitur : Vous serez comme un enfant du Très-Haut, obéissant, et il aura pitié de vous. (*Eccli.* IV, 11.)

Parmi les grands avantages de la vertu d'obéissance, si fortement recommandée par la sainte Ecriture et par les saints Pères, l'un des principaux est de délivrer des peines du purgatoire, ou du moins de les adoucir. Cela

se comprend aisément : celui qui obéit, en suivant les ordres du Seigneur qui lui sont intimés par son supérieur, entre en conformité parfaite avec la divine volonté. C'est pourquoi, il ne saurait être puni pour des actions accomplies selon les lois de l'infaillible sagesse. S. Jean-Climaque dit de la sincère obéissance qu'elle est le bouclier de nos œuvres au grand tribunal. Voici un exemple.

La bienheureuse Émilie, dominicaine, prieure du monastère de Sainte-Marguerite à Verceil, aimait à développer devant ses religieuses le mérite de l'obéissance, au point de vue spécial du purgatoire. Un des articles de la règle interdisait de boire entre les repas, à moins d'une permission expresse de la supérieure, et celle-ci avait pour pratique ordinaire de la refuser, afin de fournir à ses sœurs une occasion de pénitence facile. Seulement, elle s'efforçait de leur adoucir ce refus en les invitant à offrir leur soif à Jésus en croix, tourmenté de la même façon, et à un degré bien plus insupportable; elle leur conseillait de réserver cette eau pour l'autre vie, où les ardeurs du purgatoire la leur feraient désirer, et d'en confier le dépôt à l'ange gardien jusqu'à ce moment-là.

Une des sœurs, Cécile Avogadra, étant un jour pressée d'un besoin de ce genre, vint demander à la servante de Dieu l'autorisation de boire. Mais, inspirée d'en-haut, elle ne la lui accorda pas et l'exhorta à s'imposer pour Jésus en croix cette légère privation. La religieuse ne la trouvait pas légère, car elle se sentait très-altérée; toutefois, elle se rendit à l'obéissance et fit son offrande de bon cœur au divin Époux. Elle mourut peu de temps après. Il y avait trois jours qu'elle était ensevelie, lorsqu'elle apparut toute resplendissante à la mère Émilie.

Elle lui raconta avec mille actions de grâces que, devant souffrir en purgatoire pour un attachement déréglé à ses parents, elle avait été délivrée très-promptement en récompense de ces quelques gouttes de rafraîchissement qu'elle avait sacrifiées à l'obéissance; le troisième jour son ange gardien était descendu dans le lieu des tourments, portant cette eau offerte au Seigneur, et, la versant sur les flammes, les avait éteintes, pour la conduire avec lui dans l'éternel séjour.

Nous devons rapporter aussi ce que fit notre bienheureuse à l'égard d'une autre sœur, appelée Marie-Isabelle, qui éprouvait du dégoût pour le chœur, auquel elle préférait la conversation et d'autres amusements; elle était toujours la première à sortir, après le dernier verset des spaumes. Or, la prieure l'arrêta un jour sur la porte et lui demanda quelle grande affaire la pressait ainsi de s'éloigner à la hâte, avant toutes les autres, même avant les anciennes. La bonne religieuse, sans chercher à feindre, avoua qu'elle s'ennuyait un peu à l'office et qu'elle trouvait trop lente la marche de la communauté. — « C'est très-bien, reprit la prieure : mais dites-moi, s'il vous en coûte d'être commodément assise au milieu de nous à chanter les louanges divines, comment donc ferez-vous dans le purgatoire, lorsque vous serez détenue au milieu des tourments? Je juge nécessaire de vous éviter pour l'avenir cette terrible épreuve, et je vous ordonne de ne plus à l'avenir quitter votre place que la dernière. » La sœur se soumit avec grande simplicité. Dieu bénit cette obéissance pieuse en lui ôtant le dégoût et l'ennui dont elle se plaignait; elle éprouva, au contraire, une consolation extrême à prier longuement et à rester au chœur après toutes les autres.

Ce n'est pas tout : elle obtint encore, à cause de cela, d'être délivrée du purgatoire avant le temps d'expiation imposé à ses défauts, et que les heures qu'elle avait ainsi passées en oraison d'obéissance fussent comptées pour heures de purgatoire. En quoi sans doute elle fut aidée par les prières de la bienheureuse Emilie, très-efficaces pour les âmes souffrantes. Nous savons par son historien qu'elle avait obtenu de la sorte, par sa fervente intercession, que son propre père vît changer en trois heures seulement les trois jours de purgatoire prononcés contre lui.

(V. *Diario Domenicano*, 3 mai.)

LXI[e] MERVEILLE.

DÉVOUEMENT CHARITABLE.

Debemus pro fratribus nostris animas ponere : Nous devons pour nos frères donner notre vie. (*I Joan.* III, 16.)

Le nom du P. Jean-Eusèbe Nieremberg [1] est fort connu pour les ouvrages qu'il a publiés en faveur de la religion et de la piété; on ne sait pas aussi bien peut-être à quel point il portait la dévotion aux âmes du purgatoire. Il s'imposait pour elles des mortifications fréquentes, accompagnées d'oraisons et de prières.

Il y avait à la cour de Madrid, parmi ses pénitentes, une dame de qualité que sa direction sage et expérimentée avait conduite à une haute perfection, au milieu

(1) Ce père, de l'ordre des Jésuites, était espagnol et vécut de 1590 à 1668. (*Le Trad.*)

du monde. Cette dame, d'une faible complexion, tomba dangereusement malade d'une fièvre maligne, à laquelle les médecins ne surent point trouver de remède. Avertie du péril, elle en témoigna un profond chagrin, non-seulement à cause des œuvres utiles qu'elle avait entreprises et qu'il fallait abandonner, mais aussi par la crainte du purgatoire, où elle prévoyait que la divine justice la retiendrait. Le P. Eusèbe, qui l'assistait, usa de toutes les industries de sa charité, de tous les raisonnements les plus convaincants, pour lui donner du courage, de la soumission à la volonté de Dieu, et l'armer par les sacrements contre les derniers combats. Mais elle, toute livrée à son trouble et à ses terreurs, différait de jour en jour, jusqu'à ce qu'elle tomba dans une sorte de léthargie, privée de connaissance entre la vie et la mort. Alarmé à la pensée qu'une personne qui avait donné de si saints exemples pût expirer sans les secours de l'Eglise reçus en pleine liberté d'esprit, le confesseur se retira dans une chapelle voisine, près de la chambre de la moribonde. Il y offrit le saint sacrifice avec une grande ferveur, conjurant le Seigneur d'accorder à la malade au moins le temps de se reconnaître et d'être munie des sacrements avant de paraître devant lui ; il s'offrit à la justice divine pour souffrir lui-même dans cette vie les tourments qui lui étaient réservés au purgatoire, afin que, délivrée de cette appréhension, elle se résignât plus facilement à mourir. Dieu fut favorable à une si pieuse et si charitable prière. La messe était à peine achevée, que la dame revint à elle, et avec un tel changement de dispositions, qu'elle demanda d'elle-même les sacrements et les reçut avec la plus édifiante ferveur. Quand, ensuite, elle entendit le P. Eusèbe

l'assurer qu'elle ne devait plus craindre le purgatoire, elle se soumit entièrement à la mort et expira dans la plus parfaite tranquillité. On vit bien que la prière du bon religieux avait été doublement exaucée : car, à partir de cet instant et pendant seize ans qu'il vécut encore, son existence ne fut plus qu'un martyre et un rigoureux purgatoire ; aucun remède naturel ne pouvait soulager ses douleurs, et il n'avait d'autre adoucissement que le souvenir de la cause généreuse pour laquelle il les endurait.

Ses prières n'étaient pas moins profitables aux âmes déjà condamnées à ce feu terrible, comme on le vit en plusieurs occasions. Il ne manquait point de réciter chaque jour le chapelet à leur intention et de gagner pour elles le plus d'indulgences qu'il se pouvait, dévotion à laquelle il invita depuis les fidèles dans un ouvrage spécial. Le chapelet qu'il possédait avait reçu quantité de bénédictions de ce genre. Il eut le chagrin de le perdre, et se vit dans la nécessité d'en emprunter chaque jour un semblable à l'un de ses amis : ce qui se pouvait faire alors. Un jour cependant, occupé plus que de coutume à différentes affaires qui avaient pour objet la gloire de Dieu, il s'aperçut fort tard qu'il avait oublié son tribut quotidien de prières et qu'il ne pouvait plus, à cette heure avancée, avoir recours à son ami ; ce lui fut une peine très-sensible. Il se mit à genoux pour supplier les pauvres âmes de lui pardonner, leur offrant sa bonne volonté, son désir de gagner sur ce rosaire les indulgences qui les soulageaient ; mais il ne l'avait point et ne pouvait se le procurer pour ce jour-là. Il priait encore, lorsqu'il entend un bruit singulier au plafond de sa chambre : il y jette les yeux, et aussitôt il en voit tomber son propre

chapelet, avec toutes les médailles qui y étaient attachées. Il ne douta pas que ce ne fussent les âmes pour lesquelles il méritait qui le lui eussent renvoyé. Je laisse à juger avec quelle ferveur nouvelle, après cette merveille, il récita les cinq dizaines accoutumées, et combien il se fortifia dans une pratique qu'il voyait si utile et si favorisée du ciel.

On a conservé de lui un autre trait non moins précieux. Il se tenait, une nuit, priant au milieu du chœur de l'église du collége impérial de Madrid, quand il vit apparaître à ses yeux l'âme d'un père lecteur de théologie, mort quelques jours auparavant. Le défunt réclamait une part de ses suffrages, parce qu'il était condamné à de rudes tourments dans le lieu d'épreuve. Il avoua même que le sujet de ces tourments était d'avoir souvent rapporté aux supérieurs, avec exagération et sans assez de charité, les défauts du prochain : à cause de cela, sa langue était livrée à un feu cuisant. Cependant la divine miséricorde et l'intercession de Marie lui avaient accordé de venir solliciter des prières, et de servir en même temps d'exemple aux autres. Il espérait donc qu'un si charitable religieux, autrefois son ami, dévoué d'ailleurs aux âmes des défunts, aurait compassion de lui. Le P. Eusèbe fut extrêmement touché de ce discours, et, ayant promis ce qu'on lui demandait, se hâta de faire part de tout au supérieur. Le jour suivant, dès l'aube, il célébra la sainte Messe pour cette âme, et continua de prier et de faire pénitence à son intention. Bientôt elle lui apparut toute rayonnante, remplie de joie, et lui apprit que, grâce à lui, l'instant du triomphe était arrivé pour elle.

(V. Alph. de Andrada. *Vita P. Jos. Nierembergii*, S. J., c. IX.)

LXII[e] MERVEILLE.

SUFFRAGES CONFORMES AUX BONNES ŒUVRES ACCOMPLIES PENDANT LA VIE.

Referet unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum sive malum : Chacun recevra ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps. (*II Cor.* v, 10.)

La justice divine proportionne les châtiments aux fautes. Celui qui a été ici-bas dur pour les pauvres ne trouve plus, après sa mort, de compassion ni de miséricorde. Celui qui fut idolâtre de son corps, ne lui refusant aucune des voluptés après lesquelles il s'élance, se voit condamné à des tourments atroces, sans adoucissement. La même corrélation a lieu, de la part de la bonté céleste, à l'égard des vertus contraires. Celui qui aima et pratiqua l'aumône est soulagé dans le purgatoire par les suffrages de l'aumône; celui qui aima et pratiqua la mortification est soulagé par les suffrages de la pénitence; et ainsi du reste. Nous nous préparons donc à nous-mêmes notre avenir.

L'empereur d'Allemagne Othon IV avait été le généreux bienfaiteur des maisons religieuses, et en même temps d'une grande austérité personnelle : aussi, après sa mort, il reçut un grand soulagement dans ses peines et fut promptement délivré, en vertu des prières et des mortifications des moines. Il était mort dans une par-

faite réputation de religion, et chacun le croyait au ciel, lorsqu'un matin il se fit voir à l'une de ses tantes, pour réclamer le secours de ses prières. Celle-ci était abbesse d'un couvent fort régulier, et elle exerçait sur les sœurs non-seulement l'autorité de sa charge, mais celle aussi de son éminente vertu et des dons miraculeux de la grâce, qui brillaient en elle. Elle était donc, ce matin-là, à une fenêtre du parloir : elle entendit frapper légèrement à la porte, qui s'ouvrit aussitôt d'elle-même ; et voici l'empereur qui s'avance dans l'attitude d'un suppliant. — « Je suis, lui dit-il d'un ton douloureux, passé à l'autre vie, et je languis dans les peines du purgatoire. Ah ! si vous avez pour moi quelque compassion, montrez-la, je vous en supplie ! Que les monastères, avertis par vous, me viennent en aide ; qu'on récite en ma faveur le psautier un grand nombre de fois, avec la discipline pendant le *De profundis*, et de plus l'Oraison dominicale et la Salutation angélique. Cette expiation volontaire me purifiera, j'en ai l'assurance : car j'ai fait du bien aux ordres religieux, et DIEU veut me délivrer par eux. » Le prince pouvait bien parler ainsi, ayant, l'année même de sa mort, dans une grande disette qui régnait par tout le pays, secouru de toutes ses ressources les maisons consacrées à la retraite et à la prière.

Avertis par l'abbesse, les différents monastères accomplirent en hâte ce que le défunt attendait d'eux, les prières et les austérités comme il les avait demandées, en reconnaissance de sa protection passée. Peu de jours s'écoulèrent, et l'âme apparut de nouveau, de la même manière et au même lieu ; mais quelle différence ! une telle lumière émanait d'elle, une gloire si admirable l'environnait, que les yeux en étaient éblouis. Elle exprima

sa gratitude dans les termes les plus touchants, avec mille bénédictions au Ciel, qui daignait la recevoir parmi les élus éternellement couronnés.

(V. Thom. de Catimpré, *Apum*, liv. II, c. 35, nº 19; Théoph. Reynaud, *Heter. Spirit.*, p. II, lect. 3, 6e point. qu. 6e.)

LXIIIe MERVEILLE.

IDÉE DU FEU DU PURGATOIRE ET DES LEÇONS QU'IL NOUS DONNE.

Misit ignem in ossibus meis, et erudivit me.
Il a mis le feu à mes os, et il m'a instruit...
(*Thren.* I, 13.)

La vie de la bienheureuse Catherine de Racconigi est pleine de visions admirables de la gloire du paradis, des supplices de l'enfer et des peines du purgatoire. Dieu daigna lui donner de ces dernières non-seulement des visions, mais une preuve sensible, parce qu'il voulait exciter dans son cœur un zèle ardent pour la délivrance des âmes qui y gémissent. Le Sauveur lui apparut un jour et tira du sang de la poitrine de la sainte, lui faisant entendre qu'une partie tombait sur la tête des pécheurs, et l'autre sur les âmes du purgatoire. Catherine comprit donc que, par ses prières, ses exhortations, ses pénitences, elle devait convertir beaucoup d'hommes éloignés de leur Créateur, et en même temps délivrer beaucoup d'âmes du lieu de l'expiation. Bientôt ce zèle redoubla encore, à l'occasion du fait que je vais rapporter.

Comme elle était, une fois, étendue dans son lit avec

une grosse fièvre, elle se mit à méditer sur les tourments de l'autre vie. Bientôt elle se sentit ravie en extase et conduite en présence des flammes mêmes du purgatoire. Là, le Seigneur, afin qu'elle conçût une dévotion plus grande, voulut qu'elle en fît l'expérience personnelle. Pendant qu'elle regardait ce terrible feu, elle entendit une voix qui lui disait : « Tu vas ressentir tout cela pour un moment. » A l'instant même une étincelle se détacha et vint toucher sa joue gauche, à la vue de quelques-unes de ses compagnes, qui se tenaient autour de son lit pour l'assister dans sa maladie. Or, la douleur qu'elle en éprouva fut telle, que son visage tout entier enfla et resta plusieurs jours dans cet état. Elle disait que, en comparaison de ce que cette simple étincelle lui causait de tourments, les souffrances de cette vie n'étaient absolument rien. Dès cette heure elle redoubla de dévoûment pour les pauvres âmes ; il lui semblait qu'elle ne faisait jamais assez en leur faveur, bien qu'elle s'imposât les plus dures austérités et travaillât de toutes ses forces à les soulager. Plusieurs de ces âmes lui apparurent, pour la remercier de leur délivrance et l'encourager dans sa dévotion.

La première qu'elle vit ainsi, d'abord dans un cachot obscur, puis brillante de célestes clartés, fut celle d'un prieur de la Chartreuse. Ce religieux était tombé dans le schisme du conciliabule de Pise, et, quoiqu'il eût été relevé des censures à l'article de la mort, il avait laissé à la communauté quelques doutes sur sa conversion sincère et sur son salut éternel. Catherine manifesta ce qui lui avait été révélé et réclama les prières des moines, jusqu'au moment où elle acquit la certitude de la délivrance.

Plus étonnante fut son histoire avec une sœur du tiers-

ordre, laquelle étant passée inopinément de vie à trépas, elle désirait vivement savoir en quel état elle se trouvait. Pendant la cérémonie de l'enterrement, elle supplia le Seigneur de lui faire connaître ce mystère, et elle fut exaucée. Le cadavre, qui était exposé à découvert, avait, selon l'usage, les mains croisées sur la poitrine : la droite se leva, saisit celle de Catherine qui était auprès de la bière, et la serra fortement, comme si elle l'eût conjurée de se souvenir de leur amitié et de lui accorder le bénéfice de ses suffrages. Elle l'entendit ainsi, pria beaucoup, et finit par voir cette âme, qui lui apparut directement pour la remercier, la bénir et l'assurer qu'elle était admise dans le sein de Dieu.

Catherine recevait elle-même, par le moyen de ces âmes reconnaissantes, des grâces précieuses, particulièrement de révélations de choses éloignées. Ainsi, par exemple, lorsque l'armée française descendit en Lombardie en 1525, sous la conduite de François Ier, et mit le siége devant Pavie, la reine Claude, première femme de ce prince, se fit voir à notre bienheureuse et lui annonça la prise du roi et la défaite de ses troupes ; et cela afin qu'elle priât et fît prier pour tant de soldats jetés à l'improviste entre les mains de leur juge.

(V. *Diario Domenicano,* 4 sept. Vie de la bienh.)

LXIVe MERVEILLE.

MARIE AU JOUR DE SON ASSOMPTION.

Ascendens in altum, captivam duxit captivitatem : En montant au ciel, elle emmène la captivité captive. (*Eph.* IV, 8.)

La gloire que l'Apôtre saluait dans le Rédempteur du monde, lorsque, montant au ciel le jour de son ascension, il y conduisait avec lui triomphalement les âmes des patriarches arrachés aux limbes : *Ascendens in altum captivam duxit captivitatem ;* cette gloire, Gerson l'attribue à bon droit à la Mère de JÉSUS dans son assomption. Elle se présente au ciel, dit-il, suivie d'une nombreuse multitude d'âmes du purgatoire, et chaque année, à pareil jour, elle en délivre une troupe nouvelle. S. Pierre Damien confirme cette pensée par une vision miraculeuse. Voici comment il s'exprime :

A la fête de l'Assomption de la divine Vierge, le peuple romain a coutume, pendant la nuit qui précède, de visiter pieusement les églises de la ville, un cierge à la main. Parmi la foule se trouvait, une année, une dame de vie très-édifiante, qui vint ainsi s'agenouiller dans la basilique de l'Ara-Cœli, au Capitole : elle y aperçut, à une certaine distance d'elle, une femme qu'elle avait beaucoup connue, et qui était morte depuis un peu moins d'une année. Sa surprise, on le pense bien, fut extrême. Elle aurait eu le plus grand désir de lui parler, mais il était fort difficile de fendre la foule pour arriver jusqu'à

elle; c'est pourquoi elle se plaça dans un coin, l'attendant à la sortie, et, dès qu'elle put s'approcher, lui prenant la main : — « N'êtes-vous pas, lui dit-elle, ma marraine Marozie, qui m'a tenue sur les fonts du baptême? — Oui, répondit l'apparition, c'est moi-même. — Comment donc vous rencontré-je aujourd'hui parmi les vivants, lorsque je sais que vous êtes morte l'année dernière? Qu'êtes-vous devenue de l'autre côté du tombeau? » La défunte lui répondit : « Jusqu'à ce jour je suis restée plongée dans un feu épouvantable pour les fautes de ma jeunesse, alors que je me plaisais aux ajustements et aux parures immodestes, tenant avec mes compagnes des discours inconvenants et m'abandonnant à de coupables affections. Je m'étais, à la vérité, confessée de toutes ces iniquités; mais, en recevant la rémission de la coulpe, je ne reçus pas en même temps celle des peines temporelles que j'avais méritées, et le purgatoire m'attendait avec de cruelles tortures. Mais maintenant, dans cette grande solennité, la Reine du ciel, émue de compassion envers les âmes souffrantes, a adressé pour nous ses prières au redoutable Juge, et a obtenu, pour moi et pour beaucoup d'autres, la grâce d'être reçues en paradis le jour de son assomption. Et tel est le nombre des âmes que sa toute-puissante intercession a sauvées dans cette circonstance, que celui du peuple de Rome n'est pas plus élevé. A cause de cela, nous toutes (vous ne voyez que moi, mais il y en a bien d'autres!) nous nous transportons dans les sanctuaires dédiés à Marie, afin de lui rendre grâces et de la bénir, autant que nous pouvons, pour son immense miséricorde. »

A ce récit, la bonne dame restait comme stupéfaite, ne sachant si elle devait ajouter foi à ce qu'elle enten-

dait. Ce que voyant Marozie, elle ajouta : « Afin que vous ne doutiez point de la vérité de mon histoire, sachez que vous-même, dans un an et à pareille fête de l'Assomption, vous mourrez. Si vous passez cette époque, tenez tout ceci pour une illusion. » Puis elle disparut.

Cette dame resta seule dans l'église, ne pouvant plus douter de la grâce que Dieu lui faisait par cet avertissement. Dès cette heure, elle renonça à toutes les vanités mondaines, s'habilla modestement, revêtit le cilice, vécut dans la retraite et l'austérité d'une pénitence exemplaire, fréquentant assidûment le tribunal de la réconciliation et la sainte table. Elle espérait abréger de la sorte le temps du purgatoire que méritaient ses péchés. L'avant-veille de la fête, elle tomba malade et fut rapidement conduite à toute extrémité. Le jour même de l'assomption, elle expira et alla éprouver les effets de la maternelle bonté de Marie.

(V. Petri Damiani *Opusc.* 34, 2e part., ch. 3.)

LXVe MERVEILLE.

RÉCOMPENSE DU BIEN ACCOMPLI.

Ante mortem, benefac amico tuo : da et accipe, et justifica animam tuam : Avant la mort, faites du bien à votre ami ; donnez pour recevoir, et établissez la justice dans votre âme. (*Eccli.* XIV, 13.)

Nous avons vu plus haut un prince récompensé, après sa mort, pour le bien qu'il avait fait à des communautés religieuses. Le Souverain Pontife Benoît VIII était rempli

d'affection et de bienveillance pour le monastère de Cluny et pour l'abbé S. Odilon. Ce qu'il aimait en lui, c'était sa fervente piété, et aussi la dévotion dont il donnait des preuves quotidiennes en faveur des âmes du purgatoire. Il ne se contentait pas pour elles de ses propres œuvres; il les recommandait encore aux suffrages de tous ceux sur qui il pouvait avoir quelque autorité. On croit même d'après certains auteurs, que ce fut lui qui le premier introduisit l'usage de prier spécialement pour les fidèles défunts le lendemain de la Toussaint. Le pape donc, dans son attachement, accordait à Odilon les grâces les plus précieuses, et, lorsque le pieux abbé venait à Rome visiter les tombeaux des saints martyrs, Benoît voulait se charger lui-même de tous les frais de route et d'entretien, tant que durait le voyage.

Benoît reçut après sa mort la récompense de cette sainte affection. Quelques jours après qu'on l'eut enseveli, il apparut à Jean, évêque de Porto, et lui apprit qu'il était condamné à une terrible expiation, pour n'avoir pas correspondu parfaitement à la grandeur de sa dignité suprême; il espérait néanmoins éprouver du soulagement pour les suffrages du saint abbé Odilon, si on lui faisait connaître la nécessité où il se trouvait. « Je vous supplie donc, dit-il, de lui donner avis de ce que vous venez d'entendre, si vous me conservez encore quelque attachement. Avertissez, pour plus de rapidité, mon successeur Jean, afin qu'il expédie tout de suite un messager à Cluny, et que cette vertueuse communauté intercède pour moi. »

A peine S. Odilon eut-il été informé de la vision, que non content de ses propres prières, il recommanda à tout son monastère de faire de grandes mortifications et des

oraisons plus nombreuses en faveur de leur bienfaiteur défunt, le pape Benoît. Il fit dire la même chose aux différentes maison de l'ordre, et tous se mirent à prier avec une touchante et unanime ferveur, et à offrir l'auguste sacrifice plusieurs fois chaque matin.

Il y avait quelques jours que ces saints exercices se poursuivaient lorsque Edelbert, procureur et aumônier du couvent, eut une vision, comme si elle s'adressait particulièrement à lui à cause des aumônes dont il avait été le distributeur. Il lui sembla donc qu'il voyait entrer, d'abord dans le monastère, puis au chapitre, un personnage de belle et vénérable apparence, couvert d'un brillant manteau, couronné de pierres précieuses et de diamants, accompagné d'un grand cortége d'hommes vêtus de blanc : il se dirigea tout droit vers le siége de l'abbé, inclina la tête jusqu'aux genoux de S. Odilon, comme s'il rendait grâces à lui et à sa communauté de quelque signalée ferveur. Edelbert était fort étonné à ce spectacle et désirant savoir quel était ce personnage qu'il ne reconnaissait point, il entendit une voix qui disait distinctement : « Celui-ci est le Souverain-Pontife Benoît, délivré par vos suffrages et par ceux de votre saint abbé. Avant de monter au ciel, il a voulu venir ici témoigner sa gratitude à ses bienfaiteurs, et les assurer qu'à son tour il ne les oubliera point auprès de Dieu. »

C'est ainsi que la plus haute majesté du monde, celle à qui ont été confiées les clefs du royaume céleste et qui distribue les indulgences à tous les fidèles, a besoin elle-même en présence du juge redoutable, de l'intercession des saints.

(V. Vincent de Beauvais, *Specul. Hist.* liv. 24, ch. 105.)

LXVIe MERVEILLE.

COMBIEN EFFRAYANTS SONT LES TOURMENTS DU PURGATOIRE.

Pondera pondus ignis : Pesez bien la rigueur de ce feu. (*Esdr.* IV, 5.)

Un célèbre philosophe de l'antiquité disait que les peines de cette vie ne sauraient abattre le sage : car, si elles sont légères, il n'y a pas lieu d'en parler: si elles sont graves, elles ont une bien courte durée : *Nemo potest multùm dolere et diù.* Cette pensée est de Sénèque. Hélas ! on n'en peut pas dire autant du purgatoire, où les tourments unissent la durée à l'intensité ; là, les heures paraissent des jours, les jours des mois, les mois des années, les années des siècles. « Oui, dit Thomas à-Kempis, une seule heure de cette expiation semblera plus insupportable qu'ici-bas cent années de la pénitence la plus sévère : *Ibi erit una hora gravior in pœnâ quàm hìc centum anni in gravissimâ pœnitentiâ.* » Nous trouvons dans les Annales des Pères capucins, sous la rubrique de 1618, une histoire terrible sur ce sujet.

Le P. Hyppolyte de Scalvo, grand serviteur de Dieu, était animé d'un zèle brûlant pour le salut du prochain, et conséquemment pour la délivrance des pauvres âmes. Il priait et se mortifiait pour elles, et souvent aussi il prêchait en leur faveur, afin d'exciter parmi les fidèles une dévotion pareille. Il voulait que les prémices de ses actions de chaque jour fussent pour elles ; il se levait

donc de meilleure heure et récitait à leur intention l'office des morts, sans préjudice de ce qu'il faisait d'actions saintes jusqu'au sóir, en pensant à leur soulagement. Encore n'avait-il qu'une idée très-imparfaite des tourments de l'autre vie ; il ne se les figurait pas aussi épouvantables qu'ils sont. Ce qui lui arriva bientôt lui donna à cet égard une effrayante lumière.

Il avait été envoyé en Flandre, avec le titre de commissaire-général, pour y établir quelques maisons de capucins, destinées à protéger par les saintes œuvres de l'apostolat la foi de ce pays, au moment où l'hérésie l'envahissait de toutes parts. Quand il eut accompli sa mission, on le maintint dans l'un de ces monastères en qualité de père gardien et de maître des novices. Il mettait un soin scrupuleux à s'acquitter de sa charge et à faire avancer ces jeunes gens dans toutes les vertus de leur état. Parmi eux s'en trouvait un qui marchait à grands pas dans la voie de la perfection religieuse, lorsqu'il fut surpris d'une maladie subite, qui le conduisit rapidement au tombeau. Par malheur, le P. de Scalvo était absent dans ce moment-là, et il ne put lui donner sa bénédiction, avec la dernière absolution : ce qui causa au bon gardien une vive douleur, et l'engagea à prier d'autant mieux pour cette chère âme, qui n'avait pas achevé la première année du noviciat.

Il était revenu le soir même. La nuit suivante, il s'arrêta, suivant sa coutume, à prier dans le chœur, après l'office des matines. Comme il était plongé dans une fervente oraison, tout à coup il voit paraître devant lui le défunt, sous la forme d'un fantôme environné de feux et de flammes horribles, qui participaient à la fois des ténèbres et de l'éclat ordinaire au feu. La voix du

spectre ne laissait point d'ailleurs de place au doute. S'adressant à son ancien supérieur avec mille gémissements, il s'accusa d'une faute qu'il avait commise et qui n'avait rien de grave. — « Donnez-moi, ô mon Père, dit-il, vous qui êtes plein de charité, donnez-moi votre bénédiction, afin de me délivrer de ce manquement pour lequel je satisfais à la justice divine dans le purgatoire ; vous-même imposez-moi la pénitence convenable : ce sera celle que je ferai, la bonté du Seigneur m'y autorisant par une faveur spéciale ; Jésus m'a permis de m'adresser à vous. »

Le religieux resta comme pétrifié ; telle était son émotion, sa terreur, en présence de cette apparition, que, désirant y échapper plus vite, il répondit précipitamment : « Autant que je le puis, mon fils, je vous absous et vous bénis, et, quant à la pénitence, puisque vous m'assurez que j'ai aussi le droit de la marquer, vous resterez en purgatoire jusqu'à l'heure de prime (c'est-à-dire jusque vers huit heures du matin). » En se limitant à ces quelques heures, le saint homme s'imaginait faire acte de grande indulgence. Ce ne fut point la pensée du mort : car, à cette réponse, il témoigna une sorte de désespoir, comme si la foudre l'eût frappé ; il courait dans l'église en criant : « O cœur sans compassion, ô père qui n'avez point de pitié pour un fils si affligé ! Quoi ! punir de la sorte une faute que pendant ma vie vous eussiez jugée digne à peine d'une légère discipline ! Vous ignorez donc l'atrocité des supplices du purgatoire ! ô cœur sans compassion ! *O pœnitentia sine misericordiâ!* » La vision avait cessé.

Le père gardien sentait ses cheveux se hérisser sur sa tête : le regret, l'étonnement, la crainte, se disputaient

son cœur. Il cherchait un moyen de revenir sur cette sentence, et ne savait à quoi se résoudre, lorsque Dieu lui inspira une bonne pensée, celle de courir à la cloche du couvent et d'appeler au chœur les religieux. Quand ils furent assemblés, à cette heure inaccoutumée, il raconta ce qui lui était arrivé et demanda que l'on commençât aussitôt le chant de l'office de prime : ce qui fut fait. Mais, pendant les vingt années qu'il vécut encore, ce souvenir ne s'effaça pas de sa mémoire ; il l'avait toujours présent, et il répétait dans ses sermons le mot de S. Anselme : « Après la mort, la moindre peine qui nous attend au purgatoire est beaucoup plus grande que tout ce qu'on peut concevoir ici-bas. »

(V. F. Marcellin de Macon, *Annal. Capuc.*, t. III, an. 1618, n. 13.)

LXVIIe MERVEILLE.

LA CRAINTE DU PURGATOIRE FAIT TAIRE LA VOLUPTÉ.

Qui in deliciis vixerunt longè stabunt, propter timorem tormentorum : Ceux qui ont vécu dans les délices s'en éloigneront, dans la crainte des tourments. (*Apoc.* XVIII, 10.)

L'un des freins les plus puissants aux entraînements de la nature vers les délices de la vie est sans contredit la pensée des tourments qui en seront un jour l'expiation. Tout esprit qui a de la droiture dans ses appréciations devrait se dire avec un saint moine, lorsqu'il est tenté de pécher : « *Brevis voluptas, dolor perennis :* Un plaisir bien court, et puis une douleur éternelle ! Com-

ment hésiter sur le choix? Ce qui me coûte maintenant ne sera qu'un combat d'un moment, tandis que la peine durerait si longtemps! » Telle fut l'instruction donnée par un défunt, après son expérience personnelle, au vénérable Stanislas Chozcoca, l'une des lumières de l'ordre de S.-Dominique en Pologne.

Un soir que cet admirable religieux récitait le saint rosaire en se promenant au jardin, il entendit auprès de lui des soupirs et des plaintes, comme d'une personne à qui serait arrivé un grand accident. Il se tourne de tous les côtés, interroge du regard, et, ne découvrant rien, dit à haute voix : « Qui est-ce qui se lamente ici, et puis-je lui être de quelque secours? » Point de réponse, mais de nouvelles plaintes, de nouveaux soupirs. Stanislas suspecta que ce pouvait être quelque ruse de l'esprit malin pour le distraire de sa prière. S'armant donc du signe de la croix : « Je t'ordonne au nom de Jésus-Christ, ajouta-t-il, de me dire qui tu es et ce que tu demandes! » Alors il entendit ces mots : « Je suis une âme du purgatoire, condamnée par la justice de Dieu à faire ici pénitence, et j'y souffre d'une manière terrible. Que ne puis-je te faire comprendre ce qui attend le péché après le dernier soupir de l'homme! Si les chrétiens en savaient une partie seulement, ils auraient horreur de ces plaisirs mondains qui les environnent de séductions et qui trompent misérablement. Répète partout, car Dieu m'ordonne de te le dire, ce que je te révèle en ce moment : les moindres transgressions se paient bien cher au delà de la vie, et ces satisfactions mensongères sont terriblement expiées. »

L'historien que nous suivons ne dit pas si ce fut la même âme qui apparut une autre fois au même P

Stanislas. Il dit seulement que, la voyant tout environnée de flammes au milieu desquelles elle semblait consumée, il eut le désir de savoir si ce feu était plus pénétrant que celui de la terre. L'âme répondit que le feu terrestre, comparé à celui du purgatoire, était comme un vent rafraîchissant et doux : *Ignes alii levis auræ locum tenent, si cum ardore meo comparentur.* Et, comme le bon religieux avait de la peine à le croire, il ajouta : « Je voudrais en faire l'épreuve, si cela est possible, à condition pourtant que ce fût autant d'ôté à mon expiation future. — Ah ! répondit l'âme, un homme encore vivant n'est point en état d'en ressentir même une partie. Cependant, pour vous convaincre, étendez vers moi la main, et je ne doute pas qu'à partir de cet essai vous ne fassiez tout pour en éviter les rigueurs. »

Stanislas, sans s'effrayer, étendit la main, sur laquelle le défunt laissa tomber une seule goutte, très-petite, de sa sueur, ou plutôt d'un liquide qui en avait l'apparence. La douleur fut si affreuse que le patient jeta un cri perçant, et tomba par terre sans connaissance, comme s'il allait mourir. A ce cri, les frères accoururent et lui prodiguèrent tous leurs soins. Quand il fut revenu à lui à force de remèdes, ils s'informèrent de la cause de ce mal subit, qui, expliquée par Stanislas avec l'éloquence que lui communiquait l'effrayant événement, les remplit tous de terreur, et fut la plus puissante leçon de détachement du monde et de ses plaisirs. Il leur recommanda de ne point la garder pour eux seuls, mais de la faire savoir à tous ceux qu'ils auraient à instruire, afin de les préserver du malheur d'aller expérimenter par eux-mêmes des châtiments si redoutables. Il vécut encore un an, toujours en proie à la douleur de sa plaie.

Sur le point d'expirer, il raconta de nouveau l'événement, rappelant au couvent assemblé pour l'assister la crainte des jugements de Dieu et la nécessité de faire ici-bas pénitence, si l'on veut être sauvé. Ce ne fut pas seulement dans ce monastère, mais dans tous les autres, que l'effet s'en fit ressentir. Chacun s'anima dans ses résolutions, en prit de nouvelles, combattit plus courageusement ses défauts, implora avec plus d'ardeur et d'humilité le secours divin, et se jugea plus sévèrement devant Dieu avant de s'approcher des sacrements. Nous nous abandonnons trop facilement aux petites fautes, persuadés que le juge éternel en tiendra à peine compte. Déplorable erreur, dont nous gémirons alors, mais qu'il ne sera plus temps de réparer ! La majesté divine est si sainte, qu'elle ne souffre pas la moindre tache dans ceux qu'elle veut couronner près d'elle : car ils fuiraient d'eux-mêmes, et n'oseraient jamais pénétrer dans cette gloire immaculée pour laquelle ils ont été créés.

Un poète a composé quelques beaux vers latins sur ce trait :

Vix in subjectam sudoris guttula dextram
Decidit, immensus guttula visa rogus.
Pœnarum, proh ! quantus erit dolor æquore mersis,
Si tantam pœnam stilla vel una dedit !

Ce qui se traduit ainsi : « A peine une petite goutte est-elle tombée sur cette main, qu'elle paraît un foyer consumant. Ah ! quelle sera donc l'ardeur qui brûlera les victimes jetées dans l'océan de feu, si une seule goutte produit de telles douleurs ! »

(V. J. Hautin, *Patroc. animar.*, l. 1. ch. 6; Bzovius, année 1590.)

LXVIIIe MERVEILLE.

PLAINTES DOULOUREUSES DES AMES DU PURGATOIRE.

Vox audita est lamentationis luctûs et fletûs : On a entendu le cri du deuil, de la souffrance et des larmes. (*Jérém.* XXXI, 15)

L'ingénieuse cruauté de Denys-le-Tyran avait fait creuser à grands frais une prison souterraine où l'on ne pouvait proférer un mot, une plainte, émettre un soupir, sans être entendu par une ouverture pratiquée avec art dans un certain endroit de la voûte. Ah ! si les cachots du purgatoire étaient ainsi faits par rapport à ceux qui vivent encore sur la terre, quels gémissements, quelles doléances, quels cris de douleur arriveraient à leurs oreilles ! C'est un père accusant ses enfants, un frère son frère, une femme son époux, un mari sa femme, pour en être oubliés dans leur malheur. Combien d'infortunés testateurs, plongés dans la mer de feu du purgatoire, poussent de lamentables soupirs contre de cruels héritiers, qui, mis en possession de ces biens acquis par tant de travaux, les oublient absolument et ne feraient pas en leur faveur la plus légère prière, la moindre mortification, ne dépenseraient pas un centime pour des aumônes ou pour l'offrande du divin sacrifice ! Combien de pères, au fond de ces redoutables cachots, accusent d'ingrats enfants ! Au moment de la mort, ils promettaient tout, ils devaient tout faire, leur reconnaissance se signalerait de mille manières pour une âme à

qui ils devaient tant : et, le cadavre à peine déposé en terre, ils ont enseveli avec lui tout souvenir; pas une prière, pas un suffrage, pas une aumône, pour ceux qui leur ont donné la vie et laissé le fruit de leurs sueurs, de leur économie. Comment donc les plaintes ne s'élèveraient-elles pas ardentes du lieu d'expiation?

L'illustre chancelier de l'Université de Paris, Jean Gerson, personnage aussi saint que savant, rapporte le discours qu'une mère oubliée ainsi de son enfant lui fit entendre, par permission de Dieu. — « Mon fils, lui dit-elle, mon cher fils! ah! pensez un peu à votre pauvre mère! Ecoutez mes gémissements et prêtez attention à mes prières! Considérez les peines et les tourments que le Seigneur a décrétés contre moi, ce lieu de supplices où je suis consumée par un feu cuisant. Au nom de cet amour que vous me portiez si j'ai dû vous croire, hâtez-vous de me secourir dans ces intolérables souffrances, dont aucune langue ne peut rendre l'étendue, ni aucun esprit comprendre l'intensité. Donnez-moi la main pour m'en retirer; venez, venez! non point corporellement, vous ne le pouvez pas, mais par les actes de votre âme, par les prières et les supplications à la divine Majesté, par des aumônes aux pauvres, par des mortifications personnelles. Une seule larme d'un cœur contrit, versé au souvenir de votre bonne mère, suffirait peut-être pour éteindre les ardeurs qui me consument, ou du moins les mitigerait beaucoup. Eh! comment un fils se résoudrait-il à refuser ou à différer ce soulagement à celle qui l'a conçu dans son sein, enfanté dans la douleur, allaité, nourri et élevé avec tant de dévoûment! Lorsque je vivais sur la terre, je vous ai toujours trouvé affectionné envers moi, obéissant, plein de gratitude, prompt

à entreprendre et touché des sollicitudes dont vous étiez de ma part le constant objet. Comment se fait-il qu'après mon trépas je vous retrouve oublieux, sans affection, sans reconnaissance, vous qui au lit de mort me faisiez de si belles promesses, ayant des larmes plein les yeux, jurant que vous feriez tout pour mon âme ! Si vous m'avez tant aimée vivante, pourquoi cet amour a-t-il maintenant cessé ? Ai-je donc cessé, moi, d'être votre mère, et vous, parce que vous vivez encore, êtes-vous déchargé des obligations d'un fils chrétien ? Ah ! si une seule étincelle reste en vous de l'amour que vous me portiez, entendez mes gémissements, compatissez à mes peines, secourez-moi dans mes cruels tourments. Car, si un fils ne pense point à soulager sa mère, à qui pourra-t-elle recourir ? Voilà ce que je vous fais entendre du fond de ma triste prison. »

Aux plaintes d'une mère ajoutons celles d'un fils envers sa mère. Thomas de Catimpré raconte de son aïeule qu'ayant perdu un enfant de grande espérance par une mort prématurée, enfant sur lequel elle avait fondé une partie de son avenir, elle restait inconsolable ; jour et nuit elle versait toutes les larmes de ses yeux, jusqu'à être menacée d'en perdre la vue ; et on pouvait bien lui appliquer ce mot de Jérémie : « *Plorans plorabat in nocte, et lacrymæ ejus in maxillis ejus.* » Et cependant tout ce beau chagrin ne l'amenait point à la seule chose bonne en semblable circonstance, c'est-à-dire à être utile à cette âme par des prières, des aumônes, des austérités, l'oblation de la sainte Messe. Aussi la pauvre âme gémissait-elle amèrement dans le purgatoire, et maudissait cette attache stérile, fondée sur des sentiments purement naturels et humains, qui ne lui servait d'aucune consolation dans son épreuve. Elle suppliait le

Seigneur d'éclairer cette mère aveugle et de la changer.

Dieu daigna l'exaucer, en envoyant à cette femme une miraculeuse vision. Un jour, au plus fort de sa douleur elle fut ravie en esprit : il lui sembla voir, au milieu d'une route, une procession de jeunes gens s'avançant allègrement vers une magnifique cité. Comme elle cherchait avidement si par hasard elle n'y découvrirait point son propre fils, elle l'aperçut en effet, mais après tous les autres, marchant d'un pas appesanti, sous le poids de ses vêtements trempés d'eau, et avec une fatigue visible. Emue à cet aspect, elle lui crie : « Pourquoi donc, cher objet de mes douleurs, rester de la sorte loin de cette troupe brillante? Je te voudrais à la tête de tes compagnons. » L'enfant lui répondit en soupirant : « Voyez, ô ma mère, combien je suis retardé dans ma route par ces larmes stériles que vous versez sur moi, et qui me désolent sans fruit aucun! Cessez de vous livrer à une aveugle et stérile douleur : affermissez votre cœur, et, s'il est vrai que vous m'aimez, si vous voulez mettre un terme à mes souffrances dans cette route du ciel, appliquez-moi le mérite de quelques prières, d'aumônes plus abondantes et de messes dites à mon intention. Voilà comment vous me prouverez votre attachement maternel; c'est par là que vous me délivrerez du lieu de supplices où je gémis, et que vous m'introduirez dans la vie éternelle, bien autrement désirable et heureuse que cette vie terrestre que vous m'aviez donnée. » La vision s'effaça, mais elle avait produit son effet, et dès ce moment la mère affligée comprit mieux son devoir, et s'y appliqua avec une ferveur toute chrétienne.

(V. J. Gerson, *Querela defunctorum;* Th. Catimpré, *Apum* II, c 53, n. 17.)

LXIXᵉ MERVEILLE.

LA PLUS GRANDE SOUFFRANCE DU PURGATOIRE EST LA PRIVATION DE LA VUE DE DIEU.

Sitivit anima mea ad Deum vivum : quandò veniam et apparebo ante faciem Dei : Mon âme a soif du Dieu vivant : quand pourrai-je venir et me présenter devant le visage de mon Dieu? (*Ps.* IV, 1-2.)

Les peines temporaires de l'autre vie étant différentes suivant la culpabilité de chacun, de célèbres docteurs estiment que certaines âmes n'ont pas d'autre pugatoire que le châtiment du *dam*, d'est-à-dire la privation de la vision béatifique de DIEU. Ils apportent pour preuve une révélation de la divine Vierge à Sᵗᵉ Brigitte. Cette grande servante du Seigneur apprit ainsi qu'il y a un purgatoire spirituel, appelé le purgatoire *de désir,* dans lequel ceux qui n'ont point soupiré ici-bas après leur Créateur ont pour expiation particulière d'être privés un certain temps de sa vue après leur mort : ce qui leur paraît cruellement pénible. Ils se sentent invinciblement portés vers ce suprême objet de toute perfection et de toute félicité; une attraction aussi forte que l'existence elle-même les soulève vers lui; ils sentent que leur unique repos est là, là seulement, là pleinement, qu'ils n'ont point d'autre but, d'autre consommation de leur être : et un spectacle plus fort encore les repousse et les retient au loin, frémissants et enchaînés. Ainsi le feu serait violemment

maintenu dans un petit espace où il tenterait vainement, avec sa puissance redoutable de dilatation, de s'étendre selon sa nature. Plusieurs âmes ont fait savoir, dans des apparitions merveilleuses, ce que c'est que ce supplice. Voici l'un de ces prodiges, arrivé dans le duché de Luxembourg, examiné et déclaré authentique par le vicaire-général de l'électeur-archevêque de Trèves.

Le jour de la Toussaint, une fille pieuse et modeste vit tout à coup paraître devant elle l'âme d'une dame morte peu de temps auparavant, qui lui avoua que son plus grand purgatoire était d'être privée de la vision béatifique de Dieu. Elle était vêtue de blanc, un voile également blanc sur la tête, le rosaire à la main, en signe de la dévotion qu'elle avait toujours professée envers la Reine du ciel. Elle se fit voir de la sorte plusieurs autres fois, particulièrement à l'église, où elle se mettait à genoux auprès d'elle, suivait ses prières et l'accompagnait jusqu'à la sainte table, témoignant une profonde adoration et un respect sans bornes. Elle assistait au divin sacrifice, et, au moment de l'élévation, son visage s'enflammait et brillait d'une telle ardeur, que le témoin favorisé du Ciel en était dans l'admiration et déclarait n'avoir jamais rien vu de si beau. On peut croire qu'elle choisissait le saint temple, parce que, ne pouvant voir face à face le Dieu après la possession duquel elle soupirait, elle voulait jouir du moins de sa présence voilée sous les espèces sacramentelles ; et, de plus, elle sollicitait mieux, de cette manière, les suffrages de la jeune chrétienne qu'elle désirait intéresser à son sort. Celle-ci, en effet, ne cessait de prier, de mériter pour elle, et allait souvent à l'autel de la Sainte Vierge faire célébrer à son intention une messe de *Requiem*.

Un jour qu'elle était avec plusieurs de ses compagnes dans une église de Notre-Dame, changeant les ornements qui couvraient la statue, toutes s'inclinèrent pour baiser les pieds de la divine Mère; quelques-unes engagèrent la jeune fille à donner elle-même un baiser de plus en faveur de cette âme qui lui apparaissait. Elle le fit, et, comme elle se retournait, elle vit venir au-devant d'elle l'âme, qui lui fit un salut empressé pour la remercier; elle lui dit qu'elle avait fait vœu, étant en vie, de trois messes à un autel de la Mère de Dieu, qu'elle n'avait pu l'accomplir, et qu'elle la suppliait de faire acquitter en son nom cette dette sacrée, qui ajoutait à son tourment. La jeune fille s'empressa de la satisfaire. Au moment où la troisième messe s'achevait, comme elle se retirait, elle vit accourir à elle la pauvre âme, cette fois toute joyeuse, toute resplendissante, qui lui tendait les bras avec effusion et semblait vouloir lui donner le baiser de la reconnaissance, parce que son expiation venait d'être abrégée et diminuée. A cette vue, la jeune fille s'agenouilla, et, les bras en croix, se mit à réciter cinq *Pater* et *Ave Maria* aux cinq plaies du Sauveur en faveur de la défunte, et celle-ci s'approcha de nouveau et lui soutenait les bras pour l'aider à achever cette dévotion.

Au reste, l'âme qui apparaissait ainsi, et qui trouvait tant de charité dans cette bonne et pieuse chrétienne, lui témoignait sa gratitude de différentes manières, surtout en lui donnant de précieux conseils. Elle lui recommanda par exemple de ne jamais former de vœu, à moins qu'elle n'eût la certitude de le pouvoir accomplir dans toute sa teneur, parce que les promesses faites à Dieu sont rigoureusement exigées. Elle lui disait de se garder particulièrement aussi de faire jamais le moindre mensonge, si

léger qu'il parût, le Juge éternel, qui est la vérité même, ne le pouvant souffrir. Elle l'exhortait à une filiale dévotion envers Marie, et spécialement à faire mémoire de ses douleurs au Calvaire, alors qu'elle se tenait au pied de la croix, contemplant dans l'amertume du cœur les plaies de son adorable Fils. « Ayez soin, disait-elle, toutes les fois que vous rencontrez son image, de répéter ces trois invocations de ses litanies : *Mater admirabilis, Consolatrix afflictorum, Regina sanctorum omnium!* Plus vous aimerez et servirez fidèlement cette auguste protectrice des chrétiens, plus vous la trouverez favorable et bienveillante au moment terrible du jugement qui fixe notre sort éternel. » Elle lui conseillait encore d'appliquer ses oraisons, ses pénitences, ses œuvres pieuses, au soulagement des âmes du purgatoire, qui reçoivent de tels secours un immense adoucissement à leurs maux. — Or, pendant qu'un matin l'âme s'adressait ainsi à la jeune fille, on entendit sonner à un autel voisin la cloche de l'élévation : aussitôt la défunte y courut et s'agenouilla dans la plus humble adoration. Chaque fois qu'elle prononçait les noms de Jésus et de Marie, elle s'inclinait avec respect, pratique fort ordinaire autrefois aux bons fidèles, et aujourd'hui trop négligée.

Une véritable intimité s'était établie à la suite de ces apparitions presque journalières, qui n'excitaient plus la moindre terreur. La jeune fille sachant à quel point son amie de l'autre monde était heureuse quand elle pouvait s'approcher du divin Sacrement pour l'adorer, l'invita familièrement à venir avec elle à l'église des Pères jésuites, le 3 décembre, fête de S. François-Xavier, parce qu'elle y devait faire la sainte communion. L'âme n'y manqua point, et, se tenant à côté de son amie, l'accom-

pagna partout ; elle ne la quitta qu'après son action de grâces, qui fut assez longue. Et, comme elle savait qu'elle avait adressé pour elle de ferventes supplications au Dieu de l'Eucharistie, elle la remercia, lui annonçant qu'enfin arrivait le temps où ses désirs allaient être accomplis et où elle posséderait son Dieu ; qu'elle viendrait, le 8 du même mois, fête de l'Immaculée Conception, prendre congé d'elle avant de monter au ciel. La chose se fit ainsi. Ce jour-là, elle apparut tellement brillante, au milieu d'un si surprenant éclat, que son amie ne la pouvait regarder. Elle assista à la sainte Messe auprès d'elle, lui recommanda de nouveau la dévotion à la Sainte Vierge et lui promit qu'elle serait son avocate dans le paradis, où elle attendrait leur réunion. Enfin, le 10, pendant la messe de l'octave, elle vint encore, plus resplendissante, salua respectueusement l'autel, ensuite la jeune fille, et fut emportée dans les airs, où un messager céleste, qu'on doit croire avoir été son ange gardien, vint au-devant d'elle, l'embrassa avec l'effusion que met une mère à embrasser son fils retrouvé après une longue séparation, et l'emporta dans ses bras, aux pieds de l'auguste Trinité.

Cette histoire, vraiment touchante autant qu'elle est véridique, justifie bien la parole de S. Chrysostôme, dans sa quarante-septième homélie : « Supposez tous les tourments, dit-il, vous n'en imaginerez point qui égale la privation de la vue béatifique de Dieu : *Plures ponat quis gehennas, tale nil dicet quale est beatâ gloriâ privari.* » Un poëte a dit :

O quantum manes aspectum Numinis ardent !
O quanta est tanto carcere pœna bono !
Inferni tormenta minùs quàm gaudia cœli
Excruciant ; igni sæviùs urit amor !

« Oh ! avec quelle impatience les âmes soupirent après la vue de DIEU ! Oh ! que dure est au juste la peine de cette étroite prison ! Les tourments de l'enfer sont moins douloureux que l'éloignement des joies du paradis ; l'amour y consume plus que le feu ! »

(V. Eusèbe Nieremberg, *De pulchritudine Dei*, livre II, c. 11.)

LXXe MERVEILLE.

LES PEINES DU PURGATOIRE SONT CONFORMES AUX FAUTES COMMISES.

Filius Hominis reddet unicuique secundùm opera ejus : Le Fils de l'Homme rendra à chacun selon ses œuvres. (*Matth.* XVI, 27.)

Les païens avaient inventé, dans les fables de leur mythologie grossière, des supplices particuliers dans le Tartare pour certains crimes et pour certains criminels, tel qué Tantale. Il y avait là-dessous les traces d'une vérité dont ils ne se rendaient pas compte, et dont les chrétiens ne doutent point, à savoir que l'expiation de l'autre vie est conforme aux péchés commis dans celle-ci. C'est le lieu de rapporter ce qui fut révélé à S. Corprée, évêque en Irlande.

Ce prélat, s'étant arrêté dans l'église, après l'office de vêpres, à faire oraison, vit subitement se dresser devant lui un spectre pâle, ténébreux, horrible, couvert de vêtements étranges. Il portait au cou un collier de flammes, sur les épaules un manteau sale, incomplet, qui ne couvrait que l'un des deux bras. Cette apparition

n'épouvanta pas le saint, qui savait que Dieu veille sur ses serviteurs. Regardant en face le fantôme, il lui demanda qui il était. — « Je suis, répondit-il, une âme passée à l'autre vie. — Et d'où vient ta difformité affreuse? — Ce sont mes fautes, dit le défunt, qui m'ont attiré cette punition. Quoique vous me voyiez dans un si misérable état, sachez que je suis Malachie, autrefois roi d'Irlande : je pouvais faire beaucoup de bien dans cette haute position, et je n'ai pas su le faire. » Corprée, étonné, lui demanda encore : « Je croyais que vous aviez fait une entière pénitence de toutes les fautes de votre vie? — Hélas! répondit le spectre, je n'ai pas voulu obéir à mon confesseur; j'ai prétendu le plier à mes caprices, et je n'ai pas eu honte de lui offrir dans cette intention un anneau d'or. Et maintenant je porte, à cause de cela, un cercle de feu à mon cou; il me brûle cruellement et me tient captif comme un prisonnier. Le confesseur infidèle ne saurait m'être d'aucun secours, car il porte un collier semblable, plus douloureux même et plus brûlant. »

Le saint évêque admirait cette divine justice, qui punit l'homme par où est venue son offense. Il désira savoir, de plus, ce que voulait dire le manteau déchiré, sale et en guenilles. L'âme répondit que c'était encore une punition particulière. « Ce misérable vêtement qui ne me couvre qu'à moitié, est l'effet d'une charité mal faite. Un mendiant presque nu étant venu me demander l'aumône, je le renvoyai à la reine, qui, étant peu compatissante, ne lui donna que cette espèce de sac, dont vous me voyez couvert pour ma confusion. » Le saint lui demanda alors pourquoi il lui apparaissait et ce qu'il attendait de lui. — « J'étais tourmenté par les

démons, dit-il ; ils me faisaient endurer mille supplices, lorsque le chant des psaumes, dont ils ont horreur, les a mis en fuite ; ils m'ont abandonné un instant dans ce lieu, et Dieu permet que je me manifeste à vous pour réclamer vos saints suffrages. » Et aussitôt il ajouta avec de grands cris : « Hélas ! hélas ! voici que mes bourreaux reviennent. Mais avant de vous quitter, mon père, pour vous récompenser des prières que vous ferez en ma faveur, je veux vous indiquer où j'ai caché cent onces d'or et mille d'argent, pendant le siége de la ville de Dublin, que je voulais reprendre sur les Normands. Vous disposerez de cette somme suivant votre volonté. — Non, non, répondit le saint pasteur, je ne veux point devenir riche sur la terre ; c'est dans le ciel que j'ai placé mon trésor. Cela ne m'empêchera pas de faire pour vous tout ce que je pourrai. » A cette promesse, le fantôme s'évanouit, en disant d'une voix forte : « *Væ, væ qui benè non operatur, dùm tempus benè operandi conceditur!* Malheur, malheur à celui qui ne fait pas le bien, lorsque le temps lui en est donné ! »

L'évêque, rassemblant alors ses douze chanoines, leur rapporta toute cette vision, et demanda leur avis sur ce qu'il convenait de faire en faveur de ces deux âmes : on décida que le prélat intercéderait pour le prince, et les chanoines en faveur du confesseur, et ils marquèrent certains jeûnes et certaines prières auxquels ils s'obligeaient volontairement afin d'apaiser la colère de Dieu. Depuis six mois ils y étaient fidèles, lorsque le roi se fit voir de nouveau à l'évêque, non encore triomphant, mais à moitié déchargé du poids de sa punition ; il souffrait des supplices beaucoup moins rigoureux, quoique l'esprit humain les pût à peine comprendre pendant la

vie terrestre. On continua donc de prier et de pratiquer des austérités, jusqu'à une troisième apparition, cette fois décisive et consolante, puisque Malachie était resplendissant comme un astre et rempli d'une joie céleste. Il dit à son bienfaiteur qu'il montait à l'heure même au paradis, et qu'il n'oublierait jamais ce que Corprée avait fait pour lui. Il ajouta que le confesseur le rejoindrait le jour suivant, grâce au souvenir charitable des prêtres de la cathédrale. Comme le saint demandait pourquoi cette seconde délivrance n'avait pas lieu le même jour, il répondit que l'intercession du seul évêque avait été plus agréable au Seigneur que celle de son chapitre réuni. Tant il est vrai que Dieu a des tendresse particulières, suivant la promesse de l'Écriture, envers ceux qui le servent avec plus de générosité !

(V. *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 6 mars.)

LXXIe MERVEILLE.

RECONNAISSANCE DES AMES DU PURGATOIRE.

Retribuemus vobis bona pro his quæ fecistis nobiscum : Nous vous récompenserons de ce que vous avez fait pour nous. (*Matth.* x, 27.)

Le glorieux S. Philippe Néri était rempli d'une tendre dévotion pour les pauvres âmes, et l'une de ses pratiques les plus chères était de prier et de mériter pour elles, surtout lorsqu'il avait été leur directeur spirituel ; ils se croyait plus obligé envers celles-là qu'envers toutes les autres, ayant travaillé par son ministère à leur purifi-

cation. Aussi, bon nombre de ces défunts, animés de confiance dans son intercession et dans les sacrifices qu'il offrait, lui apparurent-ils en maintes circonstances, soit pour le remercier, soit pour le solliciter. Jamais il ne manqua d'avoir un souvenir particulier et immédiat pour eux, et son historien assure que ce fut avec un merveilleux succès. Il le faisait aussi d'autant plus volontiers, qu'il recevait lui-même par ce moyen des grâces plus singulières. Après sa mort, un père franciscain d'une grande piété priait dans la chapelle où l'on avait déposé ses restes précieux, lorsque le saint se fit voir à lui dans tout l'éclat du triomphe, environné d'une gloire céleste et au milieu d'une troupe de bienheureux. Frappé de l'air de bonté qu'il découvrait sur ce doux visage, le religieux osa lui demander quelle était cette armée brillante dont il le voyait accompagné. Le bienheureux répondit que toutes ces âmes étaient celles des membres de son ordre ou de ceux qui lui avaient fait du bien, et qu'il avait délivrées lui-même par ses prières; elles venaient au-devant de lui pour l'introduire dans la Jérusalem éternelle.

Ce dévoûment aux âmes du purgatoire passa du fondateur à l'ordre entier des oratoriens. Le P. Magnanti, entre les autres, qui a laissé une mémoire bénie, ne cessait d'intercéder pour elles, et, comme S. Philippe, il eut plus d'une fois connaissance du résultat de ses prières. Il y avait dans la ville d'Aquila une fille noble, appelée Elisabeth, plus riche des biens de l'âme que de ceux du monde, et qui se lamentait de ne pouvoir entrer dans un couvent, faute de dot suffisante. Il lui eût été agréable de se consacrer exclusivement au divin époux des vierges. Le serviteur de Dieu la consolait en lui disant

que Jésus lui préparait tout prochainement des noces admirables auprès de lui, et qu'elle eût à s'y disposer sans retard. En effet, elle fit une courte maladie et mourut comme une sainte. A peine avait-elle rendu le dernier soupir, que le P. Magnanti eut l'assurance surnaturelle que cette âme tarderait peu à être couronnée au ciel ; au lieu donc d'unir sa douleur à celle de la famille, il consolait les parents en les félicitant d'avoir bientôt une céleste avocate. La prédiction fut promptement justifiée : car la morte apparut à l'un de ses frères, dans toute la gloire des prédestinés, et lui dit : « Avertissez mon père de ne point faire de dépense pour délivrer mon âme par ses aumônes ; grâce à l'intercession du P. Magnanti, pour moi si rempli de charité, l'heure de mon salut a sonné. »

Le zélé religieux répandait encore des sommes importantes, qui lui étaient envoyées par de pieux chrétiens, soit dans le sein des pauvres, soit dans les églises pour qu'on célébrât des messes en faveur des défunts. Quoiqu'il aimât et pratiquât personnellement la pauvreté, il avait dans sa chambre une bourse qu'il appelait *crumena animarum*, le trésor des âmes, imitant en cela le divin Sauveur, dont le vénérable Bède dit qu'il conservait une bourse des dons des fidèles, afin de les distribuer aux indigents (In Luc., c. 54). Il ajoutait à ce trésor celui de ses jeûnes, de ses disciplines, de ses grandes pénitences, de ses veilles habituelles, de son renoncement absolu aux sens et au monde. Il poussa même si loin ce beau zèle, qu'il supplia le Seigneur d'exercer contre lui-même une partie du châtiment de ces âmes, afin de les décharger d'autant. Il fut entendu dans ce vœu héroïque : à partir de ce moment, on le vit en proie à une douleur

terrible qui ne lui permettait presque pas de changer de place : ce qui ne l'empêcha pas néanmoins d'entreprendre plusieurs longs voyages dans l'intérêt du prochain. De sorte qu'on pouvait sûrement lui appliquer le mot de l'historien romain au sujet d'un guerrier boîtant d'un coup reçu dans une victoire : « *Singulis gressibus signabat vestigia gloriæ* : Chacun de ses pas gravait les traces de son triomphe. »

Les âmes n'étaient point ingrates. Parmi les grâces particulières et abondantes que Magnanti reçut du Ciel, il en attribuait le plus grand nombre à leur intercession, entre autres celles de savoir les choses éloignées, de découvrir les fautes cachées, de déjouer les piéges du démon, et autres semblables. Mais comme le monde, assez peu soucieux de biens spirituels, estime davantage ceux qui regardent la vie présente, je rapporterai un péril d'où fut tiré ostensiblement le serviteur de DIEU par cette médiation.

Il revenait d'un pèlerinage à la sainte maison de Lorette, et il était arrivé près de Norcia, à une célèbre église de la Sainte Vierge. Il voulut, malgré l'avis de ses compagnons, s'y arrêter pour célébrer le saint sacrifice à son intention ordinaire. Après son action de grâces, on se remet en route. Ils avaient à traverser un lieu dangereux, où plusieurs assassinats s'étaient commis, et précisément ils y tombèrent entre les mains des voleurs, qui les chargèrent de liens et les attachèrent à des arbres, s'apprêtant à les dépouiller de tout et à leur infliger de cruels traitements. A ce moment parurent sur la montagne deux enfants inconnus, qui se mirent à pousser des cris en faveur des captifs, comme s'ils voulaient rassembler tout le pays pour les délivrer. Les bandits étaient au

nombre de douze; ils coururent au-devant des enfants, déchargeant sur eux leurs armes, afin de les tuer ou de les forcer à fuir; mais eux, sans se laisser intimider, avançaient toujours en criant plus fort; de sorte que les brigands se décidèrent à abandonner la partie, comme entraînés par un pouvoir supérieur. Les enfants s'approchèrent, délièrent les religieux et les mirent en état de continuer leur route; puis ils disparurent eux-mêmes, sans qu'on pût savoir qui ils étaient ni d'où ils venaient. Le saint oratorien crut fermement qu'il devait cette délivrance aux âmes du purgatoire, et que Dieu leur avait permis de prendre cette forme enfantine conformément à la parole évangélique : *Vous n'entrerez point dans le royaume du ciel à moins de devenir comme de petits enfants.* Ou bien encore : « Le Seigneur avait montré de nouveau que, pour terrasser Goliath, il lui suffit d'un enfant : *Dedit victoriam in manu pueri.* »

(V. Marcien, *Congr. Oratorii*, Tit. 1, l. II, ch. 20.)

LXXIIe MERVEILLE.

L'ŒIL DE LA DIVINE JUSTICE.

Cœli non sunt mundi in conspectu ejus : Les cieux mêmes ont des tâches à ses yeux. (*Job* XV, 15.)

La réputation de sainteté d'une personne défunte ne doit jamais empêcher de prier pour elle. Lorsque le soleil brille d'un éclat parfait, on aperçoit dans l'air une quantité d'atômes, de grains de poussière volants,

qui échappent ordinairement à la vue : ainsi les imperfections et les fautes que ne découvre point notre jugement obscurci sont visibles à l'œil pénétrant du Seigneur. Combien d'âmes nous estimons triomphantes au ciel qui souffrent encore dans le Purgatoire! Qui croirait que quelques-uns même de ces admirables religieux qui ont vécu dans la stricte observance des Constitutions de S. Benoît, à l'origine de cet ordre, ont dû endurer après la mort de longs et sévères châtiments? Le pape S. Grégoire-le-Grand en rapporte plusieurs exemples dans ses beaux et intéressants *Dialogues*.

Il parle entre autres, dans les termes de l'étonnement, du sort de Paschase, cardinal-diacre de la sainte Eglise romaine. Il avait vécu dans une haute estime de vertus; c'était un homme d'une rare édification, actif aux œuvres saintes, plein de charité pour les pauvres, de mépris pour lui-même, de zèle pour la diffusion de la foi. Il avait composé pour sa défense plusieurs ouvrages que S. Grégoire qualifie de *rectissimi et luculenti*, exacts et précieux à lire. Cependant, lorsqu'il s'était agi, en 498, de l'élection du Souverain-Pontife, élection qui causa des troubles dans la ville de Rome, Paschase fut d'un avis contraire à celui des autres électeurs : il donna sa voix à Laurent, quoique les votes se fussent réunis sur Symmaque, qui fut reconnu pour légitime vicaire de Jésus-Christ, et brilla sur le Siége pontifical comme l'un des plus saints papes, jusque-là qu'il fut mis plus tard au rang des saints. Paschase n'en persista pas moins dans une sorte d'opposition, d'ailleurs respectueuse et modérée. Quand il mourut, peu après, dans les sentiments de la plus tendre piété, chacun l'estima un saint, et ne douta point que ses vertus ne fussent couronnées au

ciel. Des miracles confirmèrent cette opinion universelle. Le jour de ses funérailles, un possédé du démon, qui s'était approché du catafalque et qui avait touché la dalmatique déposée sur le corps, fut aussitôt délivré de l'esprit malin, qui s'échappa en présence de tous les assistants et abandonna sa victime.

Mais combien les jugements de Dieu diffèrent de ceux des hommes! Il y avait peu de temps que tout cela s'était passé, lorsque S. Germain, évêque de Capoue, étant tombé dans une grave maladie, reçut de ses médecins le conseil d'aller à certaines eaux prendre des bains convenables à son infirmité. Il y était, quand il vit paraître devant ses yeux le diacre Paschase, sous la forme d'un serviteur réduit à la plus dure condition, qui lui dit que le Seigneur l'avait condamné à expier ainsi ce qu'il y avait eu de trop humain dans sa conduite à l'égard du pape S. Symmaque. Il supplia en même temps l'évêque d'avoir compassion de sa misère et de prier pour une âme qui lui en conserverait éternellement de la reconnaissance. Germain s'empressa d'obtempérer à cette demande et d'offrir le saint sacrifice pour le défunt, avec des aumônes et des prières. Au bout de quelques jours, il eut l'assurance de la délivrance du défunt, qui n'avait péché au reste par aucune malice, mais par suite de l'infirmité et de l'imperfection humaines.

(V. S. Grégoire, l. IV. *Dialogor.* c. 40; Baronius, *Annales*, 498.)

LXXIIIe MERVEILLE.

SUPPLICATIONS DES AMES POUR OBTENIR QU'ON LES SECOURE.

Clamâstis ad me, et crui vos de manu opprimentium : Vous avez crié vers moi, et je vous ai tirés des mains de vos oppresseurs. (*Juges*, x, 12.)

Il n'y a point de parole plus douce à l'oreille de la clémence divine que celle qui l'implore humblement; aussi a-t-elle promis d'exaucer de telles prières et de leur tout accorder : *Clamabit ad me, et ego exaudiam eum :* Il criera vers moi, et je l'exaucerai. » Dieu a permis que l'on entendît plusieurs fois sur la terre, d'une manière sensible, les cris et les supplications des âmes du purgatoire lui demandant secours dans leur détresse. J'en ai cité précédemment un ou deux exemples. J'en rapporterai ici quelques autres, empruntés à l'histoire de la Compagnie de Jésus.

Le P. Jacques Rem, religieux d'une grande vertu et d'un zèle tout apostolique, se faisait remarquer encore par sa particulière dévotion pour les pauvres âmes. Il demeurait au collége d'Ingolstadt, et continuellement il s'y appliquait en leur faveur à la prière, au jeûne, aux macérations du corps. Bien des fois il reçut la visite de défunts qui le conjuraient d'intercéder pour eux. Les apparitions s'approchaient de son lit, la nuit, et, murmurant à son oreille ou l'appelant à haute voix, l'engageaient à se mettre en oraison : ce qu'il faisait avec

l'empressement le plus dévoué, et sans un regret pour son sommeil interrompu. De plus, nombre d'habitants de la ville, marchands, bourgeois, domestiques, ont déposé avec serment avoir entendu de temps à autre, dans le cimetière voisin du collége, des cris sortant du fond des tombes : « Père Jacques, ayez compassion de nous ! nos souffrances sont horribles ; obtenez-en la fin ! procurez-nous ce soulagement, au nom de la charité ! » On peut conclure de là en quel crédit étaient auprès de DIEU ses prières. Il avait principalement recours à l'auguste Marie, qui montra de son côté, par plus d'une merveille, combien ce bon serviteur lui agréait. Au nombre des apparitions relatées par ses historiens, on cite celle du P. François d'Asti, qui vint visiter son bienfaiteur, et interrogé par lui en quel état il se trouvait, lui répondit : « *In gaudio inenarrabili,* dans une joie ineffable. » Ce qui combla le bon Père d'une telle consolation, qu'il ne parlait jamais de ce fait, longtemps après, sans ce sentir tout transporté.

La dévotion et les mérites du P. Joseph Anchiéta, surnommé l'Apôtre du Brésil, ne furent pas moins édifiants. Nous ne nous astreindrons pas à redire ce qu'il faisait pour ces âmes si dignes de toute notre pitié : c'est toujours le même amour de l'oraison et de la pénitence. Comme il était au collége de Bahia, il fut appelé en toute hâte pour administrer le sacrement de pénitence à un malade qui habitait un village assez éloigné de la ville. Il s'empresse d'y courir. Mais, au retour, la nuit le surprit en route, et, arrivé près d'un lac, il entendit un concert de gémissements qui semblaient sortir de terre. Son compagnon, épouvanté, ne respirait plus ; mais lui, habitué à ces manifestations surnaturelles, dit simplement :

« Mettons-nous à genoux, et récitons cinq *Pater* et cinq *Ave* aux cinq plaies du Sauveur pour le soulagement des âmes qui font en ce lieu leur purgatoire, et qui nous implorent par permission divine. » Cette prière achevée, on n'entendit plus rien, comme si le soulagement avait été immédiat. Du reste jamais pareil fait ne s'était produit auparavant ni ne se produisit depuis en cet endroit.

Si tel était l'effet des simples prières du P. Anchiéta, le divin sacrifice offert par lui en avait de bien plus considérables. Le jour de la fête de S. Jean apôtre et évangéliste, durant l'octave de Noël, il avait pris un ornement noir et dit une messe de *Requiem*. Les fidèles étaient fort étonnés d'une telle nouveauté, la couleur noire n'étant pas permise dans les solennités de ce temps. Le P. Nobréga supérieur de la maison, bien qu'il fût persuadé qu'un religieux de tant de science et de sainteté avait quelque grave motif d'agir ainsi, ne laissa pas de le reprendre devant tous ses confrères, afin d'ôter à sa conduite le caractère d'irrégularité qu'elle paraissait avoir : — « Comment se peut-il faire, lui dit-il, qu'en un jour comme celui-ci, vous ayez refusé à S. Jean de l'honorer au saint autel avec toute l'Eglise? Aviez-vous oublié d'ailleurs les prescriptions des rubriques et les règlements ecclésiastiques? » Le bon Père, humble et obéissant, répondit que Dieu lui avait fait connaître qu'un prêtre de la Compagnie, qui avait été son condisciple à l'université de Coïmbre et qui se trouvait pour lors en Italie, au collége de la sainte Maison de Lorette, était passé de vie à trépas cette nuit-là même, qu'il s'était senti inspiré de prier tout de suite pour lui à l'autel, et qu'il croyait que Dieu l'avait voulu. — « Eh bien! continua le supérieur, qui avait la plus haute idée de la sainteté du Père, savez-vous

si ce sacrifice lui a été utile? — Oui, reprit modestement Anchiéta : le Seigneur m'a fait voir, immédiatement après la commémoration des morts, lorsque je disais ces paroles : *Deo Patri omnipotenti, in unitate Spiritùs Sancti, omnis honor et gloria*; cette chère âme, délivrée de toute peine, monter au ciel, où l'attendait la couronne. »

(Jacques Hautin, *Patroc. animar.*, ch. II, art. 2.)

LXXIVe MERVEILLE.

RÉCOMPENSE DE CE QUE L'ON FAIT POUR LES AMES DU PURGATOIRE.

Eâdem mensurâ quâ mensi fueritis remetietur vobis : On vous remettra selon la mesure que vous aurez employée pour les autres. (*Luc.* VI, 38.)

Il y a dans le Lévitique (XXIV, 20) une loi qui impose au criminel un châtiment identique au mal qu'il a commis : « *Sic fiet ei : oculum pro oculo, dentem pro dente restituet* : Voici comment on le traitera, il rendra œil pour œil et dent pour dent. » Cette règle s'observe à la lettre, on peut le dire, dans ce qui concerne les suffrages pour les défunts : ceux qui n'ont pas eu souvenir de leurs souffrances, et qui n'ont pas travaillé à les adoucir par leurs prières, éprouveront un oubli semblable après leur mort.

Nous lisons à ce sujet un trait intéressant dans les Chroniques des Carmélites-déchaussées. Au bourg de Los-Angélos, dans la Nouvelle-Espagne, un vertueux reli-

gieux du monastère de Notre-Dame-du-Remède passa à l'autre vie. Si pieux qu'il eût été, il avait besoin cependant de prières; et comme on ne les offrit pas à Dieu pour lui, il dut souffrir durant plusieurs années les peines du purgatoire. Au bout de ce temps, Dieu lui permit de recourir à l'un de ses amis. Il apparut donc à un frère lai du même ordre, nommé Pierre de Sainte-Marie, grand serviteur de Dieu lui-même. Après lui avoir représenté l'horreur des tourments qu'il endurait, il le supplia d'aller en son nom prier le Père prieur de faire célébrer pour lui plusieurs messes des morts, son bonheur étant à ce prix. Le frère s'acquitta aussitôt du message. Mais le prieur, frère Dominique de la Mère de Dieu, ne lui accorda pas facilement créance, suspectant une imagination frappée ou une illusion d'esprit faible; il ne fit point dire les messes, quoique, même dans le doute, il semble que la charité eût exigé de lui cette concession.

Quelques jours après, l'âme reparaît; elle dépeint avec plus de tristesse encore et d'éloquence ses tortures au bon frère Pierre, le pressant d'aller de nouveau implorer la pitié du supérieur. Celui-ci fut frappé de ces circonstances, et cette fois crut à l'apparition. Plusieurs religieux, par son ordre, montèrent au saint autel et offrirent pour leur confrère l'adorable victime dont le sang efface toutes les iniquités des hommes. Bientôt on sut l'effet de cette charité. Une nuit que le même frère se tenait à genoux, pendant l'office de matines, et que le supérieur était dans sa stalle, on vit briller tout d'un coup un globe de lumière, et au milieu l'âme resplendissante du défunt, qui s'élevait doucement vers le ciel. Avant de disparaître, elle se tourna pleine d'allégresse d'abord vers le frère, puis du côté du prieur, et leur fit à l'un et à

l'autre un signe de profonde gratitude, comme si elle leur attribuait sa glorieuse délivrance.

Toutefois, le P. Dominique, pour n'avoir pas voulu se rendre à la première demande, éprouva un châtiment que nous devons aussi rapporter. Il fut envoyé dans un autre couvent, où il mourut au bout de plusieurs années. Sa vie avait été celle d'un édifiant religieux ; mais qui ne le sait par sa propre et journalière expérience? nous ne sommes de nous-mêmes que faiblesse et corruption, et nous amassons un trésor continuel de petites infidélités, suivant le mot de S. Grégoire : « *De mundano pulvere etiam religiosa corda sordescunt* : La poussière de ce monde s'attache aux cœurs les plus purs. » Il fut donc condamné, lui aussi, au lieu d'expiation ; et, après y avoir souffert quelque temps, il lui fut permis de venir réclamer ici-bas des suffrages. Il se fit voir à un religieux convers, le Frère Joseph de Saint-Antoine, au moment où il coupait du bois dans la forêt : il demanda à ce bon moine, qui était d'une grande simplicité, d'avertir tout de suite le Père prieur que l'âme du P. Dominique endurait depuis longtemps l'horrible supplice du feu, et qu'elle avait besoin que l'on offrît pour elle un certain nombre de messes qu'elle marqua : — « Ce sont, ajouta-t-elle, des intentions que je devais acquitter moi-même et auxquelles la mort m'a empêché de satisfaire, parce que j'y avais apporté quelque négligence. » Frère Joseph accepta la commission et s'en vint trouver le prieur, lui racontant naïvement toute son histoire. Celui-ci ne savait que croire, la chose lui paraissant si extraordinaire, et d'autre part la bonhomie du frère ne laissant guère lieu de craindre un écart d'imagination. Il négligea l'avertissement, DIEU permettant que la faute du mort fût châtiée

en quelque sorte par elle-même. L'apparition se renouvela, et le frère Antoine revint à son supérieur : l'âme conjurait qu'on eût compassion de son lamentable état et qu'on lui accordât les messes demandées ; elle en appeait au cœur de tous ses frères et à leur religion. Le prieur se rendit alors, et chargea plusieurs Pères d'acquitter les intentions du frère Dominique. A partir de cet instant, le frère Joseph ne vit plus rien : ce qui fit penser que l'expiation avait cessé, et que le défunt avait été admis dans le sein du Seigneur.

Sans doute il ne faut pas croire à toute parole, l'Ecriture-Sainte nous avertissant que cette disposition est un signe de légèreté : *Qui citò credit, levis est corde* (Eccl., I, 97) ; mais aussi une réserve trop grande tient de l'orgueil, de l'ignorance ou de l'étroitesse d'esprit, toutes choses qui mènent à l'infidélité, suivant Isaïe : *Qui incredulus est infideliter agit.*

(V. P. François de Sainte-Marie, *Chron. FF. Carm. discalc.*, t. II, livre 7, ch. 44.)

LXXV[e] MERVEILLE.

DÉVOTION EXTRAORDINAIRE POUR LES AMES.

Flexus ad misericordiam, lacrymas fudit, recordatus defuncti : Touché de compassion, il répandit des larmes au souvenir du défunt. (*II Macch.* IV, 37.)

Nous ne pouvons omettre, dans ces récits, la singulière piété d'un vénérable serviteur de Dieu, animé d'un zèle également infatigable pour les vivants et pour les morts,

et qui peut servir d'exemple et de stimulant aux pasteurs eux-mêmes. Et ce trait mérite d'autant mieux d'être conservé, qu'il s'y trouve un certain nombre d'apparitions sur l'authenticité desquelles il n'y a guère lieu d'élever un doute.

Ce chrétien admirable s'appelait Gratien Ponzoni, membre de la Congrégation instituée par S. Charles Borromée, et ensuite archiprêtre d'Arona. Toute sa vie, il s'intéressa au soulagement des âmes du purgatoire. Il serait trop long de redire en détail ses ferventes prières, accompagnées de larmes, ses nombreuses et dures pénitences, ses jeûnes, les cilices qu'il imposait à sa chair, ses veilles, ses disciplines qui allaient jusqu'au sang : toutes choses que nous trouvons immanquablement dans quiconque veut apaiser la colère divine. Voici maintenant ce que la dévotion de Ponzoni avait de particulier.

Le respect et la piété qu'il manifestait pour les âmes le portaient à imiter Tobie, dont il est dit qu'il s'empressait de donner la sépulture à ceux qui venaient de mourir ou d'être tués : *Mortuis atque occisis sepulturam sollicitus exhibebat.* Il ensevelissait donc de ses propres mains les pauvres, les abandonnés, tous ceux que le mépris ou l'indifférence du monde poursuit jusque dans le tombeau. Un mal contagieux, qui se déclara à Arona, fit périr bon nombre de soldats napolitains en garnison en cette ville. Le fossoyeur, dont le devoir était d'ensevelir ces malheureux, ne se sentait pas le courage d'y mettre la main ; il s'éloignait avec terreur, redoutant la contagion. Le bon archiprêtre le réprimanda de cette faiblesse, l'encouragea, le fit venir dans sa maison pour lui donner à la fois les conseils et l'exemple, et la nuit il le conduisait avec lui auprès des cadavres leur rendre les derniers devoirs de

la piété. Animé comme il l'était de cette ferveur qui, suivant S. Paul, détruit la crainte, *charitas quæ forås mittit timorem*, il méritait aussi que ses oraisons fussent agréables à DIEU comme celles de Tobie son modèle, et qu'elles fussent portées au pied du trône divin par l'ange du Seigneur : *Quandò orabas et sepeliebas mortuos, ego obtuli orationem tuam Domino.* (Tob. XII.)

Le saint prêtre avait, en outre et avant tout, assisté à l'heure de la mort, avec un zèle et une charité tout apostoliques, un grand nombre de ces infortunés; puis il avait veillé à ce qu'ils fussent convenablement inhumés dans le cimetière situé près de son église de Sainte-Marie. Un jour, après l'office des vêpres, comme il passait auprès de ce cimetière, accompagné de don Alphonse Sanchez, alors gouverneur d'Arona, seigneur plein de religion, il s'arrêta tout à coup les yeux fixés du côté des tombes et comme absorbé par un spectacle étrange. Le gouverneur regardait de la même façon et dans un sentiment égal de stupeur. L'archiprêtre, se tournant vers lui, lui demanda : « Voyez-vous, monsieur, le même spectacle qui m'est offert en ce moment, une procession de morts s'avançant vers l'église, bien qu'elle soit fermée? — Oui, répondit le gouverneur, comme vous je vois tout cela, et je n'en puis croire mes yeux. » Assuré qu'il n'était point le jouet d'une illusion, le bon prêtre comprit que ces âmes lui faisaient connaître le besoin qu'elles avaient d'intercession et de prières, et aussitôt il fit sonner les cloches pour convoquer le peuple à l'église. Il annonça pour le lendemain un office solennel en faveur des morts, demandant à tous les fidèles d'intervenir par leurs bonnes œuvres dans une telle occasion : « Car, dit-il, j'ai lieu de croire que ces âmes sont celles des soldats que nous avons perdus. »

Au reste, il ne se contentait pas d'être lui-même plein de cette dévotion ; il la prêchait fréquemment et s'efforçait de la faire partager à tous ceux qui l'entendaient, particulièrement parmi les ecclésiastiques, qui professaient pour sa vertu une grande vénération. C'est aussi dans la même pensée qu'il fit construire une petite chapelle des morts dans la partie du cimetière qui touchait à son église, et il y disposa tout ce qui pouvait porter au souvenir des défunts, et faire réciter pour eux au moins une courte prière de la part de chaque passant. Il tournait de ce côté la plupart de ses actions, ne jugeant pas que rien fût plus agréable au Sauveur. Il permettait quelques jeux dans sa maison aux heures des récréations et après le travail ; mais, outre qu'il interdisait tous ceux qui ont un caractère dangereux ou qui passionnent pour les futilités, il avait réglé que tout le gain serait employé à faire dire des messes pour les pauvres âmes ; et à cet effet une boîte était déposée sur la table. Personne ne refusait de souscrire à une si pieuse condition. Et ainsi, remarque l'auteur qui rapporte cette circonstance, et celui qui gagnait et celui qui perdait concouraient également à une œuvre éminemment charitable et sainte. Pourquoi cet exemple n'est-il pas suivi parmi les fidèles ? et d'où vient que tant de chrétiens demeurent insensibles aux maux de leurs amis défunts ?

(V. P. Marc-Antoine S. Rossa, *Vita venerabilis Graziani Punzoni*, c. VIII.)

LXXVIe MERVEILLE.

PETITES AUMÔNES FAITES DE BON CŒUR.

Si exiguum tibi fuerit, exiguum libenter impertiri stude : præmium enim bonum tibi thesaurizas : Si tu as peu de chose, donne peu mais volontiers : tu amasses ainsi une récompense qui sera grande. (*Tobie*, IV, 9.)

L'ange Raphaël, envoyé au jeune Tobie, lui recommanda spécialement la vertu de l'aumône et le soin des morts, deux choses qui se donnent la main et se correspondent. On lit à ce sujet une histoire intéressante dans les annales des Pères Augustins déchaussés.

Lors de la fondation du couvent de Sainte-Marie à Aversa, le P. Hilarion de Saint-Antoine, religieux de grande vertu, qui présidait aux travaux, s'était retiré dans un hospice peu éloigné de l'église de Saint-François, où il célébrait chaque matin la sainte Messe. Un jour, un bon laïc, du nom de Jean-Baptiste, employé lui-même à la construction à titre d'économe, voulut le servir à l'autel; il y communia pour les âmes du purgatoire, à l'intention desquelles le religieux célébrait ce matin-là. Hilarion l'invita ensuite à son modeste repas, et Jean-Baptiste se rendit à l'hospice à l'heure indiquée. Comme il entrait, il trouva dans la cour intérieure un jeune homme gracieux, d'agréable aspect, richement vêtu, qui lui dit qu'il souhaitait d'entretenir le P. Hilarion d'un sujet important. Celui-ci, averti, s'excusait sur ce que le

moment était mal choisi ; mais, sur les instances de l'étranger, il descendit vers lui, s'informa du motif de cette visite, et reçut pour réponse que le jeune homme le suppliait pour l'amour de Dieu de lui faire part en ce moment des aliments de sa table.

Cette demande étonna le religieux, celui qui la faisait paraissant plutôt en état de faire du bien aux autres que de se réclamer d'un pauvre moine pour manger. Cependant, il se rendit à sa prière, lui dit d'attendre un instant et courut au panier où il mettait son pain. Le premier pain qu'il en tira était le meilleur, le plus blanc, quoiqu'il ne l'eût point choisi. Il eut la pensée d'en prendre un autre de qualité inférieure ; mais il lui sembla entendre au fond du cœur une voix qui lui disait : « Pourquoi cette délicatesse? Qui sait si ce n'est point un ange du paradis que Dieu t'envoie? car enfin il est entré la porte de la cour étant fermée. » Il prend donc ce pain, y ajoute la meilleure partie de ce qu'il avait sur la table et lui envoie le tout, en le priant de l'excuser du peu, qu'il ne pouvait lui offrir davantage, étant pris à l'improviste.

En attendant, le Père et Jean-Baptiste se mirent de leur côté à dîner, mais sans manger beaucoup. Ils étaient sous le poids d'une sorte de frayeur, ne comprenant pas comment cet étranger, d'un air si distingué, avait pu s'introduire dans une enceinte parfaitement close ; leur conversation reprenait ce sujet sous toutes les formes. Le religieux revenait à son idée : « Il est si beau, disait-il, que ce pourrait bien être un ange envoyé du ciel. — Et pourquoi, ajouta l'économe, ne serait-ce pas aussi bien une âme du purgatoire en faveur desquelles nous avons ce matin prié ensemble? » Quand on jugea que le jeune

homme devait avoir fini, Jean-Baptiste descendit pour le saluer et s'informer de lui. L'étranger se leva à son approche, et l'abordant lui dit : « Eh bien ! mon frère, rendons grâces à Dieu : récitons un *Pater* et un *Ave* en faveur des âmes souffrantes. » Et aussitôt, se mettant à genoux, il joignit les mains, leva les yeux au ciel et proféra dévotement l'Oraison dominicale et la Salutation Angélique. Puis il s'achemina vers la porte. Prenant alors la main de l'économe, il ajoute : « Allez dire au P. Hilarion de cesser désormais de prier pour l'âme de son père : elle n'en a plus besoin, car elle monte au ciel à cette heure même. » Et il s'évanouit, comme un brouillard dissipé par le soleil.

Le brave homme restait cloué à sa place par la terreur ; il se mit à crier : « Père ! Père Hilarion ! » Mais la voix s'arrêtait dans son gosier comme il est dit de la famille de Tobie (XII, 16) : *Cùm hæc audissent, turbati sunt, et trementes ceciderunt super terram in faciem suam.* Le père s'était mis à une fenêtre, d'où il essayait vainement de voir quelque chose. S'entendant appeler, il descendit rapidement l'escalier, et trouva le pauvre homme étendu sans connaissance. Il eut bien de la peine à le faire revenir, et ce ne fut pas sans une vive émotion qu'il entendit le récit de l'apparition. Ils bénirent d'un commun accord le Dieu de miséricorde, qui avait daigné faire en leur présence ce touchant miracle, où une âme s'était fait voir avec quelque chose de la beauté dont le Seigneur revêtira ses élus dans les parvis éternels. On conserva précieusement les assiettes qui avaient servi dans cette occasion. Les mêmes chroniques assurent que, la fondatrice du couvent ayant un fils à l'extrémité, on lui fit prendre un léger aliment

sur l'une de ces assiettes, et qu'il fut instantanément guéri.

(V. P. Epiphanius, *Chronic. FF. August. Discalo.* cap. 28.)

LXXVIIᵉ MERVEILLE.

LE BESOIN QUE NOUS AVONS D'ÊTRE PURIFIÉS.

Quis potest dicere : Mundum est cor meum, purus sum à peccato? Qui peut dire : Mon cœur est pur ; je suis exempt de péché ? (*Prov.* xx, 9.)

S. Augustin nous avertit, aussi bien que l'Ecriture, qu'il n'est pas sur la terre un homme qui ne doive trembler si le juge éternel veut scruter sa vie avec rigueur et sans laisser dominer la miséricorde; même les justes, même les saints : *Væ etiam laudabili vitæ hominum, si remotâ misericordiâ discutias!* Point d'âme si pure qui n'ait ses taches. Le fait que nous allons rapporter semblerait incroyable, si nous ne l'écrivions sur le témoignage formel du cardinal Jacques Vitry.

Il raconte donc que dans un village de la province de Liége vivait, en 1208, une veuve de mœurs édifiantes, de vertu profonde, et très-aimée de la vénérable Marie d'Oignies, célèbre elle-même dans l'Eglise pour sa sainteté. Elle avait élevé ses deux filles dans une grande innocence et pureté de vie, jusque-là qu'après avoir fait le vœu de virginité, ces deux ferventes épouses de Jésus-Christ s'étaient consacrées à la retraite, où elles servaient de modèles à toute la jeunesse de la paroisse. La mère

tomba dans une grave maladie, qui la réduisit promptement à l'extrémité. Dès que la vénérable Marie en fut instruite, elle accourut au chevet de la malade, pour lui porter quelques paroles d'encouragement et de consolation. O prodige! en entrant dans la chambre, elle voit la Mère de DIEU, la Reine du ciel, assise auprès de sa servante, la soignant d'un air maternel, un éventail à la main, avec lequel elle rafraîchissait son visage brûlant de fièvre. Heureuse âme, qui dans sa lutte suprême avait mérité d'être réconfortée par celle que la voix du monde chrétien proclame la Consolatrice des affligés : *Consolatrix afflictorum!* La sainte visiteuse aperçut en même temps une troupe de démons qui s'efforçaient d'entrer armés de toutes leurs tentations et de tous leurs piéges ordinaires contre les moribonds; mais aussitôt parut l'apôtre S. Pierre, l'étendard de la croix à la main, qui les mit en fuite; à son approche, ils avaient été comme frappés de la foudre.

Les grâces miraculeuses ne se bornèrent point encore à cela. Lorsque la vertueuse dame fut morte et qu'on fit ses funérailles, la bienheureuse Marie d'Oignies vit Marie, accompagnée d'une troupe de vierges divisées en deux chœurs, qui assistaient à la cérémonie, rangées autour du corps et chantant harmonieusement des psaumes pour le repos de son âme. Il sembla même que Notre-Seigneur avait pris la place du prêtre officiant, et présidait à l'assemblée chrétienne réunie au pied de l'autel. C'est ainsi, dit le narrateur, que l'Eglise triomphante s'unissait à l'Eglise militante pour honorer une servante de DIEU fidèle au culte de Marie.

Eh bien! lecteur chrétien, vous croirez sans doute qu'une âme si merveilleusement favorisée, à ce point

qu'il n'en est pas une autre dans l'histoire ecclésiastique qui l'ait été davantage, fut transportée immédiatement au ciel par les anges! Hélas! les jugements du Seigneur sont terribles, et il ne peut souffrir en nous, malgré toute sa miséricorde, que dis-je? à cause même de cette miséricorde, la moindre tache, parce qu'elle nous lamenterait éternellement.

La vénérable Marie d'Oignies, après avoir pris part aux funérailles et assisté à la déposition du corps, se retira pour faire oraison, selon sa coutume. Dans cette prière, elle fut ravie en extase; elle vit l'âme de la pieuse veuve portée dans le purgatoire et condamnée à de dures souffrances, afin d'être dégagée parfaitement de plusieurs imperfections humaines. Cette vue épouvanta la sainte; elle se hâta d'avertir les deux filles de la défunte de s'unir à elle pour satisfaire à la divine justice par des prières, des aumônes, des jeûnes et autres mortifications. Elles continuèrent ensemble ces exercices pieux et charitables, jusqu'à ce que la défunte apparût à Marie d'Oignies environnée de gloire et dans tout l'éclat du triomphe céleste. Elle tenait à la main un livre, celui des Evangiles sans doute, pour montrer qu'elle avait été une fidèle disciple de la Sagesse éternelle venue sur la terre instruire les hommes, et qu'elle avait consciencieusement observé ses préceptes.

Concluons de cette histoire combien nous devons redouter la justice sévère d'un DIEU qui est la sainteté même, et avec quel soin il convient d'éviter ces fautes légères que nous nous permettons si aisément, puisqu'enfin il n'en est pas une que nous ne devions expier un jour dans les larmes et la douleur. Concluons encore avec quelle tendresse l'auguste Mère des chrétiens veille

sur ceux qui ont été fidèles à l'invoquer, et qui se sont rangés sous sa maternelle bannière.

(V. L. Surius, 23 juin, *Maria Ognaciencis,* l. 2. ch. 3.)

LXXVIIIe MERVEILLE.

INIQUITÉ CONVERTIE EN ŒUVRE MÉRITOIRE.

Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis, ut, cùm defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula : Faites-vous des amis avec l'argent de l'iniquité, afin que, au moment où vous manquerez, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. (*Luc.* xvi, 9.)

Cette leçon du Sauveur, de convertir par une sainte alchimie la boue des biens mal acquis en un or de mérites et de satisfactions, fut pleinement observée par Zachée, lorsque ce converti rendit, à ceux qu'il avait dépouillés, quatre fois autant, et donna aux pauvres la moitié du reste. Une infinité d'autres à sa suite, usuriers, marchands déloyalement enrichis, héritiers d'une fortune douteuse, se sont volontairement appauvris de ces richesses empoisonnées, pour acquérir les trésors de la grâce. Nous avons à montrer comment un fait de ce genre procure la délivrance d'une âme.

Dans une ville de Hongrie dont on ne dit pas le nom, un soldat de mœurs brutales, bien mal à propos décoré du nom de *Clément,* avait commis un homicide, simplement pour satisfaire la vengeance d'un concitoyen qui le récompensa d'une grosse somme d'argent. Le remords vint pourtant : il accompagne immanquablement les

grands crimes. Voilà donc ce ferrailleur tourmenté du désir d'obtenir miséricorde pour son forfait : il va trouver un confesseur, se jette à ses pieds, avoue ses iniquités avec une grande abondance de larmes, et en obtient l'absolution. En outre, il fait vœu d'employer les deux cents florins qu'il a reçus à faire sculpter ce qu'on appelle une *Pitié*, c'est-à-dire, une Vierge tenant entre ses bras le corps de son divin Fils détaché de la croix, et de plus à faire célébrer trois messes de pénitence, avec offrande de douze cierges au Saint-Sacrement.

Or, il tarda de s'acquitter de ses promesses, et la mort le surprit. Le purgatoire reçut cette âme, qui avait tant à expier. Mais, par une miséricorde singulière du Seigneur, il lui fut permis d'apparaître à une sainte fille nommée Reine, qui vivait dans la virginité et dans la pratique d'une parfaite vertu. Elle se présenta donc à elle et lui dit : « Epouse de Jésus-Christ, je vous supplie, pour l'amour de Dieu, d'aller trouver ma femme, qui vous remettra deux cents florins. C'est le prix du sang. Et voici ce que vous en ferez en mon nom : vous accomplirez un vœu que j'ai formé durant ma vie, pour une statue de la Mère des douleurs, trois messes à faire dire et douze cierges à allumer devant le Saint des saints; et ce qui restera de la somme sera distribué aux pauvres. A ce prix je pourrai être délivré des cruels tourments auxquels je suis condamnée présentement. » La pieuse fille n'osa point s'acquitter de ce message, pour un motif et pour un autre. Le défunt lui apparut une seconde et une troisième fois, multipliant ses instances et la conjurant de ne lui point refuser cette grâce suprême, si elle avait quelque amour pour Dieu. Cette vierge ne voulut pas se charger d'une pareille commission; elle répondit

que cela lui était impossible, qu'on la laissât en repos, et qu'elle détestait ces affaires d'argent où elle n'avait aucun titre à produire. — « Eh bien ! reprit l'âme, je ne vous laisserai pas tranquille jusqu'à ce que vous m'ayez exaucée ; fuyez où vous voudrez, je saurai bien vous trouver : car c'est à vous seule que j'ai permission de m'adresser. »

Ces manifestations ne purent demeurer si secrètes, qu'elles ne vinssent à la connaissance de l'un des premiers de la ville. Cet homme, touché de pitié pour la pauvre âme en peine, se décida à faire faire, à son propre compte, la statue promise, à l'intention de Clément et pour le décharger de son vœu. Il fait donc venir un sculpteur, lui expose son désir et son plan, et lui enjoint de mettre immédiatement la main à l'œuvre et de hâter l'exécution. Celui-ci, n'ayant point dans sa boutique de bois convenable pour une statue de ce genre, sortit à la recherche de ce qui pourrait lui convenir et entra dans un bois, où il examinait l'un après l'autre tous les arbres abattus. Pendant cet examen, il voit venir au-devant de lui un homme appuyé sur un bâton, les cheveux blancs, le visage pâle, qui ressemblait beaucoup, par les traits et par la démarche, au défunt Clément. — « Où allez-vous ainsi et que cherchez-vous ? dit-il au sculpteur. — Je cherche, répond celui-ci, un bois d'excellente qualité pour en faire une image de la Vierge de douleurs ; jusqu'à présent je n'ai guère réussi. Ceux-ci sont trop verts, ceux-là trop peu consistants, ou bien la qualité ne convient point pour le ciseau. — Eh bien ! reprit l'étranger, ne vous agitez pas davantage ; c'est moi qui vous conduirai où il faut : à quelques pas d'ici, au milieu de ce bouquet d'arbres, à main droite, il y a par terre un

arbre coupé depuis quatre ans, bien sec, bien dur, absolument ce que vous désirez. » L'artiste y va, trouve ce qu'on lui avait annoncé et revient chez lui tout content. Il se met aussitôt au travail, le presse vivement, et en très-peu de temps il était achevé. Celui qui l'avait commandé vint le voir, le trouva parfait, et lui dit de passer chez lui pour en recevoir le prix quand il lui plairait.

Cependant, l'âme de Clément se montre de nouveau à Reine, et lui dit qu'il est nécessaire que la dépense soit faite à ses propres frais, sur les deux cents florins qu'il a reçus pour le meurtre, parce que l'argent d'iniquité doit servir à la réparation, et non point un autre; que, si sa famille a déjà dépensé la somme, il la faut retrouver en vendant les meubles; sans quoi, il continuera d'être tourmenté dans les flammes du purgatoire, n'ayant point expié suffisamment son crime abominable. Cette fois, sa volonté fut suivie. Alors, on apporta la statue chez Reine, on la plaça sur un petit autel, et au pied on mit les deux cents florins. L'âme apparut encore, mais tout autre, rayonnante, glorieuse; elle se répandit en remercîments, commanda de prendre les florins, d'en donner une partie au statuaire, et d'employer le reste à l'accomplissement des œuvres qu'elle avait vouées et au soulagement des malheureux. Cette disposition indiquée, elle s'éloigna. Mais les prêtres qui firent la dédicace de l'image racontèrent qu'ils avaient entendu distinctement, pendant la cérémonie, une voix pleine d'allégresse qui chantait : « O mon DIEU et mon Seigneur, vous êtes ma consolation et mon refuge, vous êtes ma force et mon espérance : et maintenant j'entre dans l'éternelle félicité que vous avez réservée à ceux qui vous aiment. »

(V. Ch. Casalicchio, *Stim. div. timoris*, c. LIX.)

LXXIXe MERVEILLE.

L'AMOUR DU PROCHAIN DOIT S'ÉTENDRE AU-DELÀ DE CETTE VIE.

Omni tempore diligit qui amicus est. Celui qui aime aime toujours. (*Prov.* XVII, 17.)

Ce n'est point aimer véritablement que d'oublier l'ami qui a disparu aux yeux du corps. C'est ce que ne cessait de répéter aux enfants de S. Ignace le P. Diégo Lainez, second général de l'ordre des jésuites ; il voulait que les intérêts des âmes leur fussent aussi à cœur par delà le tombeau qu'auparavant. Il ne se contentait pas du conseil, il donnait aussi l'exemple. Une bonne partie de ses prières, de ses sacrifices, de ses études, de ses travaux pour la sainte Eglise et pour la dilatation de la foi catholique, étaient appliqués aux suffrages de celles qui souffraient en purgatoire. Les Pères de la Compagnie furent fidèles à cet enseignement de charité, et en tout temps ils ont montré un zèle particulier pour cette dévotion, comme on peut le voir dans le livre intitulé *Heroes et victimæ charitatis Societatis* Jesu, duquel je transcrirai une seule page.

A Munster, en Westphalie, vers le milieu du XVIIe siècle, éclata un mal contagieux qui faisait chaque jour d'innombrables victimes. La crainte empêchait de trouver facilement des personnes qui se voulussent dévouer aux malheureux atteints du fléau. Alors le P. Jean Fabricius, jésuite, se présenta dans cette noble arène de la

charité, et, mettant de côté toute préoccupation personnelle, employa ses journées à visiter les malades, à leur faire prendre les médecines nécessaires, en même temps qu'il les exhortait à accepter chrétiennement, de la main de Dieu, l'épreuve qu'il leur envoyait; il les confessait, les administrait lui-même, les ensevelissait de ses mains, montait ensuite pour eux au saint autel. Du reste, toute sa vie et dans toutes les occasions, il eut une grande affection pour les âmes souffrantes. Ainsi, parmi ses exercices de piété les plus chers pour lui-même et qu'il recommandait davantage, était celui de dire la messe de *Requiem* toutes les fois que les règles ecclésiastiques le lui permettaient. Ses conseils eurent assez d'effet pour engager les Pères de Munster à consacrer chaque mois un jour, pendant lequel ils tendaient leur église de noir et priaient solennellement pour les morts.

Ainsi que Dieu l'a souvent permis, cette multitude d'œuvres méritoires fut récompensée, en même temps qu'encouragée, par plusieurs apparitions de ces âmes. Les unes le suppliaient de hâter leur délivrance qui tardait, celles-ci le remerciaient de ce qu'il avait déjà fait, et lui annonçaient que l'heure du triomphe était venue pour elles. Le plus grand prodige de charité fut celui qu'il accomplit à sa mort. Avec une générosité qu'on ne saurait assez admirer, il fit le sacrifice de tous les mérites, prières, messes, indulgences, mortifications, que la Compagnie a coutume d'appliquer à ceux de ses membres qu'elle perd; il demanda à Dieu de l'en dépouiller lui-même pour en revêtir les âmes souffrantes qu'il daignerait favoriser de ce trésor. Testament en vérité sublime!

André Simoni, de la même Compagnie, avait une cha-

rité égale. Quoiqu'il ne fût pas prêtre, ce désir qu'il avait de leur appliquer les mérites du divin sacrifice lui en fit trouver le moyen : ce fut d'entretenir à ses frais plusieurs ecclésiastiques pour dire la sainte Messe en son nom. Comme il était très-pauvre, il n'avait d'autre ressource que de mendier dans cette intention, à la porte du couvent où il servait, et le Ciel permettait que beaucoup de riches lui donnassent pour cela autant qu'il était nécessaire à son dessein. Afin d'y déterminer mieux encore les prélats, cardinaux, étrangers, grands seigneurs, qui fréquentaient le noviciat de Saint-André à Rome, où il était concierge, il cultivait un petit jardin rempli de roses, de jacinthes, de giroflées, d'anémones et autres fleurs, dont il faisait des bouquets qu'il leur offrait, en leur suggérant le souvenir de ses chères âmes. On se laissait facilement gagner par ce zèle et cette piété, et on déliait volontiers sa bourse. Aussi, quand il fut à sa dernière heure, les âmes qu'il avait soulagées le vinrent consoler visiblement, et l'assistèrent jusqu'au passage terrible, à la grande édification des assistants. A ce jardin si fructueux pour les âmes ne pouvait-on pas bien appliquer le mot du prophète Isaïe : « *Germen plantationis ejus ad glorificandum* : C'est pour procurer leur gloire qu'il a ainsi cultivé la terre » ? On fit à son sujet quatre vers italiens dont voici le sens :

« Beau jardin, qui de tes fleurs soulages les peines d'autrui, puisque tu procures un tel bien, chacune de ces fleurs vaut un trésor. »

(V. l'ouvrage cité du Père Phil. Alegambe, anné 1656.)

LXXXe MERVEILLE.

RÉVÉLATIONS SUR L'AUTRE VIE.

Revelat profunda de tenebris : Le Seigneur révèle les mystères du royaume de la mort. (*Job*, XII, 22.)

L'ordre vénérable des Théatins s'est toujours distingué par son zèle pour les âmes du purgatoire, et il lui a fait établir à ce dessein plusieurs œuvres charitables. C'est un théatin, le Père Jérome Méaza, qui a composé et publié en latin, avec autant de science sacrée que de piété, l'ouvrage intitulé : *Stimulus quotidianus incitans ad defunctorum suffragia* (Exhortations quotidiennes à prier pour les morts). C'est dans cet ordre encore qu'a vécu le grand S. André Avellino, un autre dévot de ces pauvres âmes, et le plus connu. Lorsque, suivant sa sainte et habituelle pratique, il intercédait humblement, avec une angélique ferveur, pour les défunts, il lui arrivait parfois d'éprouver comme une émotion de résistance intérieure, un sentiment d'invincible répulsion ; d'autres fois c'était, au contraire, une grande consolation, un attrait particulier. Il comprit bientôt que la première de ces dispositions montrait que l'âme pour laquelle il s'intéressait était indigne de pardon et condamnée au feu éternel, tandis que l'autre marquait l'épreuve du purgatoire. De même, dans l'oblation du saint sacrifice, où le plus souvent il avait pour intention la délivrance des défunts, s'il sentait dès son départ de la sacristie comme

une main qui le retenait, il était inutile de prier pour cette âme; mais quand il était ravi en esprit et excité à une piété plus grande, c'était pour lui l'assurance qu'il n'intercédait point en vain.

Et puis, Dieu se plaisait à accorder à son serviteur la connaissance de l'état des âmes. En voici une preuve. Un père de cet ordre étant à l'agonie (le P. Solaro), on entendit dans sa cellule du bruit et de l'agitation, comme si plusieurs personnes disputaient et combattaient l'une contre l'autre; ceux qui assistaient le moribond redoublèrent pour lui leurs prières, estimant qu'il avait à supporter une plus terrible lutte; quelques-uns sortirent pour monter tout de suite à l'autel à cette intention pressante. Aussitôt après la mort, le bruit cessa, mais non pas les craintes des bons religieux, qui redoutaient l'issue finale du combat. S. André était dans une profonde oraison : il en sortit au bout de quelque temps et s'empressa de les rassurer et de les consoler : l'âme de Solaro lui était apparue; elle lui avait dit qu'en effet elle avait eu à soutenir une bataille mortelle avec les esprits infernaux, qui la voulaient perdre à ce moment suprême, mais que ces horribles démons, ne trouvant point en elle les péchés qu'ils y cherchaient, avaient été obligés de s'enfuir honteusement, laissant le malade achever dans la paix le passage de cette vie à l'autre. L'âme avait dû ensuite rester en purgatoire quelques heures, pour l'expiation de plusieurs fautes légères; mais bientôt la grâce du Seigneur et les prières de ses confrères l'avaient délivrée, de sorte qu'elle était montée glorieuse au ciel. Cette assurance de la part du bienheureux, que l'on savait ami privilégié de Dieu, fut pour toute la communauté une immense consolation.

Mais S. André a été l'apôtre de cette dévotion après sa mort comme il l'avait été durant sa vie. Lorsque cet admirable serviteur de Dieu eut rendu l'âme à son Créateur, une religieuse de grande vertu, Madeleine Barona, du couvent de Sainte-Marie-de-la-Sapience à Naples, était allée faire oraison pendant la nuit, au chœur de l'église. Pendant qu'elle se tenait à genoux en présence du Saint-Sacrement, récitant les vêpres des morts en faveur du bon Père au cas où son âme aurait encore besoin de quelques suffrages, elle vit venir à elle, d'un air très-extraordinaire, une abeille, laquelle tournait autour de sa tête en voltigeant et en faisant entendre le plus doux murmure, comme si elle eût répondu aux psaumes; puis elle se posa sur le bréviaire, d'où elle ne s'envola qu'à la fin de l'office. Madeleine se sentit en même temps remplie d'une joie intérieure si vive, si étrangère à sa volonté, si inexplicable, qu'après avoir étudié toutes ces circonstances et consulté de sages directeurs, elle ne douta plus que Dieu ne lui eût ainsi fait comprendre que son serviteur était reçu dans le paradis.

(V. *Pentateuchus mortuorum*, liv. IV, chap 29, n. 6.)

LXXXIe MERVEILLE.

PRIX DES SOUFFRANCES D'ICI-BAS.

> *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam :* Les souffrances de cette vie ne sont pas comparables à la gloire future. (*Rom.* VIII, 18.)

On ne lit pas sans une émotion profonde, dans les histoires sacrées, les cruelles souffrances que se sont imposées certains pénitents pour donner satisfaction à la justice divine, même pour des fautes qui ne leur auraient assuré d'autres peines que celles du purgatoire. Nous n'irons pas, à cette occasion, rappeler les Chrysostôme, les Jérôme, les Antoine, les Jean-Climaque, les Hilarion, etc., mais un trait plus récent, tiré des *Annales des PP. Capucins.*

Parmi eux est célèbre le nom du frère Antoine Corso, pour les austérités que lui inspira son avidité sainte d'expiation. Il ne se contentait point de la règle si dure et si assujettissante de son ordre, où la nature est rudement menée, mais il y en ajouta tant, et de tel caractère, qu'on ne croirait pas que le corps humain les pût supporter, et il ne le peut assurément que par un secours surnaturel. Pendant de longues années, il adopta pour vêtement un cilice de poils de cheval, grossièrement fabriqué, avec quantité de pointes tournées vers l'intérieur, qui le piquaient inévitablement de nuit et de jour. Durant les plus grands froids de l'hiver, il ne portait

qu'un mauvais manteau, mal rapiécé, qui le préservait à peine du vent le plus léger. Il ne dormait que trois heures par nuit, sur des planches, passant le reste du temps à genoux, dans la méditation des vérités éternelles. Son abstinence paraîtra incroyable : presque tout le temps de sa profession religieuse, il n'eut d'autre nourriture qu'un peu de pain et d'eau, et cinq onces de figues sèches. Au lieu de devenir plus délicat avec l'âge, il en arriva à ne manger que trois fois la semaine un peu de pain avec quelques gouttes d'eau pure. Chaque nuit encore, il se flagellait rudement, en mémoire de la Passion de Notre-Seigneur. Lorsque venait la Semaine-Sainte, il passait bien cinq heures entières à se donner la discipline, avec l'intention de s'imposer le nombre de coups que reçut Jésus-Christ, et que plusieurs saints ont cru être de 6,666. Pénitence en vérité si rigoureuse, que le démon essaya plusieurs fois de l'arrêter, sans y réussir. De lui comme de saint Pierre d'Alcantara on pouvait dire, selon la leçon du bréviaire de Rome : « Par de perpétuels veilles, jeûnes, flagellations, dépouillement et toute espèce d'austérités, il réduisit son corps en servitude ; il avait passé avec lui cet arrangement, qu'ici-bas il ne lui donnerait aucun repos. »

Or, après une telle vie, vous croyez certainement, lecteur, que l'âme d'Antoine fut portée aussitôt dans le sein d'Abraham ? Cependant elle eut, elle aussi, son moment de purgatoire. Ce n'est pas que ce saint religieux eût à expier d'anciens égarements : car il avait apporté dans le cloître son innocence, il y avait pratiqué la plus étonnante perfection ; ami particulier de la pauvreté, de la privation et du dénûment absolu ; d'une humilité si profonde, qu'il ne pouvait souffrir l'idée d'être considéré

pour quelque chose, et qu'il lui semblait qu'il aurait dû être mis sous les pieds de chacun; obéissant et docile jusqu'à l'excès, si l'excès est ici possible; d'une charité, d'un zèle, d'une ferveur sans égale; avec cela, des ravissements d'esprit pendant lesquels il s'élevait au-dessus de la terre et des sens, à tel point qu'on l'eût cru en possession de la majesté suprême qui se réserve comme éternelle récompense aux élus. Comment alors un tel religieux, après une vie semblable, avec de telles vertus, de telles pénitences, une telle mort, a-t-il pu aller en purgatoire? comment cela est-il possible? En voici la raison, rapportée dans l'histoire des Pères.

Antoine apparut, après son heureux trépas, à l'infirmier du couvent, nommé Jean, qui lui demanda s'il ne se réjouissait pas d'être enfin parvenu au but de tous ses désirs, la possession de Dieu, loin des misères de la vie. — « Grâce à la divine bonté, répondit l'âme, mon salut est assuré; la Passion du Seigneur m'a obtenu cette faveur, bien que, pour une faute de ma vie, j'aie été en grand péril de la perdre. Je suis condamné à me purifier entièrement dans les peines du purgatoire. — Comment! dans le purgatoire! reprit l'infirmier; vous, mon frère! vous qui avez fait une si exemplaire pénitence durant toute votre vie! Cela n'est pas possible: car que deviendrons-nous, nous autres si imparfaits? — Ma faute, dit l'âme, a été un manquement à la sainte pauvreté, si fortement recommandée à ses enfants par notre séraphique père. Quand on a fondé le couvent de Saint-Joseph, je me suis hasardé à rechercher une certaine provision avec un soin différent de celui qu'exige notre sainte règle. Je ne croyais point faire mal; mais j'aurais dû m'instruire davantage de mes obligations et

de la manière de les remplir. Ma négligence était donc coupable, et le Juge suprême l'a estimée telle : car il ne souffre pas la plus légère tache dans ses élus. » L'infirmier voulut savoir encore si l'expiation qui lui était imposée était bien dure. Le défunt répondit que, pour ce qui était de la souffrance qu'on appelle peine du *sens*, elle était assez douce, mais que celle du *dam*, ou privation de la vue de DIEU, lui paraissait insupportable : car, aussitôt après la mort, l'âme tend invinciblement vers son Créateur, et tout ce qui l'en tient éloignée la plonge dans un ineffable supplice. Le religieux ajoutait que sa peine serait courte, et que bientôt il allait être mis en possession du divin objet de tous ses désirs.

Nouvelle leçon du soin avec lequel on doit expier toutes ses fautes, et du cas qu'il faut faire des moindres manquements.

(V. *Annales Patr. Capuc.*; J.-B. Manni, *Sacr. Trig*, disc. 6, n 29.)

LXXXIIIᵉ MERVEILLE.

L'INTERCESSION DES JUSTES APAISE LA COLÈRE DIVINE.

Orationes justorum exaudiet Dominus : Le Seigneur exaucera les prières des justes. (*Prov* xv, 20.)

Lorsque la divine justice, excitée par les infidélités continuelles des Juifs, les voulait punir avec éclat, Moïse se mettait en face de DIEU, armé de la prière, et il était alors tellement puissant, que DIEU lui-même semblait lui demander la permission d'agir : « *Dimitte me ut irascatur*

furor meus contrà eos : Laissez-moi exercer contre eux ma colère (*Exode*, x). » Et de fait le Seigneur se rendit à ces supplications aussi humbles qu'ardentes : « *Placatusque est Dominus ne faceret malum.* » Le même miracle de miséricorde s'est accompli bien des fois dans la loi nouvelle, soit à l'égard des vivants, soit au bénéfice des âmes du purgatoire. Je donnerai sur ce dernier chef une histoire racontée par Thomas de Catimpré.

Simon Germain, qui avait été d'abord grand seigneur et savant connu dans le siècle, puis moine et abbé dans l'ordre des Cisterciens, fut un religieux de vie exemplaire; mais il avait ce défaut, que, voulant élever à la hauteur de la sienne la ferveur des âmes, il se montra souvent plus rigide et plus sévère que ne le comportait un sage et discret gouvernement de son monastère. C'était le zèle d'Elie qui l'animait, plutôt que la mansuétude de Notre-Seigneur. Il était en relation de spiritualité avec la pieuse vierge Lutgarde, qui lui rendit plus d'un utile service, soit dans cette vie soit après sa mort, ainsi qu'on va le voir.

Germain mourut assez jeune, et fut condamné par la divine justice à expier son zèle trop dur dans les flammes du purgatoire. En apprenant cette mort, Lutgarde en éprouva une vive peine, d'autant plus vive même qu'elle craignait que cette grande rigueur qu'il avait fait paraître ne fût pour lui une source de souffrances avant d'entrer dans le paradis. C'est pourquoi elle se condamna à des jeûnes, à des prières, à des mortifications nombreuses, pour obtenir du céleste époux qu'il se montrât indulgent envers son serviteur, et le reçut promptement dans les éternels tabernacles. JÉSUS se fit voir à elle et lui dit : « Ayez courage, ma fille, j'aurai égard à votre intercession. » Mais, comme elle ne se lassait point de

prier dans la même intention, une voix intérieure lui dit encore : « Soyez tranquille, avant peu Simon sera délivré de ses peines. » Alors la pieuse fille ajouta : « Sauveur très-clément, je vous prie que toutes les consolations que, par un excès de bonté, vous destinez à votre servante soient reportées sur cette âme souffrante : car je ne cesserai de gémir et de me lamenter jusqu'à ce que je sache positivement qu'elle est introduite dans la gloire. » Le cœur de l'aimable Jésus ne put souffrir, si on peut ainsi parler, ces plaintes de sa servante, et peu après le voilà qui apparaît de nouveau à Lutgarde, conduisant avec lui l'âme de l'abbé entièrement délivrée, et lui dit : « Soyez en paix, ma bien-aimée : voici l'âme pour laquelle vous priez tant. » A ces mots, la vierge se jette à genoux aux pieds de son Sauveur, le front contre terre, l'adorant et le bénissant d'un si grand bienfait. Quant à l'âme, toute ravie d'allégresse, elle exprimait à Lutgarde sa gratitude, l'appelant sa libératrice et lui disant que, sans elle, elle aurait eu encore pour onze ans de supplices à endurer, mais que tout est fini et qu'elle court à la récompense.

Peu de temps après cette apparition, la fervente chrétienne en eut une autre plus merveilleuse encore. Le Vénérable pontife, de sainte mémoire, Innocent III, venait de mourir après avoir célébré le concile de Latran. Son âme se fit voir à Lutgarde, tout environnée de flammes, et, comme Lutgarde lui demandait qui elle était, elle se fit connaître. — « Quoi ! reprit celle-ci, un si grand et si édifiant pontife, notre père et notre modèle ! D'où vient ce cruel châtiment ? — J'expie, répondit Innocent, trois fautes pour lesquelles j'aurais perdu entièrement mon salut si, au dernier moment, la Mère des

miséricordes ne m'avait obtenu de son divin Fils une contrition parfaite, qui a couvert mes offenses, mais sans me garantir de l'expiation temporelle que j'endure présentement. Elle sera bien longue encore, si vous ne me secourez de vos prières : *Sic æternam quidem mortem evasi, sed pœnis atrocissimis usquè ad diem Judicii cruciabor*. Marie m'a encore obtenu cette autre faveur, de venir vous trouver pour vous intéresser à mon sort. Ayez donc compassion de moi, je vous en conjure. »

La servante de Notre-Seigneur éprouva de cette révélation, à laquelle elle était loin de s'attendre, une vive douleur. Elle assemble aussitôt ses religieuses, leur expose l'événement et réclame le bénéfice de leurs bonnes œuvres pour le père commun qu'elles avaient vénéré sur la chaire de S. Pierre. Chacune s'y employa avec un zèle merveilleux, et l'on croit qu'elles obtinrent ce qu'elles sollicitaient de la miséricorde infinie. Le cardinal Bellarmin parle de cette apparition comme d'une chose certaine, et lui, qui était à la fois un saint éminent et un savant théologien, écrit à ce sujet : « Cet exemple me remplit véritablement de terreur, toutes les fois que j'y songe. En voyant un pontife si digne d'éloges, qui passa pour un saint aux yeux des hommes, sur le point de manquer son salut et condamné aux horribles tourments du purgatoire jusqu'à la fin du monde, quel sera le prélat qui ne tremblera de tous ses membres ? Qui ne sondera les derniers replis de sa conscience pour en chasser les moindres fautes ? »

L'histoire se tait sur ces trois offenses d'Innocent III, pour lesquelles il eut tant à expier.

(V. Laur. Surius, 16 juin, *Vie de sainte Lutgarde*, liv. III, ch IV, 7 et 9 ; Bellarmin, *De Gem. coll.* II, c. 9.)

LXXXIII[e] MERVEILLE.

UN RAYON DE LA LUMIÈRE CÉLESTE DANS LE PURGATOIRE.

Lux in tenebris lucet : La lumière luit dans les ténèbres (*Joan.* I, 5.)

La divine Providence a daigné plusieurs fois faire connaître comment, dans le purgatoire, elle récompense à la fois les bonnes actions et punit les mauvaises. S[te] Madeleine de Pazzi vit un jour apparaître devant elle, toute brillante d'une céleste lumière, une religieuse qui venait de mourir ; ses mains seules étaient privées de l'éclat miraculeux, parce qu'elles avaient à expier certaines imperfections contraires au vœu de pauvreté dans la vie monastique. Une autre vierge lui apparut de même, revêtue à l'extérieur d'une robe brûlante, et à l'intérieur d'un manteau formé de lys : la première, comme châtiment du grand soin qu'elle prenait de sa parure étant sur la terre ; la seconde, en récompense de sa constante pureté, qui n'avait souffert aucune tache.

Un prédicateur défunt, de l'ordre des dominicains, apparut à Cologne à l'un des religieux, sous des vêtements magnifiques et ayant sur la tête une couronne d'or. Interrogé sur la signification de ces ornements, il répondit qu'ils représentaient les âmes sauvées à l'occasion de ses prédications, et que la couronne d'or en particulier était le prix de sa fidélité à observer toutes les prescriptions de la règle qu'il avait embrassée, et de la pureté

d'intention qu'il s'était appliqué à avoir toujours. Il fit connaître ensuite qu'il souffrait cependant encore pour l'expiation de certaines paroles légères, dites sans autre but que de satisfaire une gaîté trop expansive. Sa langue endurait seule les tourments.

Nous devons une mention particulière à un autre fait rapporté par le P. François de Gonzague, évêque de Mantoue, dans son livre de l'*Origine de la religion séraphique*. Dans les îles Canaries, au couvent de la Conception, placé sous l'invocation de Notre-Dame-de-la-Palme, le vénérable serviteur de Dieu frère Jean de Via, franciscain, le modèle de cette maison, tomba dangereusement malade. Pour le soigner, on lui donna un frère nommé Ascensio, qui n'était encore que novice, mais fort avancé dans la perfection religieuse, et qui mit tout son dévoûment et tout son cœur à s'acquitter de sa fonction. Le malade, malgré tant de soins, expira dans les sentiments les plus édifiants : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus*. Le bon infirmier, après lui avoir fermé les yeux et avoir assisté à ses funérailles, se retira à l'écart afin de prier pour lui, et continua cette sainte œuvre pendant quelques jours. Un soir, dans la plus grande ferveur de sa prière, voilà qu'il aperçoit tout à coup devant lui un frère de l'ordre, tout baigné dans de lumineux rayons, dont la cellule resplendit à l'instant même. Cette lumière n'avait, en même temps, rien que de doux et de suave à la vue. Puis tout s'effaça. Le prodige se renouvela une seconde fois, sans que le bon frère osât interroger l'apparition ; il était trop hors de lui. La troisième fois cependant, un peu enhardi, il demanda : « Qui donc êtes-vous? Pourquoi venez-vous si souvent en ce lieu ? Au nom de Dieu, je vous conjure de me répondre, afin que je sache

la signification de tout cela. » Le fantôme répondit : « Je suis l'âme du frère Jean de Via, qui vous ai tant d'obligation pour les prières que vous ne cessez de faire monter au ciel en ma faveur. Je viens vous apprendre que, grâce à la miséricorde divine, je suis dans le lieu du salut, parmi les prédestinés à la gloire, et ces rayons vous en sont une preuve. Cependant je n'ai pas été jugé digne encore de voir la face du Seigneur, pour un manquement qu'il me faut expier. Durant ma vie terrestre, j'ai oublié par ma faute la récitation de certains offices pour les défunts, auxquels j'étais obligé par la règle. Je vous conjure donc très-instamment, au nom de l'affection que vous me portez, et bien plus encore au nom de votre amour pour Jésus-Christ, de faire en sorte que ces offices soient acquittés pour moi, afin que, dégagé de tout reste de dette, je sois admis à ma dernière félicité. » Le frère Ascensio courut aussitôt raconter au père gardien sa triple vision : il fut cru sur parole ; on assembla les religieux, et on leur imposa de dire immédiatement les offices en question. A peine étaient-ils terminés, que l'âme vint de nouveau se faire voir au pieux novice, mais plus brillante encore ; ainsi la lumière du soleil l'emporte sur celle des étoiles. Elle lui adressa l'expression animée de ses remercîments, lui promit d'être au ciel son avocate et sa gardienne ; puis, lui montrant deux Pères couronnés de gloire qui l'accompagnaient, elle lui dit que celui de droite était leur séraphique fondateur S. François, et l'autre leur saint frère Bernardin de Sienne, venus tous deux pour l'accompagner dans le séjour des délices où ils voulaient l'introduire eux-mêmes, en souvenir de sa fidélité religieuse.

(Fr. Gonzague, *De orig. séraph. relig.* 4e p. no 7.)

LXXXIVe MERVEILLE.

UTILITÉ DES SACREMENTS POUR NOUS PURIFIER DEVANT DIEU.

Nescierunt sacramenta Dei, neque mercedem speraverunt justitiæ : Ils ont ignoré les mystères divins, et ils n'ont point espéré la récompense de la justice. (*Sap.* II, 22.)

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer comment les sacrements sont les sources perpétuelles d'une eau salutaire, et les inépuisables réservoirs de la grâce, de la justice, des vertus et des actes méritoires; non plus que de faire ressortir l'ingratitude et l'insensibilité de ceux qui souhaitent les vrais biens et qui n'ont aucun zèle pour acquérir ces trésors inestimables, ou la folie de ces malades désespérés qui ne cherchent point leur guérison dans ces infaillibles remèdes. Notre sujet nous amène seulement à montrer comment cette indifférence, cette ingratitude, cette folie et cette insensibilité, sont punies après la mort.

Nous en voyons d'abord un exemple dans une religieuse, qui, peu soucieuse de sa perfection, omettait facilement de s'approcher du banquet eucharistique, *in quo mens impletur gratiâ et futuræ gloriæ nobis pignus datur*. Nous en avons un second dans un ecclésiastique, lequel, cloué sur son lit par la dernière maladie, ne s'empressa point de recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, ce bouclier du salut, *clypeus salutis*, comme il est appelé, que Notre-Seigneur nous a réservé pour la lutte suprême, suivant la doctrine du saint concile de Trente, sess. XIVe : « *Extremæ-Unctionis sacramento finem*

vitæ tamquam firmissimo quodam præsidio, munivit. »

L'an 1589, au monastère de Sainte-Marie-des-Anges à Florence, mourut une religieuse très-estimée de ses sœurs, qui se fit bientôt voir à Ste Madeleine de Pazzi pour réclamer son intercession dans le rigoureux purgatoire auquel elle était condamnée. La sainte était en prières devant l'autel du Saint-Sacrement, lorsqu'elle aperçut la défunte agenouillée au milieu de l'église, dans l'acte d'une adoration profonde, mais avec un aspect assez étrange : elle avait autour d'elle un manteau de flammes qui semblait la consumer, à l'exception de la poitrine, que garantissait une sorte de voile passé autour du cou. Madeleine s'étonnait de voir une de ses sœurs dans ce tourment ; elle voulut savoir ce que cela signifiait, et reçut pour réponse que cette âme souffrait ainsi pour avoir eu trop peu de dévotion envers l'auguste sacrement, ne communiant que rarement et avec négligence, malgré les prescriptions ordinaires de l'ordre ; que pour cela la divine justice l'avait condamnée à venir chaque jour dans l'église du monastère rendre ses devoirs à la sainte Eucharistie, brûlant de l'ardeur qui lui avait alors manqué, et s'unissant autant qu'elle le pouvait à la chair adorable du Sauveur ; enfin, qu'elle avait une grande reconnaissance envers Dieu, qui lui avait donné en récompense de sa fidèle virginité le voile qui la garantissait en partie du châtiment. Ce récit toucha la sainte et la détermina à subvenir au besoin de cette pauvre âme par autant de suffrages qu'il lui serait possible, jusqu'au moment où il fut révélé qu'elle avait été admise au nombre des élus. Madeleine se servit plusieurs fois de cette histoire, qui lui était personnelle, pour exhorter ses filles spirituelles au zèle pour la sainte communion.

Le châtiment imposé à l'ecclésiastique fut plus rigoureux. Il avait trop tardé à recevoir l'Extrême-Onction : en quoi il se montra d'autant plus coupable, que son confesseur et les assistants lui avaient fait part du danger, et le pressaient de mettre en ordre tout ce qui regardait son salut, afin d'avoir la force nécessaire en face des embûches de l'ennemi. Epouvanté à cette idée de mourir sitôt, il voulut différer, craignant que ce sacrement ne hâtât sa fin : préjugé inconcevable dans un prêtre. Il n'y avait d'ailleurs pas le moindre mépris dans ce refus, mais une simple superstition, à la vérité déplorable, puisqu'elle le privait des grâces nécessaires à son état, et que nous savons encore que ce dernier sacrement rend quelquefois la santé elle-même, quand elle est nécessaire au salut, selon la doctrine du concile de Trente. Tant et si longtemps tarda-t-il, qu'il mourut sans ce précieux secours de l'Eglise.

Or, pendant qu'on se disposait à faire ses funérailles, Dieu permit qu'en présence de tous les invités réunis autour du corps, ses yeux s'ouvrissent, et il parla ainsi : « Pour me punir de mes retards, de la grâce de purification dont je me suis volontairement privé, le Seigneur m'a condamné à cent années de purgatoire, à moins que les prières et les bonnes œuvres des fidèles ne me viennent en aide. Si j'avais reçu le sacrement des mourants, comme c'était mon devoir, j'aurais échappé à la maladie par la vertu qui lui est propre, et j'aurais eu le temps de faire pénitence. » Cela dit, les yeux se refermèrent, le mort était rentré dans le repos suprême.

(V. Vincent Puccini. *Vita S. Mariæ Magdal. de Pazzi*, 1re p. c. 29 ; Mich. Alix, *Hortus Pastorum*, tract. VI, lect. 2.)

LXXXVe MERVEILLE.

PRIÈRES EXAUCÉES.

Consolabor te, virgo filia Sion : Je te consolerai, vierge fille de Sion. (*Thren.* II, 13.)

Dieu s'est plu à exaucer, par des grâces signalées au profit des âmes du purgatoire, les prières de la sainte veuve Brigitte, ainsi que nous le lisons dans plusieurs endroits de ses Révélations, ouvrage recommandé par l'Eglise. Cependant, il paraît bien qu'il a accordé plus de faveurs encore à sa fille Catherine, qui sut conserver même dans le mariage le beau lys de la virginité.

Catherine était un jour à prier, à Rome, dans la basilique de Saint-Pierre, devant l'autel de Saint-Jean l'évangéliste. Elle vit venir à elle une femme étrangère, couverte d'une tunique blanche, avec une ceinture d'une autre couleur, un voile blanc sur la tête, et par-dessus tout cela un manteau noir. Cette femme s'approcha de la sainte, la salua et l'exhorta à intercéder pour une âme sa compatriote. Catherine demanda le nom de cette personne défunte : à quoi il lui fut répondu que c'était une suédoise qui lui parlait, et qu'elle lui apportait la nouvelle de la mort de Gida, femme du prince Charles, frère de Catherine, laquelle avait besoin qu'on s'intéressât à sa délivrance. Catherine pria l'étrangère de l'accompagner chez sa mère Ste Brigitte, pour lui annoncer elle-même ce funeste événement. Mais elle s'en excusa sur ce qu'il

ne lui était pas permis de faire cette visite, qu'elle n'avait de message que pour Catherine, et que, ce message accompli, il lui fallait partir tout de suite; qu'au reste il n'y avait point à douter de la vérité du fait, qui serait confirmé avant peu par un autre envoyé, venu tout exprès de Suède, qui apporterait en outre la couronne d'or que la défunte avait léguée par testament à sa belle-sœur, afin d'en obtenir quelque souvenir et quelques prières devant Dieu. En même temps, cette femme s'éloigna tout à fait.

Catherine courut après elle, interrogea tous ceux qu'elle rencontra, mais vainement; on n'avait vu personne, bien que quelques-uns eussent entendu dans la chapelle le murmure d'une conversation. Elle se rendit en toute hâte auprès de sa mère, à qui elle fit part de la nouvelle et des circonstances extraordinaires dans lesquelles elle lui était parvenue. Brigitte, souriant avec douceur, répondit que la nouvelle était certaine, que le Sauveur avait daigné la lui faire connaître à elle-même pendant son oraison, que cette mort avait été chrétienne et consolante, et que l'étrangère de la basilique n'était autre que la chère défunte, qui avait obtenu la grâce de venir auprès des siens solliciter des prières. Elle ajouta qu'en reconnaissance de la couronne d'or, souvenir adressé de si loin, elles devaient l'une et l'autre faire tout ce qu'elles pourraient.

On ne tarda guère à voir arriver à Rome le courrier annoncé. C'était Ingévald, officier du prince Charles, chargé de remettre personnellement le legs de la princesse. La couronne était fort belle et fort riche; la défunte avait coutume de la porter dans les solennités de la cour. Le secours n'était point inopportun, les deux

saintes se trouvant pour lors dénuées de ressources. Elles continuèrent ce qu'elles avaient commencé dès le premier jour, jeûnes, aumônes, actes d'humilité (on sait que Brigitte mendiait humblement à la porte des églises, pour distribuer ensuite cet argent aux malheureux), austérités de toutes sortes, veilles et prières. Il n'y a point à douter que ces vertueuses amies de DIEU n'aient obtenu promptement cette délivrance : car leur vie abonde en miracles de ce genre, assurent leurs historiens, dont les témoignages ont été scrupuleusement contrôlés.

(V. Surius; de plus, *Acta Sanctorum*, 24 mars, vie de Ste Catherine, ch. 4.)

LXXXVIe MERVEILLE.

DIEU INSTRUIT LES VIVANTS SUR LES MYSTÈRES DE L'AUTRE VIE.

Dominus revelat profunda et abscondita, et novit in tenebris constituta : Le Seigneur dévoile ce qui est profond et caché, et son œil voit dans les ténèbres. (*Daniel II, 22.*)

Le Seigneur voulant faire connaître aux hommes, pour les engager à la vertu, une partie de ce qui les attend au-delà du tombeau, a fait plusieurs révélations, dont une des plus instructives est celle qui se lit dans le procès authentique de la canonisation de S. Bernardin de Sienne.

Au diocèse de Nocéra, dans le royaume de Naples, était mort un enfant de onze ans, nommé Biagio. Au

moment où l'on accomplissait la cérémonie des funérailles, voici que le défunt, en présence de tout le peuple, agite ses bras et ses mains, se remue tout entier, et pousse un gémissement fort et douloureux; puis il retombe dans son insensibilité cadavéreuse. Grande fut la stupeur de chacun. On se jette à genoux, à faire des prières; d'autres pensant qu'il n'est qu'évanoui, lui font respirer des sels, le frictionnent, l'appellent, le secouent; et, en effet, il s'agite de nouveau et respire encore. On différa donc l'enterrement, et on fit venir les médecins, pour s'assurer s'il n'y avait pas moyen de rendre à la vie cet enfant qui paraissait respirer. Tout fut inutile. Le cinquième jour cependant, sa famille eut recours à l'intercession du bienheureux Bernardin, qui leur obtint la grâce désirée : Biagio, semblant sortir d'un profond sommeil, ouvrit les yeux, reconnut ceux qui l'entouraient et se mit à leur raconter les secrets de l'autre vie.

Il demeura dans cette étrange état quatorze jours entiers, immobile comme un mort, n'ayant de libre que la langue, avec laquelle il instruisait merveilleusement les assistants.

Il raconta donc qu'il avait véritablement rendu le dernier soupir; qu'au moment de sa mort S. Bernardin, auquel il avait une grande dévotion, l'avait appelé à lui et, se faisant son guide, lui avait recommandé de ne rien craindre, d'observer attentivement tout ce qu'il verrait et de le graver dans sa mémoire, afin d'en pouvoir faire le récit plus tard. Alors, rapide comme l'éclair, il l'avait transporté en enfer, où il avait vu une troupe innombrable de damnés, parmi lesquels il y en avait de sa connaissance; le saint lui en nommait d'autres, ajoutant que

ceux-ci expiaient éternellement leur orgueil, ceux-là leur avarice, d'autres leur gourmandise, leur dureté, leurs impures habitudes, leurs hideux blasphèmes, leur déloyauté, etc. Pendant qu'il contemplait avec horreur cet épouvantable spectacle, il avait vu une nouvelle armée de démons traîner violemment un homme de son pays, usurier connu, et qui était précisément mort à cet instant, et le précipiter dans un brasier ardent où, malgré les flammes, régnait une obscurité effrayante. Le fils de cet homme qui assistait à ce récit, prit aussitôt la résolution de distribuer aux pauvres toutes les richesses paternelles, et de se retirer dans un couvent à faire pénitence le reste de ses jours pour se préparer au jugement.

L'horreur que ce spectable causait à l'âme de l'enfant était telle, que S. Bernardin voulut l'y arracher tout de suite, et le conduisit au paradis, où il pouvait contempler les récompenses magnifiques assurées à la fidélité persévérante des justes. Il vit donc la glorieuse armée des martyrs les palmes du triomphe à la main, le chœur des vierges couronnées de lis, la troupe innombrable des anges, divisés en ordre sous le regard du Seigneur; au-dessus de tout cela se tenait la Reine du ciel, un diadème d'étoiles sur le front, ayant pour manteau l'astre du jour, environné de tant de splendeurs, que rien ne lui pouvait être comparé, si ce n'est la gloire encore bien plus grande de son divin Fils, qui paraissait former lui seul tout un paradis. Aucune expression humaine n'était capable de rendre la splendeur de l'auguste Trinité. Bernardin lui fit remarquer la gloire particulière du séraphique S. François, dont on voyait étinceler les miraculeux stigmates; il avait autour de lui une couronne de ses

religieux, dont un grand nombre avaient été délivrés du purgatoire par l'intercession du béni patriarche. François avait le privilége, au jour de sa fête, de descendre dans ce lieu de tourments, et d'en retirer quelques âmes de celles qui avaient embrassé sa règle ou qui avaient été les protectrices de l'ordre.

Mais, ce qui doit nous intéresser davantage, Biagio fut aussi conduit par Bernardin au lieu de l'expiation, et il y put étudier les différents supplices infligés aux différentes fautes. Il vit plusieurs de ses parents et de ses amis tourmentés selon les dettes spirituelles qu'ils avaient à acquitter. Notre historien applique ici, à la suite de S. Augustin (*De civit. Dei*, liv. 21, ch. 13.) les vers si connus de Virgile :

> Ergò exercentur pœnis, veterumque malorum
> Supplicia expendunt; aliæ tolluntur inanes
> Suspensæ ad ventos ; aliis sub gurgite vasto
> Infectum eluitur scelus, aut exuritur igni. (*Æn* VI, 746.)

Ces âmes, l'apercevant, le conjurèrent, s'il retournait à la vie, de réclamer pour elles le souvenir de leurs proches, de leurs amis, de tous ceux qui les avaient aimées; qu'on apaisât la colère divine par les œuvres saintes que recommande l'Eglise : alors elles verraient finir leurs affreux tourments, et béniraient leurs bienfaiteurs.

Le jeune enfant, après avoir vu tout cela, le cinquième jour, au moment où l'on avait recouru à S. Bernardin, avait été remis en vie et en état de rapporter chaque chose de point en point. Il le faisait avec une telle justesse d'expression, une exactitude si remarquable de doctrine, une telle sûreté de récit, qu'on aurait cru entendre, non

point un enfant sans science, sans langue et sans expérience, mais tout au moins un théologien consommé. On n'eut aucun effort à faire pour lui accorder pleine confiance. Il disait à l'un : « Ton père qui est mort à une telle époque, souffre dans le purgatoire et se lamente douloureusement, à cause que tu n'as pas exécuté son testament, qui t'obligeait à faire telle aumône, à demander tant de messes, à faire chanter tel office des défunts. » A l'autre : « Ton père, enterré depuis deux mois, est cruellement traité dans le lieu de l'expiation ; il se plaint de ton infidélité, lorsqu'en héritant de la part de bien qui lui revenait, tu lui as promis tant et tant de prières, dont la moitié n'a pas encore été acquittée. » Enfin pour ne pas étendre outre mesure ce récit, il apprenait à chacun, distinctement, ce qu'il devait faire pour répondre à ce que des parents ou des amis espéraient de lui dans l'autre monde. Tous s'empressèrent de lui obéir, et le pays entier prit de ce miracle un nouveau motif de fidélité aux saintes lois de l'Evangile et aux inspirations de la charité.

(V. *Acta Sanctorum* des Bollandistes, *Append. ad* 20 mai, p. 823, n. 36.)

LXXXVIIe MERVEILLE.

COMBIEN LA PRIÈRE EST UTILE AUX AMES DU PURGATOIRE.

Oratio humiliantis se nubes penetrabit : La prière de celui qui s'humilie pénètre les cieux. (*Eccli.* xxxv, 21.)

Le grand docteur S. Jérôme, après avoir décrit la sépulture donnée par S. Antoine à S. Paul, premier ermite, dans une petite fosse recouverte simplement avec du sable, réprouve le vain luxe de ceux qui ambitionnent pour leurs parents ou pour eux-mêmes la pompe des funérailles mondaines, prodiguant le brocart, les tentures précieuses, les cierges, le marbre choisi, les mausolées magnifiques, à des cendres misérables, et veulent encore que du haut de la tribune ou de la chaire retentisse l'éloge du défunt en termes éloquents. « Pourquoi, dit-il, tant de riches draperies? pourquoi cette ambition, vivant encore au milieu du deuil et des larmes? Est-ce que les cadavres des riches ne peuvent se décomposer que dans la soie et l'or? *Cur mortuos vestros auratis obvolvitis vestibus? cur ambitio inter luctus lacrymasque non cessat? An cadavera divitum nisi in serico putrescere nesciunt?* » Voilà pourtant de quoi on se préoccupe, beaucoup plus que de secourir l'âme par la prière et les œuvres saintes! On témoigne de la sorte ses sentiments de regret et d'affection, et l'on ne songe point qu'ainsi exprimés ils ne servent de rien aux morts, et nuisent trop souvent aux vivants. Comme une simple aumône,

une courte prière, vaudrait mieux que tout cela ! comme elle serait plus charitable et plus utile !

Un grand seigneur de Venise envoya une somme importante en écus d'or au P. Paul Montorfano, prieur des Théatins, afin qu'il fît célébrer dans son église un service funèbre en faveur des ancêtres de la famille. Le religieux, attentif aux règles de simplicité qui sont la loi de la vie monastique, fit la chose avec plus ce dévotion que de magnificence, mais toutefois fort convenablement. Il paraît que cela ne fut pas suffisant pour le chrétien moindain : car il envoya au Père un messager se plaindre de la parcimonie apportée dans une fonction pour laquelle la famille faisait une telle dépense. Le prieur vit bien qu'il avait affaire à un cœur plus séduit par les vanités de la terre que touché des lumières de la foi ; cet aveuglement lui fit de la peine, et il cherchait en lui-même comment il pourrait le guérir et amener ce seigneur à des sentiments plus dignes de la piété. Il avait lu quelque part une histoire de ce genre donnée autrefois dans une circonstance semblable, à un fidèle animé des mêmes pensées, et il espéra que Dieu lui accorderait de la renouveler, puisque son bras est toujours aussi puissant et son oreille aussi attentive à nos demandes : « *Non est abbreviata manus Domini, neque aggravata est auris ejus ut non exaudiat*[1]. »

Plein de son idée, il prend le messager par la main et le conduit dans une chambre voisine, où il tire d'un secrétaire la somme intacte qu'il avait reçue ; le papier qui l'enveloppait n'avait pas même été touché ; puis il se met à écrire sur une autre feuille le psaume *De pro-*

(1) Cette histoire a été racontée ici même, *Merveille III*e.

fundis, et commande à un frère qui l'accompagnait d'aller lui chercher une balance. Quand elle est apportée, il place la somme dans l'un des plateaux, le psaume dans l'autre : ô merveille ! c'est le plateau de l'or qui cède. Deux fois on tente l'épreuve, deux fois elle donne le même résultat. L'envoyé, saisi de crainte, fait avec précipitation le signe de la croix ; puis il se met en route pour aller retrouver son maître, impatient de lui conter un phénomène si surprenant. Celui-ci n'en fut pas moins frappé : il bénit la divine Providence de lui avoir fait comprendre, par cette voie miraculeuse, combien la plus simple oraison du cœur l'emporte sur tous les trésors du monde. Dès ce moment, il professa une vénération plus grande pour le P. Montorfano, lui fit demander pardon de ses plaintes inconsidérées, et lui promit qu'à l'avenir il raisonnerait plus en chrétien, et saurait estimer à leur valeur les pompes de la vanité. En témoignage de l'événement, on fit peindre un tableau où l'on voyait le religieux la balance à la main, et tout le reste de l'histoire.

Il ne faudrait pas conclure de là, au reste, que de courtes prières soient suffisantes pour tirer les âmes de leurs tourments expiatoires ; elles sont bien supérieures à l'or, cela est vrai, mais l'or n'est rien devant le Seigneur. La sainte épouse de Jésus-Christ, Ursule Bénincas, du même ordre des Théatins, l'avait compris, elle qui pour délivrance s'était offerte aux souffrances les plus cruelles. Sa sœur Christine étant à l'agonie, Ursule s'apitoyait sur sa position, au point de vue surtout des épreuves qui vraisemblablement allaient purifier sa vertu dans le purgatoire. Comme elle avait appris que plusieurs personnes charitables ont souffert elles-mêmes pour ceux qui devaient être tourmentés dans l'autre vie, Ste Catherine

de Sienne entre autres, elle se résolut à imiter cet exemple. Elle conjura donc Notre-Seigneur de lui imposer ici-bas les peines qui attendaient sa sœur expirante. Celle-ci expirait en effet. A l'instant Ursule fut ravie en esprit ; et quand elle revint à elle, elle s'écria : « Je vous rends grâces, ô mon Dieu, pour cette grande miséricorde que vous avez faite à ma sœur Christine de la délivrer en considération de ma prière. » Et elle invita toutes ses compagnes à chanter avec elle le *Te Deum*. Il n'était pas achevé, qu'elle fut assaillie d'affreuses douleurs, qui ne la quittèrent plus jusqu'à la mort. — Voilà jusqu'où peut aller le dévoûment aux pauvres âmes, et comment on a le sentiment de ce que réclame la divine justice pour leurs offenses. La prière est excellente, mais elle doit être accompagnée aussi de bonnes œuvres, et surtout de pénitences courageusement embrassées.

[1] On a fait sur l'histoire du P. Montorfano ces jolis vers latins, que nous tenons à conserver :

« Aurum pars trutinæ, schedulam pars cætera pensat :
Tollitur illa gravis, dùm levis ista cadit.
Nimirum schedulæ pietas dat candida pondus
Quod fallax auro detrahit ambitio :

« L'un des plateaux reçoit l'or, l'autre le léger papier : le premier, tout pesant qu'il est, s'élève, le papier sans poids l'emporte. C'est que la douce piété donne au billet la pesanteur qu'il ôte à l'orgueil humain. »

(D. Jos. Silos, *Histor. ord. Theatin*, livre XV, année 1580 ; P. Bagata, *Vita B. Ursulæ Benincasa*, 2e part. c. 6.)

LXXXVIIIe MERVEILLE.

EFFICACITÉ DE LA PRIÈRE DES JUSTES EN FAVEUR DES AMES.

Sustulisti mortuum ab inferis, in verbo Domini Dei : Vous avez, sur la parole Seigneur Dieu, retiré les morts des lieux bas. (*Eccli.* XLVIII, 5.)

Le texte que nous venons de transcrire est extrait du passage du livre sacré où est loué le prophète Elie, dont la prière était au dire de S. Augustin, comme la clef du ciel, *clavis cœlorum*, lorsqu'il ressuscita le fils de la veuve de Sarepta : « *Exaudivit Dominus vocem Eliæ, et reversa est anima pueri intrâ eum, et revixit* » (3 Reg. XVII, 22). Ces mêmes paroles sont appliquées, à bon droit, à ces chrétiens pleins de charité qui, par leurs pieux suffrages, rappellent les âmes des peines du purgatoire aux joies du paradis. Dans ce nombre il faut inscrire au premier rang l'illustre Ste Thérèse, dont les prières avaient en leur faveur une merveilleuse efficacité. Elle raconte elle-même les efforts du démon pour la détourner ou la distraire d'un si charitable exercice. « Un jour, dit-elle, le soir même de la commémoration des Fidèles Défunts, je me retirai dans mon oratoire pour y réciter l'office des morts : à ce moment, parut un monstre horrible, qui s'arrêta sur le livre, de telle façon que je ne pouvais plus lire ni poursuivre mes prières. Je me défendis par des signes de croix, et l'esprit maudit se retira par trois fois ; mais, à peine me mettais-je en

devoir de recommencer la récitation des psaumes, qu'il revenait m'apporter le même trouble et le même dérangement. Il m'était impossible de l'éloigner, si ce n'est en aspergeant le livre d'eau bénite, et en jetant même quelque gouttes sur lui. Oh ! à ce moment-là il prit la fuite avec précipitation et me laissa achever mes prières. Je les avais à peine finies, que je vis sortir un certain nombre d'âmes du purgatoire : il ne leur avait manqué jusque-là que ce léger suffrage, et c'est pour cela que le démon jaloux voulait l'empêcher. » Elle eut encore un grand nombre d'apparitions, et elle assure que, de tant d'âmes dont le sort lui avait été révélé, elle n'en vit que trois monter directement au ciel, sans passer par l'expiation. Nous allons donner deux seulement de ces récits.

Une religieuse de son couvent venait de mourir. Thérèse, empressée de prier pour elle, assistait à l'office des morts, lorsque, au commencement de la première leçon des matines, *Parce mihi Domine*, elle vit l'âme sortir de l'église et voler directement vers le paradis. La seconde fois, ce fut un religieux de la Compagnie de Jésus : elle entendait la sainte Messe à son intention, offrant à Dieu avec le prêtre l'Hostie de propitiation et tout le sang du Sauveur ; tout à coup elle voit apparaître le Sauveur lui-même, la bonté et la miséricorde sur le visage, qui vient prendre cette âme toute rayonnante, et l'emmène avec lui dans la patrie céleste.

Voyant donc ses prières ainsi exaucées, Thérèse s'enflammait d'une ardeur nouvelle pour intercéder en faveur des pauvres âmes. Et non-seulement elle le faisait elle-même, mais elle mettait tous ses soins à répandre cette sainte dévotion dans les monastères de son ordre ; et elle y réussit. Le 2 novembre, après avoir

chanté l'office de *Requiem*, les religieux, et les religieuses de leur côté sans doute, se ressemblaient pour entendre une exhortation sur les âmes du purgatoire et sur les moyens de les soulager; chacun donnait par écrit la promesse de faire pour elle l'année suivante telle et telle œuvre, les uns des mortifications, les autres de longues prières, ceux-ci des aumônes spirituelles aux pauvres et aux abandonnés, suivant que leur zèle ou leur inspiration particulière les dirigeait. En somme, il s'épanouissait là une moisson admirable, digne de la foi qui la faisait naître.

Don Bernardin de Mendoza avait donné, par acte authentique, une maison et un beau jardin à Valladolid, pour y fonder un monastère en l'honneur de la Mère de Dieu. Il y appela Ste Thérèse, et la pria instamment d'en prendre possession et de mettre immédiatement la main à l'œuvre, comme s'il avait eu le pressentissement qu'il lui restait peu à vivre. Or, cette aumône devait être bien profitable à son âme. La sainte, retenue ailleurs par d'autres fondations de monastères, qui furent la continuelle occupation de sa vie, ne put venir qu'au bout de plusieurs mois. Le donateur, surpris par une fièvre maligne qui lui ôta l'usage de la parole et ne lui permit même pas de se confesser, quoiqu'il donnât les signes de la plus édifiante contrition, était mort dans l'intervalle. En apprenant cette triste nouvelle, à Alcala où elle se trouvait, Thérèse fut saisie de douleur, à la pensée surtout de la privation des sacrements que la rapidité du mal n'avait point permis d'administrer à ce bon seigneur. Elle se répandit aussitôt en oraisons ferventes. Notre-Seigneur lui fit connaître que cette mort avait eu lieu dans des conditions convenables, et que la charité du défunt lui

avait été la source de bien des grâces, principalement par l'intercession de Marie, à qui était dédié le nouveau couvent, et que l'âme de Mendoza sortirait du Purgatoire le jour où l'on y célébrerait la première messe de communauté. Cette révélation ne laissa pas de repos à la sainte : elle n'attendait que le temps de se rendre à Valladolid, d'ouvrir la chapelle et de délivrer le bienfaiteur de ses sœurs. Elle fut obligée cependant d'aller encore auparavant au monastère d'Avila et d'y rester plusieurs jours. Comme elle s'y tenait un matin en oraison, Jésus daigna la presser lui-même de terminer l'affaire de Valladolid, dans l'intérêt de l'âme qui attendait ce moment pour être couronnée. Elle expédia donc tout de suite, avant elle, le P. Julien d'Avila, afin d'obtenir promptement de l'autorité ecclésiastique la permission de commencer la fondation. Elle-même arriva peu après et appela des maçons pour construire sans tarder les murs de la clôture. Mais, voyant que tout cela exigerait du temps, elle demanda l'autorisation de former une chapelle provisoire, à l'usage de quelques religieuses qui l'avaient accompagnée. Elle l'obtint et le P. Julien monta au saint autel. Au moment de communier Thérèse, il la vit dans une grande extase, comme il lui arrivait souvent à ce moment solennel, et il sut ensuite que, à l'instant où elle quittait sa place pour s'approcher de l'autel, l'âme du défunt lui était apparue couronnée de gloire, inondée de joie divine, brillante comme l'astre du jour, l'avait saluée avec respect et remerciée, dans l'effusion de sa reconnaissance, d'avoir hâté son bonheur ; puis, à ses yeux, elle avait pris son vol vers le séjour éternel. La joie de la sainte fut extrême : car elle n'osait espérer encore que cette messe, dans une église provisoire, avant

que la maison fût réellement organisée, pût être comptée pour celle qu'attentait la divine justice. Elle ne cessa de bénir le Seigneur pour cette grâce, que sa charité lui rendait aussi précieuse que si elle eût été faite à elle-même.

(V. *Vie de sainte Thérèse* par elle-même ; s 31 et 38 ; P. Fr. Ribeira, *Vita ejusdem*, liv II, ch. 10 et 12.)[1].

LXXXIXe MERVEILLE.

PROTECTION SPÉCIALE DE MARIE.

Posui verba mea in ore tuo, in umbrâ manus meæ protexi te : J'ai mis sur vos lèvres mes paroles, je vous ai couvert de l'ombre de ma main. (*Isaïe*, LI, 16.)

La grâce obtenue au siècle dernier, au moment où le P. Rossignoli écrivait cet ouvrage, par un serviteur de la Sainte Vierge, n'est pas moins signalée que celle qui fut autrefois accordée à S. Grégoire-Thaumaturge. Il faut se rappeler que ce grand évêque, voulant éviter la persécution de l'empereur Décius, s'était réfugié au sommet d'une montagne, où furent conduits les satellites par un traître. Le saint était en oraison lorsque ses ennemis entrèrent ; mais il ne l'aperçurent point : car Dieu

(1) On nous permettra de protester ici de nouveau contre l'erreur injustifiable d'un traducteur contemporain des *œuvres de sainte Thérèse*, le P. Bouix, qui n'a pas craint de défigurer en français le nom de cette grande sainte, en l'écrivant, contre toutes les règles de la grammaire et de la tradition, TÉRÈSE.

(*Le Traducteur.*)

l'avait rendu invisible; en sorte qu'ils furent obligés de s'en retourner sans le prisonnier sur lequel ils avaient compté. C'est S. Grégoire de Nysse qui rapporte le fait. Le traître, ajoute-t-il, frappé de ce miracle se convertit, tirant ainsi d'une cécité matérielle la vraie lumière spirituelle. C'est d'une faveur analogue que fut récompensé le fidèle dont nous voulons parler. Il joignait à son amour envers la divine Marie un zèle extraordinaire pour les âmes du Purgatoire, pour le suffrage desquelles il ne manquait jamais de réciter chaque soir les litanies de la Sainte Vierge.

Il avait plusieurs ennemis déclarés, empressés à lui dresser des embûches et déterminés à lui ôter la vie s'ils le pouvaient. Un soir que le pieux chrétien s'était tranquillement endormi dans son lit, les méchants parvinrent à s'introduire dans sa maison et à monter jusqu'à son appartement, où il leur devait être facile d'accomplir l'homicide projet. Ils s'approchent tout doucement du lit, voient les vêtements déposés sur une chaise, en concluent que leur victime est là sous leur main, et apprêtent leurs poignards. Mais, ô prodige! ils ne peuvent découvrir personne; la couche est vide, du moins à leurs yeux; la Providence a enveloppé son serviteur d'un nuage protecteur qu'ils ne peuvent percer. Ils s'imaginent alors qu'il est dans quelque autre endroit de la maison, et courent à sa recherche. Ils fouillent jusqu'au moindre coin, remuent et bouleversent tout, reviennent à l'appartement, et enfin se retirent, furieux d'avoir manqué leur coup. On pouvait dire là encore, en empruntant un mot de l'Evangile de saint Jean : « Il a aveuglé leurs yeux, afin qu'ils ne vissent point : *Excæcavit oculos eorum, ne viderent oculis.* » C'était, on n'en peut

douter, la récompense de sa dévotion aux pauvres âmes et à Marie.

Ce ne fut pas la seule ni la plus grande. Un soir, les distractions de la table le portèrent à boire un peu plus que de coutume; il se trouva donc plus fatigué et eut besoin de se coucher plus tôt. Mais auparavant il se mit en devoir de s'acquitter de sa dévotion journalière, la récitation des litanies. Il les commence : bientôt, surpris par le sommeil, il s'arrête, sans en avoir dit plus de la moitié, et se laisse aller à cette fatigue. Ses ennemis l'épiaient encore. Dès qu'ils jugent le moment opportun, ils se précipitent vers le lit. Ils n'aperçoivent qu'une moitié de corps, comme un cadavre qui aurait été partagé en deux dans toute sa longueur, ainsi qu'on représente le supplice de certains martyrs égorgés par les païens des premiers siècles. Ils s'imaginent avoir été prévenus par d'autres ennemis, aussi acharnés qu'eux, et, ce spectacle leur faisant horreur, ils s'enfuient à la hâte. Dieu n'avait renouvelé que la moitié de son miracle : à un serviteur qui ne disait que la moitié de sa prière, il ne donnait qu'une demi-protection. Quand il fut réveillé et qu'il apprit tout ce qui s'était passé, il l'interpréta ainsi lui-même et se promit d'être plus vigilant. « *Non accedet ad te malum, et flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo.* » Ps. 90.

Le fait est que le lendemain, en le rencontrant sain et sauf, les assassins crurent voir un fantôme et restèrent épouvantés. Revenus à eux, ils désirèrent un éclaircissement, se réconcilièrent avec lui, lui racontèrent les deux tentatives qu'ils avaient faites contre sa personne et la manière dont elles avaient échoué, et lui demandèrent d'expliquer ce phénomène. Il le fit comme il put,

attribuant la merveille à la divine Marie et aux âmes qu'il avait soulagées par ses prières. Tous convinrent que cette explication était la seule admissible, qu'on y voyait la main de Dieu, et jaloux d'une faveur si marquée du Ciel, ils se mirent eux aussi à pratiquer cette sainte et consolante dévotion.

(V. Carfora, *Fortuna hom.*, livre v[e], chap. 10.)

XC[e] MERVEILLE.

L'OR ET L'ARGENT DES VERTUS DOIVENT SOUVENT ÊTRE PURIFIÉS PAR LE FEU.

Aurum et argentum igne purgabitur : L'or et l'argent seront purifiés par le feu. (*Num.* XXXI, 22.)

Dieu commanda à Moïse que l'or et l'argent qui devaient être consacrés au tabernacle et aux vases sacrés fussent soigneusement dégagés de toute scorie : *De auro mundissimo* (Exode, 15). C'était, au sentiment commun des interprètes, la figure de la netteté et de la pureté exigée des âmes qui se présentent au temple de la gloire céleste : elles doivent être purifiées par le feu, suivant cet autre mot du prophète Malachie : *Purgabit filios Levi, et colabit eos quasi aurum et argentum.* Les justes, ornés du trésor des plus belles vertus, ont encore besoin du feu expiatoire avant de paraître dignement au pied du trône de la divine Majesté pour y jouir à tout jamais de sa présence. Tout ce que nous avons rapporté dans ce livre le prouve manifestement; mais voici un trait de plus.

Cornélie Lampognana, dame de Milan, miroir de la plus parfaite fidélité et vraie imitatrice de Ste Françoise Romaine dans les trois états de vierge, d'épouse et de veuve, s'était liée d'une étroite amitié avec une religieuse du tiers-ordre de Saint-Dominique. Etant un jour ensemble à l'église de la Rose, retirées dans une des chapelles latérales, elles se mirent à raisonner pieusement sur la brièveté de la vie, sur la nécessité de se tenir toujours prêt à mourir, afin d'éviter les terribles châtiments de la réprobation, et elles finirent, après s'être animées mutuellement au zèle pour la vertu, par se promettre que, si Dieu l'agréait, la première qui mourrait apparaîtrait à l'autre.

Cinq ans après, Cornélie fut appelée au tribunal du Juge suprême, et sa compagne, après un si long temps, avait perdu le souvenir de l'engagement pris dans l'église. Mais voici, qu'au bout de trois jours comme elle était à genoux devant un crucifix dans sa cellule, elle s'entend appeler par son nom. Reconnaissant aussitôt la voix, elle éprouve un sentiment indéfinissable de joie, et s'écrie : « O madame Cornélie, que je suis aise de vous entendre ! dites-moi vite où vous en êtes : avez-vous le bonheur d'être admise dans le sein de Dieu, que vous serviez avec tant de zèle et d'amour? — Pas encore, répondit la voix. » Et elle ajouta : « Oh ! combien les jugements du Seigneur sont différents de ceux des hommes ! Je suis retenue encore dans le lieu des ténèbres, et j'y dois rester quelque temps, afin d'expier les fautes de ma vie, qui aurait pu être plus fidèle et plus fervente. Cependant, grâces en soient rendues au doux Sauveur, mon purgatoire sera bientôt terminé. » Un instant après, la religieuse se sentit prendre par la main,

et la voix lui dit : « Venez avec moi, vous verrez des choses merveilleuses. » A peine eurent-elles fait quelques pas, qu'elles se trouvèrent dans un jardin où l'on ne voyait que vignes en fleurs, et sur les feuilles des caractères gravés. « Lisez ces feuilles, » dit l'apparition. Elle se penche, assemble les lettres, et trouve écrits tous ses propres défauts, dans lesquels, par fragilité humaine, elle retombait chaque jour. Etonnée de cette merveille, elle se demandait ce que tout cela signifiait, pourquoi ces feuilles, pourquoi ces lettres, pourquoi cet accusation écrite. La défunte lui dit alors : « Il n'y a point, ma sœur, à vous étonner ainsi. Avez-vous donc oublié le mot du Sauveur dans la dernière cène : *Je suis la vigne et vous êtes les rameaux?* Ses feuilles sont nos actions, dans lesquelles restent vivants le bien ou le mal qui les ont accompagnées ou inspirées : pour entrer au ciel, il est de toute nécessité que les feuilles du mal soient purifiées. Eh bien ! chère sœur, consolez-vous : en regardant de près, vous verrez qu'il vous reste peu à effacer, car vous avez fidèlement persévéré dans vos promesses virginales et dans le service de notre adorable Maître. Vos manquements, pour être nombreux encore, ne le sont pas autant que les miens, parce que j'ai eu sur la terre des états bien différents à parcourir. Vous allez en voir une image tout de suite. »

Quelques pas en avant les conduisirent à un second jardin, rempli également de vignes, dont les rameaux s'étendaient de tous côtés et couvraient le sol. La religieuse s'approche avec empressement pour lire ce qui était marqué sur les feuilles ; mais l'âme la retient. « Arrêtez, lui dit-elle, mon divin Sauveur ne veut pas que vous découvriez pour l'heure mes fautes et mes

offenses envers lui ; il m'épargne cette confusion. Lisez seulement ce qui est tout près de vous. » Elle le fit, et trouva les manquements qui regardaient le saint lieu, les irrévérences, les discours inutiles, d'autres imperfections semblables dont son amie l'avait autrefois reprise elle-même en quelques circonstances. « O bon Jésus ! s'écria celle-ci, comment faire pour anéantir tout cela? d'où viennent tant de fautes? pourquoi, après vos communions, vos confessions si fréquentes, les indulgences que vous avez gagnées, restent-elles encore pour vous accuser? — Cette réflexion est juste, répondit la défunte ; mais il faut savoir que, de ces indulgences, j'en ai obtenu un très-petit nombre, par suite de mes distractions et de mon manque de ferveur ; trois ou quatre au plus. Il m'est donc nécessaire de faire maintenant pénitence, puisque auparavant je ne l'ai pas faite. Il est vrai que je suis pleine d'espérance dans mon doux Sauveur, qui bientôt me délivrera. Déjà il me console par la vue de cet éclat que j'aperçois dans ma prison, qui n'est autre que celui de mon ange gardien. Ce fidèle ami, à ma prière, m'obtiendra des suffrages précieux, et je me réunirai à Jésus et à Marie. »

La vision disparut après ces paroles, en ajoutant : « Priez pour moi, et que la paix soit avec vous ! » Mais comme la bonne fille doutait de ce qu'elle avait vu et ne savait que croire, le lendemain Cornélie vint la trouver de nouveau, et, l'appelant encore par son nom, lui dit : « Ce que vous avez vu et entendu hier est véritable, ce ne fut point une illusion. Je suis Cornélie, et c'est pour accomplir la promesse que nous avons échangée à l'église de la Rose, que je suis venue vous trouver. Je vous conjure de dire trois *Salve Regina* et de les faire dire

aussi aux autres religieuses de votre maison : l'un en l'honneur de la pureté, l'autre de l'obéissance, le troisième de l'humilité de la divine Marie : elle daigne chaque jour me visiter et m'encourager dans mon épreuve, qui va prendre fin. »

Le jour de l'Assomption, elle se fit voir de nouveau toute triomphante, dépouillée de ses anciens vêtements de deuil, éclatante et comme baignée dans une ineffable lumière. Elle était enfin admise au séjour de la gloire, et son âme débordait de félicité.

Combien donc, ô chrétiens, devons-nous redouter ce jugement incorruptible de la sainteté éternelle, qui scrute jusqu'aux dernières légèretés dans les cœurs les plus habituellement unis à elle ! C'est avec grande raison sans doute que S. Grégoire de Nazianze appelle le feu du purgatoire le dernier baptême : *Igne suo baptizantur, qui supremus est baptismus*. Comme il n'y a point d'autre porte à l'Eglise militante que celle du baptême d'eau, il n'y en a guère d'autre non plus, après les souillures de la vie présente, à la Jérusalem de l'éternel repos que celle du baptême de feu.

(V. Hippol. Portus, *Vita Cornel. Lampugnanæ*, chap. 18.)

XCIe MERVEILLE.

RÉCOMPENSE ASSURÉE A L'AUMÔNE POUR LES AMES DU PURGATOIRE.

Eleemosyna facit invenire misericordiam : L'aumône fait trouver miséricorde. (*Tobie,* XII, 9.)

Il n'est pas donné à tous de renouveler l'aumône magnifique du vertueux et héroïque Judas Machabée, qui envoya à Jérusalem douze mille drachmes d'argent pour les prières en faveur des morts : *Duodecim millia drachmas argenti misit Jerosolymam, offerri pro peccatis mortuorum sacrificium.* (II Macch., XII, 42). Mais il en est bien peu qui ne puissent faire au moins le don de la pauvre veuve de l'Evangile, louée par le Sauveur lui-même au moment où elle mettait dans le tronc ses deux petites pièces de menue monnaie : elle donnait, dit l'Evangéliste S. Marc, tout ce que lui permettait son indigence : *De penuriâ suâ misit omnia quæ habuit.* Ce touchant exemple fut suivi par une humble femme napolitaine qui avait le plus grand mal à subvenir aux nécessités de sa misérable famille. Les ressources de la maison se bornaient au travail journalier du mari, simple ouvrier exerçant un art vulgaire, qui apportait tous les soirs la petite rémunération de ses sueurs. Hélas ! un jour vint où ce pauvre père fut saisi et jeté en prison pour dettes, en sorte que toute la charge de la famille resta à la malheureuse mère, qui n'avait que l'œuvre de ses mains

et sa confiance en Dieu pour y pourvoir. Elle conjurait avec foi la divine Providence de lui venir en aide, et surtout de délivrer son mari, qui gémissait sous les verrous, sans autre crime que son indigence : car elle ne pouvait espérer, l'infortunée, de réunir assez d'argent pour acquitter jamais ces charges.

On lui apprit qu'il y avait dans la ville un seigneur de grande charité, qui employait sa fortune à soulager ceux qui souffraient : aussitôt la digne femme se fait rédiger une supplique où elle exposait dans le détail sa pénible situation, et l'envoie à ce charitable seigneur. Mais elle n'en reçoit qu'une légère aumône, un carlin, pièce du pays qui vaut un peu moins de cinquante centimes. Que faire donc et à qui avoir recours? Désolée, elle entre dans une église pour supplier le Dieu des indigents de la protéger dans sa détresse, puisqu'elle n'a plus d'appui sur la terre. Elle était plongée dans sa prière et dans ses larmes, lorsque, par une inspiration sans doute de son bon ange, il lui vient à la pensée d'intéresser à sa situation les âmes du purgatoire, dont elle a entendu raconter à la fois les douleurs, et ensuite la reconnaissance quand elles sont délivrées. Raffermie et presque consolée, elle entre à la sacristie, offre sa petite pièce et demande qu'on lui fasse la charité d'une messe des morts. Un bon prêtre qui était là s'empresse de la satisfaire, et monte au saint autel en son nom, pendant qu'elle se répand en prières, prosternée sur le pavé.

Elle sort avec un baume sur le cœur, comme si elle se sentait exaucée. Mais voici que, pendant qu'elle s'en retourne le long des rues de Naples, si bruyantes, si populeuses, elle se voit abordée par un bon vieillard qui lui demande ce qui peut causer la tristesse qu'il lit sur

son visage. Elle dit tout, en termes pathétiques. Le vieillard se montre fort touché de tant de misère, lui adresse quelques paroles d'encouragement, et, en se retirant, lui remet un billet avec ordre de le porter de sa part à une personne qu'il lui désigne; après quoi il s'éloigne. La digne femme s'y rend sans tarder, trouve le cavalier et lui fait sa commission. Celui-ci, ouvrant le papier, semble sur le point de se trouver mal : il a reconnu l'écriture de son père, mort depuis quelque temps déjà... — « Et d'où vous vient cette lettre? s'écrie-t-il hors de lui. Qui a pu vous donner ces lignes si précieuses à mon cœur? — Monsieur, répond la bonne femme, ébahie à son tour, c'est un charitable vieillard qui m'a abordée dans la rue, et qui m'a dit, après avoir entendu mes malheurs, de vous venir voir de sa part et de vous faire cette commission. Je ne sais point ce qu'il y a d'écrit dans le billet, il ne me l'a pas expliqué. D'ailleurs, il avait tels et tels traits, à peu près comme ceux que je vois dans ce cadre que vous avez là au-dessus de la porte. »

De plus en plus interdit, le cavalier reprend le billet et lit tout haut. « Mon fils, votre père vient de quitter le Purgatoire, grâce à une messe que cette pauvre femme, qui vous portera cette écriture, a fait célébrer ce matin. Elle est dans une grande nécessité, et je vous la recommande moi-même. » Il lit et relit ces caractères tracés par une main si chère et désormais sauvée; les larmes succèdent à son émotion. Revenant alors à la messagère, qui attendait craintive le résultat de tout ceci, à quoi elle comprenait peu de chose : « Pauvre mère, lui dit-il, vous avez, avec une faible somme, assuré la félicité de celui qui m'a donné la vie; je veux assurer à mon tour la vôtre. Je me charge de vous et de

votre famille; il ne vous manquera rien, j'en fais le serment. » Je laisse à deviner les sentiments de ces heureuses gens, et aussi l'instruction qui découle pour nous de cette histoire, semblable, pour le fond, à celle que nous avons déjà rapportée et qui est de date plus récente. Il n'y a point de petite charité envers les membres de l'Eglise souffrante, et tout ce qu'on fait pour eux attire des miracles de miséricorde, comme l'enseigne le pieux cardinal Hugues : *Qui potest commodet, et semen ejus in benedictione erit.*

(V. Carfora, *Fortuna hominis*, livre I, ch. 9.)

XCII^e MERVEILLE.

LES AMES DU PURGATOIRE DEMANDENT UN SOUVENIR.

Orate pro nobis ad Dominum, quia peccavimus Domino, et non est aversus furor ejus à nobis : Priez pour nous le Seigneur, parce que nous avons péché contre lui et que sa colère dure encore sur nous. (*Baruch*, I, 13.)

Un interprète sacré assure que les âmes du purgatoire sont punies de la même façon que fut traité dans ses malheurs le saint homme Job : les plaies qui l'avaient frappé atteignaient tellement tout son corps, qu'il ne pouvait faire usage de ses membres ni se secourir lui-même, n'ayant plus de libre que ses lèvres pour crier : « Ayez pitié de moi, vous du moins qui fûtes mes amis : *Derelicta sunt tantummodò labia circà dentes meos : miseremini mei.* » Telles sont donc ces pauvres âmes, ces âmes bénies, incapables de travailler par elles-mêmes au moindre adoucissement de leurs maux. Ce qui leur

est permis, c'est de crier vers les vivants et de leur demander du secours. Quelquefois même, nous en avons vu plus d'un exemple, DIEU leur a permis d'apparaître à ceux qui les pouvaient aider.[1]

C'est une vieille tradition du pays de Worms que, pendant plusieurs nuits, on avait aperçu des légions d'hommes armés qui se répandaient dans la campagne, les uns à pied, les autres à cheval, comme si une grande bataille allait se livrer. C'était ordinairement après l'heure de minuit que commençaient ces apparitions, et au point du jour elles s'évanouissaient, comme si les guerriers se fussent retirés dans une cavité de la montagne, pour en sortir de nouveau à la nuit suivante. Non loin de là était le monastère de Limbourg (ou de Limberg), dont le repos nocturne était troublé par ces bruits étranges. C'est pourquoi un saint moine détermina quelques-uns de ses confrères à sortir une nuit avec lui pour aller au-devant de ces êtres inconnus, et savoir d'eux qui ils étaient et ce qu'ils voulaient. Après s'être fortifiés par la prière et avoir imploré la protection de DIEU sur leur entreprise, ils quittent le couvent un soir et se rendent à l'entrée de la caverne ; et là, au moment où ces gens armés se précipitaient pour sortir, le religieux le plus courageux, faisant un signe de croix,

(1) Nous rappelons pour la seconde fois qu'on trouvera un grand nombre de faits de ce genre rassemblés dans l'ouvrage traduit de l'allemand par deux auteurs différents, et digne de toute l'attention des lecteurs catholiques et sérieux, la *Mystique divine* de Gœrrès,* monument précieux de recherches, de science, de philosophie, auquel il ne manque qu'un peu plus d'ordre et une marche moins saccadée. Inutile de dire que Gœrrès justifie les traits merveilleux dont ces cinq gros volumes sont remplis. (*Le Traducteur.*)

(*) *Gœrrès* s'écrit ainsi pour des Français, en allemand, *Görres*.

les adjure, au nom de la très-sainte TRINITÉ, de dire qui ils sont, et pourquoi ils viennent ainsi distraire les serviteurs de JÉSUS-CHRIST; quel est leur dessein, leur but, leur intention. A quoi l'un des personnages répondit : « Nous ne sommes pas des soldats vivants qui se font la guerre, mais les âmes d'une quantité de morts, tués en ce lieu en combattant sous les enseignes de nos deux souverains. Nos corps ont été enterrés ici, et nos âmes y font leur purgatoire. Ce bruit d'armes et de chevaux, qui fut alors l'occasion de nos fautes et que DIEU permet que vous entendiez pour notre soulagement, est maintenant l'instrument et la forme de la peine à laquelle nous sommes condamnés. Vos yeux ne distinguent point les flammes qui nous entourent et nous consument; mais elles sont bien cruelles. »

Le religieux, effrayé à cette révélation, reprit pourtant courage et demanda : « Nous serait-il possible de vous secourir dans cette extrémité qui nous émeut de compassion, et comment le pourrions-nous? — Ah! certainement! répondit l'âme; certainement, vous le pouvez, et c'est pour cela qu'il nous est donné de nous manifester à vous et de vous implorer. Vos jeûnes, vos oraisons, vos mortifications de toutes sortes, à vous qui avez renoncé au monde et qui vivez dans la sainteté, et surtout le divin sacrifice de l'autel, peuvent aisément procurer notre délivrance. Nous vous supplions d'y travailler. Nous ne pouvons rien pour nous-mêmes, infortunés que nous sommes, si ce n'est de souffrir, et toujours souffrir, jusqu'à la fin de l'épreuve. » Et à l'instant, comme une seule voix lamentable, toute cette multitude s'écria : « Priez pour nous, ô pères, priez pour nous! » Et puis tout disparut, ainsi qu'un globe de feu se dis-

soudrait dans l'air ; mais en même temps le sommet de la montagne parut s'allumer ; on y voyait comme un incendie immense dont les reflets étaient effrayants. Les moines, sous l'impression terrible de ce spectacle, rentrèrent chez eux, commencèrent leurs prières et les suffrages qu'ils avaient promis, et, à partir de ce moment, tous les bruits nocturnes cessèrent.

Nous ajouterons à ce trait un autre événement aussi étonnant et aussi instructif, qui eut encore un religieux pour objet. Ce bon moine, toutes les fois qu'il passait auprès de quelque cimetière, ne manquait jamais de faire pour les défunts qui y reposaient une petite prière, comme le *Requiem æternam*, ou autre semblable. Un jour cependant, ayant l'esprit occupé d'une pensée différente, il venait de laisser un cimetière à sa droite sans s'acquitter de sa charitable pratique, lorsqu'il y fut miraculeusement rappelé par plusieurs cadavres qui lui parurent sortir de leurs tombes, et qui criaient derrière lui, empruntant un mot du psaume 128e : « Et ceux qui passaient n'ont point dit : Que la bénédiction de Dieu soit sur vous : *Et non dixerunt qui præteribant : Benedictio Domini super vos.* » A cette vue, à ces paroles, il s'arrête confus de son oubli, et aussitôt ajoute la fin du verset : « *Benedicimus vobis in nomine Domini :* Nous vous bénissons au nom du Seigneur. » Comme si elles eussent été soulagées par ces simples mots, tirés des livres sacrés, les âmes cessent de se rendre sensibles. Quant au religieux, confirmé dans sa sainte dévotion, jamais plus il ne lui arriva d'y manquer.

(Trithemius, *Chronic.*, ann. 1058 ; Dauroult, *Catechismus histor.* part. III, c. 8, t. 20 ; Philippe Oultreman, jésuite, *Pedagogus christianus*, t. I, 2e part. ch. 19, § 2.)

XCIIIe MERVEILLE.

COMBIEN DIEU AIME QU'ON PRIE POUR SES PARENTS DÉFUNTS.

Mutuam vicem reddere parentibus acceptum est coràm Deo : Rendre à ses parents ce qu'on a reçu d'eux est chose agréable au Seigneur. (*I Timoth.* v, 4.)

Pour exciter notre compassion envers les âmes du purgatoire et nous porter à les soulager selon nos forces, ce devrait être assez de savoir qu'elles ont une même nature avec nous, ont vécu sous la même loi, sont comme nous les images de Dieu, et qu'à ce titre, si nous aimons Dieu, nous les devons aimer aussi ; qu'elles ont été comme nous régénérées dans les eaux du baptême et dans le sang de Jésus-Christ, ce qui nous les a unies par une parenté toute spirituelle mais réelle. Or, cela étant, combien le motif ne devient-il pas plus pressant si à tous ces titres s'ajoute celui des relations si élevées et si saintes de la famille, d'un fils envers son père, d'un père envers ses enfants, d'un mari à l'égard de sa femme ou de celle-ci à l'égard du premier, d'un frère envers une sœur ou un frère, et réciproquement ! Il est évident qu'ici règne une obligation particulière et plus stricte d'employer tous les moyens possibles de procurer leur délivrance. Nous allons reproduire deux traits fort édifiants de ce genre de charité, ou plutôt d'obligation de conscience. Dans son *Trigesimo sacro*, le P. J.-B. Manni en a beaucoup d'autres. Voici donc deux reines, dont l'une délivre sa mère, l'autre sa fille.

Sainte Elisabeth, fille d'André, roi de Hongrie, et de sa femme Gertrude, avait naturellement, pieuse comme elle était, une dévotion fort vive pour les défunts. De ses propres mains elle préparait les suaires pour les ensevelir, payait les frais des funérailles des pauvres, et souvent accompagnait elle-même le corps jusqu'au cimetière, pendant que son cœur suppliait le juge redoutable de faire grâce à ses pauvres créatures. On peut bien penser que son zèle ne diminuait guère s'il s'agissait de ses proches, et qu'il prenait au contraire une activité nouvelle. Lorsque mourut sa mère Gertrude, elle ne cessa d'offrir pour elle des mortifications, des prières, des aumônes considérables, et sous les formes les plus variées. Une nuit, après tous ses exercices, la sainte s'était couchée, et elle allait s'endormir, lorsqu'elle vit paraître devant elle la défunte, vêtue de deuil, le visage triste, désolé, suppliant, qui se mit à genoux et lui dit : « Ma fille, vous avez à vos pieds votre mère accablée de douleur, qui vient vous conjurer de multiplier vos suffrages, afin d'être délivrée des tourments épouvantables qu'elle souffre pour ses manquements dans l'exercice de l'autorité qui lui avait été confiée. Ah! au nom des angoisses au milieu desquelles je vous ai mise au monde, des fatigues et des veilles que m'a coûtées votre éducation, je vous supplie de tout faire pour me retirer des supplices où je suis plongée. » Emue autant qu'épouvantée, Elisabeth se relève immédiatement pour prier, pleurer, s'humilier, se frapper en présence de Notre-Seigneur. Le sommeil la surprit dans cet acte de charité, qu'elle ne voulait plus interrompre. Or, sa mère revient alors, mais toute différente, vêtue de blanc, joyeuse, rayonnante d'allégresse, lui rendant grâces avec effusion

de ce que ses ardentes prières lui avaient ouvert enfin les portes du ciel.

Sainte Elisabeth de Portugal ne fit pas moins pour la reine Constance sa fille. Cette jeune princesse était reine de Castille, et une mort inopinée l'enleva à l'affection de sa famille et de ses sujets. Elisabeth venait d'apprendre ce malheur, et elle se rendait avec son mari dans la ville de Santarem, lorsqu'un ermite se mit à courir derrière le cortége royal, en criant qu'il voulait dire un seul mot à la reine. Les gardes le repoussaient; mais la sainte, s'étant aperçue de son insistance, donna ordre qu'on le lui amenât. Dès qu'il fut en sa présence, il lui raconta que plus d'une fois, pendant qu'il priait dans son ermitage, la reine Constance lui était apparue et l'avait instamment conjuré de faire savoir à sa mère qu'elle gémissait au fond du purgatoire, qu'il fallait dire pour elle la sainte Messe chaque jour pendant un an. Sa commission faite, l'ermite se retira et ne parut plus. Les courtisans, qui avaient entendu la communication, s'en moquaient tout haut et traitaient l'ermite de visionnaire, d'intrigant ou de fou. Quant à Elisabeth, elle se tourna vers le roi et lui demanda ce qu'il en pensait. « Je crois, dit-il, qu'il est plus sage de faire ce qui vous est marqué par cette voie extraordinaire; après tout, faire dire des messes pour notre chère défunte n'a rien que de très-paternel et de chrétien. » On chargea donc de ce soin un saint prêtre, Ferdinand Mendez.

Au bout de l'année, Constance se fit voir en songe à la sainte; elle était vêtue de blanc, éclatante de lumière, et dit à sa mère : « Maintenant, ô ma mère, je suis délivrée, par la divine clémence, des tourments du purgatoire, et je m'envole vers la béatitude éternelle. » Cette

vue et cette assurance remplirent Elisabeth de consolation. Ne se rappelant point, à ce moment, les trois cent soixante-cinq messes qu'elle avait fait dire, elle se rendit à l'église pour remercier le Seigneur, et elle y trouva Mendez, qui lui apprit qu'il avait fini de la veille les intentions, et lui demanda si elle en avait d'autres à lui marquer. Elle se souvint alors de tout, comprit ce qui s'était passé, et répondit qu'il fallait rendre au Seigneur de solennelles actions de grâces : ce qu'on fit par des messes chantées, et en versant dans le sein des pauvres des aumônes nombreuses.

(V. Laur. Surius, *Vies des Saints*, 19 novembre ; Jacques Fuligati, *Vita S. Elisabeth*, p. 35.)

XCIVe MERVEILLE.

LA PEINE DU PURGATOIRE PROLONGÉE JUSQU'A L'ACQUITTEMENT DES DETTES.

Tradidit eum tortoribus, quoadusquè redderet debitum : Il le livra aux exécuteurs jusqu'à ce qu'il acquittât sa dette. (*Matth.* XVIII, 34.)

Ces âmes surtout sont ordinairement retenues par la justice divine dans le lieu de l'expiation, qui, après avoir été miséricordieusement retirées de leur vie mauvaise, n'ont point satisfait aux obligations de la restitution, étant surprises par une mort inopinée. Soit que, les créanciers étant en souffrance, il ne convienne point que les débiteurs entrent dans la joie suprême ; soit que Dieu n'accepte pas volontiers les suffrages en faveur de

ceux qui n'ont causé aux autres que du dommage, les histoires renferment plusieurs relations, qui paraissent authentiques, d'apparitions de débiteurs demandant qu'on acquitte pour eux leurs obligations omises.

Le R. P. Augustin d'Espinosa, de la Compagnie de Jésus, s'était distingué toujours par son zèle dévoué pour les âmes du purgatoire; il s'imposait en leur faveur mille prières, aumônes, jeûnes et mortifications, comme tous ceux qu'animent des sentiments semblables; nous ne pouvons que nous répéter. Dieu permit souvent que des défunts lui apparussent, ou bien pour le remercier, ou bien pour se recommander à lui. Un jour entre autres, il vit paraître un homme qu'il avait connu fort riche, et qui lui demanda s'il le reconnaissait. — « Sans doute, répondit le bon père; je me souviens parfaitement de vous avoir administré le sacrement de pénitence peu de jours avant que vous fussiez appelé devant le Seigneur. — C'est bien cela en effet, reprit le défunt. Je viens, par permission du Sauveur, vous conjurer d'apaiser pour moi sa justice. Je ne puis plus rien moi-même pour cela, et j'ai espéré que vous ne rejetteriez pas mon humble demande. Pour vous mieux renseigner sur ce qu'il faudrait faire, daignez m'accompagner quelques instants. » Le religieux répondit qu'il ne pouvait sortir sans la permission de son supérieur, mais qu'il allait l'obtenir. Il sort aussitôt, raconte au Père recteur ce qui lui arrive, et lui demande de l'autoriser à suivre cette étrange affaire. Il reçoit une réponse favorable; mais en même temps quelques autres religieux, avertis par le supérieur, se mettent en prières à la chapelle. L'apparition, qui avait toute la forme d'un homme, prend Augustin par la main et le conduit sans pronon-

cer une parole, sur un pont peu éloigné de la ville. Là, elle s'efface un moment et revient portant une grande bourse pleine d'argent, dont elle donne au Père une partie à porter jusqu'à sa cellule, où ils retournent ensemble.

Dès qu'ils y furent entrés, le mort met le restant entre les mains du religieux, avec un billet écrit, en lui disant : « Ce billet vous indiquera à qui et dans quelle proportion vous rendrez les sommes que je dois, à titre de contrat ou de restitution. Il marque aussi les œuvres pieuses que je désire être accomplies en faveur de mon âme. Quant à ce qui restera de la somme, vous en disposerez, mon père, comme il vous plaira : car vous êtes plus que personne en état de lui donner une destination sainte et utile. » En achevant ce discours, l'homme disparut, et le père s'empressa d'aller retrouver son supérieur et de l'informer de tout. Sur son avis, on fit venir les créanciers, on leur rappela ce qui leur était dû, circonstance dont ils se montrèrent fort étonnés, la chose étant secrète ; on les satisfit parfaitement, et de ce qui restait on fit plusieurs bonnes œuvres.

Huit jours s'étaient à peine écoulés, que le défunt se présente de nouveau au P. Augustin, pendant qu'il priait dans un profond recueillement : il le remercie avec effusion de son empressement et de sa charitable exactitude. Il le bénit surtout des messes qu'il avait fait dire en sa faveur, qui avaient servi plus que tout le reste à lui ouvrir les portes du ciel, où il montait incontinent, et où il conserverait pour son bienfaiteur une impérissable gratitude. On peut croire que le bon père dut à cette intercession les grâces dont il fut comblé, et qui firent de lui un des modèles de la Compagnie.

Ce serait le lieu de terminer cette histoire, avec celui qui l'a écrite le premier, par une exhortation aux débiteurs de ne point attendre au dernier moment à s'acquitter des restitutions et des paiements qu'ils sont en état de faire. En s'en remettant pour cela à leur testament, outre qu'ils jouissent volontairement d'un bien qui ne leur appartient pas, ils se font semblables à ces hideux serpents, à ces vipères qui ne sont bonnes à rien qu'après leur mort. C'est au milieu des flammes de la vengeance qu'ils verront combien cette conduite était blâmable et indigne de serviteurs de Jésus-Christ. Un écrivain que nous avons cité ici plusieurs fois a dit sur cette matière une bonne parole : « Ce que vous donnez vivant et en pleine santé est de l'or; ce que vous donnez en mourant est de l'argent; mais ce que vous laissez à distribuer après votre mort n'est plus que du plomb. » Ainsi parle Vincent de Beauvais.

(V. Jos. Nadasi, *Ann. dier. memorab.* 4 fév.; Jacq. Dautin, *Patroc. defunct.* liv. III, chap. 2, art. 3.)

XCVe MERVEILLE.

LES AMES DÉLIVRÉES VENANT AU-DEVANT DE LEURS BIENFAITEURS.

Venientes in occursum ejus, adoraverunt. Et venant au-devant de lui, ils se prosternèrent (*IV Reg.* II, 15.)

Lorsque l'empereur Charles-Quint s'empara de la ville de Tunis, il remit en liberté vingt mille esclaves chré-

tiens, réduits avant sa venue à la plus affreuse condition. Pénétrés de reconnaissance pour leur bienfaiteur, ils l'entouraient en le bénissant et en chantant ses louanges. On peut en dire autant de tous ceux qui ont rendu à la vie, au bonheur, à la liberté, les malades, les captifs, les indigents : ils ont recueilli des bénédictions et des chants d'actions de grâces sans fin. Ainsi se comportent certainement les âmes du purgatoire à l'égard de ceux qui ont été leurs bienfaiteurs, elles dont la captivité fut bien autrement sévère et dure que toute captivité, toute indigence, toute maladie terrestre. Elles viennent surtout à leur rencontre au moment du trépas, pour les accompagner et les introduire elles-mêmes dans le lieu de l'éternel repos. Ste Marguerite de Cortone, qui avait été d'abord une grande pécheresse, l'expérimenta, comme je vais le rapporter.

Parmi les vertus qu'on lui vit pratiquer avec le plus d'ardeur après sa conversion, on marque sa charité envers les âmes, qui ne connaissait point de bornes et qui sacrifiait temps et repos pour solliciter leur délivrance. C'est pour cela qu'à sa mort elle vit venir au-devant d'elle, comme un cortége d'honneur, quantité de ces âmes qui lui devaient tout. La vue de ce consolant spectacle fut donnée à une servante de Dieu de la ville de Castello, laquelle, ravie en esprit à ce moment, resta dans l'admiration de ce que Dieu lui permettait de contempler miraculeusement.

Comme la piété bien entendue envers les morts a pour premier objet les parents, ainsi que nous l'avons dit et que le cœur seul l'indique, Marguerite se souvint d'abord des siens. Son père et sa mère étant morts, elle offrit pour eux ses prières, ses mortifications, ses veilles, ses

souffrances, ses communions, les messes auxquelles elle avait le bonheur d'assister. Dieu lui fit connaître qu'elle les avait ainsi délivrés et envoyés au paradis, longtemps avant l'époque où leur purification dernière devait avoir lieu. Elle eut un souvenir aussi empressé d'une domestique, nommée Gillia, qui mourut auprès d'elle, et pour laquelle elle intercéda avec toute la ferveur dont elle était capable. Un ange se fit voir à elle, et lui apprit que Gillia aurait à faire un mois de purgatoire, mais avec des châtiments légers, parce que ses vertus avaient été bien supérieures à ses défauts; que, de plus, en considération des prières de la sainte, elle serait conduite au ciel par quatre anges députés à cet effet, le jour de la fête de la Purification.

La bienheureuse Marguerite portait, en second lieu, son zèle sur toute espèce de défunts, qu'elle les eût ou non connus. C'est pour cela que les apparitions permises de Dieu se multipliaient autour d'elle. Deux marchands, traversant un pays infesté de voleurs, tombèrent entre les mains d'assassins qui les tuèrent. Ils apparurent à la sainte et lui dirent : « Nous n'avons pu, à la vérité, surpris comme nous l'étions, recevoir l'absolution de nos fautes. Cependant, lorsqu'on nous conduisait au fond de ce bois où le fer des assassins devait trancher notre vie, nous avons eu le temps et la grâce de produire un acte de contrition, par la bonté du Seigneur et par la clémence de la divine Mère; le Sauveur nous a alors touché le cœur d'un regret sincère, et inspiré le courage de recevoir le coup mortel en expiation de nos fautes. Nous avons donc échappé à l'éternelle damnation; mais nos tourments dans le purgatoire sont affreux : nous avons commis, dans l'exercice de notre profession, plus

d'un mensonge et plus d'une injustice. C'est pourquoi, servante de Dieu, vous qui lui êtes si fidèle, nous vous supplions de donner avis à nos parents (et ils les nommèrent) de faire pour nous des restitutions et des aumônes, afin que nous reposions en paix. Nous vous conjurons aussi, au nom de votre dévotion pour les pauvres âmes, de vous souvenir de nous et de nous accorder vos suffrages. » Est-il besoin de dire comment elle accueillit cette prière si humble?

Elle ne se bornait pas, du reste, à faire et à prier elle-même; sa pratique était d'engager dans ces œuvres satisfactoires autant de cœurs qu'elle pouvait en trouver de disposés à l'écouter, parmi les religieux, les religieuses et même les personnes du monde. Notre-Seigneur daigna la choisir pour son ambassadrice, sur ce chef, auprès des Frères-Mineurs : « Vous leur recommanderez de ma part, lui dit-il, de se souvenir davantage des âmes du purgatoire, qui sont en ce moment en nombre incalculable, parce que personne, presque, ne prie pour elles. Vous leur direz encore, en mon nom, de se soigneusement garder d'oublier leur règle de pauvreté et de retraite pour se mêler des affaires du siècle, parce qu'une grave pénitence les attendrait pour ce péché dans l'autre vie, où les peines sont diverses, suivant les manquements et le degré d'infidélité : ainsi dans leurs couvents ont-ils des cellules différentes suivant les besoins ou la condition des frères. » Ces avis furent reçus avec respect, et conservés dans les archives de l'ordre à titre d'avertissements divins.

Le zèle de Marguerite étant donc si grand et si fécond, il ne faut point s'étonner qu'elle ait obtenu la grâce de quantité de défunts languissant dans les flammes expiatoires, ni que ces âmes bienheureuses soient venues à sa

rencontre, suivant la vision que nous avons dite, et aient aimé à lui servir de cortége dans sa réception au milieu des élus.

(V. *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 22 fév.)

XCVI[e] MERVEILLE.

DOUBLE PRODIGE.

Qui prædaris, et ipse prædaberis : Vous qui dérobez, vous serez dérobé vous-même. (*Isaïe*, XXXIII, 1.)

Il n'est pas facile de décider, dans l'événement suivant, ce qu'il y a de plus admirable, ou le soin que prennent les âmes du purgatoire d'un pieux prêtre, ou la conversion de deux larrons qui en est la suite. Ici elles protégent la vie temporelle d'un serviteur de Dieu, là elles procurent la vie éternelle de deux ennemis de Dieu. Il paraît toutefois que ce dernier résultat, étant plus saint, plus désirable, est aussi plus digne de notre attention.

Le P. Louis Monaci, religieux de l'ordre des Clercs-Mineurs, très-dévot aux pauvres âmes, voyageait seul, si toutefois un chrétien qu'accompagne son ange gardien peut jamais se croire seul. La nuit vint comme il entrait dans une campagne déserte, qu'il se hâtait de traverser pour arriver à une habitation où il pût s'arrêter jusqu'au matin. Tout pressé qu'il était, le bon Père ne voulut point omettre une pieuse habitude qu'il avait, celle d'utiliser même le temps de la marche, et il commença à réciter le chapelet en faveur des âmes des fidèles défunts, afin qu'en retour elles le gardassent des périls toujours semés

sous les pas du voyageur. Dieu permit qu'il éprouvât sur l'heure l'effet de sa confiance.

Non loin du lieu habité que cherchait à gagner le P. Monaci, se tenaient deux de ces hommes que leurs crimes ont éloignés de la société, et qui trouvent loin de leurs semblables un asile contre la vindicte des lois, vivant avec les bêtes sauvages et finissant par prendre quelque chose de leurs mœurs. Ils virent de loin venir le religieux, et aussitôt le projet de l'arrêter fut formé, les mesures prises pour l'exécuter. Ils n'avaient affaire qu'à un homme seul dont la défense ne leur offrait pas de grands dangers. Les voilà donc en embuscade, et ils y attendent patiemment leur victime, décidés à la tuer si elle faisait résistance. Un instant après, ils entendent le son d'une trompette guerrière; ils se lèvent à la hâte et regardent. Le Père s'avançait à grands pas, mais devant lui marchait un soldat armé de cette trompette qu'il faisait retentir de toute sa force, et autour du religieux se pressait une phalange de soldats armés jusqu'aux dents, l'accompagnant avec honneur, comme on ferait à un général qui vient prendre possession d'un commandement militaire. Quant à celui qu'ils gardaient si bien, il semblait ne se douter de rien, récitant paisiblement son chapelet et agissant comme s'il fût seul. Les brigands s'imaginent aussitôt qu'ils se sont trompés sur le costume, que celui qu'ils ont pris pour un moine est tout bonnement un officier envoyé à la poursuite des malandrins, et ils s'échappent au plus vite.

Le Père cependant parvient au village et entre dans l'hôtellerie, où il s'apprête à séjourner jusqu'au lendemain. Nos hommes, au bout de quelques instants, se rapprochant des maisons, s'informent où sont allées les

troupes qu'ils ont vues; on s'étonne de leur demande, on leur répond que pas un soldat n'a paru, et que le seul étranger de la soirée est un pauvre religieux qui s'est fait conduire à l'auberge, lequel n'a assurément dans sa tournure rien de guerrier. De plus en plus stupéfaits, sûrs que leurs sens ne les ont point trompés, puisque tous deux ont à la fois entendu et vu, ils entrent dans l'hôtellerie, où ils étaient connus, s'approchent du Père sous un prétexte, et lient avec lui conversation. Ils veulent savoir où il va, d'où il vient, et puis, après quelque hésitation, ce que sont devenus ceux qui lui servaient d'escorte. Monaci, à cette dernière question, ne savait que répondre. « Je suis venu seul, dit-il, et je ne sais de quoi vous voulez parler. — Eh bien! mon Père, Dieu aura fait pour vous quelque miracle : car nous vous jurons que vous aviez autour de votre personne une forte et brillante escorte, à telle enseigne, nous l'avouons avec quelque honte, qu'elle vous a sauvé de nos mains et que vous lui devez peut-être la vie, car nous n'étions pas gens à reculer devant un meurtre. »

Effrayé de cet aveu, le bon moine songea que les âmes pour lesquelles il intercédait pouvaient bien lui avoir prêté cette aide au moment du péril. Il exprima cette pensée, et les brigands en furent tellement frappés, qu'ils se décidèrent à embrasser à leur tour cette dévotion. Le Père les exhorta à suivre une si bonne pensée, et pour cela à se réconcilier avec Dieu : ce qu'ils firent à l'instant même. Une chambre retirée fut transformée en confessionnal, où ils vinrent l'un après l'autre, avec de grands sentiments de contrition, faire l'aveu de leurs iniquités et promettre de servir Dieu à l'avenir comme ses meilleurs enfants.

Au reste, et c'est la réflexion générale du grand pape S. Grégoire, quand même, en priant pour les morts, nous n'obtiendrions pas de ces surprenantes faveurs, nous ne devons pas oublier que le démon, semblable à un larron de grand chemin, nous attend sur la route de la vie, pour nous dépouiller des trésors de la grâce et de la vie spirituelle, et que la protection des âmes délivrées par nous nous est singulièrement utile dans ce combat et en face de ces embûches : *Maligni spiritus iter nostrum, quasi quidam latrunculi, obsident.*

(V. Greg. Carfora, *Fortuna Hominis,* livre I, chap. 10.)

XCVII[e] MERVEILLE.

PURGATOIRE IMPOSÉ A CEUX QUI RÉSISTENT A LA PAROLE DE DIEU.

Dominus mortificat et vivificat, humiliat et sublevat : Le Seigneur ôte la vie et la donne, c'est lui qui humilie et qui exalte. (*I Reg.* II, 6.)

La divine bonté, qui ne voudrait pas faire sentir aux coupables ses châtiments, leur envoie paternellement des admonitions fréquentes, pressantes, pour les retirer de leur malheureuse insensibilité. S'ils résistent à ces douces invitations, elle passe à la verge; et si, cette fois, la correction se fait, Dieu revient à toute sa miséricorde. Dans les desseins de sa Providence, il emploie ordinairement des instruments humains dans lesquels règnent la bienveillance et la tendresse. Ainsi, pour corriger Saül il choisit Samuël; à David égaré il adresse le prophète

Natham. Nous donnerons ici deux traits plus récents, qui vont à la même doctrine, et qui apprennent à avoir beaucoup d'attention et d'égard pour les avertissements et les exhortations des personnes saintes.

Le Père Nicolas Zucchi, de la Compagnie de Jésus, religieux d'une grande sainteté, avait gagné à Rome les âmes de trois de ses pénitentes, d'une haute famille, sœurs toutes trois, et les avait déterminées à embrasser la perfection du cloître, où, quoique novices encore, elles ne tardèrent pas à être citées comme les modèles de la maison. L'une d'elles, avant de quitter le monde, avait été recherchée pendant quelque temps (c'était la plus jeune) par un cavalier distingué, auquel elle n'accorda pas même un regard, ayant résolu dès cette époque d'appartenir à Jésus seul. Cet homme néanmoins ne perdait pas l'espoir de la tirer de son couvent : il continua donc, non point de la poursuivre, puisqu'elle ne sortait plus, mais de la persécuter de dépêches galantes, où il la conjurait de dire adieu aux tristesses du cloître, suivant son expression, pour goûter avec lui ce que le monde ose bien appeler les joies de la vie et de la liberté. Le Père Zucchi, instruit de ces détails, en fut très-affligé et commença à prier Dieu ardemment d'accorder à cette bonne personne le courage et le don de la persévérance. Un jour qu'il passait par les rues de Rome en allant à ses œuvres ordinaires de zèle, la Providence permit qu'il se rencontrât justement avec ce cavalier. Aussitôt il s'avance vers lui, plein de convenance, mais non sans fermeté : « Monsieur, lui dit-il sans précautions oratoires, ayez assez de charité pour ne plus tourmenter une servante du Seigneur, et ne vous faites point le rival du Ciel. Songez un peu, de

grâce, au salut de votre âme, plutôt qu'à la perte des autres : car, je vous l'assure, vous paraîtrez avant peu devant votre juge, et c'est alors que vous verrez le prix de la vertu et ce que valent les amours terrestres. » Le jeune homme, qui était poli et qui d'ailleurs avait beaucoup d'estime pour le Père, ne passa pas les bornes d'une honnête excuse, promit de réfléchir à ces conseils et s'éloigna après un salut respectueux.

La prédiction se réalisa sans qu'une conversion entière l'eût précédée : le cavalier mourut une quinzaine de jours après. Or, un soir que les trois novices s'occupaient ensemble dans la méditation des choses saintes et des terribles vérités de l'autre vie, la plus jeune se sentit par trois fois tirer en arrière, et une voix ajoutait : « Venez tout de suite au parloir. » Quoiqu'elle ne vît rien et que la peur dût l'intimider, soutenue par une grâce spéciale, elle se leva, prit un flambeau et fit ce qui lui était ordonné. Là elle trouva un homme qui se promenait à grands pas : — « Qui êtes-vous? lui dit-elle la première ; que venez-vous faire ici à cette heure, et pourquoi m'avez-vous fait appeler? » L'étranger, sans répondre, s'approche davantage, écarte son manteau, et elle aperçoit son ancien amant attaché comme un criminel par des chaînes de feu, au cou, aux poignets, aux genoux et aux pieds : juste punition de celui qui avait voulu faire tomber dans ses liens une épouse de Notre-Seigneur. Puis il s'écria : « Priez pour moi ! » et à l'instant même il disparut. Cette demande montrait que, tout puni qu'il fût par les jugements divins, il y avait cependant encore de l'espoir, puisqu'il réclamait l'intercession auprès de DIEU. Cette âme gémissait donc dans le Purgatoire, et on pouvait la soulager. Heureuse si elle avait écouté la

voix de DIEU, lorsque le Père l'avait adjurée de changer de vie !

Le même religieux, dans son oraison funèbre du P. Caraffa, général de la Compagnie de JÉSUS, nous fournit une justification de l'autre vérité qui nous sert ici de thème, c'est-à-dire que l'obéissance prompte à la voix de Dieu délivre des flammes du Purgatoire. Le R. P. Caraffa fut appelé à exhorter un grand Seigneur dévoué à l'échafaud dans la fleur de son âge, et qui ne pouvait se croire digne de cette peine capitale. Il était, à cause de cela, beaucoup plus difficile de l'amener à une entière résignation que s'il se fût agi d'un coupable en proie aux remords de sa conscience et ayant à expier un forfait. Néanmoins, le Père, aidé de la grâce, sut si bien prendre le malheureux, lui parla des fautes de sa vie avec tant d'onction, et de la nécessité de satisfaire à la divine justice, qui permettait ce châtiment temporel pour son bien, qu'il parvint à assouplir cette nature révoltée, et à lui faire envisager son supplice comme une garantie du pardon de DIEU. Le jeune homme, une fois gagné, entra avec joie dans ces pensées consolantes, s'unit pleinement à DIEU, et si bien, qu'il déclarait être heureux de la sentence et la regarder comme un véritable bienfait. Le peuple fut extrêmement édifié de sentiments si chrétiens, exprimés jusqu'au dernier moment et proclamés du haut de l'échafaud.

Or, cette résignation fut agréable au Seigneur : ce fut la purification finale du condamné, et le P. Caraffa, qui l'avait assisté à la mort, déclara qu'au moment où la hache séparait la tête du tronc, il avait vu l'âme monter triomphante au ciel, couronnée aussitôt par les anges. Il donna cette assurance à la mère du condamné,

que la douleur abattait, et lui-même s'écriait dans sa chambre, sous le poids de l'émotion : « Oh ! le bienheureux ! oh ! le bienheureux ! » Un prêtre était venu lui demander s'il ne convenait point de prier beaucoup pour le défunt et de faire dire pour lui des messes : « Cela est inutile, répondit le Père ; réjouissons-nous plutôt : car je vous déclare que cette âme n'a pas même passé par le purgatoire ! » Un autre jour qu'il était occupé à une œuvre sainte, il s'arrêta tout à coup, changeant de visage, regardant en haut comme s'il avait vu quelque spectacle merveilleux, et se mit à dire plusieurs fois : « O l'heureux sort ! ô l'heureuse fortune ! » Et comme on lui demandait ce que cela voulait dire : « C'est l'âme du supplicié, répondit-il, qui m'est apparue dans toute sa gloire. » Ne voit-on pas ici l'accomplissement exact de la parole du Seigneur : « *Qui verbum meum audit habet vitam æternam, et in judicium non venit, sed transit à morte in vitam :* Celui qui écoute ma parole possède la vie éternelle ; il ne vient point en jugement, mais il passe de la mort à la vie ? (*Joan* v. xxiv.) »

(V. Daniel Bartholus, *Vita Nicolaï Zucchi*, l. 1, ch. ix ; *Vita P. Vincentii Caraffa*, l. 2, c. 7.)

XCVIIIe MERVEILLE.

ZÈLE POUR LES AMES DU PURGATOIRE.

Accendetur velut ignis zelus tuus : Votre zèle s'allumera comme un feu (*Ps.* LXXVIII, 5.)

La sainte Eglise loue à bon droit le zèle ardent de S. Louis Bertrand pour obtenir la conversion des pécheurs,

zèle qui lui inspirait toujours de pieuses et merveilleuses industries, jusqu'à mettre en jeu plusieurs fois sa propre vie. Mais on en doit dire autant de son empressement pour le soulagement et la délivrance des pauvres âmes. Etant maître des novices, il exigeait d'eux une parfaite observance des règles et punissait sévèrement toute transgression, disant que la charité l'obligeait à faire expier, dès maintenant, par des peines légères, des fautes qui seront un jour rigoureusement jugées et punies dans le Purgatoire. Les vendredis, après l'office des matines, pendant la nuit, il tenait régulièrement le chapitre appelé de *la coulpe*, qui est si odieux au démon parce que chacun y fait avec humilité l'aveu de ses manquements à la règle et en reçoit le pardon. C'était là que le saint imposait des châtiments, et des châtiments sévères, en expliquant aux jeunes gens le motif de charité qui l'amenait. Il est vrai aussi qu'il se réservait à lui-même la plus grande partie des mortifications et expiations, et, se retirant tout de suite après dans sa cellule, il s'y donnait la discipline pour suppléer aux dispositions des novices et obtenir de Dieu qu'ils fussent exemptés du purgatoire.

Il s'imposait en outre, en faveur des pauvres âmes, une infinité de prières, de jeûnes, de pénitences. Aussi lui apparaissaient-elles souvent, comme à tant d'autres saints dont nous avons parlé, soit pour l'intéresser à leur sort, soit pour lui présenter leurs remercîments. Comme il éprouvait une joie profonde quand il les savait soulagées, aussi souffrait-il beaucoup lorsqu'elles continuaient d'expier leurs fautes dans les flammes. Pendant qu'il occupait la charge de prieur à Valence en Espagne, un des religieux de la maison, le P. Pierre Lloret fut emporté

par une mort subite : ce qui causa une vive affliction au vénérable supérieur, persuadé que, le défunt n'ayant eu le temps de recevoir ni les sacrements ni les indulgences accordées ordinairement aux agonisants, il aurait à faire un long et dur purgatoire. Pendant un mois entier, on le vit plein de tristesse, le visage exténué par les pénitences extraordinaires qu'il s'imposait; mais un matin il parut au chœur avec la joie sur le front et l'allégresse répandue dans toute sa personne, au grand étonnement des frères, qui ne savaient à quoi attribuer ce changement. S'étant approchés de lui après l'office, ils lui demandèrent de leur en expliquer le motif : à quoi il répondit que son chagrin avait été causé par l'inquiétude du sort éternel du P. Pierre, et que ce chagrin s'était changé en joie depuis qu'il avait l'assurance de son salut et de la cessation de ses souffrances dans le lieu de l'expiation. Il n'en dit pas davantage à la communauté; mais un frère pour lequel il avait plus d'affection, lui ayant demandé des détails, il lui avoua que le Seigneur lui avait fait voir d'abord les tourments du religieux, et ensuite la gloire dont il avait daigné le couronner dans le ciel, en vertu des prières et des bonnes œuvres faites pour lui.

Si l'intercession de S. Louis était à ce point efficace, on doit comprendre qu'il obtenait davantage encore à l'autel, en offrant l'auguste Victime pour les âmes auxquelles il s'intéressait. Il redoublait de zèle et de ferveur le jour de la Commémoration des Fidèles Défunts, 2 novembre, fête dans laquelle chaque prêtre en Espagne peut monter trois fois à l'autel, comme au jour de Noël. Les âmes lui apparaissaient alors et le suppliaient de célébrer pour elles, comme on en voit dans le récit de la vie plusieurs exemples.

Une nuit qu'après matines il se tenait à prier au chœur, suivant sa coutume, il vit venir à lui l'âme d'un religieux tout enveloppée de flammes, qui se mit à ses pieds et le conjura de lui pardonner une parole injurieuse qu'il avait prononcée longtemps auparavant contre lui : « Car, ajouta l'apparition, c'est à cause de cela seulement que le Juge suprême me retient dans le Purgatoire. Je vous supplie encore, mon Père, au nom de la charité, de dire pour moi une seule messe, et j'espère qu'alors mes travaux et mes peines seront finis. » Le saint l'assura aussitôt que pour la parole qu'il rappelait, il la lui pardonnait volontiers, sans la moindre restriction, et que le lendemain il offrirait pour lui l'auguste sacrifice. La nuit suivante, à la même heure, l'âme revint, radieuse, glorifiée, couronnée et la palme à la main ; elle le bénit avec action de grâces et monta au ciel comme une légère colombe.

(V. *Diario Domenicano*, 10 octobre, *Vie du Saint*.)

XCIX^e MERVEILLE.

COMMUNION SAINTE ENTRE LA TERRE ET LE PURGATOIRE.

Per charitatem spiritûs servite invicem : Soyez par la charité les serviteurs les uns des autres. (*Galat.*)

Les âmes du purgatoire en sont sorties plus d'une fois pour protéger ceux qui leur étaient dévoués contre des dangers imminents, les remettre dans le droit chemin, les défendre contre leurs ennemis, les consoler dans leurs

afflictions, les guérir même dans leurs maladies, ainsi que l'a rapporté le P. Théophile Raynaud, écrivain connu, pour un fait arrivé de son temps, on peut dire sous ses yeux.

A Dôle en Franche-Comté, l'an 1620, Huguette Roy, femme de médiocre condition, était retenue au lit par une fluxion de poitrine qui faisait craindre pour sa vie. Le médecin crut devoir la saigner, et, dans cette opération, il eut la maladresse de lui couper l'artère du bras gauche, ce qui la réduisit promptement à toute extrémité. Le lendemain, à la pointe du jour, elle voit entrer dans sa chambre une jeune fille au maintien le plus modeste, toute vêtue de blanc, qui lui demande si elle consent à accepter ses services et à être soignée par elle. La malade, bien heureuse de cette offre, répond que rien ne lui sera plus agréable, et aussitôt l'étrangère allume le feu, en approche Huguette, la remet doucement dans son lit et continue de veiller. Chose merveilleuse ! au contact de cette main la mourante se sent guérie. Elle regarde avec plus d'attention son inconnue ; mais celle-ci s'échappe, en disant qu'elle reviendra promptement. L'étonnement, la curiosité de chacun, quand on eut constaté cette guérison subite, furent extrêmes ; on ne parlait que de cela dans la maison, sans que personne pût fournir le moindre renseignement. Le bruit franchit le seuil, et il ne fallut pas beaucoup d'heures pour que tout Dôle en fut instruit.

Le soir venu, voici de nouveau l'inconnue ; mêmes vêtements, même tenue. Seulement, après avoir salué sa protégée, elle lui dit sans détour : « Sachez, ma chère nièce, que je suis votre tante, Léonarde Collin, morte depuis dix-sept années, qui vous ai faite héritière de

mon petit bien. Je suis, grâce à la divine miséricorde, dans le lieu du salut; c'est Marie, la divine Marie, pour laquelle j'ai eu toute ma vie une filiale dévotion, qui m'a obtenu cette faveur, auprès de laquelle toutes les autres ne sont rien. Car je fus surprise par une mort subite, imprévue, ayant sur la consciense un péché mortel et manquant alors de confesseur. Je devais donc être condamnée aux éternels châtiments, si la très-miséricordieuse Vierge ne m'eût obtenu de son divin Fils un mouvement de contrition parfaite, qui ferma l'enfer sous mes pas, mais sans m'exempter du purgatoire, où je gémis depuis ces dix-sept années. Le Seigneur daigne aujourd'ui me permettre de vous venir trouver sous la conduite de mon ange, pour me placer pendant quarante jours à votre service. Faites-moi maintenant la charité d'accomplir pour moi trois pèlerinages aux sanctuaires de Notre-Dame que je vais vous nommer; et à la fin de ce temps j'entrerai dans la gloire éternelle. »

La nièce n'ajoutait qu'une foi douteuse à ce récit, redoutant de la part du démon quelque piége. Elle consulta son confesseur, le P. Antoine Rolland, jésuite, qui l'engagea à menacer l'apparition des exorcismes de l'Eglise, ce qui forcerait, au cas d'une embûche, l'ennemi du genre humain à se découvrir. La défunte, à cette menace, répondit tranquillement qu'elle ne redoutait point les prières de l'Eglise, qui n'ont de force que contre les démons et les damnés, et non point contre des âmes prédestinées comme elle et en grâce avec Dieu. La malade qui n'était pas encore convaincue, insista. « Comment se peut-il faire, lui dit-elle, que vous soyez ma tante Léonarde, puisque je me rappelle fort bien qu'elle était de son vivant une vieille toute cassée, toute

ridée, et que vous êtes, vous, une belle jeune fille, qui semble à peine avoir atteint la fleur de l'adolescence? De plus, elle était quinteuse, désagréable, ne pouvant endurer la moindre contrariété, et vous vous montrez douce, pacifique, courtoise, pleine de patience et de charité? — Vous devez savoir, ma fille, répondit Léonarde, que ce que vous voyez ici n'est point mon corps qui gît dans le sépulcre et qui y restera jusqu'à la résurrection, mais un autre formé miraculeusement de l'air, pour vous pouvoir parler et obtenir vos suffrages, de vous qui possédez mon bien. Et quant à mon caractère bilieux et colérique, ah! ma fille, dix-sept années de purgatoire sont bonnes à enseigner la patience, la réserve et la douceur! La grâce nous a, d'ailleurs, confirmés dans le bien et nous ne saurions plus avoir de vice, une fois que nous sommes marqués au sceau des élus. »

L'incrédulité, avec de telles explications, n'était plus possible. La nièce, à la fois émerveillée et reconnaissante, accepta avec bonheur les services qui lui étaient rendus, pendant les quarante jours marqués. La défunte venait à certaines heures, et disparaissait ensuite. Dans cet intervalle, elle révéla à la malade bien des choses sur l'autre vie, et du reste ne parla jamais à personne qu'à elle; elle seule aussi la pouvait voir. Quand Huguette put se lever, elle fit les pèlerinages qu'on lui avait demandés, et s'en acquitta avec un vrai sentiment de gratitude et de joie. Au bout de ce temps, les apparitions cessèrent, et aussi les tourments de Léonarde, qui se fit voir une dernière fois à sa nièce pour l'assurer que l'heure de son triomphe avait sonné. Elle étincelait comme une étoile au ciel, et son visage respirait la plus parfaite béatitude. Elle lui parla de sa reconnaissance

à son tour, lui promit de prier pour elle, pour toute sa famille, pour ceux qui lui étaient chers, et l'engagea à se souvenir toujours, au milieu des difficultés de la vie, du but suprême auquel nous tendons tous, et dont rien ne doit nous détourner.

(V. Théoph. Raynaud, *Heterocl. Spir.*, 2e p., sect. III, 5e point.)

C^e MERVEILLE.

L'AFFECTION POUR LES AMIS ET LES PARENTS NE MEURT POINT AVEC EUX.

Charitas nunquàm excidit : La charité ne meurt point. (*I Cor.* XIII, 8.)

L'amour véritable n'est point une flamme qui s'éteigne au moment où la personne qui en fut l'objet cesse de paraître à nos yeux; il l'accompagne au delà du tombeau et lui survit aussi profond, si ce n'est aussi vivement exprimé. En voici un bel exemple :

La vénérable Catherine Paluzzi, fondatrice d'un monastère de Dominicaines, dans le diocèse de Népi, qui fait partie des Etats-Romains, avait contracté une intime amitié avec une autre vierge du nom de Bernardine, aussi avancée qu'elle dans les choses de la piété. Elles étaient comme deux charbons emflammés de l'amour divin, échangeant et se communiquant leurs ardeurs, ou comme deux lyres accordées pour le même et perpétuel hymne au Seigneur. Cette sainte union ne devait pas se limiter au temps si court de la vie terrestre : car

elles s'étaient promis que, si DIEU le leur daignait permettre un jour, elles continueraient après la mort à s'aimer et à s'assister, celle qui aurait été appelée la première devant apparaître à l'autre et lui parler des mystères de la vie éternelle.

Ce fut Bernardine. Une maladie mortelle ne tarda guère de l'emporter, à la grande douleur de Catherine, qui l'entretint encore, au dernier moment, de la parole donnée, et la conjura d'y être fidèle. « Je vous demande surtout deux choses, lui dit-elle : d'abord, de me faire savoir où se trouve votre âme après son jugement, afin que, si elle a besoin de suffrages, je prie et mérite pour elle, en quoi je vous assure que je ne m'épargnerai pas un seul instant; la seconde, si la vie que je mène et l'ensemble de mes actions sont agréables à DIEU, pour lequel seul j'entends vivre et mourir. » La mourante répondit qu'elle n'oubliait point son engagement, qu'elle demanderait la grâce de pouvoir le tenir; après quoi, elle expira dans les sentiments de la plus parfaite et de la plus douce résignation.

Catherine espérait bien que l'apparition ne se ferait point entendre, et néanmoins elle ne perdit pas un moment ni une occasion de prier pour son amie; elle ne cessait d'intercéder pour sa délivrance, au cas où elle gémirait en Purgatoire : elle savait bien à quel degré d'extrême pureté nous devons parvenir pour entrer au ciel. Beaucoup de mois se passèrent, les semaines succédaient aux semaines, sans que le moindre signe lui fît entendre que son amie songeait encore à elle. Elle suppliait jour et nuit Notre-Seigneur de ne point refuser à Bernardine la permission que sans nul doute elle lui demandait : car elle était trop fidèle pour oublier volon-

tairement sa parole. Or, juste une année après, le jour anniversaire de sa mort, comme Catherine se tenait profondément recueillie dans une dévote oraison, il lui sembla qu'elle était conduite en esprit par un chemin qui menait à l'église des Frères réformés de Saint-François. Là, dans un angle, ses yeux découvrirent un puits, d'où sortirent d'abord des torrents de fumée épaisse et comme emflammée, et ensuite une personne enveloppée de ténèbres qui peu à peu s'éclaira, se débarrassa de la fumée, et enfin parut brillante, glorieuse d'une beauté extraordinaire ; à sa rencontre venait aussitôt une troupe d'anges et d'esprits célestes.

Ce spectacle étonnait la sainte, qui s'arrêtant à considérer mieux le visage, reconnut son amie Bernardine. Joyeuse alors de la fin qu'avait eue une vision premièrement si effrayante, elle courut au-devant d'elle et lui demanda comment elle avait pu rester si longtemps sans venir, d'où elle sortait, et que signifiait tout cela, si elle achevait seulement son purgatoire. L'âme lui répondit qu'en effet elle était depuis une année retenue dans le lieu d'expiation, et qu'à cette heure seulement elle était introduite dans la céleste Jérusalem. — « Rendons grâces à Dieu pour votre bonheur, reprit Catherine ; je m'en réjouis autant que s'il était le mien ; mais ce n'est que la première partie de votre promesse : vous ne me dites point si je suis agréable à mon Sauveur dans la vie que j'ai embrassée, et si, en continuant à marcher par cette voie, j'arriverai à partager votre félicité. — Oui, certainement, vous êtes dans le bon chemin, répondit l'âme ; réjouissez-vous, ma sœur bien-aimée : le Seigneur vous aime, et il vous réserve à de grandes entreprises pour sa gloire ; il a daigné m'appliquer une

partie de vos mérites, parce que vous me traitiez comme une autre vous-même. De longs jours vous restent à passer sur la terre, et votre couronne n'est pas encore prête ; vous avez à faire tant de choses ! » En achevant ces paroles, l'âme bienheureuse reprit son vol vers le paradis, laissant Catherine inondée de consolation, autant de savoir positivement que son amie était à jamais réunie à Dieu, que de l'assurance d'être elle-même en grâce avec le céleste époux qu'elle servait uniquement.

Au reste, cette digne amie de Dieu n'était pas dévouée aux seules âmes qu'elle avait connues ou qui lui étaient attachées par les liens du sang ; elle priait pour toutes celle du purgatoire en général. Ce n'est pas qu'elle n'eût un zèle particulier pour le salut de ses proches. Lorsque son père mourut, elle passa huit jours entiers, sans interruption, dans d'ardentes prières et dans des pénitences rigoureuses, jeûnes, cilices, disciplines, pour attirer sur lui toute la divine miséricorde. Elle offrit plusieurs fois, dans la même intention, à la très-sainte Trinité, les mérites du sang et de la passion du Sauveur. Elle conjura la Mère des miséricordes, au nom de ses douleurs et de son agonie au pied de la croix, de s'interposer pour cette âme qui lui était si chère, et au titre le plus sacré. A la fin de cette octave, elle fit célébrer un office funèbre, avec un grand nombre de messes auxquelles elle voulut assister. Alors elle fut de nouveau ravie en contemplation, et elle vit le Sauveur, accompagné de sa patronne Ste Catherine de Sienne, qui la conduisit par des chemins inconnus jusqu'au Purgatoire : là elle entendit la voix lamentable de son père, qui du milieu de flammes consumantes, la suppliait en gémissant de

continuer ses suffrages jusqu'à ce qu'elle eût obtenu sa parfaite délivrance. A ce spectacle, à ces accents de douleur, la pieuse fille fut émue d'une inexprimable angoisse; les larmes mouillèrent son visage, et, se tournant vers Notre-Seigneur et Ste Catherine, qui s'étaient un peu éloignés d'elle, elle les invoqua avec effusion, l'un pour qu'il daignât laisser cours à son infinie miséricorde et ne point se souvenir de sa justice, l'autre pour qu'elle interposât sa puissante méditation, qui mettrait un terme à ce supplice. Mais, comme elle savait qu'il est toujours nécessaire que la satisfaction soit accomplie, elle s'offrit à subir elle-même, dans son corps, ce qu'il restait à expier dans la vie de celui de qui elle tenait le jour. JÉSUS parut ému de ces supplications filiales; il jeta un regard sur les flammes, un de ces regards tout-puissants qui commandent au ciel et à la terre; à l'instant même les flammes s'écartèrent, l'âme fut délivrée, et le Sauveur, la prenant par la main, l'emporta avec lui dans la gloire. Catherine, toute consolée, revint à elle, et elle ne cessa de bénir la bonté divine qui avait si promptement exaucé ses vœux.

(V. *Diario Domenicano*, 16 octobre.)

CI^e MERVEILLE.

C'EST UNE ERREUR DE S'EN REMETTRE SUR LES AUTRES DU SOIN D'APAISER LA COLÈRE DE DIEU.

Super quem habes fiduciam ? ecce confidis super baculum arundineum : En qui mettez-vous votre confiance ? Voilà que vous vous appuyez sur un roseau ! (*Isaïe*, XXXVI, 6.)

La bienheureuse Catherine de Gênes avait coutume de dire cette mémorable parole : « Celui qui se purifie de ses fautes dans la vie présente satisfait avec un sou à une satisfaction de mille ducats, et celui qui attend pour s'acquitter au jour de l'autre vie se résigne à donner mille ducats pour un sou, qui lui aurait suffi en temps opportun. » Ce qui veut dire qu'ici-bas nous pouvons aisément apaiser la colère divine, par des œuvres peu coûteuses, tandis qu'alors c'est à peine si nous le pourrons faire avec une expiation qui fait frissonner la nature. Il ne s'agit pas non plus de mettre sa confiance dans les autres, et de se dire tranquillement qu'ils prieront pour nous, lorsque nous n'avons pas le courage de le faire dans notre intérêt personnel. Oui, il vaut infiniment mieux dire une seule fois, pendant la vie, *Miserere meî Deus,* que de répéter cent fois, étant mort : « *Miseremini, saltèm vos amici mei, miseremini meî!* Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du moins qui fûtes mes amis ! » David, après sa chute, récita utilement le *Miserere* qu'il avait composé ; le mauvais riche de l'Evangile

le répéta inutilement quand il fut mort ; ce cri de douleur ne lui servit de rien, parce qu'il n'était plus temps. Cette réflexion doit être suggérée principalement aux gens du monde, qui s'occupent si peu de leur salut ; elle n'est pas inutile aux bons chrétiens, ni même aux religieux, qui trop souvent perdent de vue, dans la pratique, les saintes terreurs du jugement final.

Le vénérable Denys-le-Chartreux, également illustre pour sa science et pour sa sainteté, assista à la mort d'un pieux novice, dans la chartreuse de Ruremonde.

Ce jeune homme, averti de songer au suprême départ, montra une grande terreur du purgatoire, parce qu'il se souvenait de n'avoir pas accompli l'obligation, contractée par lui volontairement, de réciter deux fois le psautier tout entier. Afin de l'encourager dans ce pénible moment, Denys lui promit qu'il s'acquitterait lui-même, en son nom, de ce vœu, et il en avait très-sincèrement l'intention. Mais la multitude de ses affaires, comme supérieur, les correspondances assujettissantes et sans nombre que son zèle pour les âmes lui faisait entretenir, lui firent oublier bientôt sa promesse. L'âme du défunt le vint trouver alors, toute triste, toute désolée, disant ces simples mots : « Pitié, pitié ! *Miserere meî !* » Etonné et en même temps confus, le bon Père voulait expliquer la cause de son omission et montrer que ce n'était point défaut du cœur ; mais l'âme lui cria aussitôt d'un ton suppliant : « Ah ! si vous enduriez la millième partie de mes tourments, vous n'admettriez pas plus que moi l'excuse en apparence la plus légitime, et en ce moment même vous ne différeriez pas d'une seconde. »

Le même religieux tomba dans un autre oubli, dont l'histoire ne paraîtra pas moins remarquable. Lorsqu'il

reçut la nouvelle de la mort de son père, il en ressentit une vive affliction à cause du grand amour qu'il lui portait et de la reconnaissance qu'il lui avait vouée pour le bienfait de son éducation. Désireux de savoir en quel état se trouvait par delà le tombeau, cette chère âme pour laquelle il eût tout fait, il supplia le Ciel de le lui faire connaître. Un soir principalement qu'après l'office des vêpres il s'était retiré dans l'oratoire de sa cellule, et que là, seul, il priait avec une ferveur tout extraordinaire la divine bonté de ne lui pas refuser cette consolation, il entendit clairement une voix qui lui disait : « Pourquoi donc te laisser tenter de cette vaine curiosité? combien il vaudrait mieux employer le mérite de tes oraisons, non plus à savoir en quel état se trouve ton père, mais à le délivrer s'il est dans les flammes du Purgatoire! Ces oraisons lui seraient utiles alors, et à toi aussi. » Cette réflexion lui fut un avertissement précieux; il changea de pensée, et appliqua toute son ardeur à demander la délivrance de cette âme et son admission dans le séjour du repos. Certes, il ne tarda pas à s'assurer que ce parti était de beaucoup le meilleur : car, la nuit suivante, il vit en songe l'âme de son père, que deux démons plongeaient au milieu d'une fournaise brûlante, et qui, se tournant vers lui, criait de toutes ses forces : « *Miserere mei!* pitié, pitié! ô mon cher fils, ayez compassion de mon état et que vos bonnes prières me viennent promptement en aide! Accomplissez pour moi des pénitences, des œuvres pieuses; hâtez-vous, ne perdez pas de vue, un seul instant, cette intention de piété filiale. » Le religieux redoubla de ferveur, jusqu'à ce qu'il sût avec certitude, et par une voie miraculeuse, qu'il avait procuré cette délivrance.

Ces apparitions, et d'autres du même genre, augmentèrent la dévotion de Denys pour les âmes du purgatoire, et il chercha toujours à l'inspirer à ses moines par ses exhortations quotidiennes. A la mort du célèbre Jean de Louvain, bien que la sainte vie qu'il avait menée fît espérer qu'il n'avait pas grand besoin de suffrages (il avait été un prélat de mœurs exemplaires, défenseur incorruptible de la justice, propagateur zélé de l'Evangile, préférant toujours le bien des autres à son avantage personnel), les Chartreux ne manquèrent pas de prier beaucoup pour son âme. Il avait été leur bienfaiteur, comme celui de plusieurs autres monastères, auxquels il distribuait une partie des aumônes dont il disposait. L'abbaye de Ruremonde avait reçu beaucoup de ces sommes. Il avait voulu y être enterré, au milieu du chœur, afin de jouir encore en quelque façon, de la compagnie des Chartreux après sa mort. Un personnage de tant de vertu et de charité ne put cependant éviter l'épreuve du purgatoire, peut-être à cause des nombreux bénéfices qu'il avait possédés, sources d'obligations auxquelles on peut ne pas songer, et au sujet duquelles on se repaît d'illusions. Ce qui est certain, c'est que deux fois il fut montré manifestement à ses amis qu'il avait besoin d'intercession. La première, pendant l'office même de ses funérailles, où une nuée épaisse et en même temps enflammée environna tout à coup le catafalque. Denys, à cette vue, resta tout interdit, ne sachant s'il devait interpréter ce feu comme celui de l'enfer ou comme celui du purgatoire. Le démon ne manqua pas de lui suggérer que c'était le feu de la damnation, afin de le faire désister de ses prières en faveur du défunt. Néanmoins il les continua toute l'année, sans interrompre aucune des bonnes œuvres qu'il

avait entreprises dans ce but. Comme il y avait fondation annuelle, au jour anniversaire on chanta encore l'office pour Jean de Louvain. Au même moment que la première fois, c'est-à-dire au *Benedictus*, la nuée et le globe de feu apparurent encore de la même manière, mais beaucoup moins épais et moins effrayants : d'où le saint religieux inféra à bon droit que DIEU faisait connaître par ce signe l'adoucissement apporté aux souffrances du défunt, quoiqu'il fût retenu encore loin du ciel. Les suffrages furent donc continués avec plus de confiance, et en effet, au second anniversaire, une belle et éclatante lumière brilla sur le catafalque et remplit toute l'église de ses rayons. Le prélat était donc admis dans la troupe trois fois bénie des élus.

Songeons, nous qui lisons ceci, qu'il faut préparer nous-mêmes notre jugement, et ne point laisser aux autres la charge de l'adoucir : car ce serait un calcul à la fois imprudent et trompeur.

(V. *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 2 mars, *Vie de Denys-le Chartreux.*)

CONCLUSION.

Sancta ergò et salubris est cogitatio pro defunctis exorare : Donc, c'est une sainte, une salutaire pensée de prier pour les morts! (*Mach*. XII, 46.)

Puisse ce recueil d'exemples exciter en plusieurs, et renouveler en d'autres, la piété envers ceux qui nous ont précédés au tribunal de DIEU! La variété de ces faits, l'autorité que leur donnent les graves auteurs auxquels nous les avons empruntés, offrent une ample matière à nos réflexions, et il ne sera pas qu'ils ne nous portent à un grand sentiment de compassion pour les âmes qui gémissent dans l'expiation. Que si le plus haut degré de la perfection chrétienne réside dans la charité envers DIEU et envers le prochain, et que sur ces deux amours, comme sur les deux pôles du monde, tourne le ciel de la vertu accomplie, en quelle estime ne devra pas être auprès de tout chrétien le zèle pour la délivrance de ces pauvres âmes!

D'abord, les suffrages par lesquels nous y travaillons montrent un grand amour pour DIEU lui-même, dont c'est imiter le plus admirable attribut, celui de la miséricorde. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit (Luc, VI, 36) : « Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux : *Estote misericordes sicut et Pater vester misericors est*? » Texte au sujet duquel S. Grégoire a écrit

cette réflexion : « Faites en sorte d'être comme un Dieu envers celui qui souffre, en imitant la miséricorde de Dieu. » Or, envers qui cette miséricorde s'exercerait-elle mieux qu'envers des âmes destituées de tout secours, âmes d'ailleurs extrêmement chères au Seigneur, ses filles, ses épouses, les héritières de son royaume, à la possession duquel elles aspirent légitimement? Le grand docteur S. Thomas d'Aquin n'a-t-il pas établi avec solidité que les actes de miséricorde spirituelle l'emportent de beaucoup sur la miséricorde purement corporelle? Si donc la nourriture donnée à qui a faim, le vêtement à qui est nu, la visite faite à un prisonnier, sont choses agréables au Maître souverain, combien plus considérera-t-il l'acte qui a pour objet d'adoucir les peines si cruelles d'âmes réduites à l'impuissance pour elles-mêmes, d'apaiser la soif qu'elles ont de voir Dieu, de les tirer de leur ténébreuse prison pour les introduire dans la céleste béatitude!

C'est, en second lieu, un grand amour envers le prochain. Si S. Pierre Nolasque mérita comme Jérémie le beau titre d'*ami de ses frères* (*fratrum amator*), parce qu'il consacra sa personne, son temps et ses biens à briser les chaînes des esclaves chrétiens sur les côtes de Barbarie, ce titre magnifique n'appartiendra-t-il pas, à bien meilleur droit encore, aux fidèles dont les aumônes, les prières, les mortifications, ouvrent à leurs frères gémissants la porte du cachot horrible, pour les envoyer aux joies de la parfaite et éternelle liberté! Certes, c'est une digne et sainte préoccupation que celle de soulager les misères variées dont nous sommes partout environnés ici-bas, dans les pauvres, les malades, les affligés; mais, évidemment, il est plus parfait encore de se cons-

tituer le bienfaiteur de ceux qui sont bien autrement torturés, et sans rien pouvoir pour eux-mêmes. Tel est l'ordre de la vraie charité. La charité est essentiellement ordonnée et réglée selon le Sage : *Ordinavit in me charitatem*. Eh bien ! les docteurs nous l'apprennent, cet ordre exige que l'on envisage dans la charité : 1° où est la plus grande obligation ; 2° où est la plus pressante nécessité ; 3° le plus grand mérite des personnes qui en sont l'objet ; et autres circonstances du même genre.

Or, quelle plus grande *obligation* que de subvenir à une *nécessité* extrême telle que la nécessité de ces âmes cruellement tourmentées dans des flammes dévorantes? Quel plus grand *mérite* que celui de ces âmes élues, confirmées en grâce malgré leurs imperfections passées, et prêtes à monter au ciel pour entrer en possession de la gloire céleste? Quel acte de miséricorde plus généreux que d'employer tout notre pouvoir à leur procurer un bien au-dessus de tous les biens?

Enfin, si c'est notre intérêt propre que nous envisageons, il ne saurait y avoir d'acte qui nous soit plus profitable et qui nous attire plus de grâces. Dieu récompense ordinairement cette charité dès la vie présente par de grands avantages, par des faveurs temporelles et spirituelles, une constante augmentation de la foi, une espérance plus présente et plus vive, une charité plus ardente, plus féconde, la consolation intérieure dans les peines, une protection spéciale dans les périls : on n'a plus de prétexte pour en douter, après la lecture des pages qui précèdent, et où nous avons recueilli quelques-uns seulement des traits consignés dans les écrivains ecclésiastiques. Souvenons-nous, par exemple, de la protection miraculeuse accordée à Judas Machabée en récompense

de sa piété envers les morts. C'est après son offrande a temple de Jérusalem que le Seigneur lui envoya un épée avec laquelle il devait être victorieux dans les com bats; et, pour qu'il n'y eût point de doute que c'étai le prix de son souvenir des défunts, il la lui fit présente par deux morts, le grand-prêtre Onias et le prophèt Jérémie. Ce dernier lui dit : « Recevez ce saint glaive présent du Seigneur, par lequel vous renverserez le ennemis de mon peuple d'Israël : *Accipe sanctum gladium munus à* DEO, *in quo dejicies adversarios populi me Israel.* » (II Mach., xv, 16). Ce dont il fit promptemen la brillante épreuve, en tuant 35,000 ennemis avec un petite armée de fidèles. Si donc nous imitons ce religieu capitaine, pourrions-nous n'être pas comme lui favoris de grâces particulières contre nos ennemis spirituel dans la guerre incessante et perfide qu'ils nous livren toute la vie?

Nous ne saurions terminer mieux que par les pieus paroles de S. Bernard : — « Levez-vous donc au secou des âmes; intercédez par vos gémissements, conjur par vos soupirs, multipliez vos prières, offrez la satisfa tion de l'auguste sacrifice. » Courage, chrétiens! que v prières, vos jeûnes, vos aumônes, votre ferveur au pie de l'autel et pendant qu'on immole la Victime saint viennent en aide aux pauvres âmes : et à leur tour ell accourront au chevet de votre agonie pour vous souteni vous animer, vous suggérer les sentiments qui prépare à paraître devant Notre-Seigneur; et enfin, si DIEU vo en fait la grâce, vous introduire elles-mêmes dans l'assem blée des bénis du Père. Pourriez-vous mettre en dou leur fidélité, leur gratitude, leur pouvoir, leur affecti pour qui les aime? Non, cela ne se peut pas, et les pl

simples notions chrétiennes s'y opposent. Le livre inspiré de l'Ecclésiastique vous adresse cette leçon qui clôra toutes les nôtres : « *Benefac justo, et invenies retributionem magnum* : Faites du bien au juste, et votre récompense sera grande ! »

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

APPENDICE.

RECUEIL DE PRATIQUES ET DE PRIÈRES EN FAVEUR DES AMES DU PURGATOIRE.

I

INTENTIONS.

C'est une des plus admirables lois de la divine Providence que cette union intime des trois Eglises, triomphante, souffrante et militante, qui n'en fait qu'une seule famille, la famille bénie des enfants de Dieu. Ceux-là seuls en sont exclus qui ont librement choisi la réprobation et la mort éternelle. Les élus couronnés servant à la fois de modèles et de protecteurs à leurs frères qui combattent encore, ceux-ci se souvenant des douleurs d'autres frères qui subissent le feu de la dernière purification, et voulant user du privilége de travailler à leur délivrance, de sorte que du ciel à la terre, de la terre au purgatoire et au ciel, la chaîne d'or de la charité lie toutes les créatures ensemble, sous le regard paternel de Celui qui leur a donné la vie : quel divin spectacle ! et quelle belle explication de cet enseignement évangélique, que toute la religion est charité !

Oui, nous sommes tous frères, et rien de ce qui regarde tel ou tel membre de la grande maison paternelle ne nous peut être indifférent.

Toutefois, il peut et il doit y avoir dans nos intentions un ordre, ainsi que nous venons de le dire : *Ordinavit in me charitatem*. En priant pour les âmes du purgatoire, le chrétien observe une gradation, qui rentre d'ailleurs dans la volonté divine et dans la nature des choses. Nous plaçons ici, pour la commodité de nos pieux lecteurs, quelques indications auxquelles il leur sera bon de rattacher successivement leurs suffrages, et dont la liste attentivement parcourue ne sera même pas sans utilité pour rappeler à leurs cœurs d'utiles vérités ou de saintes directions de pensées.

1°. Nous prierons pour nos *proches parents*, père, mères, frères, sœurs, enfants. Qui sait si ce n'est pas à cause de nous, par excès de tendresse, par faiblesse, par scandale de notre part, qu'ils gémissent dans les flammes expiatoires ! Cela étant, ils ont un droit meilleur encore à notre souvenir devant Dieu. Les oublier une fois qu'ils ont disparu à nos yeux corporels serait à la fois une violation des saintes lois de la nature et une profanation des plus nobles besoins du cœur. Les pauvres infidèles du monde, vivant comme s'il n'y avait point de Dieu ni d'éternité, sont seuls capables de cette abdication morale.

2°. Nous prierons, en second lieu, pour les *parents un peu plus éloignés*, grand-père, grand'mère, ancêtres, oncles et tantes, cousins, neveux et nièces. L'affection nous attache aussi à eux, et nous n'avons plus que ce moyen de la leur témoigner.

3°. Nous prierons pour nos *pères spirituels*, auxquels

on pense malheureusement si peu : le prêtre qui nous a baptisés, ceux qui nous ont instruits au catéchisme, qui nous ont fait faire notre première communion, l'évêque qui nous a confirmés, les confesseurs qui nous ont absous, dirigés, consolés; les auteurs des livres qui ont fait du bien à notre âme; les prédicateurs des retraites ou des sermons qui nous ont rappelés à la vertu ou fortifiés dans nos bonnes résolutions.

4°. Nous prierons pour nos *bienfaiteurs,* ceux de qui nous tenons quelque avantage, temporel ou spirituel; qui nous ont donné de bons exemples ou de bons conseils; qui ont prié pour nous, qui nous ont rendu quelque service, légué leurs biens; qui nous ont protégés, défendus, mis en état de nous instruire; nos maîtres, dont la patience a dû être si grande : un misérable salaire n'est pas la récompense due à un tel dévoûment. Nous penserons aussi à ceux qui, sans nous faire du bien eux-mêmes, nous en ont souhaité ou fait faire pour d'autres.

5°. Nous prierons pour *nos amis,* ceux avec qui nous avons passé notre jeunesse, qui nous ont accompagnés sur les bancs de l'école, dans nos jeux, et plus tard dans les difficultés de la vie. N'ont-ils pas droit de compter sur un souvenir?

6°. Nous prierons pour tous ceux à qui nous avons été un sujet de *scandale* ou de mauvais exemple, par des actions, des paroles légères, conseils, des livres prêtés, une tenue peu convenable à l'église, ou de toute autre manière, peut-être même sans le savoir. Leur accorder nos suffrages est devoir de justice.

7°. Nous prierons pour tous *nos inférieurs* en général, ouvriers, serviteurs, élèves etc.

8°. Pour ceux qui sont détenus dans le purgatoire pour es mêmes fautes qui remplissent notre propre vie et qui nous font craindre le jugement de Dieu : mollesse, orgueil, avarice, colère, tiédeur habituelle, immortification, et ce qui s'en suit, etc. Pratique excellente pour nous assurer en haut des protecteurs.

9°. Pour ceux en faveur de qui personne ne prie, qui sont *abandonnés* et oubliés de tous. Aimable charité, digne d'un cœur vraiment instruit à l'école de Jésus-Christ.

10°. Priez enfin pour ceux qui ont droit à votre souvenir et à vos bonnes œuvres, mais que vous ignorez. Acquérez pour eux des mérites, gagnez des indulgences, que vous déposerez entre les mains de la Sainte Vierge, afin qu'elle-même les applique. Quelle garantie que celle d'avoir Marie pour trésorière !

Ces intentions embrassent à peu près tout. On pourrait les parcourir successivement, une par jour, pendant dix jours : ce qui les ferait passer sous les yeux trois fois par mois. Nous recommandons vivement cette pratique si aisée.

Mais quelles sont les œuvres les plus profitables aux pauvres âmes ? Nous en indiquerons quelques-unes.

II

PRATIQUES.

1. — Il y a la sainte aumône, sous ses différentes formes : pauvres, malades, ignorants auxquels on donne le pain de l'instruction, affligés que l'on console, cœurs abattus que l'on relève. La bénédiction du pauvre est

une pluie rafraîchissante à ceux que consume le feu de l'expiation. « *C'est l'aumône*, dit l'Ecriture-Sainte, *qui couvre la multitude des péchés.* »

2. — Le saint sacrifice de la Messe, l'auguste Victime, qui est la rançon du monde, offerte à son Père pour l'acquittement des dettes humaines.

3. — La prière, la prière fervente, ce cri du cœur qui est auprès de Dieu une toute-puissante supplication. Non pas quelques paroles prononcées sans attention et sans confiance, mais une véritable oraison, toute réfléchie, tout ardente, toute sainte. La prière, assure Notre-Seigneur, obtient tout. Ah ! si les âmes du purgatoire pouvaient prier pour elles-mêmes d'une manière efficace, avec quelle victorieuse ferveur elles le feraient ! Or, elles attendent que nous les remplacions...

4. — La mortification corporelle : jeûnes, privations, positions gênantes, travail prolongé, partie de plaisir sacrifiée, satisfaction légitime repoussée; à plus forte raison, discipline, psaumes de la pénitence les bras en croix, etc. On peut appliquer aux mêmes intentions les peines que Dieu nous envoie, en les acceptant avec résignation et bonheur. C'est s'unir aux souffrances de Jésus, et mieux expier les satisfactions illicites qui ont attiré le châtiment sur ces âmes. Oh ! qu'on les soulagerait facilement par ces petites choses que le sentiment de la piété indique tout seul : une couche moins douce, un aliment moins recherché, de l'eau à son repas, etc.

5. — Ne jamais passer devant un cimetière sans réciter une prière pour les morts. De même à la rencontre d'un convoi. De même encore pour toutes les morts que l'on apprend, de quelque façon que ce soit, dans les

conversations, dans les feuilles publiques, etc. Ces habitudes sont faciles à prendre, et une fois prises, elles ne coûtent rien.

6. — Des pèlerinages aux sanctuaires les plus révérés, principalement de la Sainte Vierge, avec la fatigue corporelle.

7. — S'associer plusieurs personnes ensemble, dans le but de soulager les âmes du purgatoire, et s'exciter mutuellement à la ferveur. Avoir un jour marqué chaque semaine pour s'examiner là-dessus.

8. — Avoir dans sa chambre un objet quelconque, croix, chapelet, image, buis bénit, auquel on attache le souvenir de cette dévotion et qui la rappelle chaque fois qu'on le regarde.

9. — Ajouter à la récitation du chapelet une sixième dizaine spécialement pour ces âmes. Plusieurs communautés le font.

10. — Visiter pour elles le Saint-Sacrement, le soir surtout, dans le moment où l'indifférence des hommes laisse Notre-Seigneur presque seul dans les tabernacles. Que n'obtiendrait-on pas si on allait, à cet instant, implorer sa clémence pour les âmes que sa justice châtie !

11. — Il y a une autre pratique, très-sainte, très-autorisée, qu'on peut appeler héroïque. Nous la mentionnons avec les autres, mais en l'expliquant un peu plus au long parce qu'elle est moins connue. Cette pratique consiste à *faire le vœu d'abandonner entièrement à ces âmes toutes les œuvres satisfactoires qu'on fera durant sa vie*. Vœu d'ailleurs n'obligeant point sous peine de péché, et malgré cela donnant droit à des privilèges singuliers, concédés par le pape Benoît XIII le 23

avril 1728, confirmés par Pie VI, et par Pie IX le 30 septembre 1852 : — ce vœu assure aux prêtres qui l'ont fait l'autel privilégié *personnel;* — aux fidèles une indulgence plénière chaque fois qu'ils communient; — une indulgence plénière, avec délivrance d'une âme du purgatoire, tous les lundis de l'année, en entendant simplement la sainte Messe à cette intention, et puis en visitant une église ou un oratoire public, et y priant quelques instants, la valeur de cinq *Pater* et *Ave,* aux intentions du pape. — Il n'y a point, du reste, de formule particulière pour ce vœu; mais on pourrait employer la suivante, qui en exprime très-bien l'esprit et la pensée :

« Afin de concourir à votre plus grande gloire, ô Seigneur mon Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit; afin aussi de mieux imiter mon doux Rédempteur Jésus; pour manifester enfin ma dévotion envers Marie, mère et consolatrice de tous les fidèles souffrants..., je promets et fais le vœu de coopérer à la délivrance des âmes du purgatoire qui doivent encore à la divine justice les peines de leurs péchés; — sans toutefois m'obliger moi-même sous peine d'aucun péché. — C'est dans cette intention que je remets entre les mains de la Reine des saints, toutes mes œuvres satisfactoires, ainsi que celles qui me seraient appliquées par les autres durant ma vie, comme à ma mort et après mon passage à l'éternité. Daignez Seigneur accepter cette offrande, inspirée par la charité que vous êtes venu enseigner au monde. Que si toutes mes œuvres satisfactoires réunies ne suffisent point pour acquitter les dettes des âmes que la Mère des miséricordes veut délivrer, ainsi que celles qui me restent à moi-même pour mes propres

fautes, lesquelles fautes je hais et déteste sincèrement, je m'offre, mon DIEU, avec votre bon plaisir, à y suppléer un jour dans les épreuves du purgatoire, m'abandonnant en cela entièrement entre les bras de votre tendresse. Ainsi me soient en aide la foi qui sauve et l'espérance qui console ! [1] »

12. — Gagner en faveur des âmes le plus d'indulgences que l'on peut, et, à cet égard, on peut beaucoup. Nous recueillons ici un certain nombre de prières auxquelles sont attachés de grands priviléges ; en rappelant la doctrine de l'Eglise, que, quand on gagne par exemple *cent jours d'indulgence pour les défunts,* cela ne veut pas dire *cent jours de moins en purgatoire,* mais « cent jours de la pénitence que l'on imposait autrefois aux pécheurs, » selon l'antique discipline de l'Eglise.

III

PRIÈRES.

« Quand, par nos suffrages, écrit Ste Brigitte, nous délivrons une âme du purgatoire, nous faisons une chose aussi agréable et aussi chère à JÉSUS-CHRIST que si nous l'avions racheté lui-même. Et quand le temps en sera venu, pour notre récompense il nous rendra entièrement ce bien. » La même sainte entendit un jour une voix du

(1) Ce vœu a été fait par Ste Gertrude, Ste Thérèse, Ste Lidwine, Ste Catherine de Sienne, le pieux cardinal Ximénez, etc. Notre-Seigneur apparut à Ste Gertrude, et lui dit quê par-là elle lui avait été si agréable, qu'il lui remettait absolument tous ses péchés. — V., ci-dessus, XXVIe et XXXIIe Merveilles.

purgatoire qui disait : « Qu'il soit béni et dignement récompensé, celui qui nous soulage dans nos souffrances ! » Et une autre fois : « Dieu tout-puissant, daignez employer votre pouvoir à rendre cent pour un à ceux qui nous aident de leurs suffrages, et qui contribuent à nous réunir à vous ! »

Le *De profundis*, est un psaume de David que l'Eglise met sur les lèvres de ses enfants pour les défunts. Bien qu'aucune indulgence ne soit, que nous sachions, attachée à sa récitation, le choix qui en a été fait le rend la prière la plus précieuse que nous ayons à recommander : c'est alors, en quelque sorte, l'Eglise tout entière qui prie avec le simple fidèle. Les sentiments qu'il renferme sont d'ailleurs d'une confiance, d'une contrition, d'une humilité toutes célestes.

« C'est du fond de l'abîme que je crie vers vous, ô Dieu : Seigneur, entendez mes supplications.

» De profundis clamavi ad te, Domine : Domine, exaudi vocem meam.

» Que vos oreilles deviennent attentives à la voix de ma prière.

» Fiant aures tuæ intendentes in vocem deprecationis meæ.

» Ah! Seigneur, si vous pesez les iniquités, qui pourra, mon Dieu, soutenir vos regards?

» Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit?

» Mais plutôt la miséricorde règne auprès de vous et au nom de votre loi, Seigneur j'ai espéré en vous.

» Quia apud te propitiatio est ; et propter legem tuam sustinui te, Domine.

» Mon âme s'est appuyée

» Sustinuit anima mea

in verbo ejus; speravit anima mea in Domino.

» A custodià matutinà usquè ad noctem speret Israel in Domino :

» Quia apud Dominum misericordia, et copiosa apud eum redemptio.

» Et ipse redimet Israel ex omnibus iniquitatibus ejus. »

℣. Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis!

℟. Requiescant in pace. Amen.

sur la divine parole; mon âme a espéré dans le Seigneur.

» Que depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher Israël espère ainsi dans le Seigneur :

» Car auprès du Seigneur est la bonté, et près de lui se trouve l'abondante miséricorde.

» C'est lui-même qui rachètera le peuple élu de toutes ses iniquités. »

℣. Mon Dieu, accordez à ces âmes le repos éternel, et que la lumière immortelle luise à leurs yeux!

℟. Qu'elles reposent donc en paix. Ainsi soit-il.

OREMUS.

Fidelium, Deus, omnium Conditor et Redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum remissionem cunctorum tribue peccatorum, ut indulgentiam quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur : qui vivis et re-

PRIONS.

Mon Dieu, qui êtes à la fois le Créateur et le Rédempteur de tous les fidèles, daignez accorder la rémission de tous leurs péchés aux âmes de vos serviteurs et de vos servantes, afin que, par nos humbles supplications, elles obtiennent le pardon entier après lequel

elles soupirent : vous, Seigneur, qui vivez et régnez éternellement. Ainsi soit-il.

gnas, Deus, in sæcula sæculorum. Amen.

INDULGENCE DE 7 ANS ET 7 QUARANTAINES DE JOURS[1] :

Acte de foi. Mon Dieu, nous croyons fermement tout ce que la sainte Eglise Catholique-Apostolique-Romaine nous ordonne de croire, parce que c'est vous, ô Vérité infaillible, qui le lui avez révélé, et que vous ne pouvez ni vous tromper ni nous tromper.

Acte d'espérance. Mon Dieu, nous espérons avec la plus ferme confiance que vous nous donnerez, par les mérites de Jésus-Christ, votre grâce en ce monde, et, si nous observons vos commandements, votre gloire dans l'autre, parce que vous nous l'avez promis et que vous êtes souverainement fidèle dans vos promesses.

Acte de charité. Mon Dieu, nous vous aimons, ou du moins nous avons le plus grand désir de vous aimer, de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces; et nous aimons notre prochain comme nous-mêmes, pour l'amour de vous.

INDULGENCE DE 100 JOURS :

« Que la très-sainte, très-juste et très-aimable volonté de Dieu s'accomplisse; qu'elle soit louée et exaltée en toutes choses et pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il. »

(1) Toutes les indulgences que nous indiquons ici sont applicables aux âmes du purgatoire.

INDULGENCE DE 100 JOURS :

« Mon Jésus, miséricorde ! »

INDULGENCE DE 100 JOURS :

« Jésus, Joseph, Marie,
Je vous donne mon cœur, je vous offre ma vie.
Jésus, Joseph, Marie,
Daignez me secourir en l'extrême agonie.
Jésus, Joseph, Marie,
Qu'avec vous dans la paix je termine ma vie ! »

INDULGENCE PLÉNIÈRE, APRÈS LA CONFESSION ET LA SAINTE COMMUNION, EN PRÉSENCE D'UN CRUCIFIX :

« O bon et très-doux Jésus, je me prosterne à genoux en votre sainte présence, pour vous prier et vous conjurer avec toute l'ardeur dont je suis capable, de daigner imprimer dans mon cœur de vifs sentiments de Foi, d'Espérance et de Charité, un vrai repentir de mes fautes et une volonté ferme de m'en corriger ; pendant que je considère et que je contemple en esprit vos cinq plaies, avec une grande compassion et une grande douleur, ayant devant les yeux ce que David prophétisait de vous, ô bon Jésus : *Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os.* » (Ajouter 5 *Pater* et *Ave* aux intentions du Souverain-Pontife.)

INDULGENCE DE 100 JOURS :

« Père éternel, je vous offre le très-précieux sang de Jésus-Christ, en expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Eglise. »

INDULGENCE DE 100 JOURS.

à gagner une fois par jour (trois fois le jeudi) :

« Loué et remercié soit à chaque instant le très-saint et très-divin Sacrement de l'autel! »

INDULGENCE DE 7 ANS ET 7 QUARANTAINES DE JOURS :

Pour accompagner, une lumière à la main, le Saint-Sacrement porté aux malades.

---

3 ANS ET 3 QUARANTAINES :

Pour ceux qui, ne pouvant l'accompagner eux-mêmes, font porter un cierge.

---

5 ANS ET 5 QUARANTAINES :

Pour l'accompagner sans lumière.

INDULGENCE DE 100 JOURS :

« O JÉSUS très-miséricordieux, rempli d'amour pour les pécheurs, je vous en supplie par l'agonie de votre Cœur très-saint et par les douleurs de votre Mère Immaculée, baignez dans votre sang les pécheurs de toute la terre qui se trouvent maintenant à l'agonie et qui doivent mourir en ce jour. Amen.

Cœur de JÉSUS qui avez été en agonie, ayez pitié de ceux qui meurent. »

INDULGENCE DE 300 JOURS,

Pour l'hymne *Pange lingua,* avec le verset et l'oraison.

100 jours, pour réciter seulement le *Tantum ergò*, avec le verset et l'oraison.

INDULGENCE DE 300 JOURS :

Pour les *Litanies de la Sainte Vierge.*

INDUDGENCE DE 100 JOURS :

« Ange de DIEU, à qui la divine Providence m'a confié, soyez aujourd'hui ma lumière, mon gardien, mon directeur et mon guide. Ainsi soit-il. »

INDULGENCE DE 7 ANS ET 7 QUARANTAINES,

Chaque fois que l'on donnera de la nourriture à trois pauvres pour honorer JÉSUS, Marie et Joseph. Si on communie le même jour, *indulgence plénière.*

INDULGENCE DE 300 JOURS,

Chaque fois que l'on récitera pour les fidèles agonisants trois *Pater* en mémoire de la passion et de l'agonie de Notre-Seigneur, accompagnés de trois *Ave* en mémoire des douleurs de la très-sainte Vierge.

INDULGENCE DE 300 JOURS :

Cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les morts, en réfléchissant à la Passion de Notre-Seigneur, avec ces versets :

« Nous vous supplions de venir au secours de vos

serviteurs, que vous avez rachetés par votre précieux sang ;

» Donnez-leur, Seigneur, votre repos éternel, et que votre lumière luise à jamais sur eux. Qu'ils reposent en paix. Amen. »

INDULGENCE DE 500 JOURS,

A tous les fidèles, même non associés, qui assisteront à un office du saint et immaculé Cœur de Marie, dans une église où est canoniquement érigée l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires.

Il y a d'autres et nombreuses indulgences propres aux associés de certaines œuvres ou de certaines confréries, telles que celles de la *Propagation de la Foi*, de la *Sainte-Enfance*, du *Rosaire*, du *Scapulaire*, des *Enfants de Marie*, des *Jeunes Economes*, de *Saint-Vincent-de-Paul*, de la *Bonne mort*, etc., etc. On les connait en s'y faisant inscrire.

INDULGENCE DE 300 JOURS,

A qui récite le chapelet pour la conversion du Japon.

PRIÈRE

POUR OBTENIR UNE BONNE MORT.

composée par Mgr Devie, évêque de Belley

Dieu tout-puissant, arbitre souverain de la vie et de la mort, prosterné en votre adorable présence, je viens vous demander la dernière et la plus importante de toutes les grâces, c'est-à-dire *la grâce de mourir saintement*. Faites, Seigneur, que je meure de la mort des justes, quoique ma vie ait été trop conforme à celle des pécheurs. Accordez-moi donc, d'abord, une douleur sincère de mes péchés. J'en ai fait l'aveu au ministre de votre miséricorde; j'en ai obtenu l'absolution, et je les veux expier par une véritable et sincère pénitence. Plein de confiance en vos promesses, je puis croire que vous me les avez pardonnés : pour m'en assurer davantage, je les déteste de nouveau de tout mon cœur, et je voudrais effacer du nombre de mes jours ceux que je n'ai pas employés à vous servir.

Mais ce n'est pas assez pour me tranquilliser : la persévérance est une grâce que nous ne pouvons pas mériter, et que vous n'accordez qu'à nos instantes prières. C'est pour cela que je viens la demander, surtout pour le moment suprême où l'ennemi du salut redouble d'efforts afin de nous effrayer et de nous détourner de la confiance que nous devons avoir en vous. Ajoutez donc, Seigneur, à toutes les grâces que j'ai reçues, celle de me rendre fidèle à la résolution que je prends

d'employer le reste de ma vie à l'accomplissement de tous mes devoirs. Oui, ô mon Dieu, je veux désormais, à l'exemple des saints, devenir humble, modeste, charitable, vigilant sur moi-même, attentif à mes prières et à la pratique de la vertu qui me manque.

Mais, Seigneur, puis-je bien compter sur mes résolutions ? La triste expérience que j'ai de ma faiblesse ne doit-elle pas m'inspirer des craintes ? Oui : malgré mes bonnes dispositions présentes, malgré toutes les précautions que je prendrai pour l'avenir, je crains de m'égarer encore, de m'éloigner de vous par le péché. Ne m'abandonnez pas alors, ô Dieu de bonté ! frappez à la porte de mon cœur ; éclairez-moi, poursuivez-moi, punissez-moi s'il le faut ; ne m'épargnez pas, et mettez-moi dans l'heureuse nécessité de revenir à vous. Ce que je demande surtout instamment, c'est que vous ne m'appeliez pas à vous par une mort subite et imprévue, dans ces coupables dispositions ; c'est que vous me laissiez le temps de faire pénitence ; c'est que vous me fournissiez tous les moyens nécessaires pour faire une mort chrétienne.

Hélas ! Seigneur, que serais-je devenu si j'étais mort subitement à telle ou telle époque de ma vie... ? si vous ne m'aviez pas guéri de telle et telle maladie..., préservé de tel danger... ? Soyez mille fois béni de la miséricorde dont vous avez usé envers moi ! J'ai été un infidèle, mais je ne veux pas être un ingrat, et je veux vous témoigner ma reconnaissance en mettant à profit le délai que vous m'accordez, en réparant les mauvais exemples que j'ai donnés, le temps que j'ai perdu. C'est vous, ô mon Dieu, qui m'inspirez ces résolutions salutaires : accordez-moi aussi la grâce de les accomplir.

O Jésus, qui êtes mort sur la croix pour nous apprendre à bien mourir et nous mériter les grâces dont nous avons besoin dans le moment de notre passage du temps à l'éternité, je viens aujourd'hui profiter de vos exemples et réclamer votre puissant secours. Inspirez-moi cette résignation à la volonté de Dieu qui fut si méritoire pour nous au moment de votre douloureuse agonie ; donnez-moi ce courage, cette patience héroïque, ce silence divin dont toutes les personnes qui vous entouraient furent étonnées. Vous avez promis à un pécheur mourant à côté de vous de l'introduire dans votre paradis : c'est un pécheur vivant qui réclame instamment, et avec confiance, la même faveur, sans laquelle votre rédemption aura été inutile pour lui, puisque ce n'est que par une sainte mort que notre salut est assuré.

Sainte Marie, Mère de Dieu, ce n'est pas en vain, non, ce n'est pas en vain que je vous ai demandé, tous les jours et même plusieurs fois par jour, de « *prier pour moi, pauvre pécheur.* » Quelque faible qu'ait été ma piété dans une infinité d'occasions en prononçant ces paroles, il m'est impossible de ne pas reconnaître que vous m'avez obtenu beaucoup de grâces pendant le cours de ma vie : c'est pourquoi je répète avec une nouvelle confiance : « *Priez pour moi, pauvre pécheur, maintenant et à l'heure de ma mort.* »

Mon bon Ange Gardien, c'est principalement au moment de ma mort qu'il faudra redoubler les charitables soins que vous avez pris de moi pendant ma vie, parce que c'est alors seulement que je pourrai en recueillir le fruits d'une manière assurée. Je les réclame aujourd'hui d'avance, et vous conjure d'oublier toutes mes infidélités, toutes mes résistances à vos saintes inspirations, pour ne

vous rappeler que la mission que vous avez reçue de m'introduire dans le ciel.

Bienheureux saint Joseph, qui avez eu le bonheur de mourir entre les bras de Jésus et de Marie, et qui avez mérité par là d'être le protecteur et le patron des agonisants, je vous invoque d'avance pour le moment où, n'étant plus que la moitié de moi-même, je serai peut-être dans l'impossibilité de le faire. Daignez donc m'assister à la mort.

Et vous aussi, mes vénérables Patrons, Saints ou Saintes dont je porte le nom ou pour lesquels j'ai une dévotion particulière, demandez pour votre protégé les grâces dont j'ai besoin pour faire un saint usage du reste de ma vie que Dieu me laisse afin que rien ne mette obstacle à l'accomplissement du désir que j'ai de mourir saintement.

Très-doux Jésus, ne me soyez point juge, mais Sauveur! (Redire trois fois cette dernière invocation.)

EXERCICE

POUR SE DISPOSER A BIEN MOURIR.

(Par Bossuet.)

Vous ferez un acte de foi en la présence de Dieu, et demeurerez avec respect devant lui, comme si vous n'aviez plus que ce moment à vivre ; et en cet état vous l'adorerez profondément, lui disant :

Mon Dieu, je vous adore de toute ma volonté ; et pour le faire plus dignement, je m'unis à toutes les saintes âmes du ciel et de la terre qui le font maintenant; et je

crois fermement que vous êtes mon Dieu et mon juste juge, auquel je dois un jour, et peut-être dans ce moment, rendre un compte exact de toutes mes pensées, paroles et actions.

ACTE DE FOI.

Je proteste aussi, mon Dieu, que je crois tout ce que l'Eglise croit, et je veux mourir dans la vraie et vive foi de tout ce qu'elle m'enseigne, étant prêt, par votre grâce, de donner ma vie et de répandre mon sang, jusqu'à la dernière goutte, pour confirmer cette divine foi.

ACTE DE DÉSIR DE VOIR DIEU.

Je désire ardemment, ô mon Dieu, de jouir de vous et de vous voir, puisque c'est vous qui êtes mon bonheur et ma vraie félicité. Mais je sais, ô mon Dieu, que je ne le mérite par aucune de mes œuvres, mais uniquement par les mérites de mon Jésus. C'est aussi par tout ce qu'il a fait et souffert pour moi que j'ose espérer, quoique misérable pécheur, que je jouirai de vous éternellement.

ACTE DE CONTRITION.

Toute ma confiance, ô mon Dieu, est dans les mérites du sang précieux que Jésus-Christ a répandu pour effacer mes crimes, et c'est en son saint nom que je vous demande pardon, prosterné aux pieds de ce divin Sauveur de mon âme, dans un vrai ressentiment d'humiliation à la vue de mes résistances à vos grâces et des infidélités que j'ai commises contre vous. Je vous en demande pardon, dans la confiance que vous ne pouvez refuser un cœur contrit et humilié.

Miserere mei, Deus, etc.

ACTE D'AMOUR.

Ah! mon Dieu, faites-moi miséricorde et la grâce que mon cœur brûle de votre saint amour pour le temps et pour l'éternité. Je ne le puis que par votre grâce : ô mon Dieu, ne me la refusez pas, je vous la demande de tout mon cœur, et vous proteste que je veux et consens d'être séparé, par la mort, de tout ce qui m'est le plus cher, quand il vous plaira et de la manière que vous le voudrez, puisque vous m'êtes plus cher que tout et que moi-même.

ACTE DE SOUMISSION.

Prosterné à vos pieds, cloués pour moi sur la croix, ô Jésus! je proteste que, de toute ma volonté, j'accepte la mort par soumission à votre sainte volonté et par hommage à la vôtre, adorant le jugement que vous ferez de moi. Je vous supplie, par les mérites de votre mort, de me le rendre favorable, pour que je puisse m'unia à vous éternellement : car, par votre grâce, je vous aime et désire vous aimer de tout mon cœur, plus que moi-même, et que toutes les choses de ce monde que je vous sacrifie de toute ma volonté.

Ainsi soit-il.

FIN.



TABLE.

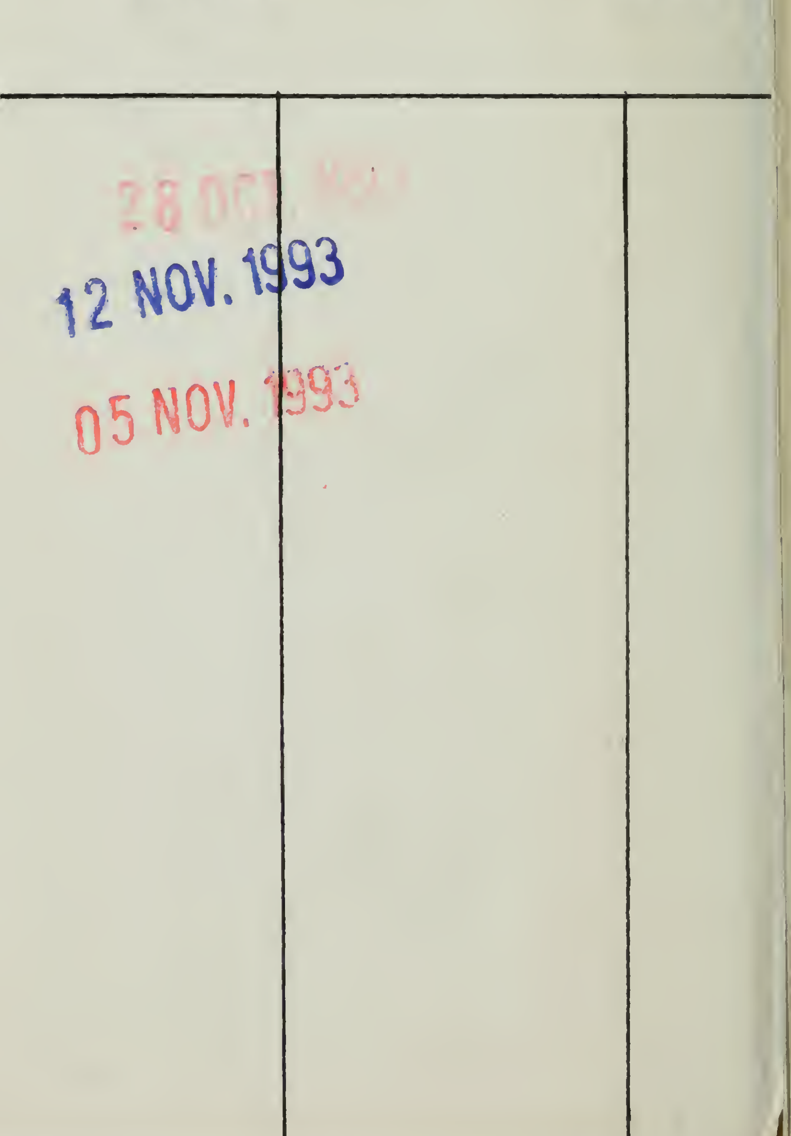
PREMIÈRE PARTIE.

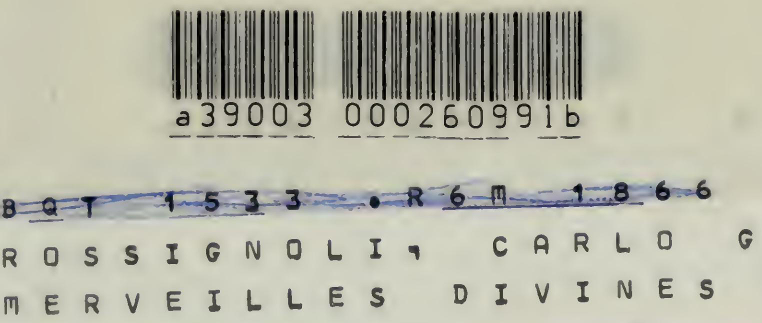
SECONDE PARTIE.

APPENDICE.

RECUEIL DE PRATIQUES ET DE PRIÈRES EN FAVEUR DES AMES DU PURGATOIRE.

Imprimé par les ÉTABLIS. CASTERMAN, S. A., Tournai (Belgique).
Printed in Belgium.


12 NOV. 1993
05 NOV. 1993




U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 12 03 06 08 9